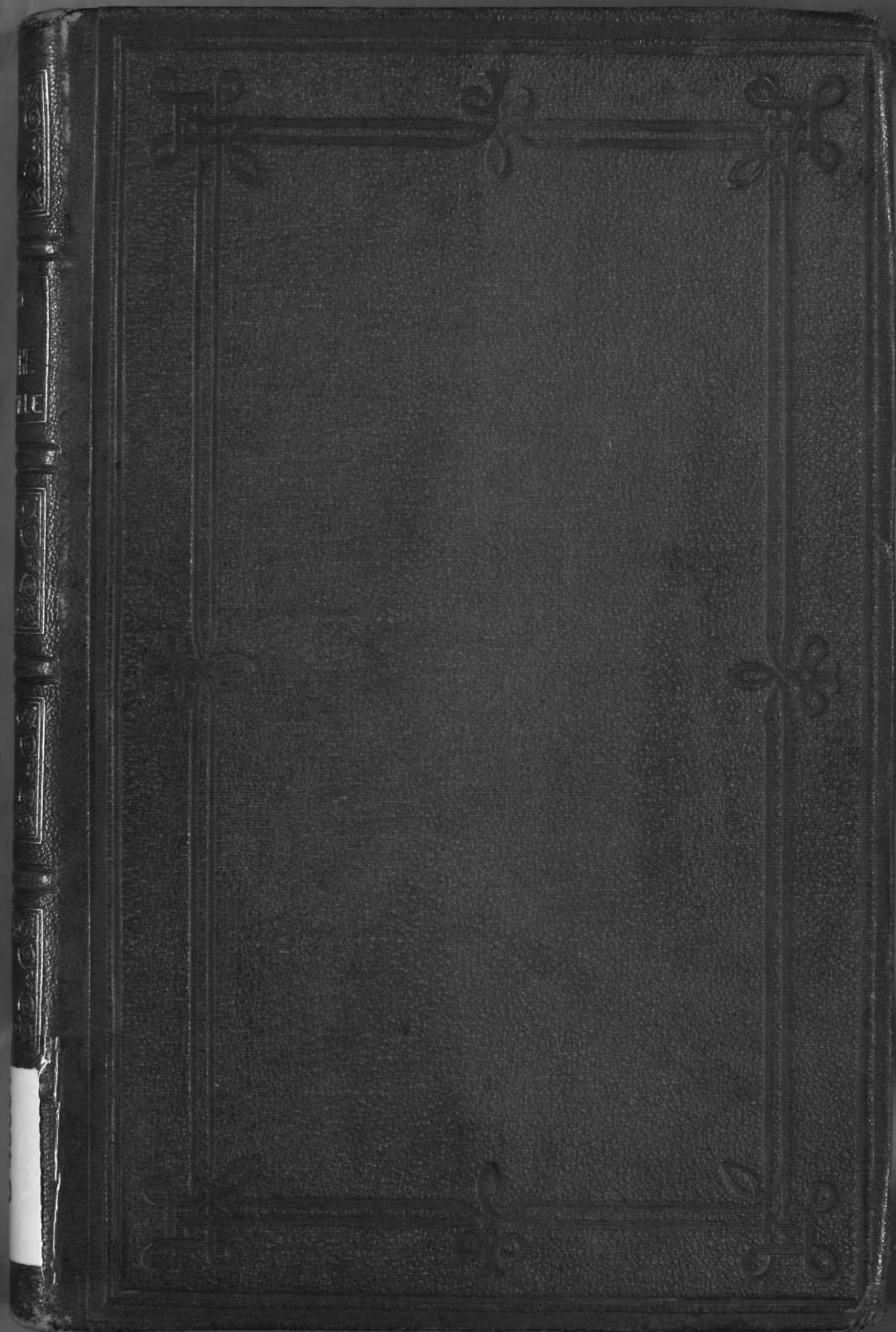




Prix

de Français, d'allemand et de dessin.

décerné à

Miss Laurie

3 E. Vaigholm Terrace

Le. 14 juillet 1881.

1063981

DGCL

A

+ 171187

C-1222144

HISTOIRE
DE
BLANCHE DE CASTILLE

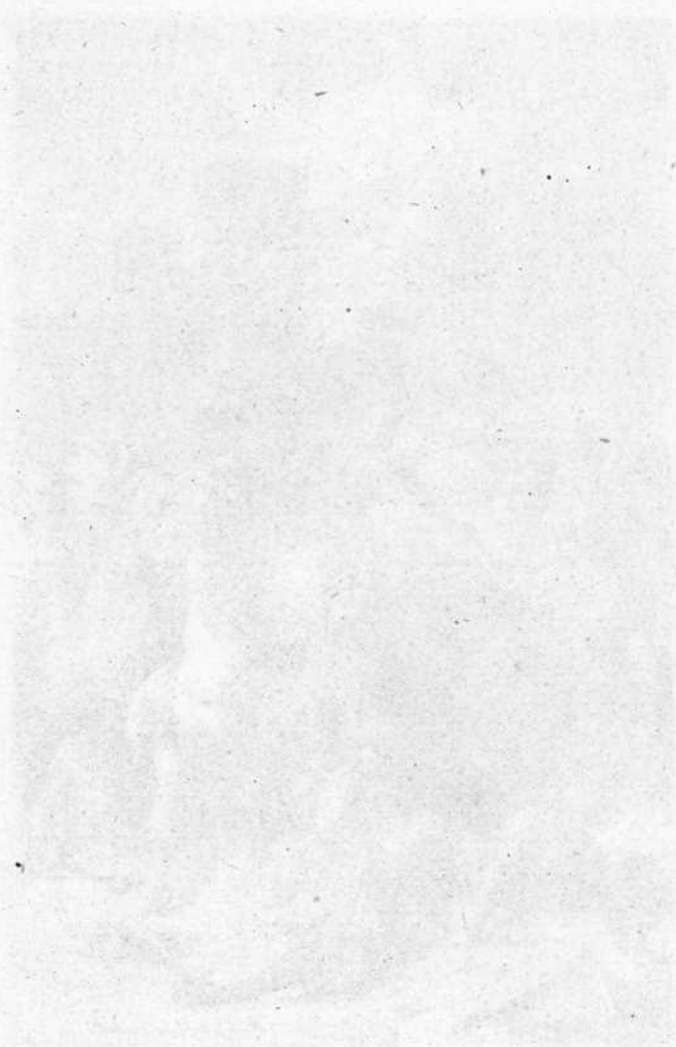
That daughter there of Spain, the lady Blanch.

Of Lewis the Dauphin, and that lovely maid.

If zealous love should go in search of virtue,
Where should he find it purer than in Blanch?

SHAKSPEARE, *King John*, acte II, scène II.

Cette fille d'Espagne, c'est Madame Blanche. Jetez les yeux sur les jeunes années de Louis de France et de cette vierge aimable. Si l'amour ardent cherche quelque part la beauté, où la trouvera-t-il plus belle que dans Blanche? Si l'amour généreux est en quête de la vertu, où la trouvera-t-il plus pure que dans Blanche?





Arthur de Bretagne est fait prisonnier.

HISTOIRE
DE
BLANCHE DE CASTILLE

PAR
JULES-STANISLAS DOINEL

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE
ANCIEN ÉLÈVE PENSIONNAIRE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, ANCIEN ARCHIVISTE DU CANTAL
BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE DE NIORT



TOURS
ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—
M DCCC LXX

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS



R.136962

AVANT-PROPOS

Si tu veux imiter par une illustre envie
Celle dont le portrait se voit icy dépeint,
Admire auparavant l'exemple de sa vie,
Par qui d'un grand monarque elle en fit un grand saint.

(Dans MÉZERAY, au-dessous du portrait de Blanche.)

Il y a dans l'histoire de l'humanité, comme dans celle de la vie individuelle, des périodes sombres et des périodes lumineuses, des enchantements et des tristesses, des grâces et des laideurs, du bien et du mal.

Au-dessus de toutes ces choses est Dieu.

De son éternité il voit ce qui se passe dans le temps; il assiste aux luttes sans trêve que se livrent les justes

et les injustes, les amis de la vérité et ceux de l'erreur. Il est le juge, et il attend, ou il récompense et châtie.

Rien n'échappe à sa juridiction souveraine, pas plus l'âme et l'esprit d'un peuple que l'esprit et l'âme d'un homme. Il est au sommet de l'histoire comme au centre du cœur humain. De lui donc relèvent toute vertu, toute beauté historique, ainsi que toute beauté, toute vertu particulière et intime. L'une et l'autre se développent en lui, vivent par lui, pour lui, aspirent à lui : les saints et les héros sont son œuvre.

Ce siècle qui fut grand parce qu'il fut saint, le ^{xiii}^e, reflète Dieu plus qu'aucun autre siècle; et ce roi qui fut la personnification de son siècle, Louis IX, reflète Dieu plus qu'aucun autre roi dans l'histoire; mais, pour préparer ce siècle et ce roi, Dieu se servit de son Église et d'une femme; le ^{xiii}^e siècle vient de l'Église, saint Louis est le fils de l'Église et de la reine Blanche.

C'est de cette reine que j'écris.

Je la voudrais montrer dans ce livre telle qu'elle fut dans sa vie, telle que nous la contemplons dans nos annales : simple, forte et grandiose : *fortem viri pectore*; simple comme chrétienne, forte comme épouse et mère, grande comme reine et régente. Je

voudrais la montrer dans son fils, car son fils c'est elle : on peut dire de Blanche qu'elle a donné un saint au ciel et un prince admirable à la terre ; car le fils porte l'empreinte de la mère.

Je voudrais tout cela ; mais cette tâche est ardue, et le pouvoir ne répond point au désir : n'importe, je donne ce que je puis ; plus d'un d'entre mes maîtres ou mes égaux parlerait mieux de Blanche et avec une parole plus autorisée, mais non pas avec plus d'amour.

J'ai voulu être vrai, car la vérité d'un livre c'est la beauté et la splendeur de ce livre : le faux peut quelquefois briller de clartés empruntées ; mais ces clartés s'évanouissent en laissant se fondre avec elles l'objet qu'elles éclairaient, comme une *sombre, vide et disparaissante figure*¹.

Si je fais aimer cette femme et admirer cette reine, si des cœurs catholiques et français tressaillent en me lisant, grâces en soient rendues à Celui de qui tout procède.

¹ Fléchier.

Je fais ici la déclaration requise par le souverain pontife Urbain VIII, et je sou mets ce livre au jugement de l'Église catholique, apostolique, romaine, pour tout ce qui touche à la foi et aux mœurs.

HISTOIRE

DE

BLANCHE DE CASTILLE



LIVRE PREMIER

BLANCHE DE CASTILLE, PRINCESSE ET REINE DE FRANCE

(1200-1226)

Princesse d'une influence à la fois si chaste
et si pénétrante, Blanche la prudente, la sage,
la raisonnable, la politique et la sainte.

SAINTÉ-BEUVE,
Causeries du lundi, tome VIII, p. 208.



CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Blanche naquit, à Burgos, d'Alphonse IX, roi de Castille, et d'Éléonore Plantagenet, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et sœur des rois Richard et Jean, vers l'an 1185.

Éléonore était, suivant Rodrigue, une reine chaste, généreuse, sage, droite et prudente, qui prévoyait de loin. Le roi Alphonse, qui l'épousa en 1170, était fils de Sanche II, et monta tout jeune sur le trône. La rivalité des maisons de Castro et de Lara troubla les premières années d'un

prince mineur, et, lorsque les états de Burgos eurent proclamé sa majorité, Alphonse, âgé seulement de quinze ans, n'aperçut de toutes parts que des périls. Les rois de Léon, d'Aragon et de Navarre menaçaient ses États déchirés par des dissensions intestines. Cependant les ennemis de l'Espagne chrétienne, les Maures, profitaient de ces troubles : cette coalition qui menaçait la Castille eût été redoutable aux musulmans ; le jeune roi accomplit ce prodige de la retourner contre l'ennemi commun. Aidé des conseils de la reine, il sut, malgré sa jeunesse, se faire accepter pour chef par ces souverains qui l'inquiétaient, et il reprit ce que les Maures avaient envahi durant sa longue et orageuse minorité. Cuença se soumit, la sierra fut traversée, le territoire de Séville ravagé jusqu'à la mer, et l'Andalousie, effrayée, implora le secours du prince du Maroc. Celui-ci répondit à cet appel, et ses armées couvrirent le midi de la Péninsule ; c'était en 1195. Trop imprudent ou trop sûr de ses forces, le jeune roi de Castille dédaigna d'attendre ses confédérés ; seul, il marcha à l'ennemi, qu'il rencontra près d'Alarcos. L'histoire a dit quelle fut la défaite effroyable qu'il essuya, et quel découragement elle fit naître dans l'esprit des Espagnols. Blessé, désespéré, poursuivi, le monarque dut se réfugier sous les murs de Tolède. Pour comble de malheur, et pendant que les Maures poursuivaient leurs succès, les rois coalisés, outrés de ce que la Castille avait donné sans eux, s'en vengeaient sur son territoire ; les grands du royaume eux-mêmes osent reprocher à leur roi les fautes que sa jeunesse, son orgueil et ses passions lui ont fait commettre ; ils poignent sous ses yeux sa favorite juive, et Alphonse subit à la fois les armes des musulmans, celles des rois chrétiens et l'arrogance de ses sujets. Mais là finit la première période de ce règne ; les malheurs du royaume ont transformé le roi, et plus tard ses peuples le proclameront le bon, le juste et le noble.

Il parviendra à s'unir derechef les rois d'Aragon et de

Navarre, et de concert avec eux sauvera l'Espagne à Tolosa (1212). Deux ans après, il mourra, laissant un regret universel de sa perte et le souvenir d'un prince sage et ami des lettres. La Castille lui doit l'université de Palencia, transférée plus tard à Salamanque.

Blanche était née vers 1185-1186, la deuxième d'entre les filles d'Alphonse et d'Éléonore, qui furent Bérengère, Blanche, Urrique, Éléonore et Constance; Mariana y ajoute Malfade et deux autres dont on ne sait pas les noms. Ces époux eurent en outre trois fils : Fernand, Henri, qui succéda à son père, et Sanche, d'après le même historien ¹. « Pour les filles, dit le Nain de Tillemont, suivant Luc de Tuy, Constance fut religieuse et consacra à Dieu sa virginité; Éléonore épousa Jacques, roi d'Aragon, en l'an 1221; Urrique fut mariée par son père au roi de Portugal; Blanche est celle que Louis VIII épousa en l'an 1200. Mariana et d'autres auteurs espagnols soutiennent comme une chose constante que Blanche était l'aînée des filles d'Alphonse, et, quoique Mariana n'en allègue aucune preuve et qu'il reconnaisse, au contraire, que Rodrigue et divers autres écrivent que Bérengère était l'aînée, il ne laisse pas de croire que ce n'a été que pour favoriser cette princesse, qui succéda au royaume de Castille après Henri son frère. Néanmoins les règles de l'histoire nous obligent de ne pas rejeter sans de grandes raisons l'autorité de Rodrigue, qui en ce temps-là même était archevêque de Tolède. Luc, qui était aussi alors évêque de Tuy en Galice, dit la même chose, et on y ajoute Albéric, moine du diocèse de Liège. Mais ce qui ne peut recevoir de réponse, c'est que le pape Innocent III se sert du droit d'aînesse que Bérengère avait sur Blanche pour ruiner les prétentions que Louis VIII avait sur l'Angleterre, à cause de Blanche; à quoi les députés de Louis, sans contester l'aînesse de Blanche, répondirent seulement que quand un

¹ Mariana, liv. XII, p. 560.

premier héritier néglige de poursuivre son droit, les autres peuvent légitimement s'en faire investir. A cette preuve invincible on peut ajouter cette considération, que Blanche ne fut mariée qu'en l'an 1200, et à un enfant de douze à treize ans; et ainsi il serait très-difficile de croire qu'elle fût plus âgée que Bérengère, qui fut fiancée, vers l'an 1188, à Conrad, fils de Frédéric I^{er}, et qui devait être alors dans un âge assez avancé, puisque ce fut son opposition à ce mariage qui le fit rompre, comme Conrad était déjà en âge de porter les armes¹. » D'ailleurs, en 1189, époque où naquit Fernand ou Ferdinand, Bérengère jouissait des droits d'ainée et d'héritière plus de dix ans avant que Blanche fût mariée².

Veut-on trouver le secret de cette fermeté fière et de cette jalousie du pouvoir que nous admirerons plus tard dans notre princesse, c'est à ses premières années qu'il le faut demander. La condition politique des femmes, en Espagne, n'était point la même qu'en France; elles pouvaient succéder à la couronne : de là une éducation toute royale, toute virile. Elles étaient façonnées dès l'enfance aux habitudes du gouvernement, prenaient part aux grands desseins, s'intéressaient aux choses de l'État.

Si l'on considère d'ailleurs de quelles qualités était douée la reine Éléonore, combien son âme était forte et prudente, combien son esprit était cultivé et pénétrant; si l'on se rappelle l'éloge que Luc de Tuy fait d'Alphonse IX : « Il fut grand et sage, prudent, valeureux, large et bon catholique³, » on ne doutera pas du soin avec lequel ces époux veillèrent sur le cœur et l'intelligence de Blanche. La renommée de sa pure et fraîche beauté s'est perpétuée jusqu'à nous; nous connais-

¹ *Vie de saint Louis*, préliminaires, t. I, p. 156, 157.

² Albéric des Trois-Fontaines et Alphonse le Sage, dans leurs chroniques, affirment que Blanche était la troisième fille d'Alphonse XI et Urraque la seconde.

³ Page 107.

sons sa grâce et le don qu'elle avait de se faire aimer. Destinée par la Providence au royaume que gouverne, avec une prodigieuse habileté, Philippe-Auguste, elle doit grandir en sagesse et en vertu, jusqu'au jour fixé pour son apparition sur la scène du monde : laissons-la profiter des exemples de sa mère et de sa sœur Bérengère. Bientôt va s'ouvrir ce magnifique XIII^e siècle ; le mariage de Blanche l'inaugurera en France : c'est la France qui donnera à cette grande âme de faire éclater tout son lustre.

CHAPITRE I

Philippe-Auguste et Jean Sans-Terre. — Paix entre les deux rois.
Mariage du prince Louis et de Blanche de Castille.

(1199-1200)

« Le règne de Philippe second eut des choses d'un fort grand éclat. » C'est ainsi que parle Filleau de la Chaise dans son *Histoire de saint Louis*, rédigée, comme on sait, sur les manuscrits de le Nain de Tillemont. Nul ne peut, en effet, refuser à ce prince une résolution, une fermeté et une ténacité incroyables, mêlées de beaucoup de prudence et de ruse. Habile à profiter des divisions intestines de l'Angleterre, soutenant la révolte des fils de Henri II contre leur père, et, quand ces fils sont sur le trône, leur opposant leurs parents, Philippe s'efforce d'atteindre ces deux buts : conquérir sur les Anglais les provinces qu'ils occupent en France, et fortifier l'autorité royale. Ce roi si politique et d'un si tranquille courage, jaloux de son pouvoir, ne donnait prise ni aux événements ni aux hommes ; pour l'agrandissement de l'État, il profita avec à-propos de la jeunesse des communes et de leur expansion, qu'il sut favoriser ou retenir selon les temps. Heureux si des passions impures contre lesquelles il était faible n'avaient troublé une partie de son règne !

Vers la fin du ^{xii}e siècle, fécond en désastres comme en gloires, un nouveau prince montait sur le trône d'Angleterre,

Jean comte de Mortain, le plus pervers « dans cette race perverse des rois normands¹ ».

Richard Cœur-de-Lion était mort devant Chalus en Limousin, en mars 1199, blessé par la flèche de Pierre de Basile. Sur son lit funèbre, entouré de sa mère, du chancelier d'Angleterre, de son aumônier Milon, abbé du Pin, de Mercadier, capitaine de ses routiers, il légua au fils de sa sœur Mathilde, l'empereur Othon, ses pierreries; aux pauvres, le quart de ses richesses; à Jean Plantagenet son frère, son royaume et ses trésors. C'est à tort que plusieurs historiens ont soutenu qu'il choisit pour son héritier Arthur de Bretagne, fils de Geoffroi, aîné de Jean. Ce jeune prince pouvait revendiquer les possessions françaises; mais la loi de succession de Guillaume le Conquérant établissait que le puîné pouvait hériter de l'Angleterre, comme fief conquis: Arthur et ses partisans, d'ailleurs, ne réclamèrent jamais cette couronne.

Jean était en Normandie lorsqu'il apprit son élévation au trône. Cependant Constance, mère d'Arthur, appuyée par le roi de France, proclama dès lors les droits de son fils sur l'Anjou, le Maine, la Normandie, la Touraine et le Poitou; ses émissaires parcouraient ces pays et soulevaient les barons.

Chinon, où commandait Robert de Tourneham, renfermait les trésors du défunt. Jean Sans-Terre y vole et y pénètre; de là à Saumur, puis à Angers, où Thomas Furne a reconnu Arthur. Le roi se replie alors sur le Mans, qu'il saccage, retrouve Éléonore de Guienne et Mercadier à Beaufort, et marche avec ses forces réunies sur Angers, qui venait de recevoir Constance et son fils. Cette ville fut prise par Éléonore; car Jean l'avait quittée pour retourner en Normandie, où il lui fallait s'opposer à Philippe-Auguste.

Ce prince, qu'une trêve de cinq ans liait à Richard, crut

¹ M. de Montalembert, introduction à l'*Histoire de sainte Élisabeth*, p. 30.

pouvoir profiter de sa mort. Il envahit le territoire normand; Évreux et plusieurs châteaux lui ouvrirent leurs portes après des sièges assez courts; cependant l'Anglais entra dans Rouen, où l'archevêque Gauthier le couronnait duc de Normandie. Philippe-Auguste se retira à cette nouvelle, en laissant des garnisons dans les châteaux; Jean fit de même pour ceux de la frontière, et passa le détroit. Le jour de l'Ascension (27 mai 1199), il fut couronné à Westminster.

J'ai dit que Philippe s'était retiré. Il avait, en effet, quitté le Vexin, mais pour attaquer le Maine, qu'Arthur entamait de son côté. Leur jonction eut lieu au Mans, et les armées marchèrent sur Tours, qu'elles emportèrent. Suivant la Chronique de Tours, le Breton se fit recevoir chanoine de Saint-Martin; mais à peine venait-il d'en quitter l'habit que les Poitevins pénétrèrent dans la cité. Guillaume des Barres et les Français reprirent la ville, et le roi de France envoya Arthur à Paris.

Certains troubles du peuple de Londres ayant été apaisés par le chancelier d'Angleterre, le roi Jean retourna dans son duché de Normandie, où il eut une entrevue avec Philippe-Auguste, dans laquelle ces princes conclurent une trêve qui devait durer jusqu'au 15 du mois d'août. On était pour lors à la Saint-Jean.

A Rouen même Jean renouvela son alliance avec les comtes de Boulogne et de Flandre, ennemis du roi de France, qui vinrent lui jurer fidélité; il reçut bon nombre de barons français mécontents de Philippe, des routiers, des croisés qu'il retint sous ses bannières¹.

La reine douairière Éléonore, qui se rendait vers son fils, rencontra Philippe-Auguste à Tours, où elle lui fit hommage pour le Poitou². C'est de cette année que datent les fran-

¹ Rigord (*Histor. de France*, t. XVII, p. 51). Voir le beau travail de M. Lecointre-Dupont dans les *Mémoires des antiquaires de l'Ouest*, t. XII, p. 99 et suivantes.

² M. Lecointre-Dupont, *ibid.*

chises qu'elle accorda aux communes de ce pays, à Niort entre autres¹. Elle passa par Niort en revenant de Tours. Pour s'attacher les provinces, Jean imitait sa mère.

La trêve venait de finir. Arthur faisait hommage au roi de France pour la Bretagne et les provinces anglo-françaises. Une entrevue que ce dernier eut avec Jean Sans-Terre, entre Butavant et Guleton, n'aboutit qu'à la reprise des hostilités, le duc de Bretagne ne voulant pas abandonner ses droits sur les provinces.

L'histoire parle peu des luttes qui s'ensuivirent. Jean semblait las de sa première vigueur ; son tempérament voluptueux et cruel prenait le dessus ; Philippe, de son côté, était inquiet d'autres soins. Tout l'été se passa de la sorte². Soudain Constance, mère d'Arthur, retira ce jeune homme d'entre les mains du roi, et tenta de le réconcilier avec son oncle, qui le vit au mois de septembre, à Auvers-lez-Osmont, dans le Maine. Mais, prévenu d'un guet-apens, Arthur ne tarda pas à rejoindre le roi de France.

Les soucis qui travaillaient ce monarque étaient extrêmes. Il avait répudié Ingelburge, sœur de Knut, roi de Danemark, pour épouser Agnès de Méranie, et l'Église s'opposait justement à cette union illicite. Il n'était pas du tout disposé à poursuivre une guerre qui ajoutait à ses ennuis, et conclut une nouvelle trêve avec Jean, laquelle devait finir à la Saint-Hilaire : Jean en profita pour pacifier quelques parties du Poitou. Il séjourna à Chinon, à Niort et à Poitiers, pendant les mois de novembre et de décembre³. Il fallait néanmoins ou continuer la guerre, ou transformer en paix l'armistice. Le roi Philippe-Auguste prit ce dernier parti. Il avait été question, entre le feu roi Richard et lui, de marier le prince Louis de France avec une fille

¹ Les archives communales de cette ville en possèdent des copies vidimées.

² Raoul de Coggeshale (*Histor. de France*, t. XVIII).

³ M. Lecoindre-Dupont, p. 115.

d'Alphonse IX et d'Éléonore d'Angleterre ; Richard avait même offert d'assurer à la princesse vingt mille marcs d'argent et la ville de Gisors. En 1195, également, malgré le très-jeune âge de Louis, on avait été sur le point de l'unir à Éléonore, sœur d'Arthur. Cette fois, les rois convinrent que l'on donnerait pour épouse à l'héritier de la couronne de France la princesse Blanche de Castille ; et l'on remit la conclusion de cette affaire à l'octave de la Saint-Jean (1200). Jean s'embarqua pour l'Angleterre, congédiant ses routiers, que Mercadier conduisit en Périgord, et la vieille reine Éléonore, l'épouse divorcée de Louis le Jeune, la veuve de Henri II, partit pour Tolède, afin d'en ramener la princesse promise à la France. Des historiens espagnols et Nostradamus ont avancé ce fait bizarre, que Blanche fut préférée à sa sœur Urrique à cause de son nom plus gracieux et moins étrange. « Ce peut être un conte fait pour se moquer des Français, » répond à cette assertion le grave le Nain, qui ne la daigne point réfuter autrement que par l'ironie. Les chroniqueurs s'accordent à louer la beauté et le mérite de notre princesse. Robert du Mont, continuateur de la Chronique de Sigebert, la nomme *virginem honestissimam corpore et moribus*. Guillaume le Breton joue sur son nom charmant *Candida* dans les vers suivants :

Candida candescens candore et cordis et oris,
Nomine rem signans, intus qua pollet et extra.

Il est temps de dire quelques mots du prince que Blanche allait épouser. Laissons la vieille reine s'acheminer vers la Castille : c'est ici sa dernière action et le couronnement heureux de sa vie, qui fut souvent plus mal employée.

Louis de France était né le 5 septembre 1187, un samedi et non point un lundi, comme le disent Rigord et Guillaume le Breton ; ni un vendredi, ainsi que le rapporte Blondel dans ses remarques manuscrites sur la reine Blanche ¹. Sa nais-

¹ Le Nain de Tillemont, p. 1.

sance avait été précédée par un signe céleste, la grande éclipse de soleil du 4 septembre ¹; les chroniqueurs appuient sur ce fait, qui n'a rien d'extraordinaire en soi, mais que l'époque acceptait comme un présage ². La reine Isabelle de Hainaut, sa mère, l'avait sentie mouvoir dans ses flancs devant l'autel miraculeux de Notre-Dame-de-Chartres, où elle faisait un pèlerinage, en même temps que quatre cierges s'allumaient d'eux-mêmes, dit la légende. Il était le premier fils qu'elle eût du roi, depuis 1180 qu'il l'avait épousée, et la joie de ce grand prince fut si vive, qu'il dépêcha sur l'heure des courriers par tout le royaume. L'enfant réunissait en lui deux races, celle de Charlemagne et celle des ducs de France: Isabelle, en effet, était fille de Baudouin comte de Hainaut et sœur de Baudouin empereur de Constantinople, princes qui descendaient d'Hermengarde, fille du duc de Lorraine, que l'élection de Hugues Capet avait écarté du trône. Elle mourut deux ans après la naissance de son fils. Cette même année 1187, Jérusalem tombait au pouvoir de Saladin, le roi Guy de Lusignan était fait prisonnier, la vraie croix ravie, la Palestine et l'Europe consternées; Urbain III mourait de douleur à cette nouvelle, et Grégoire VIII le suivait à quelques jours de distance. Il semble que Dieu, en choisissant cette année néfaste pour donner un fils à Philippe II, voulait annoncer que de ce jeune prince sortirait celui qui devait tenter par deux fois de délivrer le tombeau profané du Seigneur.

Le caractère de Louis VIII fit pressentir en lui, dès son jeune âge, des qualités toutes chrétiennes, mais moins de politique que n'en avait son père. Nous le verrons attaché à ses devoirs religieux d'une façon héroïque, porté aux entreprises lointaines, d'une obéissance de fils envers l'Église.

Ce qui lui manquera, le don de prudence, sa jeune épouse le doit posséder au plus haut degré; mais n'anticipons pas.

Éléonore de Guienne, avons-nous dit, s'était rendue en

¹ Rigord, *apud* Duchesne.

² Guillaume le Breton, *ibid.*, *supra*.

Castille, suivie d'une brillante ambassade, pour demander la main de Blanche. Cette union, gage d'une paix que l'on croyait durable entre la France et l'Angleterre, devait sourire à Alphonse. Elle ajoutait de l'éclat à sa couronne, et assurait à sa fille le plus beau destin du monde; aussi accueillit-il avec respect et empressement la royale ambassadrice. Celle-ci était entrée à Tolède en février, et dès le milieu de mars elle en sortait avec la princesse, qu'elle mena jusqu'à Bordeaux; elles y passèrent les fêtes de Pâques (9 avril 1200). Élie de Mortmarch, archevêque, les y reçut. Au milieu de l'empressement que leur arrivée excitait dans cette capitale du duché d'Aquitaine, des clameurs de mort se firent entendre.

Mercadier y était venu pour saluer sa souveraine. Les horribles ravages faits par ses partisans, Brabançons pour la plupart, en Poitou, en Périgord et en Gascogne, l'avaient rendu la terreur de ces contrées. De plus, il était jaloué par un chef de Cotereaux, Brandin, qui plus tard fut sénéchal du Périgord. Le lundi même de Pâques, pendant le séjour et presque sous les yeux d'Éléonore, il fut poignardé par un meurtrier aux gages de son ennemi¹. Cet événement sinistre frappa la reine, et lorsque le cortège eut atteint Fontevrault, elle y resta, malade et brisée, y prit la robe des nonnes, et remit sa petite-fille entre les mains d'Élie et du connétable Matthieu de Montmorency, ambassadeur de Philippe. Pendant que, sous leur conduite et celle des seigneurs et des dames d'Aquitaine et de Castille, la princesse s'avancait vers le terme de son voyage, le roi Jean quittait l'Angleterre, débarquait à Harfleur et l'allait recevoir à Château-Gaillard².

Il y eut, du 17 au 26 mai, plusieurs entrevues entre les deux rois, tantôt à Butavant, tantôt à Guleton, dans l'île d'Andely ou à Vernon. On arrêta définitivement les articles de la

¹ Roger de Hoveden (*Histor. de France*, t. XVII).

² M. Lecomte-Dupont, *supra*, page 120.

paix¹. L'acte du roi Jean fait *apud Goletum* (au Goulet) constate que ce prince abandonna à Philippe-Auguste Évreux, vingt mille marcs d'argent pour le relief des fiefs qu'il possédait en France, dans le duché de Bretagne surtout, dont Arthur lui fit hommage. De son côté, Philippe-Auguste remit à Jean les fiefs du Berry, Issoudun, Graçay, les terres d'Auvergne, et il en reçut l'hommage; puis Jean en investit Louis, pour la dot de sa femme, qui se composait en outre de dix mille marcs et des fiefs d'André de Chauvigni, Déols et Châteauroux, qui devaient retourner à Jean, si Louis n'avait pas d'enfants de Blanche : dans le cas où Jean lui-même n'en aurait point de sa femme légitime, les comtés de Perche et d'Aumale devaient revenir à Louis. Le mariage tant désiré fut célébré le 23 mai, mardi, à Portmort sur les terres anglaises; car le royaume de France était en interdit à cause de l'union criminelle de Philippe avec Agnès de Méranie. L'archevêque de Bordeaux bénit les époux. Tout le monde admira Blanche, « la plus belle dame que l'en puist voir ne regarder, » disent les Chroniques de Saint-Denis. Ensuite eurent lieu des tournois, si fréquentés alors. La France, l'Angleterre et la Castille y brillèrent. L'île d'Andely fut pour quelques jours entièrement transformée : « jamais les nobles apertises d'armes n'avaient offert plus imposant aspect que sous la roche guerrière du Château-Gaillard, dont les tours, les créneaux et les bastions, comme transformés en gradins d'amphithéâtre, étaient couverts de spectateurs accourus à la suite des cours de France et d'Angleterre². »

Ce Château-Gaillard ou Roche d'Andely dominait la Seine, du haut d'une colline; il était l'œuvre de Cœur-de-Lion. Nous en donnons ici une description empruntée au savant M. Lecomte-Dupont. « D'un côté le fleuve, de l'autre un vaste étang, que

¹ *Histor. de France*, t. XVII, p. 51; t. XVIII, p. 88.

² M. Lecomte-Dupont, *supra*, p. 124.

joignaient à la Seine deux canaux presque aussi larges qu'elle, l'enfermaient comme une île. De nombreuses tours en pierre et en bois, garnies de créneaux et de meurtrières, défendaient une première enceinte, et protégeaient les deux ponts qui lui servaient d'entrée. Derrière cette enceinte, sur une roche abrupte, dont les flancs avaient été évidés pour former des fossés d'une effrayante profondeur, se montrait le château, semblable à un énorme faisceau de tours. Un gigantesque donjon, que renfermaient encore des murailles, des tours et des fossés, dominait toute la forteresse. En face, dans un îlot de la Seine, était construit un palais fortifié, nommé le château de l'île d'Andely, où l'art et la nature avaient rassemblé toute espèce d'agréments, et où Richard avait déployé toute la magnificence des manoirs de la féodalité. Cet îlot était joint, des deux côtés, à la terre par une estacade de deux rangs de pieux qui commandait la navigation du fleuve. » C'est là qu'eurent lieu les assauts d'armes.

Blanche, « très-bonne et très-belle, et très-franche pucelle et sage durement¹, » présidait aux tournois, où son époux et Arthur se firent remarquer. Elle avait alors quatorze à quinze ans; sa taille était élevée, flexible et majestueuse, sa blancheur remarquable, son visage doux et fier, mais d'une étonnante fermeté. Philippe II assurait « par la lance saint Jacques² » que jamais plus avenante et gracieuse épousée ne s'était vue en France. Cependant près de Blanche brillait une autre princesse d'une égale beauté, mais d'une moins belle âme, Isabelle Taillefer, fille d'Aymar, comte d'Angoulême. On dit que le roi Jean s'en éprit subitement; aussitôt après les fêtes il répudia Hauvise, et prit Isabelle pour femme.

Enfin les réjouissances et les assauts d'armes étaient terminés; Louis de France, avide d'attirer sur sa valeur les regards

¹ *Histor. de France*, t. XVII, p. 430.

² Mot favori du roi. (*Chronique de Reims.*)

et les sourires de Blanche, y avait reçu une blessure, qui n'eut heureusement aucune gravité. Le roi, qu'un amer sentiment occupait, n'y avait guère montré qu'un front soucieux. Il vit encore une fois Jean Sans-Terre à Vernon, et s'achemina vers Paris avec ses deux enfants.

Paris les reçut avec enthousiasme, comme il reçoit tout ce qui est nouveau, tout ce qui lui promet un avenir heureux, en un mot, comme il accueille ses idoles, lui qui les brise quand il est las de les adorer : en 1200, il accueillait la paix, la beauté et la valeur; et Blanche était si fièrement belle, Louis si doux et de si brave aspect, que Paris était dans une grande liesse.

Philippe, que tant de soucis dévoraient, ne résistait point au charme pénétrant de sa belle-fille. Il avait su démêler en elle, à travers cette grâce innée, une fermeté d'âme incomparable et une grande aptitude aux affaires. Sentant ce qui manquait à son fils du côté de la prudence, il était heureux de voir auprès de ce prince une telle compagne, sur qui la couronne pouvait compter. Tous la jugèrent de même; les contemporains sont unanimes dans leurs témoignages en sa faveur. Écoutons Guillaume de Nangis : « Elle fut véritablement aimée de Dieu et des hommes qu'elle servit. » Écoutons aussi G. de Beaulieu : « Elle fut la plus avisée des femmes de son temps; et la France reçut du Ciel, en même temps que Blanche, tous les biens. » Écoutons enfin Mézeray, « dont la touche un peu rude et parfois cornélienne, » dit M. Sainte-Beuve, s'adoucit pour parler de Blanche, que personne n'a mieux comprise : « Les deux époux étaient tous deux d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, et en tout tellement semblables l'un à l'autre, que de ce parfait rapport et de cette mutuelle correspondance naquit entre eux deux un amour saint qui fut désormais l'âme de l'un et de l'autre. Il ne me souvient point d'avoir vu ni dans l'histoire, ni dans la Fable même, de couple plus étroite-

ment uni que celui-là : ils étaient toujours de compagnie, et, quelques affaires qui pussent survenir, ne s'entre-quittaient point de vue... La douceur de (la) parole (de Blanche), ses grâces, et cette royale majesté qui brillait dans ses yeux, gagnaient le cœur de tous les Français, et les lui rendaient doublement sujets ; son discours, à ce que l'on remarque, avait tant d'attraits et de force, qu'on ne lui eût su rien refuser, et sa beauté était ensemble si puissante et si douce, qu'elle se faisait également aimer et adorer. Son âme était embellie de toutes les qualités aimables ; son génie plus qu'humain, capable des plus hautes entreprises et des plus difficiles exécutions ; régentant tout le conseil de France depuis qu'elle y fut une fois entrée, et dominant, dans toutes les affaires, sur les plus puissants esprits, qu'elle savait amener à son sentiment et faire ployer, s'il faut ainsi dire, sous ses lois. Auguste (Philippe II), son beau-père, reconnaissant la force de ses conseils, n'avait point de honte de s'y soumettre. Son mari dépendait absolument d'elle, et, si son grand amour ne le rendait excusable, plus même qu'un homme et un prince ne doivent. » A ce portrait tracé de main de maître, Mézeray ajoute un dernier trait : « Pour être bénigne et douce, elle ne manquait pas d'ambition, qui est le feu des belles âmes. »

CHAPITRE II

Guerre de Normandie, de Poitou et d'Anjou. — Mort d'Arthur de Bretagne.
Louis de France armé chevalier.

(1201-1213)

Le mariage du roi d'Angleterre avec Isabelle¹, célébré à Chinon vers la fin du mois d'août 1200, par le même archevêque qui avait uni Louis et Blanche, fut regardé comme une

¹ « Il (Jean) avait fait divorce avec l'héritière de Glocestre (Hauvise) parce qu'elle était sa parente, et qu'il l'avait *épousée sans dispense*. Il prit en sa place Isabelle, fille d'Aymar, vicomte d'Angoulême, et d'Adélaïde de Courtenay, fille de Pierre de France. » (P. d'Orléans, *Histoire des révolutions d'Angleterre*, t. II, p. 286; Paris, Barbin, 1697, in-4^o). — Ces paroles du P. d'Orléans, confirmées par toutes les chroniques, nous donnent l'occasion de faire remarquer que l'Église n'a jamais dévié dans ces sortes d'affaires, et a été inflexible au sujet des mariages consanguins. Jean avait épousé Hauvise sa parente, *sans dispense*, et contrairement aux lois canoniques. Son divorce ne fut donc pas illégal, et l'on ne pourrait sans mauvaise foi attaquer l'Église sur ce point.

Pour apporter quelques preuves à l'appui de notre assertion, citons quelques exemples des x^e, xi^e, xii^e et xiii^e siècles, que nous fournit Gerbais, docteur de Sorbonne, dans son livre *Du Pouvoir de l'Église et des princes sur les empeschemens de mariage*, etc.; Paris, Villery, 1698, in-4^o.

x^e siècle. — Robert, roi de France, avait épousé Berthe, sa parente; Grégoire V la lui fit quitter en le menaçant de l'excommunier : *Ut rex Robertus consanguineam suam Bertham, quam contra leges in uxorem duxerat, derelinquat...* (Canon du concile de Rome.)

xi^e siècle. — En Angleterre, un concile d'Entham défend les mariages

injure sanglante par Hugues de Lusignan, comte de la Marche, dont cette princesse avait accepté la main, et qui guerroyait alors pour Jean dans le pays de Galles. Ce roi venait de repasser en Angleterre, où sa femme fut deux fois couronnée, à Westminster et à Cantorbéry, et comme il n'était pas sans inquiétude du côté des Lusignan, il avait, avant de partir, ordonné qu'on occupât leurs forteresses. Geoffroi de la Celle, qu'il en avait chargé, fut repoussé, et la vieille Éléonore se réveillait dans Fontevrault pour rappeler son fils. Jean se vit contraint de réclamer de ses barons et de ses évêques des hommes et de l'argent; ceux-ci résistèrent, demandant, en échange des secours qu'ils donneraient, le rétablissement de leurs privilèges méconnus. Ce ne fut qu'au mois de juin 1201 que l'Anglais aborda en Normandie; Philippe-Auguste s'y était rendu également : les rois se rencontrèrent à Guleton, et se rendirent à Paris. Cette ville accueillit Jean Sans-Terre et Isabelle avec allégresse; le roi les y traita magnifiquement, leur fit visiter Saint-Denis, où ils vénérèrent les saintes reliques, et assistèrent à une procession. L'histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre¹ laisse croire que l'apparat déployé par Philippe avait un but de séduction; que ce monarque chargea sa bru de demander à l'Anglais la terre normande d'en deçà l'Andelle, Butavant, Gournay, Gisors et le Château-Gaillard; que

des parents et alliés jusqu'au sixième degré. En 1049, un concile de Reims excommunie plusieurs comtes qui avaient épousé leurs parentes. Léon IX fulmine l'anathème, vers 1056, contre Baudouin de Flandre, qui avait fait épouser à son fils la comtesse Richilde, veuve de Hermann, comte de Mons, et parente à un degré prohibé.

xii^e siècle. — Exemple bien connu de Philippe-Auguste.

xiii^e siècle. — Innocent III ordonne la séparation de Henri I^{er}, roi de Castille, et de la fille du roi de Portugal sa parente. Il sépare aussi le roi de Léon d'avec la fille du roi de Castille, pour la même raison. — Consulter les canons du concile de Latran. — On pourrait, en remontant comme en descendant les âges, montrer l'unité absolue de conduite de la sainte Église.

¹ Société de l'*Hist. de France*, 1840, in-8°, p. 91.

Jean aurait prononcé par crainte un oui bientôt regretté, et que son refus postérieur aurait été la cause de la rupture de la paix.

Quoi qu'il en soit, Jean quitta son hôte dans les derniers jours de juillet, s'alla loger à Chinon, et fit ajourner Hugues de la Marche, qui se donna de garde d'obéir.

Philippe-Auguste, qui venait de reprendre Ingelburge, et qui réparait ses torts envers elle par un grand respect et une tardive soumission à l'Église, se voyant délivré de l'interdit et plus à l'aise de ce côté, suivait plus librement le cours des événements dont il profitait pour ses desseins. La révolte poitevine était une bonne fortune, et il la fomentait secrètement. Lui-même dès l'automne entra dans le Maine, et prenait le château de Ballon¹, tandis que Guillaume des Roches livrait le Mans au roi d'Angleterre, puis occupait Montcontour, et que le sénéchal de Poitou, Robert de Tourneham, comprimait les Poitevins. Au commencement de 1202, Philippe tint un parlement à Gaillon, et somma Jean, son homme lige, de comparaître à Paris quinze jours après Pâques. Ce prince, pris à l'improviste, promit d'obéir, mais ne tint pas sa promesse. Deux sommations nouvelles furent infructueuses; alors le roi de France, « par le conseil de ses barons, assembla ses *hosts* et entra en grande force en Normandie, » prit Butavant, Mortemer, la Ferté-en-Bray et le château de Lyons; échoua devant Radepont, mais se vengea de cet échec sur Gournay, dont il renversa les forts; et se tourna ensuite vers le Poitou, dont les seigneurs l'appelaient ainsi qu'Arthur. La mère du duc de Bretagne venait de mourir. Philippe, qui avait promis au jeune prince sa fille Marie après avoir reçu son hommage, lui conféra l'ordre de chevalerie, lui commit deux cents lances et l'envoya conquérir le Poitou.

Arthur trouva dans Tours les barons révoltés, entre autres

¹ M. Lecointre-Dupont, *supra*, p. 133.

Geoffroi de Lusignan, Guillaume de Mauléon, le troubadour Savary, son neveu, Raoul d'Eu et Hugues le Brun comte de la Marche, celui dont Jean avait enlevé la fiancée.

Éléonore, épouvantée, craignit qu'on ne la vînt surprendre à Fontevrault; elle quitte cette abbaye, et va se réfugier dans Mirebeau. La ville est prise vers la fin du mois de juillet; mais le donjon tient ferme. Arthur se croyait sûr du succès; il avait fait boucher, à l'exception d'une seule, toutes les sorties de la place; le jour de Saint-Pierre-ès-Liens, son armée devait attaquer le donjon. La veille, son camp s'endormit sans défiance; pas de guetteurs, nul souci, nulle appréhension. Savary de Mauléon chantait un tenson devant ses amis charmés; Geoffroi de Lusignan et les siens vidaient des hanaps de vin d'Anjou¹ en chantant ces vers qu'un poëte latin a tournés en hexamètres: « Que les timides aient peur, que les lâches tremblent; la valeur poitevine redoute peu un roi sans courage. Qu'il vienne, s'il ose se fier à ses forces, et s'il se sent en veine nouvelette de courage. Mais Jean n'a pas cette audace; il nous sait ici, il n'y viendra pas. » Tout à coup ces chants sont interrompus; on entend hennir et piétiner des chevaux, on entend des chocs d'armures; c'est Jean Sans-Terre; ce sont ses routiers, c'est le hardi Guillaume des Roches. Les chevaliers, surpris, ne peuvent se défendre; l'armée, plongée dans le sommeil et dans le vin, est entourée; Guillaume des Roches renverse Hugues de la Marche, et le roi Jean abat le poing d'un chevalier. Guillaume de Briouze arrête Arthur de Bretagne. Geoffroi, qui n'avait pas voulu quitter la table tant qu'il y resterait des pigeons², est fait prisonnier.

Ainsi fut délivrée la veuve de Henri II. Le roi de France, qui assiégeait Arques, n'eut pas plutôt appris ce coup de main, qu'il leva le siège. Nous ne raconterons pas comment l'Anglais

¹ M. Lecointre-Dupont, *supra*, p. 138. — Guillaume le Breton (*Histor. de France*, t. XVII, p. 190).

² *Hist. des ducs de Normandie, supra*, p. 95.

trahit ses captifs; disons seulement que le comte de la Marche fut jeté dans le donjon de Caen; que le roi conduisit Arthur au donjon de Falaise, fit charger ses jambes de fers, et le mit sous la garde d'Hubert de Burch ou du Bourg, son chambellan ¹.

On sait ce que devint Arthur. Shakespeare a écrit ce drame sinistre en faussant l'histoire, mais avec quelle puissance et quelle grandeur! Il a glorifié le martyr et stigmatisé son bourreau pour l'éternité ².

La nouvelle du meurtre de ce jeune prince souleva contre l'Anglais une indignation universelle ³. Le roi de France fit le serment solennel de venger son pupille; le comte Renaud de Boulogne rompit l'alliance contractée avec l'assassin; le Poitou se révolta de nouveau; Guy de Thouars, beau-père d'Arthur, agita la Bretagne; l'évêque de Rennes se rendit vers le roi de France, et demanda vengeance; mais Philippe n'avait pas attendu pour agir qu'on vint l'en presser. Il venait d'occuper Tours; il allait prendre Saumur.

Cadoc, capitaine de ses routiers, et Guillaume des Roches, devenu ennemi de Jean Sans-Terre, forçaient Loudun et Mirebeau; Hugues de Gournay livrait Montfort. C'était une entente générale de haine contre le roi d'Angleterre. D'autre part, les évêques anglais et normands se plaignaient, au grand pape Innocent III, des vexations, des vices et des cruautés de leur prince. L'interdit allait être jeté sur la Normandie; Jean ne l'évita que par sa soumission aux réprimandes du pontife. D'ailleurs, livré à ses plaisirs, il ne soutenait pas

¹ *Itinerarium regis Johannis. Rotuli litt. patent.* — Raoul de Coggeshale (*Histor. de France*, t. XVIII, p. 96). — M. Lecomte-Dupont, p. 142.

² *Heaven take my soul, and England keep my bones!*
Ciel, prends mon âme; Angleterre, garde mon corps.

Shakespeare nous montre Arthur, caché sous la robe d'un mousse, se précipitant du haut des remparts.

³ Lire, dans M. Lecomte-Dupont, toutes les circonstances du meurtre.

l'effort de la guerre. « Laissez faire le roi de France, disait-il, je lui reprendrai en un jour ce qu'il m'enlève. » Il vit avec indifférence le Limousin lui échapper, la Normandie entamée, la prise de Conches et le siège de Vaudreuil, près de Rouen, où il se tenait. Cette place se rendit, et le roi de France dut renvoyer ses vassaux, car le service féodal était terminé. Le légat d'Innocent, l'abbé de Casamario, essaya de rétablir la paix, mais Philippe n'y voulut pas souscrire.

Rien, sinon sa condamnation par la cour des pairs, ne put remuer le roi d'Angleterre; s'il reprit Montfort, il fut contraint par Philippe de lever honteusement le siège d'Alençon et celui de Brezolle. L'armée française rassemblée à Gisors avait marché sur Mantes; tout d'abord, elle avait investi Vernon, et s'était rangée devant l'île d'Andely, témoin d'une fête récente, le mariage de Blanche.

De Paris, notre princesse suivait avec anxiété la lutte. C'était son beau-père qui combattait contre son oncle; la paix, dont elle s'était crue le gage solide, n'avait pas plus duré qu'une vaine espérance. « Le soleil, lui fait dire Shakespeare ¹, s'éteint dans un nuage de sang; beau jour, adieu! De quel parti dois-je me ranger? Je tiens à tous les deux : chacune des deux armées tient une de mes mains. Mon époux, je ne puis demander au Ciel ta victoire; mon oncle, je suis forcée de lui demander ta défaite. »

Cependant Jean Sans-Terre, qui refusait aux siens l'honneur de combattre en plein jour et ne quittait pas Rouen, machinait une de ces surprises qui lui étaient familières, et que la nuit abritait toujours de ses ombres. Les Français couvraient la rive droite de la Seine; Guillaume le Maréchal et Lupicaire, chef de routiers, reçoivent l'ordre d'occuper pendant la nuit la presque-île de Bernières, tandis que les galères flamandes, celles d'Alain, et les barques qui portent Brandin, Algaïs et leurs

¹ *King John*, act. III, sc. III.

bandes, remonteront le fleuve ; puis tous attaqueront ensemble le camp du roi. Mais le coup manque et l'attaque est repoussée ; le jour paraît, et laisse voir la flottille anglaise qui s'avance malgré les pierres, le bois, le plomb fondu, l'huile et la poix bouillantes¹ que l'on jette du haut des tours. Le pont, battu par deux grosses galères, va se rompre, quand une poutre d'un poids énorme, dit *la Philippéide*, tombe sur elles et les fracasse. La flottille se disperse, et deux navires sont pris. Le jour ne s'acheva pas sans que Philippe fût maître de l'île d'Andely. Jean se précipita sur la Bretagne ; mais Philippe le laissa faire, et ne songea qu'à occuper Château-Gaillard ; il établit son armée devant cette place, que son adversaire croyait imprenable, et retourna à Paris.

Le roi d'Angleterre s'embarqua le 5 décembre, à Barfleur, laissant à Lupicaire le soin de défendre la Normandie. Pendant qu'il pressurait son royaume, l'armée française bloquait toujours Château-Gaillard, que défendait Roger de Lascy. On raconte de terribles choses sur ce blocus : l'assiégeant laissa d'abord sortir de la place les bouches inutiles que le gouverneur renvoyait ; puis il leur refusa passage et les reçut à coups de flèches ; ceux du château les repoussant aussi, ces affamés erraient dans le ravin, se disputant les herbes et la chair des chiens, et même la chair humaine. Philippe, venant au siège, vit ces malheureux, eut pitié d'eux, et ordonna de leur distribuer des vivres ; mais tous succombèrent.

Le roi cependant voulait enlever la place avant que Jean amenât d'Angleterre des renforts annoncés. Il prend la conduite du siège, fait construire un chemin couvert terminé par un beffroi et combler les fossés ; ses soldats, formant la tortue, montent à l'assaut, et les mineurs attaquent les fondations, qu'ils sapent. La brèche est libre, les routiers de Cadoc y pénètrent, la première enceinte est forcée ; Roger de Lascy se

¹ M. Lecointre-Dupont, *supra*, p. 177.

retire dans la seconde. Un jeune servant d'armes, Bogis, par une adroite hardiesse, fait tomber le pont-levis, et l'armée occupe la position. Les assiégés étaient refoulés dans la citadelle, qui fut enlevée le 6 mars 1204. Le valeureux gouverneur, criblé de blessures, fut fait prisonnier.

Le 1^{er} avril suivant, Éléonore de Guienne mourut à Poitiers, de tristesse plus encore que de vieillesse, n'emportant avec elle qu'amertume et découragement. La prise de Château-Gaillard augmenta la colère des Normands contre Jean; mais elle n'abattit pas leur courage : leurs villes se ligüèrent contre le vainqueur. Philippe ne commit pas la faute de s'opposer à ce mouvement populaire, et rentra dans Paris, où il reçut l'ambassade de Jean Sans-Terre, sans lui accorder la paix.

Le 3 mai suivant, il prenait Falaise, engageait sous ses bannières le routier Lupicaire et ses compagnons; il poursuivait sa route, entrait dans Caen, Bayeux, Coutances et Lisieux; puis dans Domfront, pendant que Guy de Thouars et les Bretons envahissaient le territoire d'Avranches, mettaient le feu à l'abbaye Saint-Michel, saccageaient Avranches, enlevaient Pontorson, et auraient poussé plus loin leurs ravages s'ils n'avaient appris le débarquement du comte d'Aumale et des Anglais sur les côtes de leur pays. Philippe-Auguste, dans les derniers jours de mai, vint camper devant Rouen. « Je ne puis vous secourir, » répondit le roi anglais, que les députés de cette capitale trouvèrent jouant aux échecs, « avisez à faire du mieux que vous pourrez. » Cette incroyable insouciance précipita l'événement; le 24 juin, Rouen ouvrit ses portes au roi de France. La Normandie était conquise.

De Rouen Philippe s'avança vers le Poitou. Le 10 août, il entrait dans Poitiers. Tous lui viennent rendre hommage : Montreuil, Niort, Parthenay, Saint-Jean-d'Angély; en un mot, toute la province est occupée¹. Il ne restait à Jean que la

¹ M. Lecointre-Dupont, *supra*, p. 195.

Rochelle, que ses intérêts commerciaux attachaient aux Plantagenets.

« Ce fut de Poitiers que le roi octroya à la ville de Niort les règlements de la commune de Rouen, règlements trouvés alors si sages, que les villes de Poitiers et de Saint-Jean-d'Angély les demandèrent et les obtinrent aussi pour elles ¹. »

L'année suivante, 1205, les provinces d'outre-Loire, malgré l'héroïque résistance des capitaines du roi Jean, subirent le sort de la Normandie et du Poitou. Mais rien ne secouait ce prince, que la voix même de ses fidèles appelait lâche. « Ce qu'il aime, chantait un troubadour, ce sont les jeux et les chasses, les braques, les lévriers, les autours. — Tout roi couard ne peut rien faire de grand ; on ne saurait s'attacher à un homme fainéant et sans cœur ². »

Pendant ces événements, la princesse Blanche vivait à Paris, dans le Louvre de Philippe-Auguste, mêlant les exercices de la vie publique à la pratique des vertus chrétiennes. La veuve de Louis le Jeune, Alix de Champagne, qui vivait encore, l'avait prise auprès d'elle, et veillait au perfectionnement de son intelligence et de son cœur. Blanche, elle aussi, avait ses protégés, Philippe et Marie, nés du roi et d'Agnès de Méranie : son heureux caractère faisait fléchir en leur faveur toutes les oppositions. La parfaite union de Blanche et de Louis était chose nouvelle dans une famille aussi agitée que celle des Capétiens. Le roi avait sous ses yeux un tel exemple d'affection conjugale et de fidélité réciproque, qu'il dut bien souvent faire un retour sur lui-même. La reine Ingelburge, sa femme, se voyait replacée à son rang ³, et l'objet des égards tout au moins extérieurs de son mari. Ses infortunes avaient

¹ M. Lecointre-Dupont, *supra*, p. 195.

² Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, t. IV, p. 200.

³ Elle ne vécut continuellement à la cour, auprès du roi, qu'en 1213, où ce prince la fit venir de Poissy, qu'elle habitait depuis la mort d'Agnès.

touché notre princesse; elle devint la consolatrice de la reine, et lui fit trouver moins amer ce pays que, dès son arrivée, Ingelburge avait, tout en larmes, nommé la *male France*.

Quand Agnès de Méranie mourut de douleur à Poissy, ce ne fut pas du moins sans quelque consolation, puisque ses enfants avaient trouvé dans leur belle-sœur une mère et une amie.

Le commencement du siècle où nous entrons avait été glorieux pour la France. On rappellera seulement la conquête de l'empire de Constantinople, puis celle des provinces anglo-normandes. Mais, dans l'ordre des idées, une révolution capitale s'était produite dans un sens opposé à la vérité catholique, du moins sur quelques points. Il ne faut pas, comme le veulent quelques-uns, attribuer cette révolution à une prétendue imprudence de l'Église, qui accueillit la science grecque, transmise à l'Europe par les Arabes et les Juifs du Midi. M. Henri Martin se trompe quand il oppose cette autorité nouvelle à celle de l'Église; la dialectique péripatéticienne fut bien plutôt l'appui du dogme et la servante de la théologie que son adversaire : témoin ces hommes incomparables, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot et tant d'autres grands esprits, qui ont fait un si bon usage de la méthode d'Aristote.

Là n'était pas le danger; mais la secte de Manès revivait en Europe avec des modifications peu essentielles. L'hérésie qui depuis l'avènement de Philippe-Auguste s'était glissée dans les provinces françaises, au Midi surtout, et dans le Nord, en dépit des rigueurs du roi et du comte de Flandre, s'était largement développée au commencement du ^{xiii}^e siècle. Cette hérésie manichéenne n'était pas la seule qui inquiétait la catholicité; une autre sorte de sectaires, les Vaudois, ensabotés ou pauvres de Lyon, niait l'utilité de l'intervention du prêtre entre Dieu et les fidèles, permettait aux femmes de prêcher, et commentait les Écritures d'après le sentiment de chacun. Elle croyait à la venue future du Saint-Esprit, dont le règne remplacerait celui

du Christ. Le manichéisme, accueilli avec ardeur dans le Languedoc, y donna naissance aux Albigeois. Les Juifs, les musulmans, n'excitaient point dans ces contrées la même horreur que partout ailleurs; un grand luxe avait corrompu la noblesse, plus polie de manières que dans le Nord. Une littérature charmante et molle, des mœurs trop faciles, des amours dont la poésie ne pouvait excuser le crime, rendaient aisée la propagation de l'erreur.

Toulouse devint la capitale du manichéisme, du catharisme, comme on disait; les comtes le favorisèrent, parce qu'il favorisait leurs passions. En 1167, un concile d'évêques hérétiques s'y était assemblé sous la présidence d'un pape prétendu, Nicétas de Constantinople, qui avait exposé la fausse doctrine. L'esprit de vertige et d'erreur s'était répandu partout. Déjà Henri II d'Angleterre avait menacé le saint-siège de se faire disciple de Mahomet; Jean Sans-Terre députera des ambassadeurs aux Arabes espagnols, leur offrant d'embrasser l'islamisme.

Deux choses sauvèrent la foi : la promesse divine d'abord, et le culte de la Vierge Marie, qui se propagea plus qu'on jamais, en France et sur le Rhin surtout. « C'est qu'en effet le Rhin est un fleuve sacré, plein d'histoires et de mystères... La Vierge était partout sur le Rhin, simple femme allemande; belle ou laide, je n'en sais rien, mais si pure, si touchante et si résignée...¹ » Otons à ces paroles ce qu'elles ont de profane et de singulier; elles font rêver doucement à Marie, à ce réel idéal de l'âme et de l'humanité, à cette Mère de Dieu, dont le culte et le nom renferment un si pur et si gracieux attrait. Enfin l'erreur avait devant elle Innocent III. « Tel péril, tel homme, » a dit M. Michelet, qui se laisse subjugué par cette grandeur incomparable. « Dans la réalité, dit ce même historien², l'Église avait

¹ Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 398.

² *Ibid.*, p. 420-421.

pour elle l'immense majorité, la voix du peuple. » Puis il ajoute : « L'islamisme avançait vers l'Europe ; en même temps que Saladin reprenait Jérusalem, les Almohades d'Afrique envahissaient l'Espagne..... Que serait-il advenu du monde, si le mahométisme eût vaincu ? »

Innocent III était l'homme de la Providence. « Plus on niait, plus il affirma ¹. » Si son cœur fut de fer pour les ennemis de l'Église, il fut de chair pour les opprimés. Ce grand pape disciplina les rois, mata les empereurs d'Allemagne, brisa l'orgueil des seigneurs, poussa l'hérésie dans ses derniers retranchements, donna à la chrétienté deux ordres sauveurs, celui de Saint-Dominique et celui de Saint-François ; couvrit, en un mot, le monde croyant des effets souverains d'une volonté qui n'était autre que celle de Jésus-Christ. Ce n'est pas le lieu de raconter les origines de la croisade contre les Albigeois, qui ne fut résolue qu'après les vaines tentatives de la douceur évangélique des missionnaires cisterciens et dominicains ; hâtons-nous de revenir à la cour de France, et cherchons-y nos deux époux.

Nous sommes en l'an 1209 ; Louis a vingt-deux ans, Blanche vingt-quatre. Le roi pense que l'heure est venue de constituer l'apanage de son fils. Mais auparavant il veut conférer au jeune prince l'ordre de chevalerie. Pour cet objet, la cour se rassemble à Compiègne ; c'était la coutume que les seigneurs reçussent l'ordre avec de grandes cérémonies. Louis fut armé, le 17 mai, jour de la Pentecôte, par le roi, en présence des personnages les plus illustres du royaume, Matthieu de Montmorency, le chancelier Guérin, Jean de Nesle, Gaucher de Châtillon, Philippe de Nanteuil, Pierre Tristan, Robert Clément, maréchal ; Pierre de Corbeil, archevêque de Sens ; Gauthier-Cornut, Philippe Berruyer, et d'une brillante réunion de trouvères et de nobles dames ². L'apanage du prince consistait

¹ Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 424.

² Le Nain de Tillemont, t. I, p. 11.

dans les terres de Poissy, Laon, Château-Landon, le Fay, Vitry-aux-Loges et Boiscommun. Louis possédait, en outre, du fait de la reine sa mère, Arras, Aire, Bapaume, Saint-Omer, le Hesdin et Lens, avec les hommages de Boulogne, Saint-Pol, Guines et Lillers. C'est sur l'Artois que le douaire de Blanche avait été assigné. Philippe-Auguste obtint de son fils, à l'occasion de cette cérémonie, une promesse qui montre bien toute la prudence de ce roi. On sait que Louis, grand amateur de joutes chevaleresques, avait été blessé, en 1200, au tournoi qui se donna pendant les fêtes de son mariage. Le roi, en l'armant chevalier, exigea de lui qu'il donnât sa parole de ne jamais prendre part à ces exercices¹. Le prince se soumit à ce désir.

Philippe, qui ne s'était pas directement mêlé aux événements du Languedoc, ne restait pas oisif durant la paix qu'il s'était ménagée. Il fortifiait ses villes, entourait de murs Paris du côté du midi jusqu'à la Seine², enfermant même les champs et les vignes, faisant bâtir sur les terrains vagues, voulant que la ville fût pleine jusqu'aux murs; donnant un exemple remarquable de son respect pour le bien d'autrui en dédommageant de son bien propre tous ceux dont il prenait les terres. Les châteaux furent flanqués de tours, comme si la monarchie se fût mise sur la défensive contre des ennemis probables. Elle était forte cependant, et ses voisins avaient plus sujet de craindre qu'elle.

Il est vrai qu'en 1208 l'allié fidèle du roi, Philippe de Souabe empereur d'Allemagne, tout près d'abattre son compétiteur Othon de Brunswick, avait été assassiné à Bamberg par le palatin de Witolispach, et qu'ainsi Othon s'était trouvé maître de l'Empire; or ce prince gardait rancune au roi de France de quelque raillerie qu'il avait dû subir lors de son

¹ Du Cange, *VI^e Dissert. sur la vie de saint Louis*, p. 170.

² M. Henri Martin, t. IV, p. 66.

passage en Poitou, sous Richard Cœur-de-Lion : sa forfanterie néanmoins n'était à craindre que s'il faisait alliance avec d'autres. Philippe dut être inquiet de ce changement inattendu : on dit que le nouvel empereur et Jean Sans-Terre, son oncle, se vantaient qu'ils réduiraient le roi aux villes de Paris, d'Orléans et d'Étampes, ce qui n'était facile qu'à dire. En tout cas ce beau dessein fut retardé; car Othon excita contre lui-même l'indignation du souverain pontife, à qui il ne devait que de la reconnaissance. Il s'était rendu en Italie pour y recevoir la couronne (1209), et commença par manquer à tous les serments qu'il avait faits au pape, de laisser aux Églises la liberté des élections, de ne pas prendre le bien de celles qui seraient vacantes, de respecter le patrimoine du saint-siège, de ne pas s'attaquer au roi de Sicile. Le jour même de son couronnement, il ôta aux Églises toutes leurs possessions autres que les dîmes et offrandes¹. Puis, en quittant Rome, il s'empressa d'envahir la Sicile, où régnait Frédéric de Hohenstaufen, y prit bon nombre de villes (1210, 1211), et ne s'arrêta point devant l'excommunication qu'Innocent avait fulminée contre lui². Philippe-Auguste s'unit au pape pour opposer à Othon ce même

¹ Le Nain de Tillemont (*Vie de saint Louis*, t. I, p. 111) dit qu'« Innocent, qui avait souhaité si ardemment l'élévation d'Othon, ne fut pas longtemps à s'en repentir ». On le croit sans peine : Othon, pour parvenir au trône impérial, fait au saint-père les promesses les plus formelles, et, à peine couronné, les viole. L'expression du savant le Nain : *ils se brouillèrent aussitôt*, est irrespectueuse. Était-ce là une brouillerie? Innocent ne fit qu'accomplir un acte de haute justice, comme l'a reconnu Philippe-Auguste. On ne peut s'en rapporter ici à Matthieu Pâris, *partisan d'Othon, qui était neveu des rois anglais*. Othon, du reste, dans un acte daté de Valenciennes (1214), dit que le jour qu'il reçut le diadème, il ôta aux Églises tous les fonds de terre et les seigneuries qui leur appartenaient. (Voir Goldast, *Alaman. Rer. Script.*, t. I, p. 134; *Constit.*, t. V, p. 289.)

² Nangis dit formellement que l'empereur Othon avait juré de ne rien faire contre le roi de Sicile. Il s'est donc parjuré, « étant certain qu'il entra en armes dans le royaume de Naples, et y prit beaucoup de villes », dit

roi de Sicile dont l'Empereur dévastait les États. Ce roi était le petit-fils de Barberousse ; il fut nommé par les électeurs de l'Empire à Bamberg, vers la fin de 1211, de sorte que le parti gibelin se trouva momentanément l'allié du pape. A cette nouvelle Othon quitta le royaume de Naples pour retourner en Allemagne, pendant que Frédéric était accueilli dans Rome par son protecteur. Le 2 février 1213, Frédéric fut sacré à Mayence.

D'un autre côté, Jean Sans-Terre continuait ses exactions, ses cruautés et ses débauches, et par son refus de recevoir l'archevêque de Cantorbéry, que le pape avait institué, il attirait sur l'Angleterre l'interdit ecclésiastique. Jean se faisait haïr même de ceux qui l'entouraient. Il était le roi des routiers, et non point le roi d'Angleterre ; sa couronne avilie n'inspirait aucun respect ; ses vexations contre l'Église n'avaient aucune borne. On le voyait expulser les évêques de leurs sièges, faire célébrer les offices sous peine de mort, piller les abbayes : la noblesse n'était pas mieux traitée que le clergé ; ses routiers la rançonnaient, et enlevaient les fils des barons comme otages. Un bouleversement était imminent outre-mer.

Sur ces entrefaites (1212) la princesse Blanche reçut d'Espagne une nouvelle qui dut la réjouir. Sa sœur Bérengère lui adressa une lettre pour lui annoncer la grande victoire de Las Navas de Tolosa, remportée par Alphonse IX et ses confédérés sur les Maures Almohades, victoire qui sauva non-seulement l'Espagne, mais l'Europe. Blanche se hâta, dans sa joie, d'écrire de son côté à la comtesse de Champagne, et d'instruire

le Nain. Ce même savant le Nain, assez juste sur ce point, quoique janséniste et ennemi des pontifes, devient tout à fait injuste quand il accuse le pape d'avoir, en excommuniant Othon, *rallumé les embrasements et rappelé les pilleries*. Le pape soutenait la cause du droit, et c'est lui qu'on accuse d'avoir *rallumé les embrasements* ! (Voir Tillemont, t. I, p. 112.)

d'un si heureux événement toute la cour. Nous rapportons ici la lettre de Bérangère.

« A sa chère et aimable sœur Blanche, femme de Louis fils aîné du roi de France, Bérangère, par la grâce de Dieu, reine de Léon et de Galice, salut d'amitié fraternelle et accomplissement de ses vœux. Je vous apprends d'heureuses nouvelles; grâces en soient rendues à Dieu, de qui toute vertu procède. Le roi notre père et seigneur a remporté une victoire inattendue sur le Miramolin¹. Je viens de l'apprendre d'une personne de sa suite; mais je ne lui ai voulu donner créance que je n'aie lu auparavant les lettres de notre père. Voici les détails. Le roi, comme je vous l'ai mandé, occupait les châteaux qui sont entre Tolède et le port, et attendait le combat. A l'approche du Miramolin, il franchit le port; or il y avait de l'autre côté un passage très-malaisé; le Miramolin s'en aperçut et le fit garder. Le roi prit un autre passage; c'était le vendredi, il y eut une rencontre importante ce jour-là et le lendemain. Le matin du dimanche, les Sarrasins fixèrent leurs tentes; celle du Miramolin touchait presque à celle du roi notre père, qui ne voulut pas engager le combat par respect pour ce saint jour. Néanmoins nos frondeurs et nos archers obligèrent le Miramolin de reculer sa tente. Le roi résolut de combattre dès le lundi de bonne heure. Il sépara son armée en trois corps, et s'en réserva un quatrième. Le premier corps délogea les Sarrasins, qui, revenant à la charge, parvinrent à le refouler sur le second. Notre père, entraînant alors sa troupe, rétablit le premier corps, et revint occuper sa position. Mais il la quitta sur un effort nouveau de l'ennemi, se rallia au premier corps et rejeta les assaillants sur le Miramolin lui-même. Les Sarrasins luttèrent bravement jusqu'à midi. Mais enfin ils lâchèrent pied, et le roi les poursuivit encore l'espace de deux lieues, après le

¹ Méhémed-el-Nasir, roi de Maroc.

coucher du soleil. On estime que le nombre des hommes tués s'élève à soixante-dix mille, et celui des femmes à quinze mille. Notre père ne s'est rien approprié des richesses immenses du Miramolin ; mais il a tout donné aux rois d'Aragon et de Navarre, et à l'armée.

Faites savoir tout cela au roi de France ¹. »

¹ Martène, *Anecdotes*, t. I, col. 826.

CHAPITRE III

Bouvines. — Naissance de saint Louis.

(1213-1216)

L'orage menaçait, avons-nous dit, sur l'Angleterre. Il éclata. Innocent III, las d'attendre que le monarque anglais vînt à résipiscence, outré des crimes incessants de ce prince, cédant aux supplications des Églises opprimées, excommunia le bandit royal, délia ses sujets du serment de fidélité, et, faisant appel au bras séculier dans la personne du roi de France, invita ce monarque à passer la mer pour s'aller emparer de l'Angleterre. On pense bien que Philippe-Auguste dut saisir avec empressement cette occasion. Le 8 avril 1213, il réunit à Soissons un grand parlement, auquel se trouvèrent Pierre de Courtenay, comte de Nemours, petit-fils de Louis le Gros, le comte Pierre de Dreux, qui venait d'épouser Alix, sœur d'Arthur de Bretagne, la comtesse de Champagne et d'autres barons. « Je passe en Angleterre, dit le roi, sur l'ordre du seigneur pape et l'appel des barons de ce royaume. » Tous jurèrent qu'ils aideraient leur suzerain. Un seul fit exception, don Fernand de Portugal, qui devait tout au roi de France; car c'était grâce à ce prince qu'il était devenu comte de Flandre en épousant Jeanne, fille de l'empereur Baudouin. Il est vrai que Louis de France avait profité de cette rencontre pour se faire rendre quelques villes de l'Artois qui avaient été comprises dans la dot

de sa mère, et reprises par Baudouin. Mais ce n'était que justice, et rien n'excusait l'ingratitude de don Fernand, qui la poussa si loin, que, par les conseils perfides du comte de Boulogne Renaud de Dammartin, il s'allia en secret avec Jean Sans-Terre et Othon de Brunswick.

Il fut convenu que les barons se rendraient à Rouen dans l'octave de Pâques, et le roi fit préparer une grande quantité de galères et de navires.

Jean Sans-Terre avait réussi à rassembler dans le port de Douvres une flotte redoutable et une armée de plusieurs milliers d'hommes; mais il sentait bien que la haine qu'on lui portait à si juste titre, ferait mollir la défense; il sentait que dans sa propre cour beaucoup de barons n'attendaient le roi de France que pour se joindre à lui. Il prit donc le seul parti qui pouvait le sauver, celui de se soumettre au pape; car il ne pouvait compter sur son neveu Othon, pressé lui-même par les Gibelins de Frédéric de Hohenstaufen. Il s'aboucha avec le légat Pandolphe, qui était au camp français; deux chevaliers du Temple amenèrent le prélat à Douvres. Ce dernier apprit au prince que tous les barons anglais avaient fait leur soumission à Philippe-Auguste, et qu'ils l'abandonneraient à la première rencontre. Jean Sans-Terre, persuadé, jura de rendre aux évêques, aux clercs et aux abbayes les biens qu'il leur avait enlevés; non-seulement il renonça à intervenir dans les affaires de l'Église, mais encore il fit hommage au souverain pontife des couronnes d'Angleterre et d'Irlande, se reconnut son homme lige et promit un tribut annuel de mille marcs sterling¹. (15 mai 1213.)

¹ Cet acte de Jean Sans-Terre a été diversement jugé. Hume, Smollett, le docteur Henry, le Nain de Tillemont, et nos historiens modernes n'ont pas laissé que d'en parler avec défaveur. On peut discuter l'opportunité de cet acte; mais il serait, croyons-nous, malséant de le représenter comme dégradant. Jean reconnaît *avoir grièvement offensé* la sainte Église, comme le reconnaissait Henri II, son père, après le meurtre de

Le légat retourna en France pour engager le roi à ne rien entreprendre sur une terre qui appartenait maintenant à la sainte Église. Philippe, occupé par une révolte de don Fernand, parut se rendre à l'avis du légat. Cependant le roi d'Angleterre s'embarqua à Portsmouth pour venir guerroyer en France; mais ses barons ne le suivirent pas plus loin que Jersey, et il les cita devant lui. Une grande assemblée se tint à Londres, le 24 août, et le roi promit d'observer les privilèges : il avait besoin de ses vassaux contre la France.

Philippe-Auguste envahissait les Flandres, prenait les villes; les châtelains de Gand et de Bruges marchaient avec lui; son expédition était en plein succès, quand il apprit le désastre de sa flotte mouillée à Dam. Guillaume Longue-Épée, frère bâtard de Jean, et Renaud de Boulogne l'avaient surprise. Le roi vengea bien cette défaite, et ne rentra en France que parce que le service dû par les barons était fini. Don Fernand parut alors et souleva Lille; mais le roi, rentrant en campagne, ruina cette cité sans merci, et démantela Cassel. Ces rigueurs répétées exaspérèrent le comté; la Lorraine et les rivages du Rhin s'émurent; des rebelles parcouraient ces pays, leur faisant craindre de la part de Philippe je ne sais quelle envie de ressusciter l'empire de Charlemagne. Les féodaux sentaient en lui l'ennemi commun. Renaud n'eut pas de peine à s'assurer des seigneurs saxons de l'empereur Ôthon. Une campagne terrible se préparait pour le printemps de 1214. La ligue était considérable; on y comptait, outre l'Empereur, Jean, Renaud, don Fernand et Guillaume Longue-Épée, les ducs de Limbourg, de Brabant et de Lorraine, les comtes de Hollande et de Namur, Hugues de Boves et ses routiers. Il fut résolu, dans

saint Thomas Becket. C'est donc un acte de *réparation* qu'il entend faire. Tillemont s'abuse quand il déclare cette action *honteuse dans le fond et dans la forme* (t. I, p. 19); il sort des bornes quand il accuse le légat d'avoir *mené une intrigue* (ibid., p. 20). Nulle soumission à l'épouse du Fils de Dieu n'est dégradante : *servire Deo, regnare est.*

l'assemblée de Bruges, que l'Empereur attaquerait par le Nord, et Jean par le Poitou. C'était un danger national. Dans ces circonstances critiques, on put voir quel homme était le roi de France. Pendant que Louis son fils quittait la princesse Blanche pour s'aller opposer à Jean dans le Poitou (ce roi était à la Rochelle), Philippe convoquait le ban des provinces de Loire¹. Louis entraînait sous ses bannières huit cents chevaliers, deux mille sergents d'armes, sept mille fantassins des communes; mais, par un revirement singulier, le Poitou se décidait pour Jean. Savary de Mauléon, les Lusignan, revenaient à lui; il entra dans Angers et aurait pris Nantes, n'eût été Pierre de Dreux; enfin il rencontra Louis à la Roche-aux-Moines, entre Nantes et Angers; mais il s'éloigna, bien que supérieur en forces. Louis, apprenant qu'il repassait la Loire, interrompit sa retraite pour le poursuivre. Les troupes de Jean s'éparpillant, ce roi abandonna tout son bagage et s'enfuit dans une barque. Les places qu'il avait prises furent reprises et garnies de Français. Après la déroute, un courrier était parti pour le camp du Nord; un autre, pour Poissy², afin d'instruire la princesse des succès de son mari.

Les succès remportés par Louis firent une heureuse diversion, mais n'écartèrent pas le péril. Les communes et les barons, à l'appel du roi de France, se massaient sur Péronne; un souffle de patriotisme jusqu'alors inouï poussait ces bandes nationales, car elles allaient mourir ou triompher pour la France, et non point pour un homme. La féodalité et le peuple n'avaient plus qu'une seule âme; de toutes parts le tocsin ébranlait les beffrois; les bourgeois, les artisans, les serfs, s'armaient, couraient à Péronne. Arras, Hesdin, Montreuil-sur-Mer, Amiens, Corbie, Montdidier, Roye, Noyon, Beauvais, Compiègne, Soissons et tant d'autres villes, tant

¹ M. H. Martin, t. IV, p. 74-86.

² Blanche était à Poissy, où saint Louis naquit cette année même.

d'autres bourgades, entourèrent le roi de leurs milices : la France attendait le choc. Les coalisés étaient à Valenciennes, se partageant déjà le royaume. A l'Empereur, Orléans, Chartres et Étampes; à Renaud, le Vermandois; à Fernand, l'Ile-de-France; Amiens, au routier Hugues de Boves! A tous leur part de cette dépouille opime!

Cependant, voulant prévenir ses ennemis, Philippe-Auguste quitta Péronne le 23 juillet pour envahir les Flandres, laissant partout les traces de son passage marquées par des incendies, et, afin d'interrompre les communications entre le comte et ses alliés, il campa devant Tournai tandis que l'Empereur s'en approchait de deux lieues. Le roi, suivant l'avis des seigneurs, retournait en arrière pour entrer dans le Hainaut par une voie moins difficile, à cause des avenues étroites qui le séparaient d'Othon, lorsque ce dernier, las d'attendre, marcha en ordre de bataille au-devant des Français, le 27 août 1214. Il fut reconnu par le vicomte de Melun et Guérin, évêque de Senlis, qui prévinrent Philippe, dont ils arrêtaient le mouvement de retraite. Ce prince rassemblant ses barons, ceux-ci opinèrent pour qu'on poursuivît la route; on s'avança jusqu'au pont de Bouvines sur la Marque, entre Sanghin et Cisoing. La majeure partie de l'armée l'avait, il est vrai, franchi; mais le roi, ayant avisé une chapelle consacrée à saint Pierre devant laquelle était un frêne, s'y était arrêté pour prendre quelque repos. Il y fut rejoint par des hommes de l'arrière-garde criant que l'ennemi pressait cette troupe et que le vicomte de Melun ne supportait que malaisément le choc¹. « Le roi, après une brève oraison à Notre-Seigneur, se fit hâtivement armer, saillit sur son destrier en aussi grande liesse que s'il dût aller à une noce ou à une fête, et lors commença-t-on à crier parmi les champs : Aux armes, barons,

¹ Nous ne rapportons pas la scène inventée par l'abbé Velly, et qu'on trouve malheureusement dans bon nombre de recueils publiés pour l'instruction de la jeunesse.

aux armes ! Trompes et buccines commencèrent à bondir, et les batailles à retourner qui avaient déjà passé le pont, et fut rappelée l'oriflamme de saint Denis, que l'on a coutume de porter par-devant toutes les autres au front de la bataille. Mais comme elle tardait, on ne l'attendit pas. » Le roi s'élança au galop et se plaça sur le front de l'armée. Un monticule séparait les adversaires. L'Empereur commit la faute, dès le premier mouvement qu'il fit, de placer son armée juste en face du soleil, très-chaud ce jour-là. Philippe-Auguste rangea les siens sur une ligne presque égale à celle des ennemis. Il était entouré de prud'hommes pour le garder : on cite surtout le vaillant Guillaume des Barres. A droite étaient le duc Eudes de Bourgogne, le vicomte de Melun, l'évêque de Senlis; ce dernier rangeait les bataillons. « Seigneurs chevaliers, criait-il, le champ est grand; élargissez vos rangs, que l'ennemi ne vous enclave. » Tous les détails de la journée nous ont été transmis par Guillaume le Breton, chapelain du roi, qui chanta des psaumes avec les clercs tant que dura le combat; derrière le groupe royal, de l'autre côté de l'élévation du terrain, on voyait le char impérial, sur lequel brillait au soleil l'aigle dorée tenant dans ses serres un dragon. Avant de commencer l'affaire, le roi de France se leva sur ses étriers, et, d'une voix émue mais ferme, jeta aux plus proches de lui ces paroles simples et grandes¹ : « En Dieu est tout notre espoir et notre confiance. Othon et tous les siens sont excommuniés par notre seigneur le pape : ils sont les ennemis de la sainte Église et les destructeurs de ses biens; leur solde est le fruit des larmes des pauvres, du pillage des clercs et des églises. Mais nous, quoique pécheurs, nous sommes unis à l'Église de Dieu, et défendons, selon notre pouvoir, les libertés du clergé. Ayons donc courage et foi au Dieu miséricordieux qui nous donnera victoire sur nos ennemis et sur les siens. » A ces paroles, les che-

¹ Traduction de M. Henri Martin, t. IV, p. 80.

valiers et les communes se prosternent et crient : « Sire roi, bénissez-nous, au nom de Dieu. » « Le prince, l'oint du Seigneur, étendit la main et pria Dieu de bénir ses soldats. » Ils se relevèrent, et la trompette retentit. A ce signal, cent cinquante sergents à cheval, vassaux de l'abbé de Saint-Médard de Soissons, se précipitent sur la chevalerie flamande, qui les démonte; les chevaliers de Champagne et de Bourgogne les dégagent. Un grand désordre s'ensuit; les rangs se brisent, les combattants se mêlent. C'est un heurt, c'est un choc continu et tourmenté. On entend les cris, on voit reluire et se croiser les armes; la poussière enveloppe la lutte; le hennissement des chevaux, leur piétinement sec et retentissant remplissait l'air; ici des plaintes, là des clameurs de victoire. Tous font leur devoir. Eudes, renversé sous son destrier, est sauvé par les siens; Gauthier de Châtillon dissipe les soupçons du roi par une bravoure étonnante. La bataille ne finissait pas, elle était furieuse. Le comte don Fernand venait d'être pris, tout percé de blessures. On mourait sur place; bien peu s'enfuyaient.

Cependant le gros des communes, resté en arrière du pont, arrivait en hâte amenant l'oriflamme qu'on avait attendu. Elles virent de loin le royal étendard semé de fleurs de lis, qu'élevait en l'air Galon de Montigny, guerrier d'une taille gigantesque. Alors elles poussent une immense clameur; et outre-passant les seigneurs, se mettent entre eux et le roi. Les cavaliers germains se précipitent sur les communes comme une trombe, les traversent et s'abattent devant le groupe même du roi. Philippe est cerné, jeté à bas, traîné avec les crocs de fer des sergents d'armes à pied. Son entourage parvient à le dégager; Galon hausse la bannière, appelle au secours : « Aux Barres, aux Barres! sauvez le seigneur roi. » Guillaume des Barres, qui, tenant l'Empereur par le heaume, l'écrasait de sa masse d'armes, entend ce cri, lâche sa proie, fait une trouée jusqu'au roi. Les communes reformées le sui-

vent et sauvent le prince, dont la dévouée compagnie se défaisait homme à homme.

Le combat recommence acharné, mais déjà décidé en faveur de la royauté française. L'Empereur, fort navré, couvert de sang, est emporté par son cheval et se sauve; Brabant, Limbourg, Hugues de Boves le suivent; le centre de l'armée se déforme, s'évanouit; l'aigle dorée est prise et jetée aux pieds du roi Philippe. A l'aile droite, Renaud, comte de Dammartin, l'âme de la ligue, soutenait rudement le choc avec le secours des Anglais; il avait fait ployer les communes de Dreux, du Perche et du Ponthieu. L'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, qui faisait « grand abatis d'hommes », changea ce succès en défaite. Renaud tint bon pendant que les Anglais fuyaient; dès qu'il vit ses sergents enfoncés, il agit en désespéré, et, lançant son cheval, roula avec lui dans la poussière; un vassal le meurtrit d'un coup de couteau; Guérin de Senlis le sauva et le prit. Il restait encore les Brabançons; la commune du Vimeux les dispersa. La bataille de Bouvines était gagnée. Parmi les prisonniers, on remarquait le comte de Flandre, celui de Boulogne, Guillaume de Salisbury, Othon de Tecklembourg, Conrad de Dortmund. Le roi traîna Fernand enchaîné à sa suite. Il fut enfermé dans la tour du Louvre, et Renaud dans Péronne.

La joie que causa ce triomphe fut immense. Les églises se remplirent de fidèles qui louaient Dieu; les cloches sonnaient à toute volée; les maisons se pavoisaient, les chemins se couvraient de fleurs. On accourait sur le passage du roi; on riait des vassaux enchaînés qui avaient voulu *occire* leur seigneur. Aux abords de Paris, Philippe-Auguste trouva la reine sa femme, la princesse sa belle-fille, l'Université, la bourgeoisie, le peuple, qui allaient à sa rencontre. La fête que firent les écoliers dura sept jours et sept nuits; le roi, pour marquer sa reconnaissance envers le Dieu des armées, éleva auprès de Senlis l'abbaye dite de la Victoire.

Jean se regarda comme très-heureux de pouvoir acheter une trêve de cinq années soixante mille marcs d'argent ; quant à Fernand, Philippe-Auguste fit confisquer les domaines du rebelle et assura Boulogne et Calais à sa propre maison en mariant son fils Philippe avec la fille de Renaud. La comtesse Jeanne, femme de Fernand, obtint à un prix onéreux mainlevée de la confiscation, et gouverna le comté à l'aide de conseillers imposés par le vainqueur.

Jean Sans-Terre n'était rentré dans son royaume, vers le milieu de novembre de cette année 1214, que pour y trouver des difficultés nouvelles. Les barons, encouragés par le mauvais succès de sa descente en Anjou, demandèrent le rétablissement des privilèges consacrés par la charte de Henri I^{er}, et jurèrent entre les mains de l'illustre Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, l'observation de cette charte. Le roi, persistant dans son système de cruautés et de débauches, refusa de leur rien concéder. Alors se forma l'armée de Dieu et de la sainte mère Église, que commandait un grand maréchal ; les barons renièrent leur serment de féauté, appelèrent aux armes les nobles et les francs tenanciers, et remuèrent le peuple saxon, en réclamant pour lui les bonnes lois du roi Édouard. Le roi prit la croix comme pour se mettre sous la protection de l'Église, « moins dans le dessein d'aller en Orient que pour s'en prévaloir contre ses ennemis¹. »

Le 5 mai 1215, il vit arriver à Oxford un prêtre qui lui déclara la guerre au nom des seigneurs, et, sans plus tarder, ces rebelles, repoussés du château de Northampton, s'emparèrent de celui de Bedford, et de Londres même, le 24 mai. Le roi, que tout abandonnait, revint sur son refus, et fixa une conférence pour le 15 juin, où il signa la *grande charte*. Nous ne ferons pas connaître article par article cette concession forcée, qui « depuis a été la cause ou le prétexte d'une infinité de

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 23.

malheurs dans ce royaume¹ ». Notons seulement que le prince y permet aux barons d'en nommer vingt-cinq parmi eux qui le pourront contraindre à réparer tout ce qu'il pourrait faire contre ce qui est stipulé dans la charte.

La conférence terminée, les barons se séparèrent du roi, qui se trouva seul avec ses familiers, au nombre de sept, dit Matthieu Pâris. Effrayé de cette solitude, il quitta Windsor pendant la nuit et se retira dans l'île de Wight, d'où il dépêcha à Rome et ailleurs des émissaires, dont les uns devaient lui acheter des mercenaires, les autres faire casser par le pape la fameuse charte. Le souverain pontife, qui ne pouvait voir dans le prince qu'un vassal de l'Église, jugea à propos d'entendre les parties, et leur signifia d'envoyer des députés au prochain concile; ce qui n'empêcha pas les barons de continuer leurs menées en mettant garnison dans le château de Rochester. Jean le vint assiéger dès que ses mercenaires furent arrivés, et le prit par la famine le 30 novembre 1215. Mais il souilla ce triomphe partiel par ses cruautés accoutumées; il fit pendre tous les soldats, et sans les justes réclamations d'un des siens, le Poitevin Savary de Mauléon, il eût traité pareillement les seigneurs. Le pape, dont l'avis avait été méprisé, excommunia les barons révoltés, et le 16 décembre les dénonça publiquement; puis il interdit la ville de Londres. C'est alors que le roi, fort de l'appui du souverain pontife, qui certes ne protégeait pas en lui ses vices, mais qui croyait devoir à la justice d'entendre les deux parties, puisque Jean s'était reconnu vassal de l'Église, se mit à ravager la malheureuse terre anglaise, pendant que les barons festoyaient dans Londres. Ces rebelles, voyant que tout appui moral leur manquait depuis l'excommunication qu'ils avaient encourue, revinrent à leur première idée, qui avait été d'implorer le secours de Philippe-Auguste. Ils lui offrirent la couronne des

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 24.

Plantagenets : au reste, son fils Louis croyait y avoir quelques droits par sa femme, la princesse Blanche, dont la mère, Éléonore, était sœur du roi Jean Sans-Terre. Mais lors même que la déposition de ce prince par ses barons eût été valable, et que l'on eût cru devoir ravir le trône à son fils Henri, Bérengère, sœur aînée de Blanche, aurait eu la priorité sur celle-ci. On répond néanmoins à cette objection que Louis de France s'était prévalu de la non-réclamation de sa belle-sœur.

Quoi qu'il en soit, le roi de France accueillit une offre qui répondait à ses secrets désirs; mais il le fit avec cette prudence que nous lui connaissons, car il exigea tout d'abord vingt-quatre otages des meilleures familles d'Angleterre, et quand il les eut reçus, il ne précipita pas le départ de son fils, se contentant d'envoyer Guillaume de Saint-Omer et quelques troupes (février 1216). Le pape, sur le bruit de cette expédition, envoya en France Gualon, cardinal du titre de Saint-Martin, qui, arrivant à Lyon après les Pâques, y trouva Philippe et Louis, et leur fit des représentations. Comme Louis avait promis aux barons de les aller aider, il refusa malheureusement de donner satisfaction au souverain pontife. « Seigneur légat, dit-il à Gualon, je suis toujours l'humble fils de notre seigneur le pape; mais je ne crois pas qu'un roi puisse céder son royaume sans l'aveu de ses barons ¹. »

¹ Une question de souveraineté est une question de *conscience*, puisqu'il s'agit de savoir à qui l'on doit obéir *en conscience*. Le pape, juge suprême des *cas de conscience*, ayant prononcé, Louis n'avait pas à discuter. Nous sommes donc bien éloigné d'approuver la réponse du prince, laquelle a d'ailleurs visiblement un caractère trop général.

Le légat « s'efforça vainement d'arrêter Louis, qui aima mieux être excommunié par le pape que de manquer à la parole qu'il avait donnée de passer en Angleterre, » dit Tillemont (t. I, p. 31). Cette raison ne tient pas compte du droit, c'est donc une mauvaise raison. Louis eut tort de ne pas écouter les représentations de Simon de Montfort. (*Chron. Autissiodor.*, p. 109.)

D'après M. Henri Martin (t. IV, p. 92-93), « Louis, esprit faible et borné..., était poussé par « sa dame » Blanche... qui le forçait... à braver

Philippe, voyant le légat inflexible, prit le parti de s'abstenir. Il déclara que son fils n'aurait de lui aucune aide pour cette entreprise; mais Louis répondit à cette déclaration par ces paroles : « Mon seigneur, vous m'excuserez si je poursuis outre sans votre aveu; mais le royaume qui m'est offert ne dépend pas de votre hommage, et si poursuivrai-je mes droits. » Le cardinal, ayant échoué dans son message, passa en Angleterre.

On a jugé diversement la conduite du roi Philippe en cette circonstance. Les uns ont cru qu'il engagea secrètement Louis à poursuivre son dessein; d'autres, et parmi eux Guillaume le Breton, assurent que le prince alla contre le gré du roi, et que ce monarque fit même saisir l'apanage de son fils et les terres des seigneurs qui le suivirent. S'il en faut croire Matthieu Pâris, assez mal disposé pour la France, la vérité serait que Philippe consentit de tout cœur à l'expédition, et ne laissa partir son fils de Melun, le 26 avril 1216, qu'après l'avoir béni. Il est singulier que cette action d'un père bénissant son fils ait pu passer pour une preuve de connivence. Bien que le caractère du roi fournisse des présomptions contre lui, on ne doit pas oublier qu'il était vieux, qu'il était revenu de ses errements, et qu'ayant éprouvé ce que peut causer de douleurs et de remords une excommunication pontificale, il n'avait plus l'envie de s'y exposer. On peut donc croire que Philippe-Auguste, qui tout d'abord avait accueilli l'offre des barons avec empressement, prit le parti de n'y plus penser lorsqu'il put craindre un interdit.

Le prince Louis va passer en Angleterre, nous verrons dans le chapitre suivant quels événements se déroulèrent; mais il

les anathèmes pontificaux... il craignait encore plus sa femme que le pape. » Nous ignorons sur quel texte s'appuie l'auteur pour accuser ainsi Blanche. Il faut reconnaître d'ailleurs que, plus tard, Louis répara noblement sa faute.

nous faut revenir à l'année 1214¹, signalée par une naissance illustre, celle de saint Louis.

Blanche, surnommée par le peuple « la débonnaire et la courtoise, l'amie des pauvres gens² », avait vécu tantôt à Paris, tantôt à Melun, le plus souvent à Poissy, dont l'air favorable convenait à sa santé. Elle se montrait généreuse pour les églises et les chaumières, et s'entourait d'une petite cour de gens de bien et de quelques amies : Alise Mignon, mère de Robert de Corbeil, qui devint évêque de Paris ; Blanche de Navarre comtesse de Champagne, Mathilde de Courtenay comtesse de Nevers, Alix de Montmorency, Élisabeth de Châtillon. Elle s'était attachée pieusement à la reine Ingelburge, dont elle partageait les prières et les bonnes œuvres ; mais son amie intime était Alix de Maçon, Castillanne comme elle, princesse d'un sens droit et d'une haute intelligence. Blanche prenait part aux conseils de son beau-père, écoutait les légistes et les hommes d'État, se faisait aimer dans ses terres à cause de sa justice et de sa bonté. En 1212 elle avait fondé l'abbaye du Lys près de Melun, et la remettait entre les mains de l'ordre de Cîteaux. Alix de Maçon, son amie, en fut la première abbesse. Ingelburge et Blanche consacrèrent cette fondation à Marie, sous le titre de Notre-Dame la Royale. Blanche aimait à venir se recueillir dans ce cloître, et suivait la règle austère des religieuses ; notre princesse, en effet, sut toujours joindre aux travaux et aux honneurs du trône les exercices de la plus vive piété.

Au printemps de 1214, nous trouvons Blanche à Poissy ; le roi a voulu qu'elle s'y transportât à cause de sa grossesse, et parce que l'air est plus pur à Poissy qu'en tout autre lieu. 1214 est l'année glorieuse de Bouvines ; déjà la coalition se forme ; le prince Louis est parti pour l'Anjou, Philippe-Auguste assemble dans le Nord ses communes et ses barons ; le mois d'avril touche à son terme. Philippe et Louis peuvent mourir

¹ C'est bien en 1214 et non pas en 1215. (Voir plus loin.)

² M^{lle} de Vauvilliers, t. I, p. 64.

dans cette guerre, et la santé du petit prince Philippe inspire des inquiétudes. Blanche, par de ferventes prières, demande une heureuse délivrance; on fait des neuvaines pour elle dans les couvents, à Notre-Dame du Lys surtout. Enfin le 25 avril, jour de la Saint-Marc, Blanche accouche heureusement d'un fils. « Le bienheureux Louis, illustre roi de France, neuvième de ce nom, fils du roi Louis, homme juste, et de la reine Blanche, naquit dans la joie, nouvel homme dans le monde, à Poissy, le jour de saint Marc, l'an 1214¹. »

L'enfant royal, offert tout d'abord à Dieu par sa pieuse mère, fut remis entre les bras de la nourrice qu'on lui avait choisie, Marie la Picarde². Les annales de Bzovius³ veulent que ce saint enfant ait été obtenu du Ciel par les prières du patriarche des frères prêcheurs et la récitation du rosaire. « On marque, dit le Nain de Tillemont, que le jour de la naissance de saint Louis fut comme un pronostic des croisades qu'il fit, et du malheureux succès qu'elles eurent selon le jugement des hommes. Car c'était le jour de procession des grandes litanies, qu'on appelait alors, en divers endroits, les Croix noires, à cause que les autels et les croix étaient alors couverts de noir en signe de pénitence, et même toutes les processions s'appelaient des Croix. »

¹ « Beatus Ludovicus, rex Francorum illustris, hujus nominis nonus, alterius Ludovici regis, viri justus, et reginæ Blanchæ nomine filius, natus fuit, in gaudium, homo in mundo apud Pissiacum, in festo sancti Marchi, anno Domini 1214 » (Guidonis), citation faite par M. Natalis de Wailly, t. XXVI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Dans un savant mémoire, M. de Wailly établit que saint Louis est né en 1214, à Poissy. Cette volumineuse discussion est intitulée : *Date et lieu de naissance de saint Louis*.

² Découverte faite par M. Huillard-Bréholles, de l'Institut, chef de section aux Archives de l'empire, dans un mandement de la chambre des comptes, K. 54, n° 42. Cette découverte renverse l'anecdote où l'on raconte que Blanche arracha saint Louis des mains d'une dame de la cour qui l'allaitait, et qu'elle fit rendre à l'enfant le lait étranger qu'il avait pris.

³ Ann. 1213, art. 16.

La princesse n'entendant pas le son des cloches qu'on a coutume de sonner aux Rogations, demanda pourquoi elles se taisaient : « C'est, Madame, lui répondit-on, qu'on a peur de vous incommoder. — Allez, dit Blanche, ordonner qu'à la collégiale on sonne les cloches, et me portez à quelque autre endroit. » Le lieu où la religieuse Blanche fut alors transportée a gardé le nom de la Grange-aux-Dames. Saint Louis fut baptisé à Poissy. « C'est là, dira-t-il plus tard, que j'ai reçu le plus grand honneur de ma vie. » Il se plaisait beaucoup, dans la suite, en cette ville, où il avait reçu le caractère de chrétien, et se nommait volontiers lui-même Louis de Poissy.

Ce prince n'était pas le premier enfant de Blanche. Elle avait eu en 1205 une fille qui mourut aussitôt; en 1209, un fils, appelé Philippe comme son aïeul, qui fut accordé, au mois de juillet 1215, avec Agnès de Nevers. Cet enfant mourut en 1218, et fut enterré à Notre-Dame de Paris, où l'on fonda pour lui une chapelle en 1225, à l'autel de saint Jean-Baptiste et de saint Thomas de Cantorbéry. Chaque année, la veille de saint André, on célébrait son anniversaire. Le roi avait assigné pour ce service cent sous parisis, qui devaient être payés par le prévôt de la ville¹. En 1216, sur la fin de septembre, notre princesse eut un troisième fils, Robert comte d'Artois. Un quatrième, nommé Jean, naîtra en 1219, et ne vivra pas. Le comte Alphonse de Poitiers naîtra en 1220, le 11 novembre, et Dagobert-Philippe, le 20 février 1222; il aura le même sort que Jean et sera inhumé à Royaumont. Le dernier fils de Blanche, Charles, depuis roi de Sicile, naquit en l'année 1227. On fait encore mention d'un fils nommé Étienne, qui ne vécut pas, et que le cardinal Romain avait tenu sur les fonts en 1226. La bienheureuse Isabelle vint au monde à la fin de mars 1225.

¹ *Cartulaire de N.-D. de Paris*, t. IV, p. 192-193, 29 nov. 1218.

CHAPITRE IV

Expédition d'Angleterre.—Énergie de Blanche. — Expédition en Albigeois.
Succession de Castille.

(1216 - 1223)

Nous avons dit que Louis s'était montré sourd aux représentations du cardinal Gualon ; nous avons parlé des adieux que lui firent à Melun Philippe-Auguste et Blanche. Notre princesse fut affligée de cette résistance ouverte de son mari aux ordres formels du vicaire de Jésus-Christ ¹, ordres dont le mépris entraînait l'excommunication du coupable. Elle tremblait de voir cette âme qui lui était si chère sous le coup des foudres de la sainte Église. Il ne faut pas oublier, en outre, que Jean Sans-Terre était son oncle, et qu'il se montrait pour elle ce qu'il n'avait jamais été pour personne, bon et aimant. Les larmes de Blanche avaient dû couler, ses prières avaient dû ébranler l'esprit du prince : mais la voix de l'ambition avait été la plus forte.

Le prince, cependant, ayant déjà fait ses apprêts, partit de Calais ² avec six cents vaisseaux et quatre-vingts barques, le vendredi 20 mai 1216, lendemain de l'Ascension, vers trois heures de l'après-midi. A peine fut-il en mer, qu'un ouragan

¹ Cette opinion est tout opposée à celle de M. Henri Martin.

² Matthieu Paris, p. 281.

dispersa ses vaisseaux, et qu'il aborda presque seul à Ptanhore, à la pointe orientale du royaume de Kent, dans une petite île appelée Thanet, où il fut rejoint trois jours après par les embarcations ralliées. Il n'opéra néanmoins son débarquement qu'à Sandwich, au midi de l'île, le lundi 23 mai; là il trouva les barons anglais. Jean, qui était à Douvres avec ses routiers et sa nombreuse bande d'enrôlés, prit la fuite, et pourtant il avait dit qu'il combattrait Louis avant que ce dernier eût eu le loisir de manger au sortir de ses vaisseaux. On prétend qu'il craignit une défection de la part de ses auxiliaires, presque tous Français et étrangers; toujours est-il qu'il ne s'arrêta qu'à Winchester.

Louis et les barons anglais se portèrent tout d'abord sur Rochester, qu'ils prirent, et bientôt le royaume de Kent subit le joug, excepté Douvres, que défendait le célèbre Hubert du Bourg. Louis commit la faute de laisser Douvres derrière lui, Douvres la clef de l'Angleterre; mais Londres l'attirait. Il y fit son entrée le jeudi après la Pentecôte, 2 juin, et reçut les hommages des barons et des tenanciers, qui désertaient à l'encontre le parti du roi d'Angleterre. Il jura sur les saints Évangiles, *corporellement touchés*, de garder les bonnes lois de la vieille Angleterre, et de restituer les biens confisqués par Jean.

Ce que Jean Sans-Terre craignait arriva, ses bandes se dispersèrent, et il ne lui resta que celles du Poitou : son frère lui-même, Guillaume de Salisbury, qu'il avait outragé dans sa femme, se rallia au prince français; le roi d'Écosse suivit cet exemple, prit les armes, et soumit à Louis le Northumberland. Fort de toutes ces conquêtes féodales, le vainqueur quitta Londres et ne mit que peu de jours à s'emparer de beaucoup de comtés. Winchester dut céder, mais une bicoque arrêta le prince; cette bicoque, appelée Odiham, appartenait à l'évêque de Winchester : il y avait là une tour, et dans cette tour trois chevaliers et dix servants d'armes. L'armée de Louis dut assiéger cette poignée de héros. Le siège durait depuis trois jours,

au bout desquels les Treize sortent de leur tour, se jettent au milieu des Français, en saisissent chacun un, et rentrent sains et saufs dans leur asile. Il fallut rester quinze jours devant Odiham; encore les assiégés ne se rendirent-ils que faute de vivres. Louis, qui les admira, les laissa sortir avec leurs armes, les trois chevaliers sur leurs destriers.

Quant au roi Jean, il parcourait ses provinces septentrionales, fortifiait les places, mais ne faisait pas mine de se disposer au combat. Un seul défenseur lui restait, son suzerain, le pape : Gualon fulminait et faisait fulminer chaque dimanche la terrible sentence d'excommunication portée contre Louis et les révoltés. Louis, prince religieux, n'était pas parti de France sans envoyer au souverain pontife des messagers qui devaient expliquer sa conduite. Ces députés trouvèrent le pape fort opposé aux desseins de leur maître, « à cause, dit le Nain de Tillemont, qu'il se croyait engagé d'honneur à défendre son vassal ¹. » Innocent montrait d'ailleurs pour Louis une grande affection : « J'ai cru et je crois encore, disait ce grand pontife, que c'est lui qui doit être le bras de la sainte Église dans ses besoins, sa consolation dans ses souffrances, et son refuge dans ses persécutions, et j'aimerais mieux mourir que voir tomber le sérénissime prince en quelque malheur. » Belles paroles, dignes d'Innocent et dignes de Louis, qui montrent que les successeurs de saint Pierre ont toujours compté sur nos rois très-chrétiens. Ce grand homme mourut le 16 juillet, et fut remplacé sur la chaire apostolique par Honoré III, cardinal Censi.

L'aversion qu'inspirait Jean Sans-Terre diminuait l'effet de l'excommunication; les succès de Louis se poursuivaient. « Mais il plut à Dieu d'arrêter ses conquêtes, et enfin de

¹ T. I, p. 36. Il s'agissait d'un lien de droit, et non pas seulement d'un engagement d'honneur. Une fois de plus, disons que le Nain de Tillemont était janséniste, et peu juste envers Rome.

les ruiner entièrement ¹. » Douvres, grâce au fidèle Hubert du Bourg, était encore au roi anglais. Les barons pressaient Louis d'attaquer cette place; Philippe-Auguste écrivait que c'était le nœud de l'entreprise et qu'il fallait le trancher. Matthieu Pâris prétend même que Philippe envoya à son fils une machine de siège. La mort d'Innocent III faisait peut-être espérer au roi de France que Rome n'interviendrait pas. Louis, cédant aux sollicitations, assiégea Douvres. Il était encore à la Toussaint devant cette ville. D'autre part, les barons et Guillaume comte de Nevers échouaient au siège de Windsor. Survint la mort du roi Jean. Il avait traversé Suffolk et Norfolk en les pillant; il gagnait l'extrême Nord vers le milieu du mois d'octobre. Comme il passait sur la glace la rivière appelée Wellestren, la glace se défonça; tout le bagage royal, tous les trésors disparurent sous l'eau; les hommes et les chevaux qui suivaient le prince furent engloutis. Frappé de cette catastrophe, et pris de la fièvre, il chevaucha vers l'abbaye de Swines-Head. Mais sa gloutonnerie augmenta sa fièvre: il se gorga de pêches et de cidre doux. Un historien anglais, Knyghton, assez crédule, raconte que le roi dit en mangeant avec les moines: « Si je vis encore un an, le pain qui vaut une obole vaudra douze deniers; » et qu'un frère convers, entendant cette parole, donna à Jean du poison; mais ceci est une fable: la fièvre du roi, son intempérance, expliquent assez sa mort.

Jean quitta l'abbaye de grand matin, se rendit au château de Lafford, où il coucha, et le lendemain à Newark-Castle sur le Trent, en Nottinghamshire. Il écrivit au pape Honoré pour lui recommander son fils, déclara que ce jeune prince devait être son successeur et lui fit prêter serment. Avant d'expirer il eut cette consolation de recevoir les lettres de quarante barons révoltés qui voulaient se soumettre. Il mourut dans la nuit du 18 au 19 octobre. Son fils, âgé de dix ans, confié à Guillaume

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 37.

de Pembroke, grand maréchal, fut conduit à Gloucester, où le légat le couronna le 28, et reçut son hommage.

Louis se crut vainqueur par cette mort, et ce fut le contraire qui arriva. En effet, les barons n'avaient point de motif de haïr Henri; loin de là, ils comptaient sur sa faiblesse, sur son jeune âge. Il leur était plus aisé d'arriver à leurs fins avec un enfant qu'avec Louis, fils d'un roi puissant et ambitieux. D'ailleurs ils étaient mécontents de ce prince, dont les chevaliers montraient une arrogance extrême, et qui donnait aux siens les places qu'il prenait. La pensée de l'excommunication leur revint; mais Louis ne se doutait pas de ce changement.

A peine eut-il appris la mort de Jean Sans-Terre, qu'il fit sommer du Bourg de lui rendre Douvres. Ce fut inutile, et lui-même leva le siège pour aller à Londres. Maître de la Tour, il assiégea Hertford, chef-lieu du comté de ce nom, le prit et en refusa le gouvernement à un baron anglais qui le demandait. Ce manque de politique accrut le mécontentement.

L'année 1217 s'ouvrit d'une manière néfaste pour Louis. Le pape Honoré lui signifia que, s'il ne quittait pas l'Angleterre, l'excommunication serait renouvelée contre lui. Louis conclut une trêve qui devait durer jusqu'au 26 avril, et s'embarqua pour la France. Ce départ détacha de lui les Anglais; Philippe-Auguste évita de lui parler comme à un excommunié, de sorte qu'il revint à Londres avec de funestes pressentiments, bien qu'avec beaucoup de renforts et d'argent. Ses troupes prirent une ville dans le Leicestershire au mois de mai, et se portèrent sur Lincoln, que les Anglais lui enlevèrent. Cette défaite fut un coup de grâce pour le prince. Il était au siège de Douvres lorsqu'il apprit, en même temps que cette déroute, la perte de quatre cents chevaliers qu'on lui avait faits prisonniers. Il se hâta de revenir à Londres et écrivit en France pour demander des secours, disant qu'il était resserré dans cette ville, qui lui montrait une fidélité rare au milieu de la défection universelle.

L'excommunication portait son fruit.

Philippe-Auguste ne répondit pas à cet appel désespéré ; il sentait dans le pape Honoré une énergie non moins grande que celle d'Innocent, et il voulait préserver sa vieillesse des malédictions qu'avait subies son âge mûr.

Blanche crut devoir alors prendre la défense de son mari. Nous laisserons parler sur ce point la Chronique de Reims¹ : « Avint que mon seigneur Loys eust despendu tout le sien, et manda à son père que il lui aidast et envoyast deniers. Et le roi dit que, par la lance saint Jacques, il n'en feroit néant, ne jà pour lui ne seroit excommunié. Quand Madame Blanche le sust, si vint au roi et lui dit : « Comment, Sire, lairez-vous dont votre fils mourir en étranges terres? Sire, pour Dieu, il doit estre héritier après vous ; envoyez-lui ce que besoin lui est, au moins les revenus de son patrimoine.

— Certes, Blanche, dit le roi, je n'en ferai néant. — Non, Sire? dit la Dame. — Non, vrai, dit le roi. — Et je sais bien, dit la Dame, que je ferai. — Que ferez-vous donc? dit le roi. — Par la benoïste mère de Dieu, j'ai beaux enfans de mon seigneur, je les mettrai en gage, et bien trouverai qui me prestera sur eux. »

« Adonc se partit du roi ainsi, comme insensée. Et quand le roi la vit ainsi aller, si cuida que elle disoit vérité. Si la fit rappeler, et lui dit : « Blanche, jà vous donnerai de mon trésor tant comme vous voudrez, et faites-en ce que vous voulez, et ce que vous cuidez que bon soit. — Sire, dit Madame Blanche, vous dites bien. » Et lors fut délivré le grand trésor à Madame Blanche, et elle l'envoya à son seigneur. »

Avec les ressources puisées dans le trésor que son beau-père lui ouvrait, Blanche leva des troupes et arma des navires. C'était une délivrance plutôt qu'un secours qu'il fallait organiser ; le prince Louis n'avait-il pas écrit : « Je ne

¹ *Histor. de France.*

puis ni résister ni même quitter l'Angleterre » ? Blanche mit tant d'activité dans ses démarches, tant de cœur et de grandeur dans ses appels, que bientôt trois cents chevaliers, et une multitude de gens d'armes commandés par Robert de Courtenay, briguèrent l'honneur de la servir. L'aventureux pirate Eustache le Moine tenait prêts quatre-vingts vaisseaux et une foule de barques pour transporter ces troupes. Eustache, moine défroqué, Anglais de naissance, s'était acquis un renom fameux par ses exploits maritimes. Tout semblait devoir favoriser cette entreprise : la vaillance et le nombre des soldats, l'habileté de leur conducteur. Mais Dieu, qui tient dans ses mains les destinées humaines, en avait décidé autrement. Le roi Henri III, ou plutôt ses conseillers, avaient soigneusement garni les côtes d'Angleterre. Les marins des ports de Douvres, Sandwich, Romney, Hastings et Hythe étaient armés et prêts à s'embarquer.

Le 24 août 1217, la flottille française profita d'un vent favorable et cingla vers l'Angleterre. Hubert du Bourg se montra admirable. Matthieu Pâris rapporte qu'au bruit de ces préparatifs il avait rassemblé les barons, l'évêque de Windsor et d'autres chevaliers qui étaient dans Douvres. « Si cette armée, Messeigneurs, envahit l'Angleterre, avait-il dit, l'Angleterre est perdue. Mais allons en avant, Dieu est avec nous, et ce sont des excommuniés. » Ils lui répondirent : « Nous ne sommes ni marins, ni pirates, ni pêcheurs. Allez mourir, si bon vous semble. » Alors Hubert appela son chapelain Luc, lui demanda le saint viatique, le reçut avec ferveur, puis dit à ses soldats : « Par le sang de Jésus-Christ, ne livrez pas le château aux Français avant que vous m'ayez vu pendu, car ce château est la clef de l'Angleterre. » Les soldats électrisés jurèrent d'obéir.

Une flottille, s'ébranlant aussitôt, fit mine d'aller à Calais : « Ces misérables, dit le moine Eustache, qui s'y laissa prendre, veulent envahir Calais ; mais nous les avons prévenus. » Il les avait si peu prévenus, que les Anglais, tournant soudain, vinrent

à sa rencontre. Ils avaient quarante navires, moitié moins que les Français; mais leurs galères étaient montées par des marins exercés. Les balistes anglaises firent tout d'abord un grand ravage; puis les éperons de fer dont les galères étaient armées percèrent les navires ennemis. Des nuages de chaux vive réduite en poudre furent poussés par le vent dans les yeux des Français. Ceux-ci, non moins vaillants que leurs adversaires, mais moins habiles aux combats maritimes, tombaient percés de flèches, frappés de coups de lance, égorgés au couteau, et, aveuglés par la chaux, ne pouvaient fuir. Plusieurs, affolés, se précipitèrent dans l'Océan.

Les vainqueurs rentrèrent à Douvres, remorquant leurs prises et chantant. Ceux du château les vinrent recevoir, et les prisonniers furent chargés de fers. Parmi eux étaient Robert de Courtenay et le moine Eustache. Ce dernier, qu'on avait cherché longtemps, mais inutilement, fut découvert dans une cale. Il offrit pour sauver sa vie une somme immense, et promit de servir désormais le roi d'Angleterre, son seigneur. Mais le prince Richard, bâtard du roi Jean, le saisissant, s'écria : « Failli traître, tu ne trahiras plus personne au monde. » Et il lui trancha la tête.

Cet affreux désastre affligea Louis bien autrement que celui de Lincoln. Son dernier espoir s'était évanoui. Il fallait songer à capituler.

Cependant le roi d'Angleterre pressa le siège de Londres par terre et par eau. Louis lui envoya dire qu'il ferait la paix aux conditions qui seraient imposées, pourvu que ni son honneur ni l'intérêt des siens n'y fussent compromis. Le cardinal Gualon et le lord maréchal désiraient le salut de ce prince. Ils lui proposèrent des articles que Louis pouvait accepter; celui-ci demanda jour pour en conférer avec eux. La conférence eut lieu le 13 septembre, dans une île de la Tamise. Le roi d'Angleterre s'y trouva. Il y fut conclu que Louis quitterait le royaume, rendrait à Henri tout ce qu'il tenait en Angle-

terre, délierait les barons de leurs promesses, et jurerait d'observer la paix; enfin que les prisonniers seraient échangés sans rançon; on parle d'une clause secrète par laquelle le prince se serait engagé à restituer à Henri, après la mort de son père, les provinces d'outre-Loire, ce qui n'est pas vraisemblable. Louis stipula avec force que l'on n'inquièterait aucunement ceux qui avaient persisté dans son obéissance, et surtout cette commune de Londres qui lui avait été si dévouée.

Une fois la paix signée, le légat donna l'absolution au prince et à ses compagnons, au nom du souverain pontife : Louis fut astreint à envoyer en terre sainte, durant deux ans, le dixième de ses revenus. Il s'en revint à Londres, où il emprunta de fortes sommes pour opérer son retour¹. Enfin il sortit de cette ville, regretté des bourgeois et du peuple que sa bonté avait conquis, et trouva le lord maréchal qui l'attendait pour le conduire à la mer. Le vendredi 28 septembre il aborda en France, où le roi le reçut avec affection, mais avec un secret mécontentement de son mauvais succès. La princesse Blanche, heureuse de revoir son mari sain et sauf, lui adoucit l'amertume de sa défaite.

Nous devons, si nous voulons suivre Louis, retourner dans le midi de la France. Il faut nous reporter par la pensée aux événements qui suivirent la prise de Toulouse par Simon de Montfort. Il faut prendre garde aussi que nous sommes toujours dans cette période *de violence*, comme l'appelle le savant M. Boutaric²; cette période ne se termine qu'au traité de Paris, en 1229. Le légat, Pierre de Castelnau, et le concile de Montpellier avaient, comme on sait, donné le titre de comte à Simon de Montfort, en 1215. Le désastre de Muret avait abattu le Languedoc; mais une réaction était inévitable. De

¹ Guillaume le Breton et Knyghton prétendent qu'il reçut une grosse somme du fisc; mais cela est peu probable, et d'ailleurs ces deux écrivains ne s'accordent pas sur le montant de la somme.

² *Revue des questions historiques*, ann. 1867, 1^{er} janvier.

grandes luttes avaient repris au moment du départ de Louis pour l'Angleterre. Le jeune Raymond VII avait reformé une armée sur les bords du Rhône, il avait passé ce fleuve à Tarascon, et, malgré l'arrivée de Montfort lui-même, il avait pris Beaucaire, où commandait le sénéchal de Montfort. En même temps le vieux Raymond VI arrivait dans le comté de Comminges avec des soldats catalans et aragonais, et Toulouse voulait se livrer à lui. Mais Raymond VI, à l'approche de Simon, s'éloigna, et les Toulousains supplièrent qu'on les prît à merci. Le traitement que reçurent leurs députés et le refus de Montfort les exaspérèrent; ils fermèrent leurs portes. Cette résistance augmenta la colère du comte; la ville fut rasée, du moins ses tours, ses murailles et ses maisons fortifiées. (1216.)

En 1217 la France envoya de nouveaux croisés qui envahirent le marquisat de Provence; mais, pendant que les soldats de la foi s'écartaient ainsi du cœur du Languedoc, le vieux Raymond, profitant d'un brouillard favorable, entraît bannière déployée dans son ancienne capitale. Les gens de Montfort se réfugièrent en grande hâte dans le Château-Narbonnais. Guy, frère de Simon, quitta aussitôt Carcassonne, attaqua Toulouse, qui n'avait plus de murailles, et fut néanmoins repoussé. Alors accourut Simon de Montfort; mais les méridionaux l'abandonnèrent; et l'armée de Raymond se fortifia de ces désertions. Le comte, qui vit tomber son frère à ses côtés, sentit qu'il fallait renoncer à prendre la ville d'assaut, et il la bloqua. L'arrivée du comte de Foix le força de lever le camp de la rive gauche; il n'en demeura pas moins tout l'hiver devant Toulouse, pendant que la généreuse comtesse de Montfort, l'évêque Foulques et Jacques de Vitri parcouraient la France et demandaient des secours. Le siège dura neuf mois avec une persévérance inouïe de la part de Simon, qui cependant priait Dieu « de lui donner la paix de la mort ». Le Seigneur exauça ses vœux; ce grand homme mourut devant Toulouse le 25 juin 1218, frappé par une pierre qui lui fracassa la tête.

Les croisés tentèrent vainement la chance d'un dernier assaut; ils ne levèrent le siège qu'un mois après la mort de leur chef, « le saint et le martyr ; » ils lui avaient donné pour successeur Amaury, héritier de son nom, peut-être de son courage, mais non point de son génie.

Le pape, qui craignait le retour triomphant de l'hérésie, s'adressa, dans ce péril, à son fils aîné, à Philippe-Auguste. Il lui écrivit plusieurs fois pour cet objet, ainsi qu'à Louis et à Blanche. Le roi, qui honorait sa vieillesse par une vraie piété, n'avait même pas attendu ces invitations du père des chrétiens pour agir; il poursuivit ses préparatifs, et, vers l'Ascension de l'an 1219, le prince Louis partit à la tête d'une puissante armée, avec le comte de Bretagne. Après avoir emporté Marmande, il se présenta le 17 juin devant Toulouse, où s'étaient renfermés Raymond VII et le comte de Foix. Malgré toutes ses forces, il ne put venir à bout de cette ville; le plus grand nombre des croisés, ayant achevé les quarante jours de pèlerinage, s'en retournèrent, et le prince leva le siège le 1^{er} août. Amaury, laissé à ses propres ressources, perdit successivement Montauban, Castelnaudary, tout le pays de Toulouse, et presque tout l'Albigeois. Il ne lui restait plus en 1221 que Carcassonne, Agde et Narbonne. Il se vit hors d'état de recouvrer ce qui était perdu, et offrit à Philippe-Auguste de lui céder ses droits. Le roi s'excusa d'accepter. Il exprima même la crainte que son fils, d'une santé débile, ne succombât dans l'entreprise commencée. Sur ces entrefaites, Raymond VI mourut subitement au mois d'août 1222. Nous reviendrons bientôt aux affaires du Languedoc.

De 1214 à 1223, la princesse Blanche avait été fort tourmentée par les événements d'Espagne. Son père, l'illustre Alphonse IX, avait peu survécu à la grande victoire dont nous avons parlé plus haut. Il avait eu pour successeur son fils Henri, âgé seulement de dix à onze ans. La sœur aînée de ce prince et de Blanche, la reine de Léon, dona Bérengère, eut la régence;

elle la transmit à Alvarez de Lara, qui en usa assez mal. Henri mourut deux ans et quelques mois après, à Palencia. Les états de Castille, assemblés à Valladolid, offrirent le trône à la reine de Léon, à qui du reste il revenait de plein droit. Cette princesse n'accepta la couronne que pour son fils Ferdinand; ce qui fut consenti, bien que ce jeune homme fût né d'un mariage invalide¹. Le roi Alphonse, sur son lit de mort, avait déclaré que si son fils venait à mourir sans postérité, toute la Castille devait appartenir aux enfants de Louis et de Blanche. Du moins quelques-uns le prétendent. Mais il est certain que ni Louis ni sa femme ne mirent d'opposition au couronnement de Ferdinand. Blanche ne désirait pas la couronne de Castille; et le roi, que le mauvais succès de l'expédition d'Angleterre dégoûtait des aventures, partageait l'avis de sa bru. Louis seul, ayant reçu de plusieurs seigneurs castillans des offres séduisantes², eût peut-être voulu tenter encore la fortune s'il avait été livré à lui-même; mais il dut céder à l'influence de Blanche. D'ailleurs le saint-siège prit Ferdinand sous sa protection, afin de donner la paix aux chrétiens d'Espagne, et de les unir contre les Maures.

L'empereur Frédéric II accorda au jeune roi sa cousine Béatrix; cette princesse passa par la France pour se rendre en Espagne, elle put voir, à l'accueil solennel et cordial que le roi et Blanche lui firent, qu'ils n'avaient aucune arrière-pensée contre son époux.

¹ Bérengère avait épousé, sans dispense, Alphonse, roi de Léon, son cousin germain.

² Les lettres existent encore aux archives de l'empire. (Trésor des chartes.)

CHAPITRE V

Éducation de saint Louis. — Mort de Philippe-Auguste.
Saint François d'Assise.

(1223)

Le pape Innocent IV, dans une lettre qu'il écrivit à Blanche¹, fit un jour l'éloge de l'éducation que cette princesse donnait à ses enfants : « Tous les fidèles, dit-il, unissent à l'éloge de vos fils votre propre éloge ; car dès leur enfance vous leur avez enseigné la crainte du Seigneur et son amour, vous leur avez appris à aimer la voie droite et salutaire. »

Ces paroles nous font comprendre que Blanche se préoccupait surtout de l'âme de ses enfants. Ce fut principalement sur saint Louis que se porta son attention : il devait régner un jour, et l'anonyme de Saint-Denis nous laisse supposer qu'il était le préféré². Elle le confia à des personnes de grand mérite et de haute vertu. Sous la sainte tutelle et le salutaire enseignement d'une si pieuse mère, Louis put développer sans obstacle son naturel heureux, et croître en grâce et en sagesse. Elle lui apprit à chercher le Seigneur, à tourner vers lui son cœur, son âme, sa force.

La princesse, qui voulait faire de Louis un bon roi,

¹ Bolland., t. XXXIX, p. 289

² Quemque etiam præ cæteris suis filiis ardentius diligebat.

se garda bien de négliger la culture de son esprit : « Ele le bailloit à garder et à enformer à ceux que ele cuidoit qui fussent à ce fere souffisans, et li bailloit bones personnes¹. »

Lorsqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, elle lui assigna un précepteur spécial qui ne le quittait point, et envers lequel le prince faisait preuve d'un grand respect; ce n'est pas à dire qu'il n'ait point eu de maîtres avant cette époque, puisqu'il comprenait assez la langue latine pour lire les heures canoniques avec fruit; il avait eu avec ses frères des maîtres communs². D'aucuns ont dit quels furent ces maîtres, bien que le silence des contemporains rende leurs assertions hasardées. Wading, dans les *Annales des Mineurs*, nomme des fils de saint François et de saint Dominique. Il est vrai que la reine Blanche eut beaucoup d'affection pour ces ordres illustres; qu'elle revêtit même l'habit du tiers ordre séculier de Saint-François, mais on ne saurait affirmer qu'elle ait confié ses enfants aux soins de franciscains ou de dominicains.

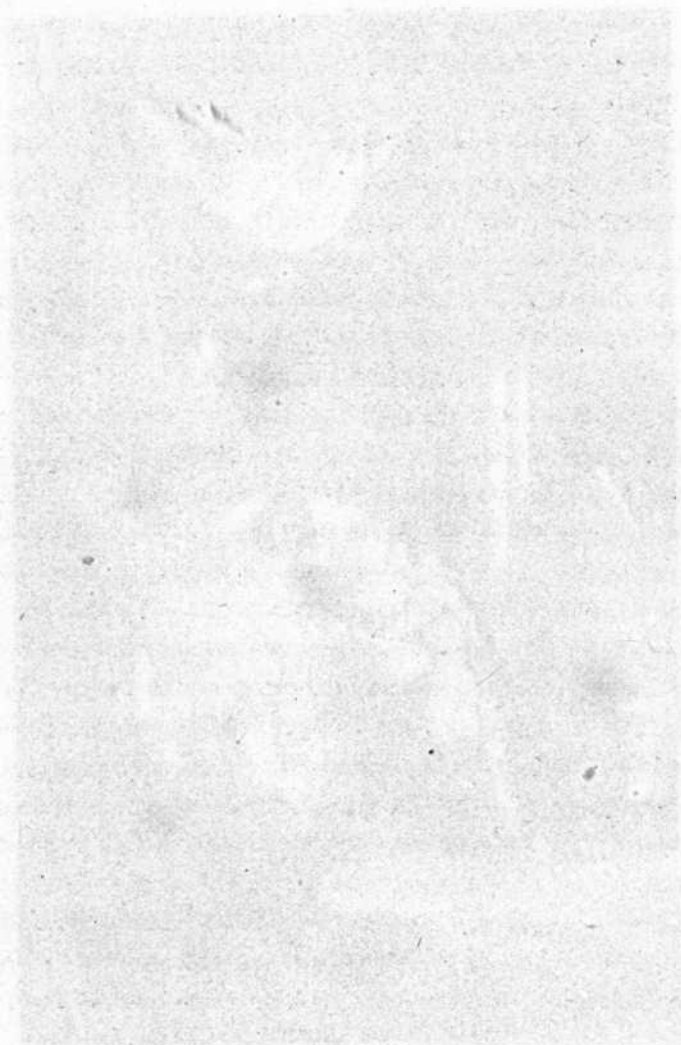
Quoi qu'il en soit, les maîtres qui formèrent saint Louis selon le cœur de Dieu et les desseins de Blanche furent des hommes de bien, peut-être des saints. La matière que la Providence mit entre leurs mains était rare et précieuse, ils en façonnèrent une statue incomparable. Les moines, les chevaliers qui instruisirent ce roi, modèle de religion et de chevalerie, ont donc des droits à la reconnaissance de la patrie et de l'Église. L'âme du jeune prince s'ouvrait à toutes les pensées célestes du catholicisme. Il aimait les chants de l'orgue, la voix des lévites, les nuages mystiques de l'encens. Son cœur se recueillait doucement dans la prière. Louis récitait avec les clercs l'office canonique, chantait les hymnes où respirait la naïve poésie de Robert son ancêtre; il répondait aux versets et aux

¹ *Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite.*

² Bolland., t. XXXIX, p. 290.



Le vieux roi confiait à Blanche les secrets de l'État.



litanies. Pendant que, pareil à ces anges respectueux inclinés devant l'autel, et qu'ont vus les serviteurs de Dieu dans leurs extases, il adorait le Seigneur, Blanche, attendrie, le contemplait; et elle souriait d'un sourire mouillé de larmes à ce gracieux visage empreint des marques précoces de la sainteté.

Le roi Philippe, lui aussi, aimait l'enfant royal, et suivait attentivement les progrès de son éducation. Pensif, accoudé sur une fenêtre de son Louvre, que de fois ne le vit-on pas regarder Paris élargi, assaini, presque créé par lui, pendant qu'il promenait dans les cheveux du prince sa main que n'avaient fatiguée ni le sceptre ni l'épée! Bonheur intime, dont il ne devait plus jouir longtemps.

En effet, sa santé déclinait. Depuis l'été de 1222, une fièvre lente le minait. Saint-Germain, où la pureté de l'air l'avait attiré, n'avait pu que prolonger son agonie.

Blanche non plus que la reine Ingelburge, délaissée et fidèle, ne quittaient pas Philippe. Les soins de Blanche étaient les seuls qui fussent agréables au roi; la douceur aussi bien que la fermeté de cette belle âme charmait les derniers jours du vieux monarque. C'est à Blanche que Philippe, étendu sur son lit, confiait les secrets de l'État, à elle qu'il révélait ses vues sur la monarchie. C'est elle aussi qui lui rendit le dernier devoir de l'affection, le dernier et le plus pénible, qui fut de lui apprendre qu'il allait bientôt mourir. C'était au mois de septembre. Le roi fit alors son testament¹. Il nommait ses exécuteurs testamentaires Guérin, évêque de Senlis, Barthélemy de Roye, chambrier, et frère Aimar, trésorier du Temple, auxquels il laissait cinquante mille livres parisis² pour des restitutions. Il légua à la reine dix mille livres, autant à son fils Philippe de Boulogne, et cent cinquante-sept mille cinq cents

¹ Guillaume le Breton (*Histor. de France*).

² 1,350,000 francs d'aujourd'hui.

marcs d'argent¹ au roi de Jérusalem, Jean de Brienne, au Temple et à l'Hôpital, pour qu'ils entretenissent des chevaliers en Palestine. Il abandonnait à l'Hôtel-Dieu vingt sous parisis (27 francs) par jour sur le prévôt de Paris, deux mille livres à ses serviteurs, et tous ses bijoux à l'abbaye de Saint-Denis. Ses trésors, encore nombreux, devaient appartenir au prince Louis, qui allait lui succéder.

Quant au royaume, le roi n'y toucha pas ; Philippe de Boulogne n'eut qu'un mince apanage, Clermont en Beauvaisis. Le roi recommanda à son fils Louis de ne point céder aux Anglais les provinces conquises sur le continent. Une fois ce testament scellé, Philippe ne pensa plus qu'à son âme. La maladie cependant se prolongeait ; la constitution si forte du malade luttait contre la mort. Elle lutta encore dix mois. On transporta Philippe à Paci-sur-Eure. A cette époque un concile devait se réunir à Sens pour juger l'affaire des Albigeois. Dans une entrevue qu'il eut avec le légat Conrad, le roi, qui désirait vivement prendre part aux opérations de cette assemblée, obtint du prélat qu'elle se réunît à Paris ; et, malgré sa faiblesse, il ordonna qu'on le transportât dans sa capitale. Mais il fut forcé de s'arrêter à Mantes, parce que sa fièvre redoubla. Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1223, une comète ardente et chevelue² parut dans le ciel, comme un sinistre présage. Le lendemain, Philippe II, dit Auguste, roi de France, mourut à l'âge de cinquante-huit ans, après un règne de quarante-trois années. On l'inhuma à Saint-Denis. Mais « l'œuvre du conquérant de la Normandie et du vainqueur de Bouvines ne fut pas ensevelie avec lui dans sa tombe³. »

Retournons maintenant en arrière ; pour bien comprendre la vie de Blanche, il faut savoir dans quel milieu elle vécut. Un peuple se manifeste par un héros ; l'esprit d'un siècle religieux

¹ 8,505,000 francs.

² *Ardens et crinita* (Matth. Pâris).

³ H. Martin, t. IV, p. 714.

se révèle dans un saint. Deux hommes dominent le XIII^e siècle : saint Louis et saint François d'Assise.

Il est doux de parler de ce dernier. On nous pardonnera de le faire un peu longuement. Le sujet entraîne, il n'est pas ici déplacé. Quand bien même notre princesse n'aurait pas été la fille spirituelle de ce patriarche des pauvres, elle fut la protectrice de son ordre en France, elle se pénétra de son esprit; enfin Isabelle, sa fille, la pieuse et douce Isabelle était franciscaine ¹.

Dans la brillante Italie, au milieu des luttes sans pitié des Guelfes et des Gibelins, dans cet élément de haine, comme le dit si bien M. de Montalembert ², naît un enfant au sein de circonstances merveilleuses, un enfant qui doit être l'homme de paix et d'amour du moyen âge, et comme une image du Christ. C'est François d'Assise.

Le glorieux petit pauvre de Jésus laisse à son illustre frère Dominique sa part; pour lui il choisit la pauvreté, le néant; il est le *mineur*. Ame ardente, cœur épris d'amour, on l'entendra s'écrier : *Annegami in amore*.

Ce beau feu le poussera vers l'Égypte, qui lui refusera le martyre qu'il souhaite. « L'Orient le renvoie à l'Occident, dit M. de Montalembert ³, à l'Occident qu'il lui faut féconder, non pas de son sang, mais de ce fleuve d'amour qui s'échappait de son cœur, et de ces cinq plaies dont il avait reçu la glorieuse communication de Celui qui avait aimé le monde jusqu'à la mort. »

Cet amour exubérant de François rejaillissait sur la nature, et prouvait bien que le catholicisme, que la mystique des saints ne sont point ennemis de l'*alma parens*. « Mes petites sœurs tourterelles, disait-il, simples, innocentes et chastes, pourquoi

¹ L'ordre séraphique célèbre la fête de cette bienheureuse le 1^{er} septembre.

² *Hist. de sainte Élisabeth*, p. 33.

³ *Ibid.*, p. 43.

vous êtes-vous laissé prendre? » Il saluait son frère le soleil et madame la lune sa sœur. La matière froide et inerte se réchauffait et s'animait, pour ainsi dire, au feu de sa charité. L'amour chrétien lui aussi t'embrasse, ô mère nature, sans toucher pour cela l'écueil du panthéisme.

Tel est l'homme prédestiné du siècle. Il paraît et il ravit les cœurs; des milliers d'hommes le suivent. Il rassemble à Assise cinq mille frères mineurs. Non content de cela, il veut étendre ses pacifiques conquêtes; il établit le tiers ordre séculier, qui réunit des rois, des prélats, des chevaliers et des serfs, des hommes et des femmes. Le roi de France, Louis VIII, notre reine Blanche, leurs enfants, s'enrôlent sous cette bannière du stigmatisé, ou mieux sous cette bannière de Jésus-Christ qui l'envoie.

Fu tutto serafico in ardore ¹.

L'ardeur apostolique l'embrase; ses fils s'élancent aux confins du monde; deux d'entre eux vont, du vivant même de leur père spirituel, souffrir le martyre à Maroc et à Ceuta. C'est un franciscain qui recevra saint Louis à son retour de la croisade, et ce moine dira au roi son frère « de faire bon droit et hastif à son peuple ² ». Ces hommes étaient simples comme des enfants et ne connaissaient que la vérité.

Entre les femmes illustres qui répondent à l'appel de François, est-il besoin de nommer Claire Sciffi, l'amie du patriarche et la mère des *Pauvres Dames*, et Élisabeth de Hongrie, qu'admirait tant la reine Blanche, et Hélène Ensimelli, inséparable de saint Antoine de Padoue, et Agnès de Bohême, et Isabelle de France, et notre reine, et sa bru épouse de saint Louis?

Plaçons encore dans cette galerie royale la reine de Galicie et la duchesse de Pologne, Salomé et Cunégonde; Élisabeth de

¹ Dante, *Paradis*, ch. XI.

² Joinville (*Histor. de France*).

Portugal, la gracieuse Rose de Viterbe, l'étonnante Marguerite de Cortone.

Ne négligeons pas de rappeler le premier titre de gloire de saint François et de son ordre, qui est d'avoir défendu la croyance à l'Immaculée Conception. François, qui est l'amour, et Duns Scott, qui est la science, demeurent aux deux côtés de Marie pendant le cours du ^{xiii}^e siècle : c'est bien le don de Marie que l'amour ait la science de ce qu'il aime.

Une légende qui touche particulièrement notre sujet raconte que, près de mourir, le séraphique François légua à la reine Blanche le coussin grossier sur lequel reposait sa tête ¹. Une autre nous dit que saint Louis alla en pèlerinage au tombeau de son glorieux père. Ce ne furent pas seulement les rois et les reines qui vinrent s'agenouiller sur ce tombeau. La poésie que François avait tant aimée, la poésie sanctifiée par l'Église, vint y murmurer son chant douloureux, mais plein d'espérance. Blanco d'Aleran composa le céleste *De paupertatis horreo* ; Thomas de Capoul, le *Decus morum, dux Minorum* ; Renier Capaccio, le *Plaude turba paupercula*. Étienne de Casamora fit l'antienne charmante : « La blancheur des cieux a relui. » Mais la séquence de frère Thomas de Celano fut la plus belle :

« De nouveaux signes de sainteté à jamais mémorables ont paru dans François.

« Un nouvel ordre, une vie nouvelle s'est levée sur l'univers restauré.

« Une corde rude, une robe grossière le couvrent ; un peu de pain l'alimente ; il n'a pas de souliers.

« Il cherche des endroits où pleurer ; son cœur gonflé éclate en cris ; il gémit sur le temps que le monde dissipe.

« Couvert par la roche abrupte, ravi vers les choses divines, il méprise l'en bas, s'élève en haut.

¹ Bolland., t. L, p. 995, réimpr.

« Père pieux, père saint, la foule dévote implore ton aide,
la troupe des frères le réclame.

« Fais - nous part des biens éternels , conforme-nous à ta
vie , que le petit troupeau de tes Mineurs partage tes durables
joies. Amen. »

Après la poésie qui chante ou pleure , vient l'Église qui
met François au rang des saints, comme elle y mettra Louis,
son disciple, et Isabelle de France, sa fille.

Heureuse reine Blanche , plus heureuse encore comme mère
que comme reine !

CHAPITRE VI

Avénement de Louis VIII et de Blanche. — Expédition du Poitou.
Épisode du faux Baudouin.

(1223 - 1225)

Louis VIII avait trente-six ans ; il trouva en montant sur le trône « un royaume florissant, abondant en peuples et en richesses ¹ ». C'était le legs du génie de Philippe-Auguste. La race capétienne était désormais bien assise ; Louis était le huitième roi de cette race destinée à donner à la patrie de si grands hommes et de si grands modèles : Robert, Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, Henri IV, Louis XIV, Louis XVI.

Tout le royaume salua joyeusement l'avénement du prince. La fortune des hommes distingués lasse notre inconstance ; aussi trouvait-on presque long le règne du roi défunt, et saluait-on avec plaisir ce règne nouveau. Philippe avait accompli tant de réformes, blessé tant d'intérêts particuliers, contenu de telle sorte l'esprit féodal, grâce uniquement à une rare adresse de gouvernement, que, lui mort, les lésés et les frustrés s'imaginaient que son œuvre s'allait défaire d'elle-même. Mais ils se trompaient ; l'œuvre du génie, quand elle s'accorde avec la nécessité des temps, est durable. Cependant Louis VIII n'eût pas

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 288.

suffi seul à conserver intact l'héritage paternel : bien des choses lui manquaient qu'avait Philippe-Auguste ; Louis était un bon chrétien, un vrai chevalier, mais non point un organisateur ni un politique : heureusement auprès de lui était Blanche ; Blanche la sage et la prudente, et, pour ainsi dire, l'homme de la famille. Le roi son beau-père avait compté sur elle, sachant bien qu'elle gouvernerait après lui.

Quelque chose encore était favorable au nouveau roi : avec lui reparaissait la lignée de Charlemagne, dont il descendait par sa mère. Cela lui donna du prestige. Quelque chose de fabuleux, de légendaire, provenant des chansons de geste du cycle carolingien, rayonnait autour du front de Louis. L'Iliade française, la chanson de Roland, était dans toutes les mémoires, dans les pays d'oïl surtout, pleins de la vieille sève héroïque¹. Ajoutez à cela que le caractère de Louis avait un attrait sympathique, que les qualités de son cœur étaient connues ; enfin que son expédition d'Angleterre et d'Albigéois, et sa campagne d'Anjou en 1214, avaient jeté sur lui de l'intérêt. La reine Blanche était aussi populaire ; son renom de bonté et de noble fierté s'était répandu de toutes parts.

Louis, étant le premier prince royal qui n'eût pas été sacré et couronné roi du vivant de son père, partit pour Reims avec Blanche au milieu de l'escorte brillante des barons. De Beauvais, où il fut reçu avec enthousiasme le 30 juillet, il s'achemina vers la ville où les rois recevaient l'onction sainte. La cérémonie du sacre eut lieu le 6 août, jour de la Transfiguration, en présence de Jean, roi de Jérusalem, de l'archevêque de Lyon, et des hauts seigneurs ; elle fut faite par l'archevêque Guillaume de Joinville, oncle de l'ami de saint Louis.

Le roi, après son sacre, retourna vers Paris à petites journées en traversant les villes de Soissons et de Sens. La magnifique entrée qu'il fit dans la capitale a été décrite amplement par

¹ Lire M. Léon Gautier, *les Grandes Épopées*, 3 vol. in-8°, V. Palmé.

un poète de l'époque, Nicolas de Braie, dont nous citons ici quelques traits¹.

« A l'aspect de son seigneur, brille la ville vénérable; les trésors qu'ont accumulés les prévoyants ancêtres sont découverts, l'éclat des pierreries lutte avec l'éclat du soleil. On voit reluire les habits d'or et de soie; la pourpre éblouit les yeux des vieillards et des ardents jeunes hommes. Dans les rues, sur les places, se livrent des joutes publiques; le riche admet le pauvre à sa table; le vin généreux coule. Les églises sont enguirlandées, les autels rayonnent de bijoux; l'odeur de l'encens se mêle à celle des aromates; dans les carrefours les joyeuses danses bondissent; les trouvères et les vielleurs parcourent la ville; le tambourin, le sistre, la harpe, résonnent. Une mélodie charmante salue le doux nom royal. La logique est muette, Aristote oublié; Platon ne pose plus de problèmes. Le roi s'avance, des fleurs sont semées sur ses pas. Il entre avec joie dans le palais, au milieu d'un luxe que ne connut pas Alexandre pénétrant dans Babylone. » — Le poète décrit avec emphase les présents qui sont offerts au suzerain. Tout cela est largement imité de Virgile. Les harangues ne sont pas épargnées. Suit le festin royal, où l'on boit et mange pendant qu'un trouvère chante les hauts faits de Philippe et de Louis, avec force invocation aux dieux et aux déesses.

C'est bien le cas de dire avec Mézeray, quand on lit dans les auteurs du temps tous ces récits de réjouissances et de fêtes : « Merveille ! le soleil se coucha et il n'y eut point de nuit. Louis prit le gouvernail au grand contentement des peuples. » Il n'avait plus qu'à *se promener doucement de province en province*².

Louis voulut donner une marque de son contentement en affranchissant des serfs et en donnant plusieurs lettres d'abo-

¹ *Gesta Lud. VIII*, apud Duchesne, t. V, p. 294.

² Mézeray, t. I, p. 553, éd. in-fol.; Paris, 1643.

lition; mais il ne pardonna point à ceux qui, s'étant armés contre son père, avaient mis le royaume à deux doigts de sa perte; je veux dire Fernand (ou Ferrand) et Renaud de Boulogne.

Il distribua à ses barons des cadeaux précieux, et au bout de huit jours de fêtes les laissa libres de s'en retourner; puis lui-même partit pour Melun, se proposant de visiter son royaume de compagnie avec la reine. Avant de quitter Paris, il racheta, pour la somme de onze mille six cents livres, les bijoux légués par Philippe-Auguste à l'abbaye de Saint-Denis, et régla le douaire d'Ingelburge, qui consista dans l'Orléanais.

Les provinces étaient calmes, pacifiées; partout les augustes voyageurs furent accueillis avec amour. Le roi résolut maintes et maintes questions de détail, apaisa certaines querelles, reçut les hommages dus à la couronne. A Saumur, à Sarlat, à Puy-Saint-Florent, qu'il traversa au mois de septembre, à Saint-Benoît-sur-Loire, où il était en octobre, il arrangea plusieurs difficultés, et revint passer à Paris les fêtes de la Toussaint, qui furent d'un grand éclat, et remarquables par la présence du comte Philippe de Boulogne, de Robert de Courtenay, de Matthieu de Montmorency, de Thibaud comte de Champagne, de Guillaume ¹ évêque d'Angers, de Maurice évêque du Mans et de Mathilde comtesse de Nevers.

Le roi profita de la présence de ces grands vassaux pour leur faire sceller une ordonnance qui interdisait l'usure aux Juifs, et qui portait, entre autres dispositions, que leurs débiteurs les payeraient en trois ans et en neuf termes, mais entre les mains des seigneurs. Louis poursuivait ainsi les projets de son père, qui, bien qu'il eût rappelé en 1192 les Juifs chassés en 1182, avait fait des règlements pour arrêter leurs usures.

Dès que cette ordonnance fut rendue, Louis passa en Picardie et en Artois, où il reçut divers hommages, et confirma plu-

¹ Guillaume de Beaumont.

sieurs privilèges et coutumes communales. La reine, qui avait su apprécier, du temps de Philippe II, la sage administration du chancelier Guérin, homme très-habile dans les affaires¹, engagea son mari à lui conserver les sceaux. Guérin, jadis hospitalier et alors évêque de Senlis, joignait à une piété ardente les plus rares qualités de l'intelligence; il avait été comme le bras droit de Philippe; celui-ci lui donna, quelques mois avant sa mort, le titre de chancelier, titre que Guérin conserva jusque sous le règne de saint Louis. Ce personnage fut très-utile à Blanche, durant les troubles de la régence, par son autorité morale, sa science politique et son énergie.

D'autres soins appelèrent l'attention des deux époux. Le concile chargé de régler l'affaire des Albigeois, et auquel Philippe-Auguste aurait pris part si la mort ne l'eût prévenu, s'était réuni à Paris. Amaury de Montfort y assistait. Comme il lui était impossible de soutenir l'effort de la guerre, et comme les progrès de Raymond VII devenaient de jour en jour plus inquiétants, ce prince déclara qu'il renouvelait l'offre faite au roi Philippe, et non acceptée par lui, de céder ses droits à la couronne. Louis VIII était naturellement porté vers cette guerre. Il commença par engager Amaury à reprendre les hostilités, et lui fit don de sommes considérables. Le comte, encouragé doublement, retourna en Languedoc; mais ce fut pour reprendre seulement un instant l'offensive. Il réussit, il est vrai, à faire lever le siège de Carcassonne, remporta quelques avantages minimes; mais le pays se détachait de lui, et ses mercenaires l'abandonnaient. Amaury, réduit à vingt chevaliers, capitula, et, par le traité de janvier 1224, rendit ses dernières places fortes, et reprit la route de France.

L'inquiétude du souverain pontife était extrême. Dans sa sollicitude, Honorius III (Honoré) écrivit au roi une lettre qui lui remontrait que lui, le fils aîné de l'Église, le roi très-

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 299.

chrétien, il devait secourir l'orthodoxie menacée; le pape le suppliait donc d'accepter l'offre d'Amaury, et lui promettait l'appui du saint-siège.

Simon de Sully, archevêque de Bourges, Hugues de Montréal, évêque de Langres, et le chancelier Guérin furent chargés de remettre au roi cette lettre. Le pontife priait, en outre, la reine, dont il connaissait toute l'influence sur l'esprit irrésolu de son mari, d'appuyer la demande de l'Église.

Sur ces entrefaites, le comte de Toulouse, dépossédé, arriva auprès de Louis, en février 1224.

Le roi écouta la voix du père des fidèles, et, ne résistant plus aux sentiments secrets de son cœur, accepta enfin la cession qui lui était offerte; mais il subordonna cette acceptation à certaines conditions qu'il priait le pape de remplir; ce dernier, en y accédant, lui fit porter une lettre de l'Empereur, qui, prêt à partir pour l'Orient, demandait le concours des chrétiens.

Le comte Raymond VII, sentant venir l'orage, s'empressa d'offrir au roi son hommage lige; mais ce fut inutile. Les préparatifs formidables de Louis l'effrayèrent. Il comprit qu'il était perdu, s'il n'obéissait à l'Église. Alors il se tourna vers Rome, qu'il tenta de fléchir; il promit de venir à résipiscence, et d'extirper l'hérésie.

Le pape Honorius III usa d'une sage miséricorde envers le suppliant. La croisade d'Albigéois devenait sans sujet, dès lors que Raymond se soumettait; le pape engagea donc le roi de France à seconder l'Empereur dans son expédition, et suspendit les indulgences accordées aux croisés du Midi, tout en priant Louis de surveiller les démarches de Raymond (mai 1224).

Louis reçut avec peine ces nouvelles inattendues. Un moment il sacrifia à l'ambition les devoirs du chrétien. Il ordonna aux ecclésiastiques assemblés dans son palais d'en sortir; puis, se tournant vers le légat Conrad, il s'écria: « Puisque le seigneur pape se retire, nous protestons solennellement que nous

récusons à l'avenir toute intervention dans les affaires de l'Albigeois, et nous vous défendons, seigneur légat, de nous en jamais reparler. »

En outre, il refusa, malgré les instances du souverain pontife, de continuer la trêve avec l'Angleterre, et congédia les barons et les évêques.

Cependant le légat se rendit à Montpellier pour y présider un concile, où il reçut la soumission du comte Raymond VII.

Louis VIII résolut alors de tourner contre l'Angleterre les forces qu'il avait rassemblées contre l'Albigeois. Aussitôt que la mort de Philippe avait été connue outre-mer, Henri III avait député quatre évêques vers le nouveau roi, pour lui demander la restitution de la Normandie, et lui rappeler un prétendu serment fait en 1217. « Je possède à juste titre, aurait répondu Louis, les terres que votre maître réclame, et suis prêt à le prouver devant les pairs, d'autant que votre seigneur a violé le premier le traité dont il s'agit. N'a-t-il pas rançonné ceux de Lincoln? Observe-t-il les libertés d'Angleterre? Certes, je ne lui rendrai ni un pouce de terre, ni la valeur d'un fromage de tout ce que mon seigneur et père m'a légué¹. »

Si cette fière réponse n'avait pas décidé Henri III à commencer les hostilités, Louis VIII n'en poursuivait pas moins l'idée d'ajouter aux conquêtes faites par son père.

La trêve expirait à Pâques de l'an 1224. Louis ne voulut point la renouveler. Ménageant ses ressources, il refusa même de secourir, du moins en hommes, Robert de Courtenay, empereur de Constantinople, que pressait le Grec Jean Ducas. Honorius III avait cependant écrit à la reine Blanche à ce sujet².

L'occasion était bonne d'entrer en campagne; Henri III, âgé à peine de dix-sept ans, et qui ne fut toute sa vie qu'un étourdi

¹ Matthieu Pâris et Mouskes.

² Raynaldi, ann. 1224, art. 23.

couronné, régnait sur un pays factieux, agité, hors d'état d'entrer en lutte avec la France heureuse, florissante, prête à tout événement.

Le roi déclara, dans l'assemblée de ses barons tenue au mois de mai, qu'il allait saisir les fiefs anglais du continent comme ayant été confisqués par les pairs à cause du meurtre d'Arthur de Bretagne, et aussi à cause des dégâts que les bourgeois de la Rochelle avaient commis sur ses terres ¹.

Cette vigueur inattendue dans le roi venait de l'inspiration de Blanche, qui sentait bien que sans elle son mari ne continuerait point l'œuvre de Philippe-Auguste. Tout porte à croire que notre princesse, à qui l'expédition en Albigeois répugnait, souhaitait vivement qu'on poussât une pointe dans l'Ouest. Elle engagea Louis à négocier avec Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et époux d'Isabelle, veuve de Jean Sans-Terre ², laquelle avait pour douaire Saintes, Niort, Saumur, Beaufort, Baugé en Anjou, Château-du-Loir, dans le Maine, et Bordeaux.

Le point de rassemblement des forces royales fut marqué à Tours, où Louis arriva avant le 25 juin, suivi d'un grand nombre d'évêques, de barons, de sergents d'armes et de chevaliers. Il avait avec lui Pierre de Dreux comte de Bretagne, le comte de Boulogne, et le connétable de Montmorency. Une foule immense de Normands, Picards, Champenois, Bourguignons, étaient accourus sous ses drapeaux. On pense bien que le jeune comte Thibaud ne manqua pas au rendez-vous.

Aimery, vicomte de Thouars, dirigeait le parti anglais du Poitou. Louis envahit ses terres; mais le vicomte traita, obtint une trêve d'un an; et promit de se soumettre si, dans le cours de l'année, il n'était pas secouru par Henri.

De Montreuil-Bellay, où ce traité fut conclu, le roi marcha sur Niort, qui en est à vingt lieues. Savary de Mauléon défendait

¹ Nicolas de Braie (*Histor. de France*).

² Isabelle avait épousé Hugues X en 1220. (M. Delisle, *Biblioth. de l'École des chartes*, 4^e série, t. II.)

cette place. Comme il était malaisé de la défendre longtemps, Mauléon la rendit par composition et se retrancha dans la Rochelle.

Louis, après avoir confirmé les privilèges de la ville de Niort, la fortifia et courut s'emparer de Saint-Jean-d'Angély.

Mais il s'agissait d'emporter la Rochelle, forte et riche ville que ses intérêts commerciaux attachaient aux rois d'Angleterre. La place était fortifiée, bien munie, prête à se défendre énergiquement. Savary s'y était, avons-nous dit, retranché avec trois cents chevaliers et beaucoup de soldats. Henri III y avait envoyé des chevaliers anglais, en nombre peu suffisant, il est vrai, car les troubles de son royaume l'inquiétaient.

Ce fut le 15 du mois de juillet que commença le siège, qui fut bien soutenu jusqu'au 3 du mois suivant; mais l'abandon où les laissait l'Angleterre, la division qui se mit parmi eux, forcèrent les assiégés de se rendre.

La veille de ce jour mémorable, 2 août 1224, une grande procession ordonnée par la pieuse Blanche avait imploré, à Paris, le secours du Dieu des armées.

Cette procession solennelle partit de Notre-Dame, et se déroula lentement jusqu'à Saint-Antoine-des-Champs. Après le saint Sacrement marchaient, pieds nus et *en langes*, la reine douairière Ingelburge, la reine régnante Blanche, la reine de Jérusalem, et Bérengère de Castille. Puis venaient les hautes dames, les religieuses, le clergé, les ordres réguliers. Aussi vit-on dans la reddition de la Rochelle un effet de ces prières toutes-puissantes.

Louis, étant entré dans la place, y mit garnison, confirma les libertés de la commune, et se vit, sans autre combat, maître de tout le Poitou. Ayant reçu les hommages de la noblesse et des villes, il s'en revint en France, et fit son entrée triomphante dans Paris.

Il ne restait plus à Henri III que la Gascogne. Ce prince, s'accordant enfin avec ses barons, obtint un subside pour

continuer la guerre, et reprendre ce qui lui avait été enlevé. Il arma chevalier son frère Richard Plantagenet, le nomma comte de Cornouailles et de Poitou, et lui accorda les terres gasconnes. Puis, lui confiant ses troupes, il l'envoya avec trois cents vaisseaux, et en compagnie du comte de Salisbury, reconquérir ses provinces perdues. Richard débarqua à Bordeaux qu'il trouva soumis, rallia les seigneurs de la Gascogne, prit Saint-Macaire, Bergerac et la Réole en Bazadois. Les Français, aidés par Hugues de Lusignan, refoulèrent le vainqueur vers le midi de la Garonne; mais, malgré la prise de Limeuil, ils ne poursuivirent pas leurs succès. Il semble que Louis, dont l'esprit se reportait toujours en arrière, songeait encore au Languedoc. En dépit des instances de Blanche, qui ne pouvait souffrir la présence des Anglais dans le royaume, il rappela son maréchal, laissant aux Plantagenets de si riches possessions, les dernières qu'ils eussent sur le continent.

Ici se place un épisode bizarre, mais intéressant, de l'histoire de cette époque. Baudouin, comte de Flandre, empereur de Constantinople en 1204, avait été tué par les Bulgares en 1206. Quelques seigneurs, et une grande partie du peuple des Flandres, ne croyaient pas à cette mort. Bien au contraire, dès 1207, le bruit qu'il vivait encore s'était répandu et propagé dans la comté. Philippe-Auguste avait dû démentir lui-même cette rumeur, qui, d'abord vague, devint presque une certitude. Jeanne, fille de Baudouin, qui avait succédé à son père, n'était pas aimée des Flamands; cela n'aidait pas médiocrement à surexciter les esprits.

Or, en ce temps-là vivait un ermite dans la forêt de Glançon, entre Tournay et Valenciennes, auprès de Mortagne. Cet ermite, né à Rais en Bourgogne, s'appelait Bertrand. Un jour qu'il mendiait à Mortagne, il fut accosté¹ par un chevalier qui, ayant remarqué en lui une grande dignité et une démarche

¹ *Hist. de Tournay*, citée par le Nain de Tillemont.

pleine de grâce, s'imagina qu'il était un grand personnage, et le lui dit. L'ermite, surpris, s'en défendit tout d'abord; mais ses protestations ne firent que confirmer l'idée étrange du chevalier. Même cette idée prit cours parmi le peuple, et pendant toute une année l'ermitage fut très-fréquenté.

Enfin des hommes assez considérables allèrent voir Bertrand, afin d'examiner quel il pouvait être. On lui nomma plusieurs seigneurs qui n'étaient pas revenus d'Orient, et l'on espérait qu'à l'expression de son visage on verrait bien s'il était un de ceux-là.

Il paraît que quelqu'un ayant dit : « Ne seriez-vous pas Baudouin notre seigneur, empereur des Latins ? » la figure de l'ermite se troubla. Aussitôt on cria que c'était lui, et on le soutint, quelque serment qu'il fit du contraire. Ses traits avaient, en effet, quelque chose de ceux de l'empereur. On le mena sur-le-champ à Mortagne, où il fut reconnu pour le comte Baudouin. Sans doute ces événements ne furent pas uniquement le résultat du hasard, mais bien aussi d'une cabale montée contre Jeanne.

L'ermite, ébranlé par les respects infinis qu'on lui témoignait, consentit à jouer son rôle, et affirma lui-même qu'il était l'empereur. On lui apprit diverses particularités de la vie intime du défunt, afin qu'il pût répondre aux questions qui lui seraient faites.

Le bruit que Baudouin, échappé d'entre les mains des infidèles, vivait sous une robe d'ermite, se répandit dans les populations. On broda là-dessus divers contes, divers épisodes; et le fond du récit disparut sous les ornements qu'y ajouta l'imagination populaire.

Toute la seigneurie des environs accourut à Mortagne rendre hommage à son suzerain; le clergé comme les communes le reconnurent; la comtesse Jeanne, résistant à cet empressement général qui l'inquiétait, fit prendre en Grèce des informations qui ne lui permirent guère de douter de la mort réelle de son

père Elle envoya dire à l'aventurier qu'elle souhaitait de lui parler ; mais celui-ci refusa de se présenter devant elle, disant qu'elle le ferait mourir. Puis il prit à Valenciennes les ornements impériaux, il parcourut les Flandres en maître, entra dans Lille au bruit des acclamations, la couronne fermée en tête, déclara rebelles ceux qui ne se soumettaient pas à lui, et ravagea leurs terres par le fer et par le feu. Cet état de choses dura deux mois, au bout desquels la comtesse Jeanne, chassée de ses domaines, se sauvant à grand'peine du Quesnoy, vint trouver le roi et la reine de France, à qui elle demanda protection.

Louis VIII députa des commissaires, et l'affaire fut jugée tellement sérieuse qu'il leur adjoignit le chancelier de France. Ils revinrent trouver le roi à Péronne, et lui firent un rapport circonstancié.

Louis manda à l'ermite de se trouver au parlement qui serait tenu au mois de juillet à Paris, ajoutant qu'il avait beaucoup de choses à lui confier, et il lui envoya un sauf-conduit. Bertrand de Rais, espérant persuader au roi qu'il était le comte de Flandre, obéit et se présenta avec une brillante escorte. Le roi et Blanche l'accueillirent avec bienveillance, mais lui firent publiquement diverses questions auxquelles il répondit fort mal. Guérin lui ayant demandé qui l'avait fait chevalier, et en quel lieu il avait rendu hommage à Philippe-Auguste, quels présents il avait faits et reçus, cette question embarrassa le faux Baudouin, qui renvoya au lendemain pour y satisfaire. Guérin ajouta : « Où avez-vous épousé Marie de Champagne, Monseigneur ? » L'ermite se troubla tout à fait, disant qu'on le menât dormir.

On le conduisit dans une chambre dont on ferma la porte, et, dès le matin, au lieu de répondre, il demanda à s'en retourner. Louis, alors, lui signifia d'avoir à quitter le royaume et les terres de Flandre. Le lendemain, les chambellans du roi durent enfoncer la porte de la chambre qu'occupait l'ermite, et ils virent qu'il était parti.

Seul, marchant de nuit et de jour, Bertrand arriva dans

Valenciennes avec grande honte; et, comme la faveur du peuple ne l'avait pas encore abandonné, il demeura quelque temps dans cette ville, puis il partit pour Cologne, feignant d'aller demander l'appui de l'archevêque saint Engilbert. Enfin il se réfugia en Bourgogne, son pays.

La comtesse de Flandre avait promis une forte somme à quiconque le trouverait; comme il faisait des dépenses considérables, un seigneur nommé Érard le soupçonna d'être celui que l'on cherchait, l'arrêta et l'envoya au roi, qui le livra à la comtesse. Il existe cependant d'autres versions.

Quoi qu'il en soit, Jeanne le tint quelque temps prisonnier, et, pour couvrir de ridicule ce faux empereur, le fit promener sur un tombereau dans le pays flamand. Ensuite on le suspendit à un pilori entre deux chiens. On le mena encore par les foires, et finalement on le fit tirer à quatre chevaux, et étrangler à la potence vers la fin de l'année 1225.

Néanmoins l'opinion favorable à Bertrand ne fut pas détruite; des chroniqueurs la soutiennent, entre autres Matthieu Pâris, Matthieu de Westminster et la Chronique de Tours.

CHAPITRE VII

Expédition du Languedoc. — Siège d'Avignon. — Maladie du roi.
Sa mort. — Douleur et fermeté de Blanche.

(1225 - 1226)

Dans les premiers mois de l'année 1225 vint en France un personnage qui devait exercer une grande influence sur les affaires intérieures du royaume. C'était Romain, cardinal de Saint-Ange, légat d'Honorius III. Il venait pour négocier un arrangement entre Louis et Henri III, et aplanir les difficultés qui surgissaient de nouveau en Languedoc. Ce prélat, de la maison des Frangipani, était un homme de bon conseil, de mœurs excellentes, très-constant dans ses entreprises et doué d'un esprit fort remarquable. Les papes Honorius et Grégoire ont fait son éloge.

Le roi remarqua sa science profonde du droit, et il le consultait dans les affaires difficiles. Blanche surtout sut distinguer Romain et se l'attacher par sa bonne grâce.

La légation que le souverain pontife lui avait confiée s'étendait sur tout le royaume et sur les grands fiefs de la couronne. Dans l'examen qu'il fit des mœurs du clergé, ce cardinal se montra sévère et s'attira l'estime des gens de bien. Il brilla également par sa science des affaires et par son éloquence dans la grande assemblée que le roi tint à Melun en cette même année 1225.

Puis il vint à Paris, qui était alors agité par suite de quelques troubles survenus dans l'université ¹. Jusqu'à ce jour cette institution n'avait point eu de sceau spécial; c'était celui du chapitre de Notre-Dame de Paris qui authentiquait les lettres de licence. Or l'université voulut avoir son sceau particulier. On profita de la présence du légat pour terminer cette querelle. Ce prélat, consacrant le droit ancien, donna raison au chapitre et brisa le sceau de l'université. Aussitôt les étudiants s'arment. Des cris furieux remplissent l'air : « A la maison du légat ! à la maison du légat ! » On y court, en effet, et les pierres pleuvent sur les portes, que les serviteurs de Romain ont fermées. Les portes brisées volent en éclats ; deux serviteurs sont blessés, le légat est sur le point d'être pris. Soudain des soldats arrivent ; c'est la reine qui de Melun, où elle est avec Louis, les envoie. Leurs menaces et leurs armes font reculer les écoliers.

Alors Romain Frangipani sort de Paris bien escorté, et, pour venger la majesté du saint-siège insultée en sa personne, déclare excommuniés les auteurs de la révolte et les révoltés.

Bientôt quatre-vingts docteurs allèrent à Bourges demander l'absolution à l'offensé, qui la donna sans peine, et pacifia tout avec sa prudence accoutumée. Romain était à Bourges pour y présider un concile, auquel plus de cent évêques assistèrent. On y vit aussi un grand nombre d'abbés et de prieurs, ainsi que les députés de plusieurs chapitres. Le concile avait été réuni principalement pour traiter des difficultés survenues en Albigeois.

On a vu que la soumission apparente de Raymond VII avait touché le pontife romain, et que l'expédition organisée par Louis VIII avait été arrêtée ; mais le comte de Toulouse était revenu à ses anciens errements, et ni le serment prêté, ni les conseils et les instructions de la reine Blanche, sa parente,

¹ Du Boulay, t. III, p. 449.

n'avaient pu arrêter ce malheureux prince sur la voie fatale où il s'était engagé.

Raymond et Amaury son compétiteur furent cités devant le parlement du roi à Melun. Le premier fut muni d'un sauf-conduit pour comparaître devant le concile, et Thibaud de Champagne reçut l'ordre de le laisser traverser ses domaines.

Le prince se présenta donc à Bourges, et y protesta de nouveau de son obéissance envers l'Église. « Que le seigneur pape me prenne à merci, dit-il en s'adressant au légat, et je ferai, sans délai, justice de tous les hérétiques convaincus par preuves; je ferai obéir le saint-siège apostolique dans toutes mes terres; j'y établirai la paix et la sûreté; je rendrai à messires les prêtres leurs revenus et les récompenserai de leurs pertes. Je vous prie, Monseigneur, de visiter mes villes, et d'y examiner mes sujets sur la sainte foi. Il adviendra ce que vous voudrez de ceux qui ne croiront pas. Je rendrai également au roi de France, mon suzerain, tous les devoirs qui lui sont dus. »

En prononçant ces derniers mots Raymond se tourna vers les députés de Louis VIII. Dès qu'il se fut retiré, Amaury de Montfort parut. « Je demande, dit-il, à être remis en possession du comté de Toulouse, dont le saint concile de Latran a dépouillé la maison de Saint-Gilles comme hérétique. Mon glorieux père a été investi par l'Église et par les barons. Je prie que son sang ne soit pas outragé par ce déni de justice. » Dès qu'il eut parlé, un grand débat eut lieu parmi les évêques. Raymond venait de reparaitre; Amaury lui demanda s'il voulait se soumettre au jugement des pairs. « Oui, dès que le roi, mon seigneur, aura reçu mon hommage, » répondit-il.

Enfin le légat se réunit aux évêques, et ordonna à chacun d'eux de délibérer avec son métropolitain, et de lui envoyer son avis par écrit. Raymond fut renvoyé sans savoir ce qu'on avait résolu, et de fait se pouvait-on fier aux promesses d'un homme si inconstant et d'une bonne foi si douteuse?

La conclusion de la majorité des Pères fut que le comte de

Toulouse ne devait pas être reçu à résipiscence, qu'il fallait publier les indulgences de la croisade, et que le roi la devait conduire en personne : pour lui donner les moyens de le faire, le concile décida que le clergé payerait un décime pendant cinq ans.

Les résolutions de l'assemblée, scellées des sceaux des évêques, furent envoyées à Rome, et réjouirent le souverain pontife. Il déclara que tout ce que le roi pourrait conquérir appartiendrait à la couronne ¹, et que si aucun prince le troublait durant cette expédition, il serait assimilé aux Albigeois et aux Sarrasins. (Fin de l'année 1225.)

Cette décision d'Honorius fut portée à Louis VIII par le légat; un nouveau concile se réunit à Paris, au mois de janvier 1226. On fut généralement d'avis que le roi prit la croix, et Amaury renouvela sa cession du comté de Toulouse. Les barons autant que les évêques entreprenaient cette croisade avec ardeur. Tout le monde était las de ce Languedoc obstiné, relaps, sans consistance, de cette corruption de mœurs favorisant le dérèglement des principes. Cependant Louis, en acceptant la mission que lui donnait le saint-siège, déclara qu'il n'engageait pas ses héritiers. Il prit la croix le vendredi 30 janvier ². Blanche le poussa fort à cette résolution. La résistance de Raymond l'avait fatiguée, et Louis ne se décida bien que sur l'avis de la reine : on se rappelle qu'en 1224 il avait défendu qu'on lui reparlât de l'Albigeois.

L'exemple du roi fut suivi : évêques et chevaliers se croisèrent; de tous côtés on prêcha la guerre sainte; on publia les indulgences ordinaires. L'entrée en campagne fut fixée à Pâques ³. Cependant, le roi d'Angleterre se proposant de faire une expédition sur le continent, Louis ne pouvait s'aventurer en Languedoc si un pareil adversaire l'attaquait; aussi le

¹ Mouskes, vers 25418.

² Mouskes (*Histor. de France*).

³ Matth. Paris, p. 331.

pape prescrivit-il au prince anglais, son vassal, de s'abstenir de toute tentative contre le royaume de France : la nécessité le fit obéir.

Le roi s'assura aussi de Jacques d'Aragon, et de Nuño Sanchez, comte de Roussillon et cousin germain de ce monarque.

La comtesse Jeanne de Flandre, apprenant que son suzerain allait s'engager dans une guerre d'un succès douteux implora la liberté de Fernand, son mari, prisonnier depuis Bouvines à la tour du Louvre; Blanche appuya sa demande¹. Louis, comme si le pressentiment de sa fin prochaine l'eût porté à la clémence, ne fit aucune difficulté d'accéder à cette prière. Il promit sous certaines conditions de délivrer le comte à la fête de Noël. Il n'en eut pas le loisir.

Avant de partir, le roi tint une nouvelle assemblée le 29 mars, quatrième dimanche du Carême, et manda à tous ses vassaux de se trouver en armes à Bourges, quatre semaines après Pâques; puis il dépêcha en Languedoc Pierre Amelin, archevêque élu de Narbonne, pour détacher le pays de Raymond VII.

L'époque de la réunion approchait. Le roi se disposa à prendre congé de sa femme et de ses enfants. Blanche voulut en vain l'accompagner; il lui ordonna de demeurer pour veiller sur le prince Louis, et tenta de dissiper ses appréhensions. « Hélas! mon seigneur, quand vous reverrai-je? — Bientôt, ma mie, s'il plaît à Dieu et à Notre-Dame. Mais veillez sur vous-même, qui m'êtes si chère, et sur notre fils. Je vous laisse mon royaume à gouverner, et bien le saurez faire, car vous êtes accorte et bien avisée. Mais si m'arrivait mal encontre, je vous prie, Madame, qu'il vous souvienne de moi qui m'en vais le cœur plein de vous. »

L'apparente placidité de Blanche cachait une grande inquié-

¹ Belleforêt, t. III, p. 1629.

tude. Elle pria le cardinal de bien veiller sur son seigneur, et ce fut les yeux mouillés de larmes, mais le cœur soumis aux volontés divines, que cette grande reine, présentant ses enfants au roi, lui dit : « Adieu, mon cher sire; eux et moi prions pour vous que Dieu vous donne heureuse carrière, et que vite nous reveniez. »

Enfin les époux se quittèrent. D'après la Chronique de Saint-Denis, Blanche avait reçu de Louis l'acte qui l'investissait de l'autorité souveraine dans l'État.

Arrivé à Bourges, le roi n'y demeura que trois jours, et se rendit à Lyon par Nevers. Parmi ceux qu'il emmena sous sa bannière, on remarque, outre le légat, l'archevêque de Reims, le chancelier Guérin, son frère Philippe Hurepel, comte de Boulogne, Guy de Châtillon comte de Saint-Pol, Philippe de Courtenay comte de Namur, Thibaud comte de Champagne, Pierre de Dreux comte de Bretagne ¹ et nombre d'autres.

L'armée prit par le Dauphiné, à cause des plaines qui sont fort commodes pour les charrois. Sa marche ressemblait à un triomphe. Partout où l'on passait, les villes ouvraient leurs portes, les forteresses se donnaient.

Le 6 juin, veille de la Pentecôte, le roi arriva au pont de Sorgue, à une lieue et demie d'Avignon. Il comptait passer le Rhône sur le grand pont de cette ville, et comme le soir venait, il campa pour donner quelque relâche aux troupes. Le lendemain il s'avança vers Avignon en ordre de bataille. A une demi-lieue des murailles, il rencontra des députés de la ville qui lui représentèrent que ses troupes pourraient commettre du dégât, et le prièrent de passer seul par Avignon, et de permettre que l'armée franchît le Rhône sur des bateaux.

Louis prit un moyen terme, et promit que l'armée traverse-

¹ Ces deux derniers n'arrivèrent que quelques jours après le commencement du siège d'Avignon.

rait la ville sans armes; alors les députés s'en retournèrent, et firent ouvrir les portes. Le légat soupçonnait un piège; il pria Louis de ne pas entrer le premier, et d'envoyer d'abord quelques bandes sous la conduite du comte de Saint-Pol. A peine ces bandes furent-elles entrées, que les Avignonnais, croyant tenir le monarque, fermèrent les portes, et attaquèrent le comte. Mais ces troupes sans armes se défendirent tant bien que mal, réussirent à gagner une autre porte, et sortirent de la ville.

Louis, justement irrité, ne voulut plus écouter aucune proposition, et il jura qu'il prendrait Avignon, ne fût-ce qu'au bout de trois ans.

Le cardinal Romain ayant ordonné aux croisés d'extirper l'hérésie de la ville, on se prépara à commencer le siège. On dressa les balistes, les mangonneaux, et on attaqua la place par trois endroits à la fois. L'arrivée des comtes de Champagne et de Bretagne, avec un grand nombre de troupes, augmenta l'ardeur des assaillants. Les seigneurs du pays eux-mêmes, jaloux de la prospérité d'Avignon, vinrent grossir l'armée du roi; parmi eux était Raymond Bérenger, comte de Provence.

La défense répondait à l'attaque. Les Avignonnais étaient de vaillants hommes, et fiers de leurs franchises. En outre, ils étaient bien fournis de soldats, de machines de guerre et de vivres; ils refaisaient la nuit ce que les engins du roi abattaient le jour; ils espéraient aussi dans Raymond, qui rôdait aux alentours.

Avant le siège, ce comte avait dévasté toute la contrée, fait retirer laboureurs et bestiaux, cacher les grains, labourer les prairies pour détruire les fourrages; de sorte que Louis était forcé d'en faire venir de France, et Raymond surprenait souvent les convois. Bientôt les assiégeants souffrirent de la disette; un grand nombre d'hommes et de chevaux périrent; les cadavres jonchaient le camp, et, s'il faut en croire Matthieu Pâris, de grosses mouches noires sortant de ces corps décomposés

entraient sous les tentes, infectaient les viandes jusque sur la table des barons, et faisaient des piqûres mortelles.

Les Avignonnais, par leurs sorties furieuses, obligèrent Louis VIII de faire creuser un fossé entre ses retranchements et la ville, comme si lui-même eût été assiégé.

Parmi ceux qui périrent devant Avignon nul ne fut plus regretté que Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol. Il fut tué d'un coup de pierre en donnant l'assaut, ou, selon d'autres, en visitant les balistes.

Cependant le siège avançait peu; le légat conseilla au roi de tenter un grand assaut du côté du pont, ce qui fut résolu. L'armée s'engagea sur ce pont; mais, soit qu'il eût été miné ou qu'il fût trop faible pour supporter un tel poids, il se rompit, et nombre d'hommes furent précipités dans le Rhône et y trouvèrent la mort. Louis, au milieu de tous ces obstacles, recevait des lettres de la reine qui l'instruisaient des affaires de l'État et de la santé des princes, l'encourageaient, et lui communiquaient cette grande confiance en Dieu qui remplissait le cœur de Blanche.

Le siège durait depuis plus de quarante jours, et la coutume de France n'obligeait pas les barons à un plus long service. Trois des plus puissants s'entendirent ensemble pour demander leur congé : c'était Thibaud de Champagne, Pierre de Dreux et Hugues de la Marche. Lorsque Thibaud eut dit à Louis : « Mon seigneur, je requiers licence de partir, » le roi, étonné, le regarda quelques instants sans lui répondre. Puis : « Eh quoi ! Thibaud, me voulez-vous laisser en cette difficulté ? — Mon seigneur, repartit le comte, le service que je vous dois est expiré, et j'ai grand besoin dans mes terres. Ainsi je requiers congé. — Vive Notre-Dame ! dit le roi ému, en portant la main à l'épée ; vive Notre-Dame ! vous ne le ferez pas. — Si, vraiment, mon seigneur. — Vous ne le ferez pas, sire comte, reprit le roi, ou, de par Dieu, j'entrerai en Champagne, la lance sur la cuisse et je brûlerai tout sur vos domaines. »

Le comte murmura quelques mots, s'inclina et sortit ; mais on ne le vit plus dans le camp, ni lui ni ses troupes.

Ce n'est pas le lieu de réfuter les incroyables calomnies répandues sur Blanche à propos du départ du comte. On trouve une explication suffisante de ce départ dans les longueurs et les fatigues du siège, dans la mortalité qui sévissait, dans l'expiration des quarante jours, dans le caractère léger et inconstant de Thibaud.

Cependant, malgré ces défections, le roi continua son entreprise. Ses forces étaient encore considérables, et les ressources des assiégés diminuaient. Même avant la mort de Guy de Châtillon, ils avaient demandé à traiter ; mais, comme ils donnèrent des otages de nulle valeur, leur proposition n'eut pas de suites. Enfin, voyant la ténacité du roi, ils eurent recours au légat, à qui sa fonction et la pourpre cardinalice permettaient d'aller et venir du camp à la ville, et de la ville au camp ; le prélat s'entremet, à condition qu'ils donneraient deux cents otages, combleraient leurs fossés, raseraient leurs murs, et abattraient trois cents maisons fortifiées. Avignon céda, reçut un évêque des mains du cardinal, et ouvrit ses portes aux croisés.

Aussitôt Louis se dirigea vers Béziers. Quinze jours après son départ, la Durance déborda, et couvrit d'eau la plaine où son camp était établi devant Avignon. « En quoi, dit le Nain de Tillemont, l'on admira la Providence divine ¹. » (Septembre 1226.)

Raymond s'était renfermé dans sa capitale. Toutes les autres villes du Languedoc se rendirent, et c'est ainsi que les croisés parvinrent à quatre lieues de Toulouse. Arrivé à Pamiers, Louis prit, de concert avec le légat, des dispositions fort sages au sujet de l'hérésie. Comme il ne pouvait, à cause de l'importance de Toulouse, entreprendre cette année-là le siège de cette

¹ T. II, p. 406.

ville, il remit toutes choses entre les mains d'Imbert de Beaujeu, sénéchal, et reprit la route de Paris. Son itinéraire est tracé par Belpuech, Castelnau, Puy-Laurens, Lavaur et Albi.

Louis avait hâte de revoir la reine et ses enfants, car les fatigues du siège d'Avignon et la fièvre avaient détruit sa frêle constitution. Il s'en revenait vite, comme s'il eût craint de ne pas arriver assez tôt. Mais le mal, plus fort que sa volonté et que son amour, l'arrêta à Montpensier en Auvergne, sur les limites de cette province et du Bourbonnais.

Ici se dresse une accusation terrible contre Thibaud de Champagne. Le premier qui en ait fait mention est Matthieu Pâris : « Alors le comte, à ce qu'on dit, s'arrangea de telle sorte que le roi but du poison; il aimait la reine d'un amour charnel et illicite, et, poussé par la passion, il ne put attendre plus longtemps. » Mais ce chroniqueur aime les fables, et son témoignage manque d'autorité. Dreux du Radier¹ fait observer qu'il n'est pas nécessaire de supposer l'emploi du poison pour expliquer la maladie du roi, et que tous les bruits concernant Thibaud et Blanche viennent de Matthieu Pâris, qui dans son récit commet trois fautes : 1° il appelle Henri le comte Thibaud; 2° il prétend que Louis VIII quitta le siège d'Avignon avant la prise de cette ville; 3° qu'il mourut même avant cette prise. Enfin cet auteur fait observer que le caractère de Thibaud, pour être léger, n'était pas celui d'un scélérat. Plus tard, en parlant des sirventes lancées contre la régente, nous achèverons de venger cette noble femme des calomnies dirigées contre elle.

Louis s'était alité le 29 octobre; il pensa qu'il lui fallait accomplir ses devoirs envers Dieu, puis régler ses affaires et celles de l'État. Or quelques-uns dirent que le roi pouvait être sauvé par un moyen qu'à la vérité l'Église et la morale réprou-

¹ *Mém. sur les reines et régentes*, t. III, p. 322.

vent; mais Louis aima mieux mourir que de pécher mortellement. L'admirable continence dont il fit preuve l'honore aussi bien que la religion qui peut inspirer un pareil héroïsme.

La reine ignorait la maladie de son époux. Elle avait reçu de lui, à son départ du Languedoc, des lettres rassurantes, et qui annonçaient son retour. Elle-même venait au-devant du roi; saint Louis l'accompagnait à cheval, et ses autres enfants en char ¹. Pendant ce temps, le roi se mourait entre les bras de ses évêques et de ses barons. Il rendit le dernier soupir le 8 novembre 1226. « Homme vraiment catholique, dit Vincent de Beauvais ², et d'une sainteté admirable, lequel ne souilla jamais son corps. » Cependant Blanche, joyeuse de revoir son époux, avançait toujours.

De son côté, Philippe de Boulogne se dirigeait vers Paris, conduisant le corps de son frère porté sur une litière. Il aimait le roi d'un amour unique, et jamais on ne vit une affliction plus vive que la sienne. La triste nouvelle se propageait peu à peu. Le prince Louis, qui, impatient de revoir son père, s'était porté en avant, fut le premier qui apprit le fatal événement. Le chancelier Guérin, accablé de chagrin, essuya les larmes de l'enfant, et le fit retourner sur ses pas. Lorsque Blanche vit revenir son fils accompagné du chancelier, une crainte soudaine s'empara de son âme : « Où est mon seigneur ? » demanda-t-elle. Les pleurs de Louis IX, la sombre tristesse de Guérin, lui en apprirent assez : elle jeta un grand cri et tomba en arrière. Mais elle ne pensa point à s'ôter la vie, comme le dit un poète chroniqueur ³:

Et la roïne maintenant
Ki se fust ocire de duel (deuil),
S'on nel tenist outre son voel (volonté).

¹ Mouskes, vers 27293.

² *Specul. histor.* lib. XXX.

³ Mouskes, vers 27303.

Elle eut *grand deuil* et pleura amèrement :

Quar la roïne ploroit tant !

Mais, se relevant de sa douleur pour songer à son fils, elle se souvint qu'elle était reine, et mère autant qu'épouse. « La mort, dit Mézeray, parlant de Louis et de Blanche, la mort seule les pouvait séparer, tant ils vivaient unis depuis vingt-six ans ; et si le courage invincible de notre princesse ne se fût opposé à la douleur de cette séparation, elle les eût conjoints. Son regret fut sans pareil comme l'avait été sa flamme ; mais sa constance fut encore plus grande. Elle se consola enfin de cette affliction par les gages précieux que le roi lui avait laissés, j'entends plusieurs enfants. »

Louis fut regretté de son peuple, car il était tout ensemble bon, aumônier, sage, hardi et débonnaire¹. Sous son règne la France avait été heureuse, tranquille et riche. Le commerce y avait prospéré, et nul n'y troublait les laboureurs.

Suivant Mouskes, Louis méritait bien d'être admis « au repos des martyrs, car il fut martyr et confesseur. »

Guillaume de Puy-Laurens, Thomas de Catimpré, et même un souverain pontife, ont fait l'éloge des belles qualités de notre prince. Rien n'égalait le respect et l'affection de Louis pour sa belle-mère Ingelburge. Quant à son amour pour Blanche, nous avons vu ce qu'il était. Son âme, d'ailleurs, se reflétait sur son visage, qui était doux et gracieux, modeste et beau, nous dit-on, et *pur comme le cristal*.

Cependant plusieurs barons ne suivirent point le cortège funèbre qui s'acheminait vers Saint-Denis. Déjà commençait à s'élever un murmure contre Blanche, contre l'Espagnole, dont on redoutait l'énergie. Tandis qu'on portait « à deuil, à pleurs et à cris, » le roi vers son dernier asile, les mécontents préparaient leurs révoltes.

¹ Mouskes, vers 27333.

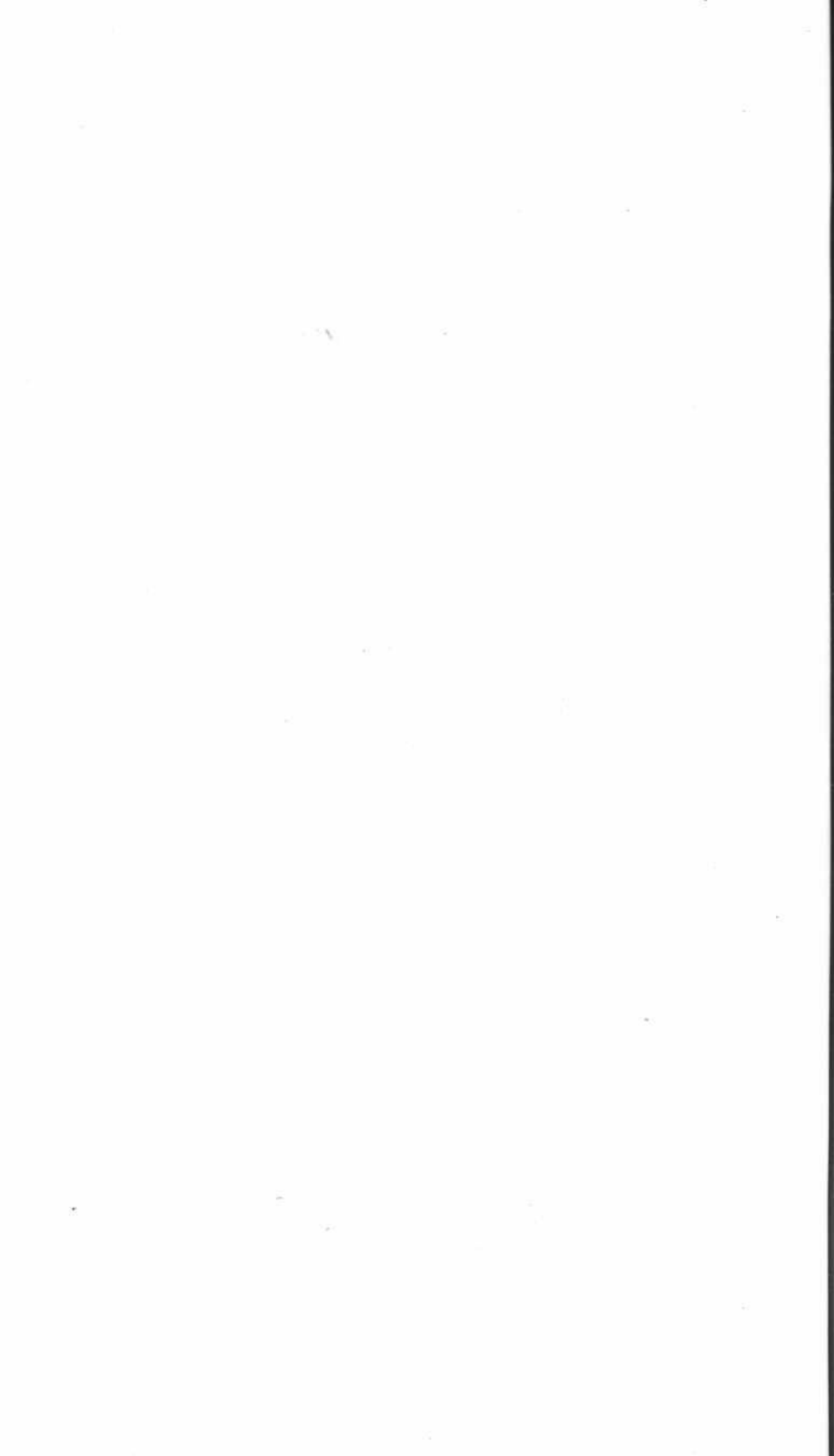
En réalité les circonstances étaient difficiles. Sans doute, Louis VIII, sur son lit de mort, entouré des évêques et des seigneurs, leur avait fait jurer de reconnaître son fils pour roi. Ces personnages avaient fait ce serment avec larmes, et en avaient dressé un acte scellé de leurs sceaux ; puis le roi avait dicté des lettres à ses bonnes villes pour le même objet ; enfin il avait désigné Blanche pour être régente, au témoignage non douteux des évêques de Sens, de Chartres et de Beauvais : mais que pouvait cette volonté défaillante sur les grands vassaux, fiers, ambitieux, cupides, et réclamant la régence pour eux-mêmes ? Avec une autre femme que Blanche, l'œuvre de Philippe-Auguste eût été renversée. « Mais cette femme était la plus grande qui eût porté la couronne en Gaule, depuis sa compatriote Brunehilde : elle était digne de régir et de défendre l'héritage de Philippe-Auguste ; elle avait la soif et le génie du pouvoir, au même degré que Philippe lui-même ; possédait la vigueur, le courage, la persévérance, toutes les vertus viriles, sans rien perdre de l'adresse ni des grâces insinuanes de son sexe... Cette fière et impérieuse créature subjuguait les cœurs plus qu'elle ne les attirait ; mais les affections qu'elle imposait étaient inaltérables : elle rencontra une fidélité constante chez les hommes qui se dévouèrent à elle... Blanche jugea les choses d'un ferme coup d'œil ¹. »

Elle n'avait pour appuis, outre son courage, que le chancelier Guérin ; Romain, cardinal de Saint-Ange, dont le grand esprit comprit celui de la reine, enfin les évêques et les seigneurs liés par leur serment. Ces derniers remplirent leur devoir en exhortant les autres à les suivre. Blanche, qui sentait le danger, essaya sur-le-champ de le prévenir. Elle usa de ruse et de grâce avec l'un de ses adversaires les plus puissants, Philippe Hurepel, son beau-frère. Nous ver-

¹ M. Henri Martin.

rons dans le livre suivant comment elle agit à l'égard de celui-ci et des autres.

Vingt-six ans se sont écoulés depuis le mariage de Blanche. Ce laps de temps a suffi pour nous la faire connaître. Nous avons vu combien sa prudence était estimée de Philippe-Auguste, par quel mélange de tendresse et d'énergie elle s'était emparée de l'esprit et du cœur de Louis VIII, enfin quelle mère sévère et douce elle fut pour saint Louis, à qui elle répétait ces incomparables paroles : « J'aimerais mieux te voir mort que souillé d'un seul péché mortel. » Nous allons retrouver, agrandis, ces dons de finesse, de bonne grâce, de force et de sagesse chrétienne dans la plus admirable des reines régentes.



LIVRE DEUXIÈME

BLANCHE REINE RÉGENTE DE FRANCE

(1226-1236)



CHAPITRE I

Sacre de saint Louis. — Blanche gagne le comte de Boulogne. — Elle met en liberté don Fernand de Flandre. — Causes de la révolte des barons. — Pierre Mauclerc. — Thibaud de Champagne. — Armement des rebelles. — Paix de Vendôme. — Trêve avec l'Angleterre.

(1226-1227)

Aussitôt après les funérailles du roi Louis VIII, Blanche, avec une activité surprenante, réunit autour de son fils toutes les troupes qu'on put rassembler, tous les personnages dont le dévouement était connu ; puis, s'étant mise de la sorte à l'abri d'un coup de main, elle fit écrire aux barons et aux évêques de se rendre à Reims pour y assister au sacre du jeune roi. Elle manda aux communes d'y envoyer des députés. De leur côté, comme nous l'avons dit, les personnages qui avaient promis à Louis VIII mourant de défendre les droits de son fils, avaient pressé de se rallier à eux les autres seigneurs, notamment Richard de Vernon, connétable de Normandie ; Richard de Harcourt, Robert Mallet, le chambellan de Tancarville, les

vicomtes de Thouars, de Beaumont, de Châteaudun, Geoffroy de Pons, Geoffroy de Lusignan, le comte de Vendôme, le comte de Champagne¹.

Blanche ordonna adroitement que toutes les lettres fussent écrites au nom du roi seul, sans qu'on y fit mention de la régente. C'était cacher aux mécontents la main qui dirigeait l'État, et leur ôter jusqu'au prétexte de la rébellion. Blanche avait pris soin de s'entourer des hommes les plus habiles du royaume : Guérin de Senlis, Matthieu de Montmorency, Jean de Nesle, Gauthier Cornut de Sens, Philippe Berruyer de Bourges, Gauthier évêque de Chartres, Hugues d'Athies, Philippe de Nanteuil; Pierre Tristan, seigneur de Paci, chambellan; Pierre de Fontaines, Adam de Milly et surtout le cardinal Romain.

La haute estime que la reine professait pour le cardinal, la confiance, l'amitié qu'elle lui montrait, non moins que la sincère affection du prélat pour la reine, donnèrent lieu à des calomnies infâmes. Les étudiants de l'université, qui gardaient rancune au légat, furent des plus ardents à répandre ces calomnies. Lorsque, plus tard, la fermeté de la régente les obligea de quitter Paris, ils allèrent porter en Angleterre et ailleurs leurs immondes accusations.

Certes on ne mesura pas l'insulte à Blanche : souvent les plus honnêtes gens s'en firent l'écho avec une sincérité affligeante, comme lorsque ce bon moine vint hardiment la trouver pour lui dire qu'il ne lui seyait pas de favoriser les passions de son fils, de le livrer entre les mains de personnes dangereuses, et cela dans le but de conserver le maniement des affaires. La reine, loin de se fâcher, voyant la bonne foi de ce religieux, répondit avec humilité : « Mon père, je recevrai toujours avec reconnaissance les avis qui me seront donnés en vue de Dieu. Je tâche d'élever mon fils dans la crainte du Seigneur,

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 430.

et de m'y conserver moi-même. » Le bon religieux dut se retirer assez confus.

Puisque ces calomnies se sont fait jour même dans l'histoire, il est bon de s'y arrêter un moment et une fois pour toutes. Tous les contemporains, sauf quelques gens intéressés dans la révolte des barons, appellent Blanche une princesse très-chaste, et même un miroir de chasteté; ils la montrent attachée à son mari, et, depuis la mort de Louis VIII, menant une vie sans tache.

Le comte Thibaud de Champagne aimait la reine, mais d'un amour timide et réservé, d'un amour de poète. Rien ne donne à penser que Blanche autorisa cet amour ¹.

Que la reine ait été gracieuse envers Thibaud, quoi d'étonnant? la grâce lui était naturelle. Qu'elle l'ait honoré de quelques attentions et qu'elle lui ait témoigné de l'amitié, cela est-il coupable? Qu'elle ait, si l'on veut, profité de son ascendant sur Thibaud et du discret amour du comte pour détacher ce vassal de la ligue et le gagner à son fils, nous ne voyons pas en quoi une politique si simple est digne de blâme.

Nul ne conteste l'innocence de Blanche avant le veuvage, et cependant, « si jeune mariée, si souvent séparée de Louis, les prétextes ne manquaient pas à la malignité ². »

Nonques mais roïne n'ama
Son signor.

« Jamais mieux reine n'aima son seigneur, »

dit Mouskes, qui ne lui est pas toujours favorable. On ne peut

¹ « Blanche étant l'une des reines que la vieille France honore à plus de titres, l'expression d'une haine passionnée offrirait contre sa mémoire un argument utile et patriotique. Mais la France a déjà tant de patriotes à la manière de M. Dulaure, que je ne crois pas qu'il soit fort beau d'en grossir aujourd'hui le nombre. » Paulin Pâris, *Romancero français*, sup.

² Paulin Pâris, *ibid.*

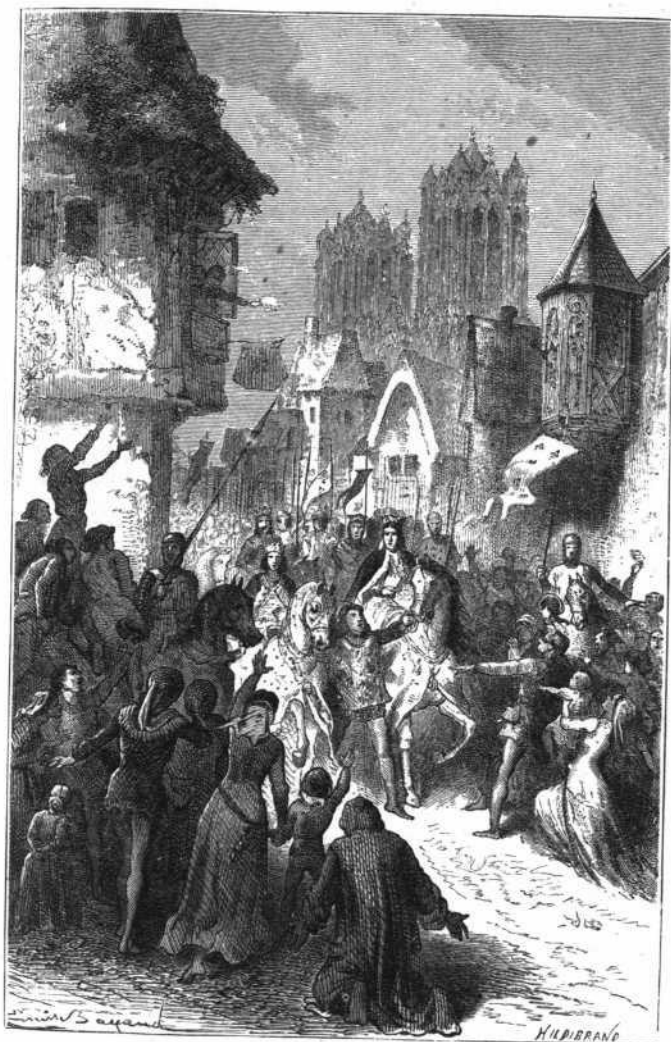
tenir compte du témoignage de Matthieu Pâris. Quelle foi ajouter à ce chroniqueur anglais, « ennemi de l'Église et des rois français, injuste pour eux, crédule à toutes les fables populaires du temps¹ ? » Que dit-il de la reine Blanche ? Ce que disent le bas peuple et la haine des barons : qu'elle est adultère doublement, qu'elle est cruelle, étourdie et méchante : il lui attribue précisément les vices et les défauts les plus éloignés de son caractère. « Ce qu'il aurait dû dire, c'est que les barons ligüés contre la reine employèrent pour la perdre de réputation les moyens les plus lâches². »

« Un enfant, une étrangère et contre elle toute la féodalité, » voilà l'état des choses au début du règne de saint Louis. Les lettres de convocation au sacre donnèrent lieu à des réponses bien diverses. Les uns objectèrent que la mort du roi leur causait tant d'affliction, qu'ils ne pouvaient assister à aucune réjouissance ; d'autres, et les plus nombreux, réclamèrent l'élargissement des prisonniers de Bouvines. D'autres encore exigeaient qu'on leur rendit les terres que Philippe-Auguste et Louis VIII leur avaient enlevées. La reine crut prudent de dissimuler son mécontentement, et, rassemblant sans délai ses fidèles, elle prit le chemin de Reims. Malgré tant d'abstentions, le roi était encore bien accompagné ; il s'arrêta à Soissons pour y recevoir l'ordre de chevalerie, qui lui fut conféré par le connétable. Le sire de Nesle lui chaussa l'éperon d'or. Cette cérémonie achevée, le cortège se remit en chemin, précédé par le cardinal-légat, dont l'autorité morale couvrait efficacement le nouveau règne.

Louis entra dans Reims, à cheval, au milieu des plus vives acclamations. Sa mère se tenait à ses côtés ; il était suivi du roi de Jérusalem, des comtes de Boulogne et de Dreux, des comtesses de Flandre et de Champagne, du comte de Blois, des trois frères de Coucy, de M^{me} de Beaujeu et d'Amaury de Mont-

¹ Paulin Pâris, *Romancero français*, p. 172-173.

² Id., *ibid.*



Entrée à Reims du roi Louis IX et de Blanche de Castille.



fort. On remarquait l'absence de Thibaud. Il avait cependant fait mine de se présenter dans la ville ¹. Ses fourriers avaient retenu les logements les plus somptueux ; il n'était lui-même qu'à deux lieues de Reims, quand la régente assembla les échevins et les notables.

« Maîtres, leur dit-elle, on m'avise que le comte Thibaud se présente aux portes de votre ville. Je ne sais d'où lui vient cette audace ; mais je vous affirme qu'il n'a pas été convoqué par le roi notre seigneur, et que je lui ai fait défendre de venir.

« Il convient peu, maîtres, que le vassal qui a laissé son roi dans le péril, et mis en question par sa fuite une guerre sainte, ait la hardiesse de tenir le rang qu'il a perdu, au couronnement du fils de celui qu'il a abandonné.

« Comment aurait-il obéi aux ordres de mon fils et seigneur, lui qui a proféré des menaces contre le roi et bravé ouvertement son autorité ?

« Qu'il vous souvienne, maîtres, que l'époux que Dieu m'a enlevé, et dont il ait l'âme, l'avait menacé de son courroux légitime, et que sa mort seule a sauvé le coupable.

« A cette heure, l'honneur du roi vous est confié : voyez donc s'il est bienséant que le comte Thibaud pénètre dans votre ville. »

Cette allocution simple et énergique anima les bourgeois. Ils se réunirent, et chassèrent les fourriers du comte, qu'ils contraignirent lui-même à retourner sur ses pas.

D'éminents érudits, M. Paulin Pâris entre autres, considérant l'intérêt qu'avait Blanche à ménager les grands vassaux, pensent qu'il faut attribuer aux seuls bourgeois l'honneur d'avoir chassé le comte de Champagne.

Il nous semble que la régente ne pouvait sans un grand scandale admettre au sacre un vassal que le feu roi avait taxé

¹ Paulin Pâris, *Romancero*, p. 176.

de félonie, et dont il avait résolu de tirer une vengeance éclatante.

Les bourgeois, d'ailleurs, n'ont pu agir de cette façon à l'égard de leur comte sans l'aveu de la reine.

Le sacre eut lieu le 29 novembre, premier dimanche de l'avent. On remarqua parmi les assistants les seigneurs des pays conquis par Philippe II. L'onction sainte fut conférée à Louis par Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, parce que Henri de Dreux, archevêque de Reims, n'était pas encore sacré. Le prélat fut assisté de Guérin, évêque de Senlis et chancelier. On mit dans la main droite du jeune roi le sceptre, pour défendre et gouverner; dans la gauche, une verge qui signifiait la douceur, surmontée d'une main figurant la justice. Trois cents chevaliers armés allèrent querir l'ampoule à l'abbaye de Saint-Remi, et revinrent escortant l'abbé qui la portait. Elle fut remise à l'archevêque de Sens, qui la déposa entre les mains de l'officiant.

Aussitôt sacré, le roi s'assit sur son trône, et reçut les serments de fidélité; Blanche les reçut après lui, comme régente du royaume.

Quand on en vint au *portement* de l'épée royale, les comtesses de Champagne et de Flandre se disputèrent ce droit au nom de leurs époux. Pour les accorder, le comte de Boulogne saisit l'épée, comme il avait déjà fait au sacre de son frère Louis VIII.

Dès le lendemain, sans prendre part aux réjouissances accoutumées, Blanche ramena son fils à Paris. Le temps d'agir était venu. Thibaud venait de rendre publique sa protestation contre la régence de Blanche de Castille. Le sacre n'avait pas arrêté les progrès de la rébellion; les vassaux méprisaient cet enfant et cette femme. Il n'y avait, d'autre part, ni paix ni trêve avec l'Angleterre, irritée des conquêtes que Philippe et Louis avaient faites sur ses rois. Le comte de Toulouse, qui semblait avoir été terrassé par Louis VIII, se relevait de

nouveau ¹. Mais Dieu prit en sa protection et la veuve et l'orphelin. Il donna à Blanche cette force et cette prudence que les historiens même étrangers ont admirées en elle, et qui lui étaient nécessaires dans un temps si fâcheux, et au milieu de si nombreux ennemis ².

La reine dépêcha dans les villes et les forteresses des émissaires chargés de recevoir le serment de fidélité; elle remit au frère de Louis VIII, pour se l'attacher, les châteaux de Mortain et de Lillebonne, et lui céda l'hommage du comté de Saint-Pol (décembre 1226), par un acte daté de Compiègne. Le prince, touché de ces marques de bonté et d'estime, se montra tout d'abord reconnaissant; il témoigna de l'amour pour son neveu et de l'amitié pour la reine; mais bientôt son ambition devait étouffer ces bons sentiments. Blanche usa du même procédé envers plusieurs personnages dont les intentions étaient douteuses, et résolut de remplir la promesse de son mari à l'endroit de don Fernand (1227), qui était captif depuis plus de douze ans, malgré les supplications de sa femme et du souverain pontife.

La comtesse Jeanne, pour délivrer son mari, donna vingt-cinq mille livres et remit la ville de Douai entre les mains de la reine. Le jour de l'Épiphanie, Blanche, après avoir demandé l'avis des pairs, élargit le prisonnier.

Le comte de Flandre prit certains engagements devant les principaux barons de la cour. Gautier d'Avesnes et le comte de Montfort se rendirent ses garants, ainsi que le connétable, les comtes de Saint-Pol, de Chartres, de Rouci, Arnould d'Oudenarde et plusieurs autres. Don Fernand fut désormais fidèle au roi.

Les Flandres, si mécontentes de Jeanne, reçurent leur seigneur avec de grandes démonstrations de joie, et surent gré à Blanche de le leur avoir rendu.

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 436.

² *Ibid.*

Ce fut vainement qu'on essaya d'obtenir la mise en liberté de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne et beau-père de Philippe Hurepel, qui portait le même titre. Il était prisonnier au Goulet, entre Vernon et Andelys, dans ce même château qui fut témoin des fêtes du mariage de Blanche, et il y mourut cette même année, regretté de peu de monde. On se souvenait que ce seigneur, qui devait tout à Philippe-Auguste, n'avait reconnu les bienfaits de ce roi que par une incroyable ingratitude. Blanche, qui connaissait les hommes, savait ce qu'elle faisait en délivrant don Fernand et en retenant Dammartin.

Cependant l'alliance de Fernand et de Philippe Hurepel, si profitable à l'État, n'effraya pas les rebelles. Les trois chefs de la révolte furent : Pierre Mauclerc, comte régent de Bretagne ; Thibaud, comte de Champagne ; et Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Ces trois seigneurs firent un pacte qui les liait entre eux étroitement. L'âme de la ligue était Pierre Mauclerc, proche parent du roi, frère des comtes de Dreux et de Mâcon, homme vaillant, habile, à qui l'histoire donne un cœur de lion¹. Il avait épousé, grâce à Philippe-Auguste, Alix, fille de Constance et de Guy de Thouars.

Pierre devint comte de Bretagne du chef de sa femme, qui mourut en 1221, laissant un fils appelé Jean, et une fille nommée Yolande. Le roi reçut l'hommage de Pierre comme baile et tuteur de son fils. Mais ce titre précaire ne satisfaisait point l'ardente ambition du comte et son amour désordonné des richesses. Laborieux, infatigable, expérimenté, doué d'un coup d'œil rapide, il mettait ces dons admirables au service d'une malheureuse passion, celle de guerroyer. « Le pays même qu'il habitait, pauvre, d'un aspect triste et sauvage, couvert de forêts de chênes vieux comme le monde, de landes incultes, de grèves arides, un ciel sombre et nuageux, une

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 444.

mer furieuse qui venait souvent en rompre les bords ; tout semblait irriter ce naturel violent et indompté , et son orgueil , humilié du second rang , aspirait au premier. D'une audace farouche, tout lui parut possible. De tous les ennemis de Blanche, Pierre était le plus furieux et le plus redoutable. Sans frein contre ses passions, toujours plus irrité, il se livrait à tous les emportements d'une haine jalouse contre cette princesse ¹. »

Le pire de ses défauts, sinon de ses vices, était une grande facilité à renier sa foi et sa parole, et un amour excessif du changement. Des poètes amis de la ligue ont beau le vanter, le comte de Bretagne usa bien mal des dons de Dieu.

Jusqu'à la mort de Louis VIII, Pierre, dit M. Daru, avait été fidèle au chef de sa maison ; mais telle est l'ingratitude naturelle aux hommes puissants et leur impatience de toute domination, que ce prince français, placé par Philippe-Auguste sur un trône où ni sa naissance ni ses actions ne l'appelaient, essaya de rompre tous les liens qui l'attachaient à la France ².

Le second chef de la coalition était Thibaud, comte de Champagne. Pour peindre cette âme mobile, ce cœur de poète et cet esprit toujours en quête de nouveautés, il faudrait une autre plume que la nôtre.

Thibaud était proche parent du roi : Alix, mère de Philippe-Auguste, était sœur de Henri le Large, aïeul du comte.

Henri le Large eut deux fils : Henri et Thibaud. Henri suivit Philippe II à la croisade, et comme il n'avait pas d'enfants, il choisit son frère pour son successeur. Mais une fois en Orient il épousa Isabelle de Jérusalem, fille du roi Amaury le Lépreux, qui, mariée au marquis de Tournon, avait abandonné celui-ci, en 1190, pour Conrad de Montferrat, dont elle était veuve ; il eut d'elle deux filles, Alix et Philippa.

¹ Mlle Vauvilliers, t. I, p. 175-176.

² Comte Daru, *Hist. de Bretagne*, t. II.

En 1197, Henri mourut à Acre, et Thibaud rendit hommage au roi de France pour la Champagne. Ce dernier mourut lui-même en 1201, à vingt-cinq ans, laissant Blanche de Navarre, sa femme, grosse d'un fils qui est notre Thibaud.

Le roi donna acte à la veuve que si les filles de Henri voulaient disputer le fief à son fils, elle ne serait point tenue de répondre à cette réclamation avant que Thibaud eût vingt et un ans accomplis; il renouvela cet acte en 1215¹.

Du temps de Louis VIII, et malgré son opposition, Philippa épousa Érard de Brennes, qui osa prétendre au comté de Champagne en 1216; mais le roi refusa son hommage. Pour terminer ces contestations, Innocent III fit examiner les droits des filles de Henri, nées d'un mariage illégitime, puisque le sire de Tournon vivait encore quand le comte épousa Isabelle. Les successeurs d'Innocent continuèrent l'enquête. Enfin Philippa et son mari cédèrent les droits qu'ils croyaient avoir; quant à Alix, elle ne les imita que plus tard.

En l'année 1222, Thibaud avait été fait chevalier par le roi de France.

Il devait donc tout à nos princes, et nous avons vu comment il abandonna Louis devant Avignon; nul doute que cette tête légère n'eût cédé aux suggestions de l'habile Pierre Mauclerc.

Le troisième personnage important de l'union était Hugues de Lusignan, comte de la Marche, dont nous avons déjà parlé. Il n'était qu'un agent; sa femme, la veuve de Jean Sans-Terre, la comtesse-reine, était l'âme de ses projets.

Parmi les autres conjurés on remarquait Enguerrand II de Coucy, vaillant chevalier, peu intelligent et fort crédule, l'homme de bois de la ligue; Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, neveu de Philippe-Auguste; Savary de Mauléon, baron poitevin, esprit brillant, poète estimé, mais âme remuante, avide de distinctions, incapable de fidélité; il entraînait avec lui un grand

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 81.

nombre de Gascons et de Poitevins ; enfin Hugues de Châtillon, fils de Gaucher III et frère de Guy, que nous avons vu mourir au siège d'Avignon.

Ces principaux meneurs se réunirent à Cursay, et s'accordèrent sur ce point qu'il fallait enlever la régence à Blanche et lui arracher le jeune roi. Mais leur accord n'allait guère plus loin : car les uns voulaient partager le pouvoir ; les autres prétendaient qu'il fallait le confier à un seul. Sûrs d'un triomphe qu'ils croyaient facile, ils ne concentraient pas leurs forces, disséminées dans leurs domaines respectifs, et, en réalité, laissaient le champ libre à la régente.

Ils se fiaient beaucoup au roi d'Angleterre, et principalement à son frère Richard, alors à Bordeaux, qui les excitait à précipiter leurs desseins, n'y voyant que du profit pour sa nation.

Les barons aquitains, d'ailleurs, n'aspiraient qu'à rentrer sous la domination nominale des Plantagenets ¹, et ceux de Normandie n'étaient guère mieux disposés. La prise d'armes réelle ne commença que lorsque la régente eut refusé de donner aux seigneurs certaines terres qu'ils réclamaient. Elle refusa, d'abord pour ne rien distraire des domaines du roi, ensuite pour ne pas inaugurer son pouvoir par une concession dont elle prévoyait l'inutilité. Alors Pierre Mauclerc fortifia Bellesme et Saint-Jacques de Beuvron, qui n'étaient pas à lui, mais qu'il avait reçus en garde de Louis VIII.

Blanche saisit ce moment pour agir ; elle avait déjà, avon-nous dit plus haut, rassemblé toutes les forces dont elle pouvait disposer.

C'est donc à la tête d'une armée assez puissante que la reine, suivie du légat, dont le dévouement ne se démentit pas, du comte de Boulogne encore fidèle, et du comte de Dreux frère de Pierre de Bretagne, marcha contre l'ennemi le plus

¹ M. Henri Martin, t. IV, p. 136.

proche, Thibaud de Champagne. Le ban du roi avait été convoqué à Tours ; c'était là l'épreuve décisive qui allait décider de la face que prendraient les choses, car manquer au ban du roi était une félonie.

De leur côté, les ligueurs avaient pris Thouars pour centre de ralliement.

Or le comte Thibaud, après avoir fait mine de se rendre en Poitou, au rendez-vous marqué, tourna brusquement et vint à Tours, où il arriva le 20 février. On eût dit que la régente attendait cette démarche, car elle n'en parut pas étonnée ; mais, montrant un visage riant et tendant sa main à baiser au comte, elle lui dit : « Eh quoi ! Messire, serait-ce l'armement de mon seigneur qui vous a convaincu qu'il était dur de regimber contre l'aiguillon ? » Le comte, d'abord assez embarrassé, répondit avec courtoisie que c'était à elle bien plus qu'à ses armes qu'il demandait merci ; puis, se jetant aux genoux du roi, il le pria de lui faire grâce, et il lui assura qu'il était son très-soumis serviteur, et qu'il ne prendrait onques les armes contre lui.

Louis, à qui Blanche avait fait la leçon, parla joyeusement et avec bonté au repentant, et le fit asseoir près de lui ¹. Blanche dit alors au comte : « Je m'étonne, Messire, que, vous disant serviteur du roi comme vous faites, vous ayez pris parti avec les félons qui le combattent.

— Par ma foi, Madame, répondit-il, mon cœur et toute ma terre sont à votre commandement ; il n'est rien qui vous puisse plaire que je ne fasse volontiers, et jamais, s'il plaît à Dieu, contre vous ni les vôtres n'irai ². » La première entrevue se termina ainsi ; mais Thibaud était dompté : l'attrait merveilleux de Blanche avait séduit ce poète. Et, dit une chronique, « de là se partit tout pensif, et lui venait souvent en mémoire le doux regard de la reine et sa belle contenance :

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 453.

² *Chron. de Saint-Denis*, apud Henri Martin, t. IV, p. 137.

alors entraînait en son cœur la douceur amoureuse ; mais, quand il lui souvenait qu'elle était si haute dame et de si bonne renommée, se muait sa douce pensée en grand'tristesse. Et pour ce que profondes pensées engendrent mélancolie, si fut loué par aucuns sages hommes qu'il s'étudiât en beaux sons de vielle et en doux chants délitables. »

Les jours suivants, Thibaud eut avec la reine de nouveaux entretiens, où il lui dévoila les desseins des conjurés, et ce qu'ils avaient déjà mis à exécution.

Aussitôt Blanche partit pour Chinon afin d'y parler aux rebelles et de les remettre dans le devoir ; Richard d'Angleterre poussait des pointes dans le pays, allait en avant ou faisait retraite, suivant les conseils de Mauléon, et l'on redoutait qu'il ne marchât sur la Rochelle, et que la garnison du château ne lui pût résister, car il avait reçu d'Angleterre des sommes d'argent considérables et un secours de cinq cents Gallois ¹. Bien que la défection du comte de Champagne eût frappé d'étonnement les ligueurs, ils ne renoncèrent pas à leurs projets. La régente les fit citer à comparaître devant son parlement ou à *venir en bataille* : ils n'eurent, dit le Nain, ni assez de hardiesse pour prendre le dernier parti, ni assez de soumission pour se résoudre au premier ; ils se contentèrent de faire savoir à Blanche qu'ils étaient prêts à venir trouver le roi à Chinon. Mais Chinon ne les vit pas ; Blanche continua sa marche et arriva à Tours, le 20 février, avec toute son armée. Le bon accueil que lui firent le peuple et le clergé la consola quelque peu ; son fils et elle furent solennellement reçus à Saint-Martin et à Saint-Maurice ². Elle cita les rebelles une seconde fois, et ils promirent de se rendre à Tours ; mais cette promesse ne se réalisa pas. Blanche les ajourna encore, de l'avis du cardinal-légat, et se dirigea vers Loudun. Pendant ce

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 453.

² Aujourd'hui Saint-Gatien.

temps, le trouble se mit entre Richard et ses alliés, et beaucoup d'entre eux vinrent trouver la reine; le comte de Cornouailles demanda lui-même une trêve, qui fut conclue jusqu'à Pâques.

Restaient les comtes de Bretagne et de la Marche, dont tout le monde se moquait, parce que ces deux seigneurs, joués par Thibaud, manquant de troupes et abandonnés des Anglais, persistaient dans une vaine tentative.

Blanche les convia à venir à Vendôme, où elle s'était transportée après avoir muni de troupes le Loudunois. Ils acceptèrent le rendez-vous, étant à bout de ressources; on leur envoya un sauf-conduit, et ils rejoignirent la reine le 16 mars. Par le conseil de sa mère, qui prit soin de s'effacer, Louis IX ne montra pas un visage sévère aux rebelles. Il accepta leurs excuses, reçut leurs hommages, et Blanche, qu'ils allèrent saluer, ne leur fit point sentir leur détresse. Avec un art infini qu'elle semblait avoir hérité de Philippe-Auguste, elle leur dissimula la joie qu'elle éprouvait d'avoir triomphé d'eux sans autres armes que son adresse et sa vigueur morale.

Les comtes renoncèrent à leur alliance avec Henri III¹; Blanche se servit de l'autorité que l'archevêque de Reims avait sur Pierre pour amener ce dernier à ses volontés.

Dans le traité qui se conclut à Vendôme, on stipula le mariage du prince Jean, qui n'avait que sept ans, avec Yolande de Bretagne; et comme le testament de Louis VIII donnait au jeune prince le Maine et l'Anjou, Blanche voulut bien que, durant sa minorité, Pierre jouît des villes d'Angers et du Mans, sans en pouvoir rien aliéner. Elle lui céda de plus Saint-Jacques de Beuvron, Bellesme et la Perrière au Perche. De son côté, Pierre donna à sa fille Chantocéaux, Brie-Comte-Robert, et les trois villes que la régente lui octroyait; il pro-

¹ M. Henri Martin, t. IV, p. 138.

mit de remettre Yolande entre les mains de plusieurs seigneurs, quinze jours après Pâques. Ces seigneurs devaient la garder jusqu'au temps fixé pour le mariage. Enfin le comte de Bretagne s'engagea à ne point traiter avec l'Angleterre.

Quant au comte de la Marche, il remit à la reine tout ce qu'il tenait de Louis VIII, et reçut l'équivalent en argent; il promit de faire prêter serment au roi par ceux de ses vassaux qui avaient pris part à la rébellion, et de ne pas s'allier avec les ennemis du royaume. On accorda sa fille Isabelle avec Alphonse, et Isabelle de France avec l'héritier de la Marche. Matthieu de Montmorency jura l'observation de ce traité sur l'âme du roi, comme c'était l'usage à cette époque, et Hugues donna pour ôtage les vicomtes de Brocé et de Châtellerault.

La reine Blanche ratifia après Pâques le traité de Vendôme, en son propre nom. Ainsi les comtes obtinrent le pardon de leur révolte sans en pouvoir effacer la tache, et chacun se retira chez soi¹.

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 461.

CHAPITRE II

Mort du chancelier Guérin. — Différend avec l'archevêque de Rouen. — Dédicace de Longpont. — Alerte de Montlhéry. — Troubles à Châlons. — Fondation de l'abbaye du Trésor. — Canonisation de saint François d'Assise. — Fondation de l'abbaye de Royaumont.

(1227-1228)

Après la conclusion du traité de Vendôme, Blanche conduisit le roi à Paris pour y célébrer les fêtes de Pâques. L'enthousiasme que fit éclater alors la population ne peut se comparer qu'à celui qu'avait fait naître le triomphe de Bouvines¹. Le succès inespéré de la régente révélait au royaume ce qu'elle valait : le peuple acclamait en elle la bonne fortune de la France.

Les arrangements de Vendôme pris à part semblent être plus avantageux aux barons qu'à la couronne; mais la reine, en les acceptant, avait accompli un acte de sagesse politique; car les rebelles, secourus par Henri III, pouvaient soutenir la lutte.

¹ M^{lle} de Vauvilliers, t. I, p. 186.

La paix était à peine signée, que l'archevêque d'York et l'évêque de Carlisle débarquèrent sur nos côtes, appelant aux armes les seigneurs et les communes normandes, angevines et poitevines; mais il était trop tard, et ils durent s'en retourner.

Blanche ne se fiait pas trop à sa victoire. On la voit, dès son retour à Paris, donner à Philippe de Boulogne, qui l'avait bien servie, mais dont la fidélité était chancelante, une pension de six mille livres tournois à prendre au Temple de Paris.

La guerre continuait en Languedoc; Raymond VII venait de s'emparer du château de Hauterive sur l'Ariège, et Guy de Montfort était mort dans une petite place entre Pamiers et Foix¹. La régente avait trop à faire chez elle pour se mêler de cette guerre, elle se réserva d'intervenir en temps opportun.

Sur ces entrefaites, le chancelier Guérin passa de vie à trépas, à Châlis, le 19 avril, et la reine perdit en lui un ministre de grand mérite qui *l'aimait de fin courage*, et qui avait pour le roi une affection paternelle². Adam de Chamblî lui succéda sur le siège épiscopal de Senlis; quant à la chancellerie, elle resta vacante durant le règne de Louis IX. Cette même année vit mourir Honorius III; le cardinal-évêque d'Ostie, Hugolin, des comtes Segni, fut intronisé sous le nom de Grégoire IX. Le premier acte de ce souverain pontife fut de prendre, à la prière de Blanche, Louis IX sous sa protection.

La régente renouvela l'alliance qui unissait le royaume à l'Empire, et Frédéric II s'engagea même à ne point s'allier à l'Angleterre sans l'aveu de la France. Ainsi Blanche, avec une adresse incomparable, s'assurait que ni les factieux ni les Anglais ne tireraient de secours d'un aussi puissant prince que l'Empereur. Elle se vit en ce temps-là privée des conseils du cardinal Romain. Ce légat, en effet, dut partir pour Rome, afin de répondre aux réclamations des chapitres, qui se plaignaient

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 465.

² Filleau de la Chaise, t. I, p. 72.

de ce qu'il perçût, au moyen des officiers royaux, et malgré l'interruption de la croisade d'Albigéois, le reste du décime accordé en 1226. On lui reprochait d'avoir dit : « Ils payeront, dussent-ils vendre les chapes des chanoines ! » Le pape et le cardinal engageaient la reine à reprendre l'expédition albigeoise ; mais elle s'y refusait, à cause des autres difficultés qu'elle avait à vaincre ; par déférence néanmoins, et par amitié pour le cardinal Romain, elle envoya en Languedoc quelques troupes, qui ne changèrent point l'état des choses.

Son attention fut attirée par un démêlé qui survint entre son gouvernement et l'archevêque de Rouen, Thibaud d'Amiens. Celui-ci avait le droit de prendre du bois dans la forêt de Louviers, et Blanche prétendit que ce droit n'existait que pour le service de la maison épiscopale située à Louviers. Or Thibaud d'Amiens voulut faire transporter du bois de cette forêt jusqu'à sa ville archiépiscopale ; le bailli du Vaudreuil¹ fit arrêter en chemin le chargement². Comme le lieu sur lequel le bois avait été saisi était du diocèse d'Évreux, Thibaud d'Amiens porta plainte devant l'évêque, qui excommunia le bailli. La reine cita l'archevêque en sa cour à Vernon, où le roi et elle se trouvaient ; Thibaud s'y rendit, mais il refusa de répondre, parce qu'il était en même temps assigné pour d'autres faits qui rentraient dans le domaine spirituel.

Il obéit encore à une deuxième citation, et fit le même refus. La reine, de l'avis de ses barons, saisit le temporel du prélat ; l'archevêque, soutenu par ses suffragants, mit en interdit les possessions du roi dans le ressort de son archevêché, puis partit pour Rome. Arrêté à Reims par une maladie, il écrivit au souverain pontife, qui décida que le cardinal

¹ A propos du Vaudreuil, nous dirons que cette terre et celle de Gaillon furent cédées au roi, par Lambert Caduelt, prisonnier depuis le règne de Philippe II, à qui il devait quatorze mille deux cents livres parisis. Ce fut le prix de sa délivrance.

² Le Nain de Tillemont, t. I, p. 474.

Romain, à son retour en France, réglerait ce différend. Le cardinal ordonna (1228) que le temporel de l'archevêque lui fût rendu, et Blanche se soumit à ce jugement ¹. Thibaud d'Amiens était un évêque plein de mérite, mais, dit Guillaume le Breton, un homme inflexible et très-rigoureux ².

Au mois d'octobre 1227 eut lieu la consécration de la magnifique église des Bernardins de Longpont. Le diocésain, Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, assisté de l'évêque de Beauvais, s'y était rendu pour officier solennellement. Les religieux ayant manifesté un vif désir de voir le roi et la reine assister à cette fête, Blanche ne crut pas devoir leur refuser cet honneur. Deux jours avant la cérémonie, le cortège royal se dirigea vers Longpont, dont le pèlerinage est encore célèbre. Les religieux, précédés des évêques, vinrent au-devant des augustes visiteurs, qu'ils escortèrent jusqu'à leur trône dans le chœur de l'église. Les offices sacrés produisaient toujours une grande impression sur Louis IX; ce jour-là ils firent sur sa jeune âme un effet indicible. Au sortir de la cérémonie, dans le réfectoire de l'abbaye, le roi, se penchant vers sa mère, lui demanda tout bas de faire aux moines quelques dons, ce que Blanche accorda volontiers. L'idée de fonder une abbaye s'empara dès lors de l'esprit du prince; il devait plus tard, comme nous le verrons, réaliser cette pensée.

Quelques jours après, Grégoire IX accorda par les lettres qui suivent un précieux privilège spirituel à la piété de la reine :

« GRÉGOIRE, A LA REINE DE FRANCE.

« Nous défendons que personne ose interdire vos chapelles

¹ On ne peut trop admirer la docilité de notre pieuse reine. Ce respect de Blanche pour le vicaire de Jésus-Christ et pour ses représentants est un exemple offert aux rois et aux grands de ce siècle, aussi jaloux de leurs prérogatives que peu soucieux des droits de l'Église.

² Vir precibus inflexibilis, nimique rigoris.

« sans l'aveu spécial du siège apostolique. Nous concédons à
« Votre Sérénité, quand bien même il serait contrevenu à cet
« ordre, le droit d'ouïr, nonobstant, les offices divins dans
« lesdites chapelles, mais sans faire sonner les cloches, et
« pourvu que la célébration s'y fasse à voix basse ¹. »

Le pape écrivit le 5 décembre de la même année à l'archevêque de Sens, Gauthier Cornut, pour lui donner commission de relever la reine de quelques vœux inconsiderés (*levia*) qu'elle avait faits, on ne sait pour quels motifs.

Comme on l'a vu, le traité de Vendôme, avantageux pour les barons, semblait devoir assurer la paix; toutefois il n'en fut pas ainsi. Dès après Pâques, on se remua de nouveau; on se remit à dire que le gouvernement ne seyait pas à une femme. Les insinuations de Pierre Mauclerc allèrent leur train, tant et si bien que, le roi ayant déclaré qu'il se sentait capable de gouverner avec les conseils de sa mère, les barons se réunirent à Corbeil. Ils avaient formé un projet hasardeux, que les circonstances semblaient devoir favoriser. En effet, la régente avait décidé de visiter le royaume avec son fils, et les conjurés comptaient enlever Louis en chemin. C'étaient comme toujours, outre le comte de Bretagne, Enguerrand de Coucy, le comte de la Marche, et, chose inouïe, Philippe de Boulogne, jusqu'alors fidèle, du moins en apparence. « Maîtres du jeune roi, ils l'enlevaient à sa mère, ils la dépouillaient de la régence, et ils reléguaient à jamais l'*étrangère*, s'ils consentaient à lui laisser la vie ². » Comme la reine, en quittant Paris, devait d'abord mener le roi à Orléans, et que, ne redoutant aucun danger tant que la coalition était secrète, elle devait cheminer sans grande

¹ Arch. de l'Emp., t. DCLXXXVIII, *Privilèges accordés à la couronne de France*, documents inédits, Paris, 1855. Bien que la lettre citée soit de 1234, nous l'avons donnée comme type.

² M^{lle} de Vauvilliers, t. I, p. 197.

compagnie, les conjurés, avertis par leurs espions, se disséminèrent çà et là entre Paris et cette ville (décembre 1227). Arrivés à Arpajon, le roi et la reine décidèrent d'y passer la nuit; soudain se présente en toute hâte un messager qui demande à parler à la régente. C'était un envoyé de Thibaud, comte de Champagne. Il la prévient du complot, lui dit que son beau-frère et le comte de Bretagne sont à Corbeil, d'autres à Étampes, Dourdan et Melun; qu'une embuscade est dressée près d'Étrechy, et que leurs émissaires garnissent tout le chemin. Blanche pâlit à cette nouvelle si imprévue; mais, reprenant bien vite son sang-froid, elle fait éveiller le roi, monte à cheval avec lui, et se précipite dans Montlhéry, à une lieue de là. Une fois Louis en sûreté dans la grande tour que nous voyons aujourd'hui, elle ordonne à son chambellan de la suivre, et reprend à cheval, dans la nuit, sa course vers Paris, en suivant des sentiers à travers lesquels le fidèle chevalier lui fraye un chemin avec la hache. Elle traverse ainsi les bois d'Antony, et dès le petit jour entre dans sa capitale. Sans tarder, elle fait convoquer les bourgeois, leur dit le péril qui menace le prince et leur demande de le sauver. D'accord avec ces fidèles Parisiens, elle envoie prévenir les communes tout autour de la ville. Aussitôt une grande multitude de paysans se rassemble *hastivement*; Paris en est plein, la route d'Orléans encombrée; tout le peuple est là, femmes, enfants, vieillards, hommes armés ou non. La reine remonte à cheval au milieu de quelques braves chevaliers; un bourgeois porte à côté d'elle la bannière de Lutèce; les communes se déroulent en ordre, ramassant sur leur parcours de nouvelles recrues. Enfin ils sont à Montlhéry; le roi, délivré de tout danger, quitte la tour; il vient prendre place aux côtés de sa mère, et tourne la bride de son cheval vers Paris, salué par de formidables vivats.

Jamais plus beau triomphe ne fut accordé à un roi. Le jeune prince s'avance entre deux haies de sujets fidèles, sur une étendue de six lieues, et tout le long du chemin retentissent

les cris de *Vivat* et *Noël* ! « Bonne et longue vie à Monseigneur ! Dieu sauve la reine ! Dieu la garde des barons ! » Blanche était profondément émue, elle pleurait en silence. Cet immense cortège arriva dans la capitale avec un redoublement d'allégresse ; et la reine confia son fils au bon peuple de Paris : en ce temps-là le peuple aimait les rois.

Quelques jours après, la régente entra dans la confrérie des bourgeois de Paris¹. Cette confrérie, imitation civile du tiers ordre de Saint-François, comptait dans son sein, depuis 1204, des chevaliers et des prud'hommes ; Blanche fut la première femme qu'on y admit. Elle reconnaissait ainsi le secours que les communes lui avaient donné.

On ne voit pas que la seconde révolte des barons, cachée, honteuse, ou, pour mieux dire, avortée, ait eu d'autres suites pour le moment. Chacun d'eux s'en retourna piteusement sur ses terres. Pierre Mauclerc chercha une consolation en jouant au souverain indépendant et absolu. Philippe Hurepel alla cacher sa déconfiture dans ses domaines. La reine choisit ce temps de calme pour mettre la dernière main à l'éducation de saint Louis. Suivant d'un regard attentif les moindres sentiments du cœur du roi, elle s'appliquait à les diriger vers ce double but, la religion et la science de gouverner. Elle inspirait à Louis un grand amour de son peuple, elle le formait au travail, et ne craignait même pas de lui infliger les punitions en usage dans ce siècle. Elle ne souffrait point qu'à l'exemple de beaucoup de gentilshommes, il adoptât certaines manières de jurer : un jour que Louis IX jura par *les Saints de céans*, Blanche le reprit vivement, et depuis lors il ne dit plus que : « En nom de moi. » Plus tard il dit simplement oui et non. Le principal soin de Blanche était de veiller sur la pureté de son fils. Deux chevaliers fidèles, Pierre de Soisi et Pierre de Laon, couchaient tour à tour au pied du lit royal. Elle-même

¹ M^{lle} de Vauvilliers, t. I, p. 202.

se levait la nuit, et dans les ténèbres, sans bruit, elle venait se pencher sur le prince endormi. Si pendant toute sa vie Louis IX fut le roi le plus continent du monde, c'est à sa mère après Dieu qu'il le dut. La princesse Isabelle, qui donnait déjà des marques de la sainteté, partageait les exercices de piété et d'étude de Louis; elle expliquait avec lui les saintes lettres, les Pères et les offices canoniques.

Blanche, tout en cultivant l'esprit, ne négligeait point les exercices du corps : Louis pêchait au filet, chassait dans les bois royaux, franchissait les fossés, escaladait les murailles¹, bravait les intempéries de l'air.

Dès que le temps de la moisson était venu, la reine conduisait sa famille au manoir royal du faubourg Saint-Marceau. Ce manoir était entouré d'eaux limpides et de belles forêts, et la magnifique culture du Clos-le-Roi, qui s'étendait du fief des Mureaux à Notre-Dame-des-Champs, en était une dépendance. Dans cette habitation charmante les enfants prenaient leurs ébats, se mêlaient aux ouvriers, aux moissonneurs. De retour à Paris, on reprenait d'autres exercices, d'autres divertissements. A la table royale venaient s'asseoir le jeune Robert Sorbon, le frère Hugues de Digne, le connétable, le preux Jean de Nesle, le grand cardinal de Saint-Ange, quelques dames et seigneurs d'Espagne attachés à la personne de la reine, et dont les comptes de cette princesse nous ont conservé les noms,

Robert d'Artois, second fils de Blanche, qui annonçait un caractère loyal et fougueux; Alphonse, calme et réservé; Charles, indomptable et violent, absolu et jaloux, participaient à cette éducation.

Blanche soignait elle-même ses enfants dans leurs maladies, et elle montrait alors pour eux une admirable sollicitude.

« La vie intérieure de Blanche était à elle seule une leçon de

¹ Mlle de Vauvilliers, t. I, p. 209.

tous les instants : aux actions et aux paroles elle joignait *les enseignements muets*; ce n'étaient pas les moins puissants. Le soir, la royale famille réunie se livrait au charme de la conversation libre, familière. Le salon éclairé d'un flambeau de cire haut de trois pieds et de la grosseur de la tête, les dames faisaient de la tapisserie, *toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille en fil d'or, d'argent, de soie*, aussi des *lasciz* et *réseaux damassés*. La princesse Isabelle, d'ordinaire, filait au fuseau; et son travail était destiné à l'honnête pauvreté, à l'infortune secrète. Elle se montra durant plusieurs jours occupée d'un bonnet; le roi, son frère, le lui demanda; elle lui répondit en souriant qu'il était destiné *au Roi des rois*, voulant dire Jésus-Christ, que tout vrai chrétien doit honorer dans la personne du pauvre. En effet, on découvrit le pauvre homme malade à qui elle l'avait porté. Mais ses dames, heureuses d'avoir ce bonnet, l'allèrent chercher, donnant au malheureux un autre bonnet et de l'argent. Blanche voyait tout. Elle s'aperçut un jour que la jeune princesse regardait avec ravissement l'extraordinaire beauté de sa main tournant le fuseau : *Cette main est périssable*, lui dit Blanche; *un jour elle sera desséchée; cultivez les beautés de l'âme, elles ne périssent pas*¹. »

Cette éducation portait ses fruits. On voyait, pour ainsi dire, jour par jour toutes les vertus éclore dans l'âme de Louis IX. Ses manières étaient exquises, et si un homme de mérite, fût-il un simple bourgeois comme Point-l'Ane ou Thibaud Odet, paraissait devant Louis, le roi venait au-devant de lui, lui tendait la main, le faisait asseoir. Il montrait un grand respect pour la reine Ingelburge; il ne souffrait pas que sa sœur, qu'il aimait uniquement, pliât le genou devant lui, suivant la coutume. Enfin il accueillait avec une grâce infinie les amies de la reine, Mathilde de Courtenay, Alise Mignon de Corbeil, Louise de Boisement gouvernante de sa sœur, et Agnès d'Harcourt.

¹ Mlle de Vauvilliers, t. I, p. 216-217.

La famille royale voyageait souvent. Un jour Blanche proposa de se rendre à Châteauneuf-sur-Loire, entre Sully et Jargeau, pour les vendanges. On devait partir à cinq heures du matin. Isabelle, que sa piété fervente arrachait aux choses d'ici-bas, était encore à l'heure dite agenouillée au pied de son lit, sur l'estrade, et priait Dieu. Ses femmes, silencieuses, attendaient dans l'antichambre qu'elle sortît. Cependant le *sommier* du bagage, à qui le silence fait croire qu'il n'y a personne, entre et saisit vivement la princesse enveloppée d'une custode qui la cachait, puis l'emporte. Isabelle crie; ses dames accourent; la reine se précipite, et, le premier moment passé, rit elle-même de la méprise du sommier.

Dans ces excursions, Blanche aimait à voir s'exercer la charité de ses enfants. Louis, sortant un jour de Châteauneuf, vit une paysanne, à l'entrée de sa maisoncelle, mordant à même dans un morceau de pain. Il s'approcha, prit ce pain, le goûta, et le trouva peu succulent. « Monseigneur le roi, dit la femme, mon mari est là gisant, qui vit aussi de ce pain, qui est de votre aumône. » De retour au manoir, Louis envoya du pain blanc et de l'argent à la paysanne.

L'attention de la régente fut provoquée par un incident nouveau. Guillaume du Perche, évêque de Châlons, étant mort, son Église demeura deux ans vacante, et il se forma de grandes inimitiés entre les principaux citoyens. Comme l'évêché était en régle, la garde de Châlons appartenait au roi. Blanche, avertie du désordre par l'archidiacre et le doyen, résolut d'y mettre fin. Elle pria le comte de Champagne d'inviter les parties à faire la paix entre elles, et même de les y contraindre. Cette lettre est datée d'Asnières, entre Beaumont et Royaumont.

Blanche négocia si bien d'autre part, qu'elle reçut l'hommage d'Hugues vicomte de Thouars, et de sa femme Marguerite; ou plutôt ce fut le roi, car il est bon de rappeler que l'habile régente faisait rédiger tous les actes au nom de son fils ¹.

¹ Archives de l'Empire, t. CCCLXXIII.

A cette époque, Guillaume d'Aurillac fut placé sur le siège épiscopal de Paris. C'était un prélat de grande valeur, savant dans les lettres sacrées et profanes, éloquent, pieux, et habile théologien. Nicolas de Braie lui donne de grands éloges¹.

Au mois d'avril, le roi était à Saint-Germain-en-Laye. Blanche, sur la demande du comte Thibaud, y régla quelques points concernant les Juifs champenois. Dans ce même mois, Louis permit à Raoul du Bule, noble homme, de donner aux cisterciennes, pour y établir un couvent, des terres situées dans la vallée de Chantepie, entre l'Epte et la Seine; ce couvent fut nommé le Trésor-Notre-Dame. La reine favorisa cette fondation.

Cette même année, l'illustre François d'Assise fut canonisé par Grégoire IX. Il était mort en 1226. Le roi et la reine apprirent avec grande joie cette décision du souverain pontife; nous avons vu que Blanche aimait beaucoup le saint fondateur de l'ordre des Frères mineurs, et qu'elle appartenait même à son tiers ordre séculier.

Nous avons vu aussi quelle impression la cérémonie de la dédicace de Longpont avait faite sur saint Louis. Il avait depuis lors nourri dans son jeune cœur le désir de faire lui-même une semblable fondation. La reine était bien éloignée de s'opposer à ce pieux désir; au contraire, elle saisit avec empressement cette occasion pour accomplir une des dispositions du testament de Louis VIII, qui portait que l'on bâtirait une nouvelle abbaye avec le prix de tous ses bijoux. Elle s'entendit donc avec Jean, abbé de Saint-Victor, fort aimé du roi défunt, et même, d'après plusieurs témoignages, son exécuteur testamentaire; il fut décidé que l'établissement se ferait à Royaumont près d'Asnières, c'est-à-dire Cuimont; mais Royaumont devint le nom définitif de ce lieu.

Blanche fit acheter, au nom du roi, une terre appartenant

¹ Duchesne, p. 290. — Le Nain de Tillemont, t. I, p. 484.

aux religieuses de Saint-Martin-de-Borrans, qui est vis-à-vis de Cuimont, de l'autre côté de l'Oise¹ ; cette vente fut approuvée par le diocésain et par l'abbesse du Paraclet, dont le prieuré de Saint-Martin relevait.

On travailla activement à cette œuvre, et quand le bâtiment fut en état, la reine y mit vingt religieux cisterciens, avec un abbé du nom de Barthélemi. « On remarque, dit le savant le Nain, que de toutes les premières fondations des monastères de France, il s'en trouve fort peu qui égalent celle-ci en libéralité et en magnificence. » En effet, le roi pria sa mère d'exempter les religieux des redevances pour ce qu'ils achèteraient ou vendraient ; de les exempter du serment en cas de dette, et il témoigna qu'il entendait se réserver la connaissance de tous leurs procès. L'exemple du roi fut suivi par beaucoup de seigneurs. L'église fut dédiée plus tard, en 1236, par Jean, archevêque de Mitylène, en l'honneur de la sainte Croix. C'est dans cette abbaye que Louis se plut le mieux par la suite. Pendant qu'on bâtissait, il s'y rendait d'Asnières, il y travaillait de ses mains, et y faisait également travailler ses frères et ses chevaliers. Il y fit édifier pour lui un corps de logis qu'on voyait encore au commencement du xvii^e siècle², époque où « un abbé commendataire l'a fait détruire pour se loger plus commodément ». Non content de cela, le roi se ménagea une cellule dans le dortoir des religieux. Il mangeait souvent avec les frères, et les servait humblement. Assis sur de la paille contre un pilier, il entendait le sermon du chapitre ; il visitait les malades, et l'abbé dut lui interdire de laver les pieds des moines.

Comme notre siècle de progrès ne comprend plus ces choses, je m'abstiendrai de citer l'anecdote du lépreux Léger ; les lec-

¹ Le Nain de Tillemont, t. I, p. 490.

² *Ibid.*, p. 493.

teurs la pourront trouver dans la Vie de la sœur de saint Louis, la bienheureuse Isabelle de France.

On a vu que le cardinal de Saint-Ange était parti pour Rome, au sujet des plaintes des chapitres; il revint en ce temps-là, réclamé par la régente, à qui ses lumières faisaient défaut. Il était chargé particulièrement de terminer les affaires de Languedoc. Le souverain pontife, qui se séparait avec peine de ce grand prélat, lui avait donné, comme une preuve de sa confiance, une juridiction très-large non-seulement sur le royaume, mais encore sur Lyon, Embrun, Vienne, Aix et Arles, villes de l'Empire. Il adressa une lettre à Louis IX dans laquelle il parlait du grand sacrifice qu'il faisait en lui envoyant le cardinal, et l'assurait de l'affection de celui-ci pour le roi, sa maison et son État. Il n'eut garde d'oublier Blanche; et il donna au légat, par un acte que nous possédons encore, le pouvoir de la dispenser de l'engagement qu'elle avait pris à l'égard du brouillon comte de la Marche, de ne faire ni paix ni trêve avec l'Angleterre sans le consentement de ce dernier. Le pape, en effet, désirait ardemment l'union des deux couronnes. Il suppliait les rois de prolonger la trêve d'un an. Henri III, cédant à ses sollicitations, écrivit au roi, et envoya des ambassadeurs en France. C'était Philippe d'Aubigny et son sénéchal. La reine avait tout intérêt à prolonger cette trêve, qui fut conclue à Nogent, pour une année, avec le consentement du comte de la Marche.

En même temps elle prit un arrangement avec Guillaume ¹, l'archevêque seigneur de Parthenay en Poitou, que nous verrons par la suite fort attaché à Alphonse de Poitiers, et qui servira la domination française ².

L'arrivée du légat était opportune. Les princes, « envers qui la reine était amère ³, » venaient de former une troisième ligue;

¹ Du Tillet, t. II, p. 180.

² Un savant poitevin, M. Bardonnnet, de Niort, pense que les Parthenay furent opposés aux Lusignan par la politique de saint Louis.

³ Mouskes, vers 27952.

je dis troisième, si l'on donne le nom de seconde ligue à l'échauf-fourée de Montlhéry. Mais avant d'entreprendre ce récit, il convient de parler des poésies de certain trouvère qui excitait la haine des barons.

CHAPITRE III

Hue de la Ferté et ses sirventes. — Troisième ligue des barons. — Le comte de Boulogne et Enguerrand de Coucy visent à la couronne. — Les rebelles déclarent la guerre à Thibaud, comte de Champagne. — Le comte de Bretagne la déclare au roi et appelle les Anglais. — Prise de Belesme. — La reine à la tête de l'armée. — Troubles de l'université. — Raymond, comte de Toulouse, se remet à la discrétion du roi.

(1228-1229)

Ce trouvère a laissé trois sirventes ¹ dans lesquels il se montre l'ennemi mortel de notre reine, et se fait l'écho des bruits injurieux qui couraient sur elle et sur le comte Thibaud. Si nous en croyons le poète, les barons lésés dans leurs droits, et outragés par la régente, seraient trop patients pour l'intérêt de leur honneur en souffrant qu'une Espagnole retienne le prix de leurs travaux.

L'Espagnole enrichit ses parents d'Espagne et son chevalier Thibaud ; elle pille le beau royaume, et tourne son fils comme il lui plaît ; et cependant, fût-elle Française, elle serait bien osée de traiter de la sorte les nobles seigneurs.

¹ *Hist. littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 619-621.

L'esprit de Hue de la Ferté se joue dans l'ironie : « Que mon seigneur le roi prenne garde de se marier ; car , puisque les hommes souffrent tout , une femme pourrait bien résister à la reine. N'a-t-elle pas conquis l'infailible pouvoir de Rome , qui permet d'humilier les preux et de canoniser les avilis ? » Ce dernier trait est sans doute à l'adresse du grand pauvre d'Assise. Mais que deviendra le pauvre souverain de Bretagne ?

Puis viennent des gracieusetés à l'adresse de Thibaud de Champagne. « Il est bâtard , et il usurpe la comté. Il a fait défaut au roi Louis VIII. Est-ce à lui de porter le haubert ? son embonpoint le rend digne d'être barbier. »

Gauthier Cornut , un des conseillers de Blanche , n'est pas oublié lui non plus , ni le comte de Flandre , que la reconnaissance a rendu fidèle. Le poète le voudrait voir en prison.

Bien est la France abâtardie,
Seigneurs barons, vous entendez,
Quand femme l'a dans sa baillie,
Et telle comme vous savez ¹.

Ce poète , dont les chants aiguillonnaient la fureur des barons , était de la Ferté-sous-Jouarre et appartenait aux Coucy ². A ces cris de haine que la passion explique sans les excuser , et qui de bouche en bouche propagent les calomnies et excitent la révolte , répond un autre cri , celui des fidèles et des amis que le *Privilege aux Bretons* nous a conservé :

Diex gart le roi de Frans ;
Et la roïn geignor,
Que Diex la beneï.

« Dieu garde le roi de France ; et la reine mère , que Dieu la bénisse. »

¹ 5^e couplet du 2^e serventois.

² Paulin Paris , *Romancero français* , p. 165-207.

De tout temps la noble France a opposé des cris d'amour aux clameurs de haine.

Plus que jamais la reine et le roi avaient besoin du secours de Dieu : la troisième ligue était formée. Cette fois, un nouveau chef, redoutable par son nom et son origine plus que par sa valeur personnelle, le comte de Boulogne, oncle du roi, s'offrait à elle. Le secret de cette félonie était dans l'ambition du comte, adroitement éveillée par Pierre Mauclerc. Où tendait cette ambition logée dans un esprit étroit, entêté, vain et crédule ? A la régence, à la tutelle du roi ; plus tard on persuadera à Philippe de vouloir la couronne. « Ainsi, dit Tillemont, il entra aisément dans la pensée de chasser la reine, fit diverses brigues à la cour pour s'attirer des partisans, et souffrit que les barons confédérés le fissent chef de leur ligue, et le traitassent comme leur maître et leur seigneur ¹. » Gonflé d'illusions, Philippe Hurepel avait fortifié ses places, Calais surtout, où il fit bâtir un château fort. Calais pouvait servir à un débarquement des Anglais ou à une fuite en cas d'insuccès.

Un autre baron se livrait aussi à des rêves dorés : c'était Enguerrand de Coucy ; il n'espérait rien moins que la couronne. Pierre de Dreux était fort habile à faire naître de ces espérances-là. Mais celle-ci était trop absurde. On n'était plus au temps de Hugues Capet, et, depuis le grand Philippe II, l'autorité royale était trop bien assise pour avoir à craindre un baron, même ayant une aussi orgueilleuse devise que celle des Coucy :

Je ne suis roi, ne duc, ne comte aussi,
Je suis le sire de Couci.

Il fallait donc se contenter d'être et de demeurer le sire de Coucy. C'est à quoi Enguerrand ne se pouvait assujettir.

Il est vrai que sa maison était puissante et alliée à des familles couronnées. Lorsque plus tard saint Louis voulut faire

¹ T. I, p. 518.

condamner le fils d'Enguerrand, coupable d'un crime, il fut assiégé des prières de tous les grands, qui, convoqués pour être juges, se faisaient intercesseurs. On se demande néanmoins avec Tillemont comment le sire de Coucy put aspirer à la couronne au préjudice des comtes de Boulogne, de Champagne, de Bretagne, etc.; il est raisonnable de croire avec le même auteur, qui pourtant ne l'affirme pas d'une manière absolue, que Pierre de Breux avait proposé Enguerrand pour l'exclure quand il lui plairait. Un historien de la famille de Coucy, François l'Allouette, prétend qu'Enguerrand fut élu roi solennellement avec le consentement des princes du sang, et il blâme presque la régente d'avoir défendu le droit de son fils¹. On peut bien penser que si cette cérémonie eut lieu, elle fut dérisoire.

Blanche apprit que son beau-frère fortifiait Calais, et soupçonna ses projets; mais comme ils n'éclataient pas au dehors, et que la baronnie soutenait Philippe, elle ne crut pas pouvoir le citer devant la cour.

Elle ne négligea pas les moyens préventifs, et surtout elle s'assura de la fidélité de don Fernand de Flandre et de Thibaud. Les barons, d'ailleurs prêts à la lutte, étaient toujours livrés à l'esprit d'indécision. Pierre Mauclerc avait beau souffler la discorde et proposer des coups d'audace, tout ce qu'il obtint fut qu'à défaut d'attaquer directement la reine, on s'en prendrait au comte Thibaud. Il était admis alors que les seigneurs particuliers pouvaient guerroyer entre eux, et vider leurs querelles sans que le roi s'en tint pour offensé. Les barons renouvelèrent contre Thibaud la vieille accusation de l'empoisonnement de Louis VIII, et ce fut pour ce prétexte que Philippe Hurepel envoya déclarer la guerre au comte par deux chevaliers. « Mais, dit Tillemont, la véritable raison de cette guerre était que les barons le craignaient plus que tous

¹ *Hist. de Couci*, p. 135-136.

les autres qui étaient dans les intérêts de la reine, et croyaient que s'ils le pouvaient prendre ou lui ôter la vie, rien ne leur pourrait empêcher la conquête du royaume. Ils voulaient se venger aussi de ce qu'il avait abandonné, en 1227, le parti du comte de Bretagne, et avait découvert leurs mauvais desseins. Ils se plaignaient encore qu'il dédaignait tous les barons, même les comtes de Bretagne et de Boulogne¹. »

Ceux d'entre les confédérés qui se faisaient remarquer par leur haine contre lui étaient, outre Philippe Hurepel, le comte de Dreux et sa maison, les sires de Coucy, le comte de Saint-Pol, le comte de Nevers et même les propres feudataires de Thibaud. La noblesse champenoise ne l'aimait guère ; car il favorisait les bourgeois. Il se déguisait, dit-on, pour surprendre ce qu'on pensait de lui : or beaucoup l'appelaient traître et bâtard. Connaissant donc qu'il n'avait plus d'amis, il se tournait vers celle que son chaste amour honorait, la belle et noble régente. Je n'ai, disait-il, à un confident, je n'ai

En nului fiance
Fors qu'en la roïne de France.

Et le poète ajoute :

Cele li fu loiale amie.

Il avait pourtant un dernier appui, que d'ailleurs il devait bientôt perdre ; c'était le comte de Bar, beau-frère de Dreux. La guerre déclarée à Thibaud² se borna, pour l'année 1228, à quelques ravages sur ses terres, mais n'eut pas de suite à cause d'une nouvelle félonie de Pierre Mauclerc, qui avait appelé Richard de Cornouailles et les Anglais. La reine, usant de son droit d'obliger les feudataires à faire la paix entre eux quand un ennemi attaquait la couronne, força les barons

¹ T. I, p. 522-523.

² Nous suivons l'opinion du savant Tillemont, qui place la guerre de Champagne après celle de Bretagne. (T. I, p. 525.)

à faire trêve avec Thibaud ; et comme ils n'étaient pas encore ouvertement déclarés contre elle, ils n'osèrent refuser. Cependant cet appel aux Anglais n'était pas ignoré d'eux ; bien au contraire, dans un conciliabule tenu à Corbeil, ils avaient tout prévu et décidé ; c'était de leur aveu que Pierre s'agitait dans sa duché.

Henri III crut à ce coup recouvrer la Normandie. Cette espérance lui fit rompre la trêve, et pendant que lui-même guerroyait contre les Gallois, il dépêcha son frère sur le continent avec des troupes nombreuses. Le comte de Bretagne, certain de se voir appuyé, commit quelques dégâts sur les terres de la couronne. Mais Blanche, dont les émissaires entouraient secrètement les conjurés, et qui connaissait leurs projets de bonne heure, était à même de parer le coup que lui portait le comte. Elle l'étonna en l'ajournant à Melun pour le premier dimanche après Noël. Pierre se garda bien d'y aller ; il s'excusa sur ce que le terme de l'ajournement était trop court, et il articula des plaintes contre la reine et ses officiers. La régente envoya à Melun des commissaires qui examinèrent ces plaintes ; et elle fit déclarer le Breton déchu de tout ce qu'il tenait du roi en Anjou. Pierre et les barons comprirent que le moment décisif était arrivé, et ils pressèrent le roi Henri III de venir lui-même en France ; ils promirent de se joindre à lui en équipage de guerre, et l'assurèrent du concours du pays. Hubert du Bourg dissuada son maître de cette intervention personnelle ¹.

Cependant Blanche recevait au nom du roi les serments de fidélité des villes du royaume. Les communes du Hesdin, de Ham, de Montreuil et de Tournay jurèrent de suivre le parti du roi, de sa mère et de ses frères contre tous sans exception. Toutes les villes du Nord prirent de semblables engagements, et nous en possédons encore les actes au trésor des chartes.

¹ Matthieu Paris, p. 353.

Pierre de Dreux, ne pouvant avoir avec lui Henri III, se contenta du frère de ce roi. Il continua de ravager les terres de la couronne, chassant les populations devant lui, et les refoulant dans les châteaux. Blanche résolut alors de marcher en avant avec Louis IX, qui montrait beaucoup d'indignation contre les révoltés. On était cependant au cœur de l'hiver, mais il faut surprendre les conjurés. La reine monte à cheval, se met avec le roi à la tête des communes, des hommes d'armes et de la noblesse fidèle, et somme les barons de venir se joindre à elle. Tous obéirent, même le comte de Boulogne; mais nous allons voir quelle fut cette obéissance.

Le ban royal était formel; pourtant ils l'éluèrent, Joinville nous l'apprend ¹. L'astucieux génie du comte de Bretagne avait tout disposé à ses fins, tout, excepté la volonté de Dieu et l'heureuse fortune de la patrie. Chacun des barons convoqués n'amena avec lui que deux chevaliers; en sorte que Pierre devait vaincre aisément le roi et la reine, comme les barons le souhaitaient; mais le secours de Dieu ne manquera pas à saint Louis ². Le roi marchait au milieu des traîtres, et Blanche dissimulait avec eux, lorsqu'on vit soudain arriver au camp le *deus ex machina* des cas difficiles, Thibaud de Champagne, avec trois cents chevaliers bien équipés. Les barons furent déconcertés; le roi et la reine continuèrent d'avancer. Le comte de Champagne ne quittait pas la régente, et surveillait les autres barons. L'armée s'achemine *hastivement* vers Bellesme, laissé à Pierre par le traité de Vendôme, bien fortifié, muni de gens courageux, et paraissant imprenable. Arrivée devant la place, Blanche la fait investir. Malgré le froid, pas une plainte ne s'échappe de la bouche des soldats. « Comment se plaindre ou murmurer, quand ce froid mortel frappe en vain une femme ³? Sa présence et sa contenance

¹ Voir Joinville, dans l'édition de M. Natalis de Wailly.

² Tillemont, t. I, p. 531.

³ M^{lle} de Vauvilliers, p. 239.

renforçaient le cœur des hommes, *mesmement des jeunes chevaliers, qui volontiers font fait d'armes pour les dames.* » La reine, d'ailleurs, ne négligeait pas son armée; comme la température devenait de plus en plus rigoureuse, elle fit publier qu'elle donnerait de l'argent à ceux qui lui apporteraient du bois. Aussitôt les soldats de se répandre par les forêts et par les champs; d'apporter, de traîner des broussailles, des ramures, des troncs d'arbres gigantesques. Bientôt des amas de bois s'élèvent dans le camp. La reine fait disposer çà et là des bûchers, des traînées de bois autour des chevaux; on les allume, et le froid est vaincu. Elle fit voir, dit Tillemont, par cette action de prudence, aussi bien que par le courage avec lequel elle paraissait en plein hiver à la tête d'une armée, que les barons avaient grand tort de dire qu'elle était incapable de la régence. Son courage en donnait aux autres, et sa présence inspirait une nouvelle ardeur à la noblesse ¹.

Les assauts se succédèrent avec acharnement; tout le monde donnait avec un courage surprenant; mais les assiégés ne montraient pas moins d'énergie. Les assaillants se retiraient sans profit aucun. Alors le maréchal de l'armée fit assembler les mineurs, et leur ordonna de miner les murs par-dessous terre pendant qu'on tenterait un nouvel assaut. « L'attaque, suivant le récit de Tillemont, dura jusqu'à deux ou trois heures après midi, et fut encore inutile. Les assiégés repoussèrent d'une part ceux qui les attaquaient, coururent de l'autre sur les mineurs et les contraignirent de fuir, et tuèrent ou blessèrent un grand nombre de personnes.

« La force était donc inutile : le maréchal fit, le jour suivant, dresser les machines pour battre la place à coups de pierres, et cette attaque réussit comme on le pouvait souhaiter. Le palais, c'est-à-dire le donjon, ou le lieu qui servait de demeure au seigneur, fut entièrement ruiné, et tous ceux qui y étaient,

¹ T. I, p. 531.

tués; la grosse tour fut ébranlée, et puis abattue. Enfin tout le château fut tellement endommagé, que les assiégés, n'espérant plus de s'y défendre, ne pouvant se sauver par la fuite, et ne voyant point paraître le secours qu'ils attendaient du comte de Bretagne, furent obligés de rendre la place, de recourir à la miséricorde » de la reine ¹, « qui leur pardonna avec sa bonté ordinaire. Ainsi » la reine « força en peu de jours un château qui passait pour imprenable, et le roi fit voir que, s'il était jeune, il avait un grand cœur, un sage conseil et de bons ministres ². »

En même temps qu'elle recevait Bellesme, la régente fut informée que la Haie-Paisnel en Cotentin avait pris parti pour l'ennemi. Elle y envoya le brave Jean des Vignes, dont la diligence fut telle, qu'il écrasa les révoltés sans qu'ils eussent eu vent de son arrivée. Ce Jean des Vignes fut depuis bailli. Les Anglais, qui, sur la foi de Pierre de Dreux, croyaient à la faiblesse de la régente, furent très-étonnés quand ils apprirent la reddition de Bellesme; hors d'état de se défendre, ils se tinrent sur leurs gardes au lieu d'attaquer. Richard de Cornouailles éclata en reproches contre son allié, et, sans essayer de s'opposer à Louis, embarqua ses troupes.

Le comte de Bretagne, forcé de mettre un terme à ses desseins, tenta un rapprochement, dont il comprenait la nécessité, puisque l'armée du roi s'avancait toujours dans le pays. Il envoya donc à Blanche des députés qui assurèrent cette princesse que leur maître servirait désormais fidèlement le roi, et réparerait les dommages qu'il lui avait causés. Cette

¹ Tillemont dit « du roi », mais c'était bien la reine qui menait les choses. Ce savant auteur la met toujours dans l'ombre.

² T. I, p. 532. — Il est remarquable que Blanche disparaît toujours dans les récits de Tillemont. Il ne la nomme même pas dans cette fin de phrase... Peut-être eût-il bien fait de la citer tout au moins avant les *bons ministres*, qui étaient nommés par elle, dépendaient d'elle et suivaient son impulsion.

négociation dura quelque temps, et fut menée par messages, car le comte n'osa point paraître devant la reine. Comme l'hiver rendait fort malaisée la continuation de la campagne, la régente renvoya son armée; ce résultat obtenu, Pierre, à qui il ne coûtait pas de manquer à sa parole, n'eut garde de tenir ses promesses, et conserva son attitude hostile.

Le mois de janvier avait vu la prise de Bellesme ¹ : le 10 février, nous retrouvons Blanche à Paris, où l'abbé de Saint-Denis, Odon, vient demander la régale et l'obtient. C'est à la fin de ce mois qu'éclata le grand trouble de l'université ², qui ne fut apaisé qu'en 1231.

Le 26 février 1229, le lundi avant le carême, *intrante Quadragesima*, les écoliers de l'université, Picards pour la plupart, sortirent de Paris, et se dirigèrent du côté de Saint-Marcel, pour *s'esbaudir joyeusement*. Ils jouèrent, firent leurs tours, et, ayant gagné la soif, entrèrent dans une taverne du faubourg, où, dit Tillemont avec naïveté, ils trouvèrent du bon vin. Quand il fallut payer ce bon vin, sans doute l'argent manqua, puisqu'ils se prirent de querelle avec le tavernier. Le bruit attira des voisins qui, prenant parti pour leur compère, tombèrent à coups de poings et de gourdins sur les jeunes gens et les dispersèrent. Le lendemain, les battus revinrent, accompagnés de bon nombre de leurs camarades, venger l'injure reçue la veille. Ces étourdis brisèrent et défoncèrent tout chez le tavernier, répandirent son vin au dehors, et poussèrent leur pointe jusqu'à s'attaquer aux voisins, dont ils blessèrent plusieurs, même des femmes.

Cette échauffourée ne pouvait demeurer impunie. Le doyen de Saint-Marcel porta plainte devant le cardinal-légat et devant l'évêque de Paris. En vertu des privilèges de l'université, accordés en 1200 par Philippe-Auguste, ce dernier

¹ Le Nain de Tillemont, p. 534.

² Du Boulay, t. III, p. 134-136.

prélat devait retenir la connaissance de la cause ; mais , soit qu'il jugeât la faute très-grave , soit qu'il eût quelque sujet de mécontentement contre l'université , il se rendit auprès de Blanche en compagnie du légat , et lui dénonça le fait. La reine , « qui gouvernait toutes choses , » prit feu à ce récit , et ne suivit pas les règles ordinaires. Elle manda les gens de la prévôté , à qui elle donna des ordres d'un ton très-sévère. Sur l'heure , une troupe d'archers sortit de la ville pour arrêter les coupables ; mais le hasard voulut qu'an lieu d'eux ils rencontrassent d'autres écoliers innocents et point Picards. Les archers se jetèrent sur eux , en tuèrent et en blessèrent plusieurs , et dissipèrent le reste.

Les régents de l'université , non moins jaloux de l'honneur et des privilèges de leur corps que les étudiants eux-mêmes , se transportèrent au palais , où Romain se trouvait avec la reine , et ils demandèrent justice , représentant qu'on n'avait pas puni les coupables , mais bien des innocents , et qu'ainsi l'université tout entière se trouvait offensée ; qu'au reste on n'avait pas eu égard à ses privilèges. La régente ne tint nul compte de cette harangue. Le cardinal et l'évêque la dissuadèrent de toute concession ; car il y a des cas où les privilèges d'un corps doivent fléchir. Blanche n'avait d'ailleurs aucun motif de favoriser l'université , qui ne l'épargnait pas , et elle n'avait , au contraire , qu'à se louer des habitants de Paris , qui lui avaient prouvé leur attachement. Dans les circonstances périlleuses où elle se trouvait , la régente devait ménager les Parisiens ; elle n'y manqua pas , et fit bien ; mais de lui prêter ici de petites passions , cela n'est pas digne de l'histoire.

Il faut donc rejeter l'insinuation perfide d'Albéric , renfermée dans ces paroles : « Ceux qui étaient tenus d'éteindre et de réprimer cette dispute , l'envenimèrent par haine des clercs : de là une suspicion contre la reine et le cardinal. » Il

est vrai que ce chroniqueur ajoute : *Quot capita, tot sententiae* ¹.

Les quatre nations interrompirent leurs exercices ; les écoliers se retirèrent, et l'on se fatigua inutilement à chercher un accommodement, qui ne devait pas aboutir ; de sorte que les régents quittèrent Paris, et la plupart des écoliers les imitèrent.

Pierre Mauclerc ne pouvait, sans mentir à son naturel, laisser échapper cette occasion de blesser la régente. Il offrit aux fuyards sa ville de Nantes, leur promettant faveurs et privilèges, car il promettait toujours beaucoup. Cette offre néanmoins demeura sans résultats. Les écoliers se dispersèrent çà et là, qui à Orléans, qui à Reims, qui à Angers, qui à Toulouse : un bon nombre passa en Angleterre, en Espagne, en Italie.

Henri III offrit, lui aussi, ses condoléances intéressées aux gens de l'université. « Il leur témoigna la douleur qu'il avait eue des injustices qu'ils avaient souffertes à Paris ; leur dit qu'il souhaitait extrêmement de les voir rétablis dans leurs privilèges, et leur offrit, s'ils voulaient passer en son royaume, tel lieu qu'ils voudraient pour y demeurer, avec toute la liberté et toute la tranquillité possibles. Il leur promit de leur fournir gratuitement des logements et beaucoup d'autres choses, s'ils voulaient venir à Oxford ². » Du Boulay ³ raconte que ceux qui quittèrent Paris jurèrent de n'y point retourner qu'on ne leur eût donné satisfaction. Ils firent d'eux-mêmes, contre l'autorité de l'évêque de Paris, des licenciés et des bacheliers dans les diverses villes où ils s'étaient retirés, ce qui força ce prélat de les excommunier. Le concile provincial de Sens priva pendant deux ans les régents du fruit de leurs

¹ Tillemont, t. I, p. 536.

² *Ibid.*, p. 537.

³ *Supra*.

bénéfices, et déclara ceux qui n'en avaient pas incapables d'en avoir.

Tous ces désordres émurent Grégoire IX¹, qui commit plusieurs évêques pour arranger les choses. Il écrivit à la reine une lettre où il la suppliait d'entrer en conciliation. Blanche n'employait d'autres moyens de rappel que des édits menaçants, pour nous servir de l'expression de Tillemont; comme nous l'avons dit, ce ne fut qu'en 1231 que cette affaire se termina.

L'absence des régents n'entrava pas la marche de la science. Blanche favorisa de tout son pouvoir les tentatives que fit la confrérie des bourgeois pour élever des écoles. Robert Sorbon en fonda une vis-à-vis le palais des Thermes : l'abbaye de Saint-Victor brilla d'un grand lustre. L'université, comme le dit très-bien un auteur, s'était frappée de ses propres armes².

Matthieu Pâris donne tort à la reine; cela ne peut nous surprendre. Il l'accuse d'avoir obéi aux suggestions des Espagnols qui la gouvernaient, comme si les Espagnols avaient eu quelque motif d'agir de la sorte, et comme si Blanche était d'humeur à se laisser gouverner par qui que ce fût au monde.

« Enfin, il n'y eut sorte de puissances qu'une affaire née de l'extravagance de quelques ivrognes ne mît en question³. »

En l'année 1229, la régente eut le bonheur de donner la paix au Languedoc. Après la mort de Louis VIII, le comte Raymond n'avait pu, à cause de ses embarras particuliers, se joindre aux barons révoltés; mais il profita de l'occupation que ceux-ci donnaient à Blanche pour regagner ses domaines.

¹ Raynaldi, ann. 1229, 54-55.

² Mlle de Vauvilliers, t. I, p. 246.

³ Filleau de la Chaise, t. I, p. 96.

Il fit une alliance nouvelle avec le comte de Foix, s'empara d'Hauterive, et livra quelques combats aux troupes royales commandées par Imbert de Beaujeu. Ce dernier assiégea la Bessède défendue par Olivier de Termes, et s'en empara, tandis que Raymond, de son côté, prenait le château de Saint-Paul (1227). Le concile provincial qui se tint à Narbonne cette année excommunia de nouveau les hérétiques.

Au commencement de 1228, Raymond prit Castel-Sarrasin, et Imbert de Beaujeu se trouvait fort empêché quand il reçut un renfort de la régente, qui lui permit de ravager les environs de Toulouse, et de s'emparer du comté de Foix jusqu'au pas de la Barre.

La guerre aurait duré indéfiniment, si le cardinal-légat n'eût pas chargé Élie Guérin, abbé de Grandselve, de faire des propositions de paix à ceux de Toulouse. Guérin réussit dans sa mission en menaçant le comte d'une croisade pour l'année suivante. On conclut d'abord une trêve, puis on choisit pour arbitre Thibaud de Champagne, et il fut convenu que l'on traiterait de la paix dans la ville de Meaux. On s'y ravisa cependant, et tout fut confié aux soins et à la justice de la régente. C'est pourquoi le comte de Toulouse vint à Paris au mois d'avril 1229. Il remit sa cause entre les mains de la reine et du légat. Le traité que l'on scella le mercredi saint portait que Raymond rentrerait dans ses possessions pour en jouir sa vie durant, qu'il céderait au roi tout ce qu'il avait en deçà du Rhône, qu'il ruinerait les murailles de Toulouse, et de trente autres places, comme Moissac, Montauban, Agen et Condom; qu'il payerait cinquante mille livres, et entretiendrait une université à Toulouse; qu'il irait passer cinq années en Orient; qu'il obligerait les hérétiques à rentrer dans le giron de l'Église, et poursuivrait les récalcitrants.

En outre, le comte de Toulouse devait donner sa fille à l'un des frères de saint Louis, et il était stipulé que, si cette fille,

nommée Jeanne, mourait sans enfants, le comté reviendrait à la couronne.

Le lendemain, Raymond de Saint-Gilles et ses barons, en chemise et pieds nus, se présentèrent à la porte de Notre-Dame, où l'évêque les reçut; puis, au son des cloches, Raymond alla s'agenouiller devant le grand autel, et abjura l'hérésie. Toute la cour assistait à cette cérémonie, ainsi que le cardinal Romain et le légat d'Angleterre. Ce fut l'évêque qui réconcilia le comte avec l'Église.

Après cette cérémonie, Raymond fut admis à l'hommage. Ainsi notre incomparable Blanche termina pacifiquement cette affaire de l'Albigeois. Une femme de génie recueillit ce qu'avaient semé les Innocent III, les Montfort et les Louis VIII¹.

¹ Il nous paraît bon d'ajouter ici quelques explications sur les hérétiques Albigeois, et sur la croisade, qui est un grand sujet d'indignation pour les ennemis de l'Église. En 1179, sous Alexandre III, les évêques de France tinrent un concile dans lequel « fut condamnée l'hérésie arienne, qui avait souillé presque toute la provinces de Toulouse » : *Damnata est Ariana hæresis, quæ fere totam provinciam Tolosanam fœdaverat*. (Voir *Summa omnium Conciliorum*, a R. P. F. Longo, capucino, Anvers, 1623, in-fol., p. 813.) Les hérétiques ainsi condamnés se faisaient appeler les *Bons-Hommes*; ils ne recevaient que les Évangiles, les Actes, les Épîtres de saint Paul, les sept Épîtres canoniques et l'Apocalypse. (*Ibid.*) Ils prêchaient au peuple contre la foi chrétienne, ils traitaient les évêques et les prêtres de *loups ravisseurs*, d'*hypocrites*, de *séducteurs*, etc.; ils rejetaient le mariage et vivaient dans la corruption. — Au sujet des rigueurs ordonnées contre les hérétiques, nous citerons quelques décisions ecclésiastiques. Le canon 27^e du concile général de Latran (1179), traduit par le dominicain Richard (*Analyse des conciles*, t. II, p. 122-123, Paris, Vincent, 1772, in-4^e), porte : « Quoique l'Église, suivant que le dit saint Léon, rejette les exécutions sanglantes, elle ne laisse pas d'être aidée par les lois des princes chrétiens, en ce que la crainte du supplice corporel fait quelquefois recourir au remède spirituel. C'est pourquoi nous anathématisons les hérétiques nommés *Cathares*, *Patarins* ou *Publicains*, les *Albigeois*, et autres qui enseignent publiquement leurs erreurs, et ceux qui leur donnent protection ou retraite, défendant, au cas qu'ils viennent à mourir dans leur péché, de faire oblation pour eux, et de leur donner la sépulture entre les chré-

Amaury de Montfort eut la grandeur d'âme de ne point murmurer contre une paix qui lui enlevait toute espérance de rien posséder en Albigeois. Blanche le récompensa en lui donnant la survivance de la connétablie, et en investissant du comté de Castres son frère Philippe ¹.

Raymond, créé chevalier par saint Louis au mois de juin suivant, accompagna la cour à Moret, où le légat donna dispense pour le mariage de Jeanne avec le prince Alphonse. La princesse, arrivée à Carcassonne, fut confiée aux envoyés de la régente; elle n'avait que neuf ans.

Tout semblait être apaisé; le légat, qui venait de tenir un concile à Toulouse, retourna à Rome, où le pape le rappelait.

En ce temps mourut la comtesse de Champagne, Blanche

tiens. » Le concile de Toulouse (1219) défendit d'affermir les terres aux hérétiques. (*Ibid.*, p. 164.) On peut voir également les canons des conciles de Narbonne (1227), de Toulouse (1229) et de Béziers (1233). Le neuvième canon du concile de Narbonne (1235) ordonne que l'on enferme les hérétiques les plus capables de corrompre les autres.

« Nous voyons, dit Catel (*Hist. des comtes de Toulouse*, p. 231), le *soing incomparable* que les papes ont apporté pour l'extirpation de ces hérétiques, *lesquels avaient désolé et réduit en piteux état le Languedoc*. » Avant de provoquer une croisade, les pontifes romains tentèrent tous les moyens de douceur. Le pape Eugène envoya l'évêque d'Ostie à Toulouse, et saint Bernard l'accompagna. En 1178, plusieurs prélats furent envoyés par le saint-siège et par les rois de France et d'Angleterre dans le Languedoc, et employèrent en vain les moyens de persuasion. (*Voir Catel.*) En 1198, Innocent III renouvela ces tentatives. En 1206, nous voyons échouer l'abbé de Cîteaux. Est-il besoin de rappeler les efforts de saint Dominique? Enfin Innocent III fut obligé d'excommunier le comte Raymond et de faire prêcher la croisade. L'hérésie était non-seulement un immense danger spirituel, mais encore un immense danger moral, et elle menaçait aussi bien les *États* que l'*Église*. La croisade, nécessaire au point de vue religieux, l'était aussi au point de vue politique; c'est ce qui explique l'empressement des rois à seconder l'Église dans ces circonstances. L'hérésie ne voulait ni *catholiques* ni *sujets*.

¹ Quelques-uns disent que c'était son cousin.

de Navarre, mère de Thibaud, amie particulière de la régente.

Cette même année, la reine fonda, au nom du roi son fils, l'église Sainte-Catherine-de-la-Couture, à Paris, en faveur des sergents d'armes qui avaient fait ce vœu à la bataille de Bouvines ¹.

¹ Tillemont, t. II, p. 29.

CHAPITRE IV

Quatrième ligue. — Les Bretons se soulèvent contre leur comte. — Les barons pillent la Champagne. — La régente marche contre eux. — Le comte de Flandre fait diversion en ravageant le Boulonnais. — Trêve. — Nouveau mouvement du comte de Bretagne. — Prise d'Angers. — Nouveau pillage de la Champagne. — Descente des Anglais. — Paix.

(1229-1230)

Si la prise de Bellesme avait étonné le comte Pierre, il ne tarda pas à se relever de ce coup, et à sortir de la feinte soumission qu'il avait témoignée. Au lieu de venir trouver Louis IX comme il l'avait promis, il fit après Pâques de nouveaux dégâts sur les terres du roi avec une armée considérable¹. C'est pourquoi la régente entra en Bretagne, et vint mettre le siège devant Oudon², château situé sur le bord de la Loire, à cinq lieues au-dessus de Nantes. La place fut emportée dès le premier assaut. De là Blanche se porta sur Chantoceaux, vis-à-vis d'Oudon, de l'autre côté de la Loire.

¹ Tillemont, t. II, p. 31.

² Châteaudun, suivant d'autres.

Les assiégés perdirent toute leur confiance à la vue des puissantes machines qu'on dressait ; au lieu de se défendre, ils apportèrent les clefs de la citadelle, et se soumirent eux et leurs biens. La régente usa de clémence, elle leur pardonna et mit garnison dans Chantoceaux.

Pierre de Bretagne demanda encore une fois la paix, et fit les soumissions qu'on voulut. Blanche congédia le gros de l'armée, et revint à Paris, sans trop se fier aux protestations du comte.

Ce n'était là qu'une expédition volante, et comme le prélude de la redoutable quatrième ligue des barons. Pierre Mauclerc négociait toujours avec Henri III ; ce roi, dont l'étourderie égalait la présomption, organisait dans Portsmouth, une armée que les historiens qualifient de prodigieuse. Cette prodigieuse armée, quand elle fut prête, ne put s'embarquer faute d'un nombre suffisant de vaisseaux. La responsabilité de cet étrange accident fut imputée au chancelier d'Angleterre, Hubert du Bourg. On raconte que le roi, furieux, tira son épée, et se précipita sur Hubert en le traitant de traître, de fourbe, et en lui jetant à la face cette accusation : « La reine de France t'a donné cinq mille marcs pour que tu me trahisses ! » Le comte de Chester, arrêtant le bras du roi, détourna le coup : le chancelier était demeuré impassible. Hubert du Bourg, un des hommes les plus distingués du ^{xiii}^e siècle, celui à qui Henri III devait sa couronne, exerçait sur le roi une influence telle qu'on envoie peu d'exemples dans l'histoire. Il méprisait les emportements de son maître, qu'il savait bien devoir se tourner en soumission une fois la crise passée. L'accusation dont le roi l'avait chargé en public n'a jamais été bien éclaircie.

Sur ces entrefaites, Pierre de Dreux arriva à Portsmouth vers le 9 du mois d'octobre, pour presser le départ du roi.

¹ Matth. Paris, p. 336.

Quand il vit où en étaient les choses, il fut le premier à prier Henri d'attendre l'année suivante. Henri renvoya son armée, et fit sa paix avec du Bourg. Pierre, avant de s'en retourner, prêta hommage au roi pour la Bretagne, envers et contre tous, reçut l'investiture du comté de Richemond, et se fit payer cinq mille marcs. L'hommage qu'il venait de prêter déplut aux seigneurs bretons, qui avaient, dit Argentré, une extrême horreur pour les Anglais, à cause des cruautés qu'ils avaient commises dans le pays du temps de Philippe-Auguste¹. A peine de retour, il maltraita les barons et les prêtres, et se mit en tête de contracter une alliance avec Alix de Champagne, reine de Chypre, ce qui lui eût permis de revendiquer la comté de Champagne contre Thibaud, son ennemi. Blanche s'empressa d'en écrire au pape, qui chargea l'évêque du Mans de mettre obstacle au mariage à cause de la parenté qui existait entre les deux parties.

D'un autre côté, la noblesse bretonne, que Pierre avait convoquée à Redon sur la Villaine, pour lui demander des secours contre le roi, les lui refusa, parce qu'Henri d'Avau-gour avait été dépouillé par le comte, pendant sa minorité, de terres considérables. En outre, le clergé demanda l'abolition des mesures prises contre lui. Comme on ne put rien obtenir de Pierre, le souverain pontife commit l'évêque du Mans, qui excommunia le prince, mit son pays en interdit, et délia les Bretons de leur serment de fidélité. Si le projet de mariage du comte de Bretagne ne réussit pas, il n'en fut pas de même de celui du duc de Bourgogne avec Yolande de Dreux, nièce de Pierre. Cette union, contractée du conseil de l'archevêque de Lyon, Robert d'Auvergne, et bénie par lui, était une insulte au comte de Champagne; car Hugues de Bourgogne lui avait promis, en 1227, de ne point épouser cette princesse sans son consentement. Pour se venger du prélat,

¹ Liv. V, c. xii, p. 286.

Thibaud le fit enlever pendant la nuit, et mener, les yeux bandés, de château en château. Mais Robert fut délivré par le comte de Bar, qui dès lors devint ennemi de Thibaud. Cependant, à cette occasion, Matthieu duc de Lorraine se rapprocha de Thibaud, et lui promit de l'aider contre les filles de Henri de Champagne.

Les barons, irrités de l'appui que Thibaud avait prêté à la régente contre Pierre Mauclerc, rompirent la trêve qu'elle les avait forcés de conclure avec lui, et entrèrent en Champagne. Philippe de Boulogne était toujours à leur tête, et ils avaient, dans Hugues de Bourgogne, un allié nouveau. Cette attaque se fit savamment de divers côtés : d'Allemagne, de France et de Bourgogne, et le point de jonction désigné fut Troyes. L'archevêque de Reims, Henri de Dreux, soit par amitié pour ses proches, soit pour un autre motif, facilita aux barons l'entrée de la comté. Ceux-ci firent un ravage considérable, brûlant les maisons, ruinant les manoirs, les châteaux, sacageant les bourgs, les villages, pillant les hameaux et les maisons, répandant l'effroi surtout parmi les bourgeois et le peuple. Chaource, qui est une ville située entre Troyes et Tonnerre, à la tête de l'Armanche, résista bravement à l'assaut que lui donnèrent Nevers et Bourgogne, de sorte que ces seigneurs passèrent outre sans l'avoir prise, pour aller au rendez-vous général. L'armée parut devant Troyes au jour dit, et la ville fut en grand émoi, parce que le comte Thibaud n'y était pas. Heureusement son sénéchal s'y était jeté avec quelques troupes. Ce sénéchal était Simon sire de Joinville, père de l'incomparable historien de saint Louis. Les assiégeants, ayant opéré leur jonction, campèrent à deux lieues et demie au-dessus de Troyes, à Isles ou Ylles sur le chemin de Chaource.

Que pouvait faire Thibaud? la plus grande partie de sa noblesse s'était ralliée aux mécontents. Il n'eut que le loisir de mettre garnison dans quelques places, et d'invoquer, suivant

la loi féodale, le secours du roi son suzerain. En dehors de la raison de droit, Blanche qui savait que les barons lui en voulaient à elle-même plus qu'à Thibaud, ne pouvait abandonner celui qui lui avait prêté plusieurs fois son assistance. Elle envoya donc aux barons des lettres patentes qui leur ordonnaient de se retirer de la Champagne. Comme elle n'ignorait pas que cet ordre serait inutile, elle assembla une armée, et marcha contre eux.

Elle les joignit devant Troyes; le roi, le duc de Lorraine et Thibaud l'accompagnaient. Avant d'en venir aux mains, la prudente princesse fit proclamer de nouveau l'ordre du roi, et promit de faire rendre justice à ceux qui auraient à se plaindre du comte de Champagne. La réponse des révoltés fut insolente et outrageuse : « Nous avons pris les armes, pour nous faire justice nous-mêmes, et non pas pour l'attendre d'une femme qui protège le meurtrier de son mari. » Ils parlèrent également des droits de la reine de Chypre sur la comté.

« Toute cette hauteur n'empêchait pourtant pas qu'ils ne fussent embarrassés, dit Filleau de la Chaise; et soit qu'ils hésitassent à tirer l'épée contre leur souverain, ou qu'ils craignissent la valeur de ses troupes, il ne parut que de l'irrésolution dans toute leur conduite. Puis à la fin, prenant un parti bizarre, plutôt que de n'en point prendre, ils mandèrent au roi que s'il avait agréable de mettre sa personne à couvert, ils étaient prêts de combattre Thibaud et le duc de Lorraine, et de le faire eux-mêmes avec trois cents chevaliers moins que ceux-ci n'en auraient ¹. »

Louis répondit à cette proposition avec une âme toute royale : « Je ne sais pas être spectateur. Sortez des terres de mon vassal, et puisque sa fidélité lui vaut votre haine, il ne s'exposera pas sans que je prenne part à son péril. Sortez donc de ses

¹ Filleau de la Chaise, p. 112. — Tillemont, t. II, p. 40.

terres, vous, mon oncle, et vous, Messires, ou je vous combattrai. » Les barons n'osèrent pas en venir aux mains. Ils firent valoir avec plus d'insistance les prétentions d'Alix. Blanche leur répondit que le roi ne traiterait de quoi que ce fût, ni ne souffrirait que Thibaud traitât tant qu'ils seraient en Champagne. A ce coup, les ligués reculèrent sur Jully; Blanche suivit leurs mouvements, et se posta à Ylles. Les barons reculèrent encore jusqu'à Langres, qui appartenait au comte de Nevers. Ils se cantonnèrent dans Lignères, pendant que le roi entrait dans Troyes.

On ne bougea pas des deux côtés pendant les fortes chaleurs. Tout à coup, Philippe de Boulogne apprit que ses domaines étaient envahis. En effet, le fidèle Fernand, comte de Flandre, faisait diversion par le Nord, entrait dans le Boulonnais, occupait Gravelines, et faisait des ravages considérables. Cette habile diversion avait été préparée par la régente, et ne manqua pas son but, car elle inquiéta fort l'oncle du roi.

En même temps que Philippe était instruit de cet événement, la reine lui faisait savoir que les confédérés, qui le leurraient de l'espoir de ceindre la couronne, avaient promis cet honneur suprême au sire de Coucy¹. Cependant ce fut plutôt l'ennui de voir ses terres ravagées que la crainte d'être supplanté par Enguerrand qui porta le prince à se rapprocher du roi. Il déclara subitement aux barons qu'il se croyait tenu d'obéir au monarque, et s'avisa un peu tard de reconnaître que le comte de Champagne n'avait pas été déclaré coupable de la mort de Louis VIII, et qu'ainsi l'on ne pouvait avec justice le poursuivre par les armes. Sur cela, il écrivit à saint Louis qu'il se rendait à ses ordres, et, sans plus attendre, il quitta le camp des rebelles. Cette désertion acheva de mettre le trouble parmi eux. Ils prirent le parti de se retirer après une trêve boiteuse conclue avec leur ennemi; trêve qu'on

¹ Chronique de Flandre, p. 49.

fut obligé de renouveler plusieurs fois, et qui n'empêcha pas les barons de rester unis moralement contre Thibaud, voire même de concert avec Philippe de Boulogne. Blanche témoignait un grand mépris pour ces hommes versatiles, dont les desseins n'aboutissaient jamais.

La régente ramena Louis IX à Paris; mais elle était toujours sur ses gardes, bien que tout parût apaisé. Elle alla passer l'automne à Melun, où elle reçut du souverain pontife une lettre pleine de cœur et de sages avis. Le pape déplorait les divisions intestines du royaume, les calamités de ce *pays de bénédiction et de grâce*, et le mépris où l'autorité royale était tombée dans l'esprit des grands vassaux. En même temps il écrivait au duc de Bourgogne pour l'engager à devenir fidèle à son roi, et à ramener dans le devoir les autres rebelles ¹.

Le comte Henri de Bar, aussitôt après les fêtes de Noël, voulut faire expier à son neveu de Lorraine le secours qu'il avait donné à Thibaud. Il entra sur ses terres, et lui brûla plus de soixante-dix villages. Matthieu de Lorraine prit sur lui une éclatante revanche; car, aidé du comte de Champagne et du vaillant Simon de Joinville, il rendit à son oncle autant de mal qu'il en avait reçu : œil pour œil et dent pour dent.

Que faisait cependant le comte de Bretagne? Depuis son retour de Portsmouth, il n'avait cessé de préparer ses forces pour attaquer la régente. L'année 1230 s'inaugurait bien tristement pour Blanche; il semblait, dit un auteur, que Satan eût été délié pour exercer sa rage sur le royaume, et la quatrième ligue n'était pas dissoute. La situation était tendue; cette lutte, qui s'annonçait par tant de sourdes rumeurs et de préparatifs honteux, allait probablement décider de la situation future de la couronne en face de la féodalité. Il ne

¹ Raynaldi, ann. 1229, art. 54.

s'agissait plus d'une question de personne, mais d'une question de système. La coalition, à bout d'expédients, tentait un effort suprême et vigoureux ; cette fois le secours de l'Angleterre était solennellement promis, et les barons y comptaient : de sorte que, pour Blanche, la guerre contre les révoltés allait se compliquer d'une guerre contre Henri III. La régence de la reine mère n'était pas seule en jeu ; on allait voir si l'œuvre de Philippe-Auguste durerait ou non.

Pierre de Dreux avait fait entendre au roi d'Angleterre que s'il négligeait l'occasion, il ne la retrouverait plus, et par son astucieux génie il avait entraîné avec ce roi tous les grands de son royaume, qui se plaignaient de n'avoir point assez de part aux affaires. Lui-même pour se déclarer n'attendit pas le débarquement des Anglais, il comptait que les grands ne se presseraient pas de répondre à l'appel de la régente.

Vers la fin du mois de janvier 1230, la régente et le roi étant à Saumur, un chevalier du Temple se présenta devant eux, et leur remit un parchemin scellé du sceau de Maucclerc, dans lequel ce personnage déclarait formellement la guerre au monarque. Une pareille outrecuidance de la part du vassal nouveau de l'Angleterre ne dut pas surprendre la régente, qui connaissait bien le caractère du comte. Elle députa aussitôt l'évêque de Paris vers la noblesse de Bretagne, mécontente de Pierre. Ce prélat, qui avait beaucoup d'intelligences dans le pays, trouva que tout allait à souhait pour sa souveraine ; car il tira des seigneurs la promesse de ne faire aucun accord avec leur comte, ni avec Henri, sans le consentement de Louis IX, et même de recevoir les troupes royales dans leurs châteaux. La reine, de son côté, leur promit de les dédommager des pertes qu'ils subiraient. Entre ces barons on cite ceux de Vitré, Fougères, Avaugour, Dol, Châteaubriant, Coetquen et Ancenis¹. Blanche n'épargnait pas

¹ Argentré, liv. V, c. XII.

non plus, pour gagner les seigneurs et entretenir des soldats, les ressources amassées par son beau-père et par son mari. C'est ainsi que le sire de Bleu reçut cinquante livres tournois de rente, et Geoffroy de Campodomanche, trente livres par an. Jocelin de Châteauechurier et Athon ou Hatton Évrard eurent cinquante livres de rente. Mais dans ces circonstances difficiles tout sembla manquer à la reine. Les quarante jours de service dus d'après la loi féodale étant passés, les grands vassaux prirent leur congé, laissant le roi en péril. Fernand de Flandre et Thibaud de Champagne, menacés l'un et l'autre par la coalition, furent des premiers à partir, et Blanche se trouva réduite aux seules troupes du domaine royal. En vain suivit-elle les autres barons pour les rappeler à leur devoir; tous ces mutins, pris d'un esprit de vertige, rassemblèrent toutes leurs forces et envahirent de nouveau la Champagne. Le comte était encore plus embarrassé que la régente; haï ou méprisé de ses vassaux, il ne dut compter que sur lui-même. Après avoir muni Montvinay et plusieurs autres places, rasé celles qu'il lui était impossible de garantir et dévasté la campagne, il se jeta dans Provins, et fit garder par Hugues de Rethel le passage de la Marne.

L'invasion ne se fit pas attendre. Philippe Hurepel, toujours acharné contre Thibaud, les comtes de Guines, de Saint-Pol, de Dreux et de Bar, et la grande majorité du baronnage pénétrèrent dans la comté par la ville de Fismes qu'ils emportèrent. Cette localité est à six lieues de Reims. Les barons firent sentir à tous, même au clergé, le poids de leur colère, et n'épargnèrent guère que la noblesse rebelle. La prise de Fismes fut suivie de celle d'Épernay, qui fut horriblement maltraité, puis de celle de Danméry, que la chronique rimée de Saint-Magloire appelle Danmartin :

L'an (mil) deux cent et vingt et dis

Fu Dan-Martin en flambe mis;

En tel point fu li quens Tibaut
 Qu'il ala nus come un ribaus,
 Un autre ribaus avec lui
 Qui ne fu connu de nului,
 Por escouter ce qu'on disoit
 De lui et qu'on en divisoit.
 Petit et grand, mauvais et bon,
 Le retraoient de trahison,
 Et un et autre, et bas et haut.
 Lors dit li quens à son ribaus :
 « Compains, or vois je bien de plain
 Que d'une denrée de pain
 Saoulerois tous mes amis :
 Je n'en ai nul, ce m'est avis,
 Ne je n'ai en nului fiance
 Fors qu'en la roïne de France. »
 Cele li fu loïale amie,
 Bien monstra que nel haoit mie.
 Par li fu finie la guerre
 Et conquise tote la terre.
 Maintes paroles en dist an
 Come d'Yseult et de Tristan ¹.

« L'an mil deux cent et vingt et dix — fut Dammartin
 en flambe mis; — en tel point le comte Thibaud — qu'il
 alla nu comme un ribaud, — Un autre ribaud avec lui — qui
 ne fut connu de personne, — Pour écouter ce qu'on disait —
 De lui, comme on en devisait; — petit et grand, mauvais et
 bon, — qui l'accusaient de trahison : — L'un puis l'autre en bas
 comme en haut. — Lors dit le comte à son ribaud : — Com-
 pagnon, je vois bien de plain — que d'un petit morceau de
 pain — je pourrais souler mes amis. — Je n'en ai point, ce
 m'est avis. — Je n'ai dans aucun confiance, — hormis en la
 reine de France. » — Elle lui fut loyale amie, — et montra
 qu'elle ne le haïssait pas. — Par elle fut close la guerre,

¹ Paulin Paris, *Romancero français*, ub. sup.

— Et conquise toute la terre. — Maintes paroles on en dit,
— Comme d'Yseult et de Tristan. »

Après avoir mis le feu à cette ville, les barons se portèrent sur Dormans, dont le pont bien défendu les arrêta; mais le comte de Saint-Pol, après une molle résistance du comte de Rethel, leur fit passer la Marne au gué de Rueil, un peu au-dessus de Châtillon. « De là, pillant et brûlant tout ce qu'ils rencontrèrent, ils tiraient droit à Provins, résolus de finir la guerre tout d'un coup par la prise de cette place, quand le défaut de vivres et de fourrages les arrêta¹. »

L'arrivée du roi d'Angleterre mit fin à l'expédition. Thibaud obtint une trêve de ses ennemis que la famine tourmentait extrêmement; mais les blessures de la Champagne n'étaient pas faciles à guérir.

Henri III, dont l'indolence naturelle cédait aux continuelles obsessions de Pierre de Bretagne, avait pressuré le clergé anglais, et principalement les Juifs de son royaume, pour pouvoir tenir sa promesse. Les ressources de l'Angleterre étaient déjà fort diminuées par les dépenses du roi². Mais Henri eut soin de faire connaître à tous ses sujets qu'il entreprenait une guerre dont l'issue serait de recouvrer les provinces perdues par le roi Jean Plantagenet : ce qui excitait chacun à contribuer aux frais de l'expédition. Une nombreuse armée fut bientôt rassemblée dans la ville de Redding, comté de Bark, et le roi partit de Londres pour l'aller joindre, non sans avoir fait ses dévotions, et visité tous les monastères et toutes les églises de sa capitale. L'embarquement s'effectua à Portsmouth, le dernier jour d'avril 1230, et, trois jours

¹ Filleau de la Chaise, p. 128.

² Quelques auteurs ont prétendu que si l'Angleterre se trouvait dans une telle pénurie d'argent, c'était grâce aux levées faites par la cour de Rome. Le reproche est injuste. Henri III était très-dissipateur de sa nature; ses incroyables fantaisies, ses expéditions aventureuses ont seules amené le mauvais état de ses finances.

après, l'armée anglaise prenait terre à Saint-Malo, sur les domaines de Pierre de Dreux. Ce prince s'y était rendu; il prêta un nouvel hommage au roi Henri, mit toutes ses places en ses mains, et obligea ses barons de l'imiter, excepté ceux que Guillaume d'Auvergne avait gagnés à la régente. Ces derniers avaient pris toutes leurs mesures et se tenaient sur la défensive. Le rendez-vous général de toutes les forces anglaises et bretonnes était à Nantes.

La reine Blanche n'avait pas attendu ce débarquement pour convoquer le ban du roi. Le comte de Boulogne et les confédérés eux-mêmes ne purent se dispenser d'obéir. On ne saurait croire qu'ils se fussent liés positivement avec le roi d'Angleterre, surtout Philippe, oncle de Louis IX. Quoi qu'il en soit, ils firent trêve avec Thibaud, comme nous l'avons dit, et Blanche se vit entourée d'une grande et brillante armée, la plus belle que son fils eût commandée depuis son avènement. Les comtes de Flandre et de Champagne, de Forez, de Blois, de Chartres, de Vendôme, de Rouci, de Montfort, de Soissons, de Sancerre, le vicomte de Beaumont, l'archevêque de Sens, les évêques de Chartres et de Paris, avaient amené l'élite de leurs hommes d'armes. Le plus remarqué entre tous ces seigneurs était Jean de Brienne, aventurier royal, portant le titre nominal de roi de Jérusalem, et destiné à devenir, d'une manière presque aussi réelle, empereur de Constantinople. Ce cadet champenois devait tout à Philippe-Auguste, et fut ravi d'avoir l'occasion de témoigner à son petit-fils sa reconnaissance.

La reine et Louis partirent au commencement de mai, ils furent rejoints à la Flèche par le comte de la Marche, et ils renouvelèrent à Clisson, avec la ligue pacifiée, le traité de Vendôme. Blanche crut devoir concéder à Hugues de Lusignan la propriété des terres que, suivant le premier traité, il n'avait eues qu'à titre d'engagement. Ces arrangements pris, l'armée royale passa la Loire, alla camper vers Ancenis, suivant la

promesse faite par Guillaume d'Aurillac aux seigneurs bretons, et là la reine fit tenir l'assemblée solennelle des pairs et des évêques. En présence du roi et de sa mère, on lut un rouleau qui contenait tous les crimes et toutes les félonies de Pierre de Dreux. Les barons de son parti, ceux-là mêmes qui avaient envahi la Champagne, surpris par cette énumération, mis en mesure de se montrer fidèles ou rebelles au roi présent, durent porter avec les autres, sous le regard satisfait de la régente, la sentence qui déclarait déchu de la tutelle de ses enfants, et de la qualité de comte de Bretagne, Pierre de Dreux, traître au roi, et en conséquence déliait ses vassaux du serment de fidélité. Cette sentence prononcée, la reine ne crut pas devoir cacher plus longtemps l'alliance qui l'unissait aux seigneurs bretons; elle confirma ce que Guillaume avait promis en son nom, et les seigneurs lui firent hommage à elle et au roi, tout en réservant les droits de Jean et d'Yolande, enfants du traître.

Bientôt l'armée quitta Ancenis et se porta sur Oudon, que la reine avait pris l'année précédente, et qui était muni d'une garnison anglaise. Oudon fut repris au premier assaut, et rasé comme ville félonne. Ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est que le roi d'Angleterre, qui était seulement à quatre lieues de cette place avec sa grande armée, n'essaya pas de la secourir. Cette incroyable abstention du roi, aussi bien que du comte, décida Blanche à conduire Louis et l'armée dans les provinces voisines, pour rassurer ceux que la venue des Anglais avait alarmés, et comprimer tout mouvement hostile. Elle traversa l'Anjou, et reçut l'hommage du vicomte de Thouars aux Ponts-de-Cé. Vers le mois de juillet, elle était à Saint-Maixent, où elle fit confirmer par Louis les privilèges accordés à la commune de Niort par les rois d'Angleterre, et donna aux Nior-tais cette marque de confiance de ne pas disposer de leur ville sans leur aven. Ayant ramené le calme dans les provinces, elle reprit, au commencement du mois d'août, le chemin de

la Bretagne, où ni Henri III ni Mauclerc n'avaient bougé. Pendant la marche, les comtes de Flandre et de Champagne se disputèrent le poste de l'avant-garde. A la prière de Blanche ils durent l'occuper alternativement.

« Pendant tout ce temps-là, Henri ne s'étant occupé que de ses plaisirs à Nantes, la noblesse anglaise avait apparemment cru lui faire sa cour en l'imitant; et le soldat, autorisé de l'exemple des chefs, ne s'y était pas épargné, à sa manière. On eût dit que l'Angleterre entière était là comme invitée à une grande fête, où toutes sortes de divertissements étaient rassemblés; et parce qu'il est bien plus difficile de se modérer dans les plaisirs que de s'en passer, les grands de la cour, après avoir consumé ce qu'ils avaient d'argent, vendirent pour la plupart jusqu'à la dernière pièce de leurs équipages ¹. »

Cette inaction était d'autant plus inexplicable que la Normandie n'attendait qu'un signe du roi d'Angleterre pour se soulever. Un seigneur normand considérable, Foulques Paisnel², vint le trouver en Bretagne pour lui faire hommage et lui prêter serment; il était accompagné de son frère et de soixante barons. Ces grands voulurent persuader au roi d'envahir leur province, dont ils lui représentaient, dit Tillemont, la conquête comme assurée. Ce fut en vain; Henri avait peut-être quelque désir d'accueillir leur proposition, mais Hubert du Bourg le détourna de cette entreprise qu'il estimait dangereuse. Les seigneurs ne se découragèrent pas, et ils offrirent, si le roi leur voulait donner deux cents chevaliers, de chasser les Français de Normandie. Hubert arrêta encore son maître, disant qu'il était contre son intérêt d'exposer ces deux cents chevaliers à une mort certaine. Les barons normands se retirèrent, et Blanche confisqua leurs biens : c'est tout ce qu'ils recueillirent de leur tentative.

¹ Filleau de la Chaise, t. I, p. 133-134.

² Matth. Paris, p. 366.

Lorsqu'en 1231 le chancelier d'Angleterre tomba en disgrâce, on lui reprocha avec amertume de s'être opposé à l'envahissement des terres normandes. On l'accusa d'avoir été acheté par la reine : il est de fait que le conseil donné par Hubert fut très-avantageux au roi de France ¹.

Au lieu donc d'aller en Normandie, Henri, quittant la Bretagne, traversa le Poitou et l'Anjou, et ne s'arrêta qu'en Gascogne, où il emporta Mirebeau. Après cet unique exploit, il revint sur ses pas, et s'enferma dans Nantes.

Le mois de septembre venu, Blanche pensa à fixer cette situation et à conclure une paix définitive avec les vassaux. Elle y réussit enfin, et le traité fut signé à Compiègne. Philippe de Boulogne reçut la promesse de huit mille livres parisis. Thibaud, qui était un sujet de discorde entre tous les barons, promit de partir pour l'Orient avec cent chevaliers; il accomplit sa promesse en 1235 seulement. En outre, le roi de France et sa mère, posant la main sur les saints Évangiles, jurèrent de rendre à chacun ses droits, et de juger les hommes de France suivant leurs coutumes et leur dû ².

Les Anglais, en proie aux maladies les plus cruelles et à la détresse, se résolurent à partir. Henri III s'embarqua au mois d'octobre, et aborda à Portsmouth, avec des troupes décimées; honteux d'avoir manqué l'occasion la plus favorable de se venger des rois de France ³. Il était pris d'une fièvre quarte et très-abattu. Il laissait en pays breton le comte de Chester, Guillaume de Pembroke, Guillaume d'Aumale avec cinq cents chevaliers et mille hommes d'armes, qui pillèrent l'Anjou pendant quinze jours, ruinèrent Châteauneuf-sur-Sarthe, entrèrent en Normandie, brûlèrent Pontorson, puis retournèrent en Bretagne. « Ces petits avantages ⁴ n'ont pas empêché

¹ M. Henri Martin, t. IV, p. 144.

² Matth. Paris, p. 367.

³ Tillemont, t. II, p. 73.

⁴ *Ibid.*, p. 74.

Matthieu de Westminster d'écrire que ces Anglais ne demeurèrent que pour achever de dépenser ce qu'ils avaient. »

La joie de cette paix, qui mettait fin à des troubles si longs, fut gâtée pour la régente par la mort d'un de ses meilleurs serviteurs, le connétable de Montmorency, homme de cœur et de bon conseil. La reine perdit également Michel de Harnes, dont la fidélité et la sagesse lui avaient été précieuses.

Cependant toutes les difficultés n'étaient pas vaincues : la ligue seule était dissoute. L'incorrigible Mauclerc doit causer encore des soucis à Blanche; quelques rébellions partielles ne manqueront pas non plus de se produire; mais enfin la coalition ne se reformera plus terrible comme en 1230, ni même inquiétante comme en 1226.

Cet apaisement du royaume fut doux au cœur du pape; lui-même, en cette année qui semblait bénie de Dieu, se réconcilia avec l'empereur d'Allemagne, et il écrivit au roi une lettre où débordait sa joie¹. En cette même année, Blanche put satisfaire à sa piété envers l'ordre de son père saint François. Elle obtint de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés qu'il prêtât aux Cordeliers le lieu où Tillemont les voyait encore au ^{xvii}^e siècle. Ces religieux, reçus dans Paris dès 1216, y avaient fait beaucoup de bien; car ils menaient une vie qui n'était pas de l'homme, et il répandaient partout la bonne odeur de la sainteté. L'église qu'ils possédèrent en propre quelques années plus tard témoigna de l'amour que leur portaient la reine et son saint enfant; car elle fut bâtie tout entière avec l'argent que le roi fit payer à Enguerrand de Coucy. Saint Louis, avant de mourir, légua à cette église quatre cents livres, et une partie de ses manuscrits enluminés.

Au mois de décembre, dans une assemblée tenue à Melun, Blanche rendit, avec l'assentiment des barons, une ordonnance contre les usuriers juifs. Il fut statué qu'à l'avenir on

¹ Raynaldi, 1230, art. 13.

n'emprunterait plus aux Juifs ; que leurs débiteurs auraient terme pour payer jusqu'à la Toussaint de l'année 1233 ; que les créanciers produiraient leurs obligations à leurs seigneurs avant le mois de novembre 1231 , sous peine de nullité de ces engagements ; et que les chrétiens ne payeraient pas l'intérêt usuraire. Cette ordonnance fut scellée des sceaux des comtes de Boulogne, de la Marche, de Champagne, de Montfort, de Bar, de Saint-Pol, d'Eu, de Châlon, du duc de Bourgogne, du sire de Coucy, du vicomte de Limoges, du sire de Bourbon.

L'influence morale de la reine avait déjà produit d'heureux effets dans ce sens : au mois de mai précédent, le sire de Bourbon avait déclaré, de l'avis de la régente, que les Juifs qui vivaient sur ses terres devaient s'abstenir de toute usure.

CHAPITRE V

Rétablissement de l'université. — Trêve avec le roi d'Angleterre et le comte de Bretagne. — Blanche empêche Thibaud d'épouser Yolande de Bretagne. — Incidents à l'intérieur. — Mort de Jean et de Dagobert, frères du roi. — Disgrâce de Hubert du Bourg. — Fortification d'Angers.

(1231-1232)

Blanche profita de la paix pour terminer des affaires graves intéressant l'État. Au commencement de la nouvelle année, elle se réconcilia avec Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, dépouillé de toutes ses terres pour avoir suivi la révolte de l'oncle du roi. Dammartin s'engagea à ne pas fortifier ses villes, à ne point marier de deux ans ses filles sans le consentement de saint Louis, et à ne les donner à aucun des ennemis de la couronne. La reine prit fait et cause pour Henri de Bar contre l'évêque de Metz, dans une querelle intestine, mit d'accord la ville de Laon et son pontife, et tâcha, par tous les moyens possibles, d'adoucir les rapports des seigneurs avec les communes. Mais son œuvre principale fut le rétablissement de l'université. De 1229 à 1231, ni ménagements, ni négocia-

tions n'avaient pu mettre un terme au désordre. Tout ce que Blanche avait pu faire par le moyen des ordonnances et des sanctions pénales; elle l'avait fait, même au sein des troubles et des embarras que lui suscita la dernière ligue. Ces sanctions pénales obligèrent les régents à députer, en 1230, au souverain pontife, Geoffroi de Poitiers et Guillaume d'Auxerre, personnages considérables parmi eux, et modérés, dont la parole éloquente, *pro domo sua*, ne fut pas sans influence sur le chef de l'Église. La reine, de son côté, ne demandait que la fin de toutes les dissensions; elle donna volontiers les mains à une entente, et déclara s'en rapporter au jugement du pape. Ce dernier pensa que dans la circonstance mieux valait la douceur que la rigueur juridique ¹. Blanche accorda que les bourgeois feraient quelque satisfaction aux écoliers, et promettaient de les laisser vivre en sûreté; mais elle voulut que, de leur côté, les étudiants fissent des excuses, comme ayant les premiers causé le désordre. Louis IX les reçut avec un visage favorable, où ils pouvaient lire l'oubli sincère du passé. Il ne restait plus qu'à délier de leur serment ceux qui avaient juré de ne point revenir à Paris si l'on ne redressait les griefs qu'ils avaient reçus; le souverain pontife le fit par une bulle spéciale adressée à l'université.

En outre, il écrivit au roi de ne plus retirer son affection à ce corps, et de confirmer ses privilèges; il descendit même dans un détail assez curieux : il pria le roi d'agréer que les louages des maisons fussent taxés par deux maîtres et deux bourgeois choisis par l'université, de peur que les propriétaires ne les louassent trop cher ².

Là ne s'arrêta pas la sollicitude de Rome, qui donna commission à deux chanoines d'informer du meurtre des écoliers.

Lorsque les députés Geoffroi et Guillaume vinrent re-

¹ Du Boulay, p. 366.

² Tillemont, t. II, p. 97.

prendre leurs sièges, ils furent accueillis avec bonne grâce par la régente, qui leur savait gré de leur modération. D'ailleurs elle venait de recevoir une lettre du pape, renfermant l'éloge de ces docteurs, et attestant qu'ils n'avaient rien fait ni rien dit contre l'honneur et les intérêts du roi. Elle ne garda donc aucune des préventions qu'on avait voulu lui inspirer contre ces députés et contre maître Jean le Page, très-fameux alors dans l'université.

Enfin, les censures prononcées par le concile de Sens furent levées, et l'on n'obligea pas à subir de nouveaux examens ceux qui avaient régenté à Angers et à Orléans.

Si quelque chose troubla la joie de l'université, ce fut de voir les frères prêcheurs conserver la chaire de théologie qu'ils avaient fondée en l'absence des docteurs. Cette chaire était illustrée par l'enseignement d'Albert le Grand, que l'Eglise a décoré du titre de bienheureux, et qui fut le maître de saint Thomas d'Aquin.

D'autres soucis vinrent arracher la régente au soin des affaires intérieures. Si la ligue était rompue, si les barons étaient soumis, l'Angleterre et la Bretagne n'étaient point en paix avec le roi, et l'hiver n'avait fait qu'interrompre une guerre que le printemps pouvait rallumer. Il est vrai que le comte de Bretagne ne pouvait compter beaucoup sur ses barons : plusieurs d'entre eux s'étaient attachés à la fortune du roi de France, comme Guidomar de Léon et Henri d'Avaugour. Ce dernier même obtint de la munificence royale le beau et fort castel de Kaerclip, qui était entre les mains de Dreux de Mello. Ce castel, destiné dans l'avenir à une plus haute fortune, puisqu'il devait voir naître du Guesclin, s'est nommé aussi Guarplic et Guerclin. Mais en dépit de ces soumissions partielles, Pierre de Dreux était encore à craindre, à cause de cette humeur inquiète qui le poussait en avant, et de son habileté prodigieuse à répandre partout des semences de discorde.

Il intriguait toujours dans son comté, et les forces du capitaine anglais Chester lui étaient d'un secours précieux. S'il faut en croire Matthieu Pâris¹, Blanche, pour se débarrasser d'un tel brouillon, tenta contre lui une entreprise qui ne réussit pas. Elle partit de Vincennes avec le roi, à la tête d'une armée assez forte; mais Pierre de Dreux et Chester surprirent dans une embuscade l'arrière-garde, où étaient les bagages, et s'emparèrent des armes, des vivres, des machines et de soixante chevaux². Cette perte n'eût sans doute pas arrêté la régente, si d'autres considérations ne l'eussent portée à changer de dessein. Elle consentit à une trêve de trois ans, qui devait durer jusqu'à la Saint-Jean de l'an 1234.

Le comte de Dreux, frère de Pierre de Bretagne, étant rentré dans le devoir, s'employa avec ardeur à procurer cette trêve.

Le désir de Grégoire IX, de voir la paix s'établir entre son vassal Henri III et Louis IX, fut également en partie réalisé. Henri chargea Pierre de Dreux d'agir pour lui, et si l'on ne fit point la paix, du moins conclut-on une trêve au camp du roi, près de Saint-Aubin-du-Cormier, le 4 juillet³. Saint Louis la jura en personne, et la fit jurer par le prieur de Saint-Martin-des-Champs; Henri III jura par la bouche de Raoul, fils de son sénéchal. A la fin du mois d'août, Richard de Cornouailles et le chancelier du Bourg prêtent le même serment. Pierre de Dreux renouvelle son serment avec sept barons bretons. Aux termes de la convention, Pierre de Dreux, comte de Bretagne, demeurera en possession, pendant le cours de la trêve, de tous les châteaux qu'il a pu saisir sur les barons qui ont suivi le parti du roi, le roi les dédommageant autrement. Le château de Saint-Aubin sera mis entre les mains de Philippe Hurepel, comte de Boulogne et oncle du roi, qui le rendra à son neveu,

¹ P. 369.

² Tillemont, t. II, p. 100.

³ Du Tillet, t. II, p. 181.

si Pierre manque à son serment. Le comte de Bretagne, durant la trêve, n'entrera sur les terres du royaume qu'avec l'assentiment du roi. Il n'entrera pas sur celles de Hugues de Lusignan, comte de la Marche.

Le comte de Chester quitta la Bretagne, rappelé par son souverain, et Pierre l'accompagna. Ils trouvèrent Henri III dans le pays de Galles toujours agité. Ce monarque était sur le point d'épouser une sœur du roi Alexandre d'Écosse; par ce mariage il serait devenu le beau-frère d'Hubert du Bourg, époux de la sœur aînée de ce roi. Pierre de Dreux, très-mal disposé pour le chancelier, dissuada Henri de cette union; il eut encore l'adresse de tirer de cet étourdi une somme de cinq mille marcs d'argent.

La trêve de Saint-Aubin donna quelque repos à la France et à la régente. Blanche sentait son pouvoir affermi. Il avait résisté à quatre ligue, dont deux avaient été considérables; il avait résisté à l'Angleterre, au Languedoc, aux troubles particuliers, tels que ceux de l'université; aux plus cruelles calomnies: il devait durer, protégé par Dieu, et soutenu par un rare génie. Les conseils, il est vrai, n'avaient pas fait défaut à notre prudente reine: ceux de Romain, de Guérin, de Montmorency, de Bérengère, de l'évêque Guillaume, lui avaient été d'un grand secours. Mais ce qu'il faut le plus s'étonner de rencontrer en elle, c'est cette fermeté, cette habileté, cette impassibilité toutes royales, cette grandeur d'âme et cette confiance en Dieu et en son droit que rien ne put altérer. Quelle adresse ne lui fallait-il pas pour manœuvrer sur une mer aussi tourmentée, au milieu de tant d'écueils cachés; pour ménager tant d'intérêts, veiller sur tant de détails, s'avancer entre tant de nécessités contraires; pour abattre une ligue composée des parents mêmes du roi, des plus puissants seigneurs du royaume!

Des historiens flatteurs ont comparé à Blanche une autre reine, Anne d'Autriche: ne voit-on pas que cette comparaison

est toute à l'avantage de cette dernière princesse? Si Blanche eut le cardinal Saint-Ange, Anne d'Autriche eut Mazarin, et quelle différence! Sans vouloir ôter à la veuve de Louis XIII ses grandes qualités, ne voit-on pas que, dans ce temps, ce fut Mazarin qui eut le génie; tandis qu'en 1226 ce fut Blanche. Puis n'aperçoit-on pas toute la dissemblance des faits sous leur apparente similitude? Auprès de la grande coalition féodale, qu'est-ce que la Fronde? Le nom même qu'on a donné à cette longue échauffourée l'indique suffisamment.

La régente profita de la trêve pour conduire son fils par le royaume, afin de le montrer aux populations. Elle traça son itinéraire par Châlis, Pontoise, Compiègne, Poissy, où Louis se plaisait singulièrement, Rouen et Saint-Omer. Partout sur son passage le saint jeune homme répandait d'abondantes aumônes. Il montrait en public la plus grande vénération pour celle qui lui avait conservé sa couronne, et à qui il obéissait sans murmure. Cette influence de Blanche sur Louis était profonde : même dans un âge avancé, le prince fut soumis comme un enfant doit l'être à sa mère. Il faut bien dire, pour ne point s'écarter de la vérité, que, malgré ses formes aimables, la reine était impérieuse dans le fond, et absolue dans ses idées; mais cette domination de Blanche a sauvé la monarchie, continué le travail du grand roi Philippe, et fait de saint Louis le plus doux et le plus énergique des hommes. Doux et fort, n'est-ce pas la devise des saints?

Étant à Saint-Omer, le roi se rendit à l'abbaye de Saint-Bertin avec sa mère et les grands de la cour¹. Il y confirma une rigoureuse sentence prononcée contre les habitants d'Arques qui avaient lésé les droits de l'abbé de ce monastère, et l'avaient encore outragé. A Rouen, Blanche se fit céder, par Guillaume de Malvoisine, les droits d'usage et de chasse dans la forêt de Beaumont.

¹ Tillemont, t. II, p. 117.

Cependant Thibaud était devenu veuf d'Agnès de Beaujeu. Celle-ci lui laissait une fille, que par affection pour la reine, le comte avait nommée Blanche, et qui épousa Jean de Bretagne, fils de Pierre. Thibaud songea à se remarier, et Pierre de Dreux, trouvant une occasion de renouer ses intrigues et d'enlever le comte au parti de la régente, lui fit proposer la main de sa fille Yolande.

Thibaud, froissé de la distance respectueuse où Blanche le tenait, content d'autre part de s'allier à un aussi puissant seigneur que l'était Mauclerc, donna dans le piège comme un chevalier et comme un poète, et l'on arrêta le mariage. Le comte de Champagne avait assigné pour douaire à la princesse une bonne partie de son comté. Blanche vit avec raison, dans cette alliance, un grand danger pour le roi, et le germe d'une révolte; elle eut recours tout d'abord à l'autorité du pape, à qui elle objecta la parenté des fiancés. Puis elle écrivit au comte lui-même. Mais laissons parler sur ce sujet l'inimitable Joinville : « Après ce que le roy eust foulé le conte Perron de Breitaingne (Pierre de Bretagne), tuit li (tous les) barons de France furent si troublez envers le conte Tybaut de Champaingne, que il orent conseil de envoyer querre la royne de Cypre, qui estoit fille de l'ainsné (l'ainé) filz de Champaingne, pour desheriter le conte Tybaut, qui estoit filz du second fil (fils) de Champaingne. Aucuns d'eulz s'entreminstrent (s'entremirent) d'apaisier le conte Perron audit conte Tybaut, et fu la chose pourparlée en tele manière, que le conte Tybaut promist que il prenroit (prendrait) à femme la fille le conte Perron de Breitaingne. La journée fu prise que le conte de Champaingne dut la demoiselle espouser, et li dut en (on la lui dut) amener pour espouser à une abbaie de Premonstré qui est de lez (près de) Chastel Thierrri, que en (on) appelle Val Secre (Val Secret) si comme j'entent. Les barons de France qui estoient auques touz parens le conte Perron (tous parents avec le comte Pierre) se presserent de faire amener la damoiselle à

Val Secre pour espouser, et manderent le conte de Champaingne qui estoit à Chastel Thierry; et en dementières (pendant) que le conte de Champaingne venoit pour espouser, monseigneur Geffroy de la Chappelle vint à li de par le roy ¹, à tout (avec) une lettre de créance, et dist ainsinc (ainsi) : Sire conte de Champaingne, le roy a entendu que vous avez convenances au conte Perron de Bretaingne, que vous prendrez sa fille par mariage; si vous mande le roy que si vous ne voulez perdre quanque (tout ce que) vous avez au royaume de France, que vous ne le faites; car vous savez que le conte de Bretaingne a pris fait au roy que nul home qui vive ². »

Cette lettre brève et significative a donné lieu à des interprétations malignes. Il est naturel, cependant, de n'y voir qu'une juste aversion pour une alliance si nuisible à la monarchie. Mais on s'est appuyé sur ce membre de phrase que ne mentionne pas Joinville : « la raison pour quoi vous savez bien; » et l'on a voulu y trouver une preuve de l'amour de Blanche pour Thibaud. Tenons-nous-en au sentiment du grand Bossuet, et répétons après lui : « Cette princesse aussi habile que chaste résolut de se servir de la passion de ce seigneur pour les intérêts du roi ³. »

Thibaud n'osa passer outre, et tourna ailleurs ses vues. Avec le consentement de Blanche, il fit choix de Marguerite de Bourbon, fille du sire Archambaud, et lui assigna pour douaire quatre mille livres parisis de rente sur Sésanne, Bourbonne, Nogent-sur-Seine, Épernay, Vertus. La princesse apporta trente-six mille livres parisis. Pour prévenir toute tentative nouvelle de la part de Pierre de Dreux, la reine l'obligea de remettre Yolande entre les mains de la famille de Coucy jusqu'à la fin de la trêve ⁴. Ainsi se termina heureuse-

¹ C'était Blanche qui l'envoyait avec cette lettre.

² *Histor. de France*, t. XX, p. 203.

³ *Éléments de l'Hist. de France*, ann. 1226.

⁴ Tillemont, t. II, p. 112.

ment un incident qui aurait pu réveiller les anciennes querelles et compliquer la situation.

En ce temps-là, l'abbé de Saint-Denis, Eudes Clément, entreprit de rebâtir son église, qui menaçait ruine. Il avait eu quelque peine à s'y résoudre, car il ne savait s'il devait toucher à une église dédiée par Jésus-Christ lui-même. « Des personnes éclairées le relevèrent aisément d'un scrupule si frivole. Le roy saint Louis et la reine Blanche sa mère furent les premiers à l'engager dans cette entreprise ; et il est hors de doute qu'ils contribuèrent à une partie de la dépense, l'abbaye de Saint-Denys, quelque riche qu'elle fût, ne pouvant suffire aux frais d'un ouvrage de la grandeur et de la beauté de celui-ci, qui comprenait le chevet de l'église, le chœur et une partie des collatéraux. Aussi voit-on presque partout dans le chœur et dans la croisée, et jusque sur le marchepied de quelques autels du chevet, les armes de Castille jointes à celles de France ¹. »

L'année 1231 s'acheva dans un calme parfait, et celle qui suivit s'inaugura de même. Blanche, pour parer aux événements futurs, s'occupa surtout de renouveler les alliances étrangères, principalement celle qui unissait le royaume à l'Empire. Elle obtint ce résultat, que Frédéric et Henri roi des Romains, son fils, promirent de ne point souffrir, autant qu'ils le pourraient, que personne fit alliance avec l'Angleterre sans le consentement de Louis. Ce fut dans le Frioul que l'Empereur scella ce traité, où il appelle le roi de France son frère.

Un autre acte qu'il importe de considérer fut celui par lequel la comtesse douairière d'Auvergne céda à Notre-Dame-du-Port tout le droit qu'elle prétendait avoir sur certaines terres dont Philippe II s'était saisi.

Blanche accorda au boutillier de France, Robert de Courtenay,

¹ *Hist. de Saint-Denys en France*, par dom Félibien, bénédictin ; Paris, 1706, in-fol., p. 227.

la faculté de munir Château-Renard, sous la caution de Gaucher de Jouvigny ¹. Elle acquit d'Eudes de Mouchy la forteresse de ce nom avec le tiers du vivier, et toutes les dépendances, moins trois muids d'avoine et dix sous de cens sur Vermans, pour douze livres parisis de rente assignées sur Péronne ou sur Athies. Geoffroy de Milly, bailli d'Amiens, fut chargé de recevoir cette vente ².

Vers cette époque un deuil intime affligea la famille royale. Ce fut la mort des princes Jean et Dagobert, âgés l'un d'environ treize ans, et l'autre de dix, « que le souffle empesté du monde n'eut pas le temps d'atteindre, et qui se trouvèrent tout d'un coup à cette éternelle maturité où leur âme ne devait arriver qu'en essayant les périls de toutes les saisons, » dit avec un accent ému Filleau de la Chaise. Nous avons parlé ailleurs des fondations pieuses que fit la reine dans cette triste circonstance.

Outre sa maison de Léry qu'elle aimait, Blanche de Castille reçut de son fils, en présent, une propriété sise sur les terres de l'évêché de Paris, et qui avait été donnée au roi par Jean de Nelle et dame Eustache de Nelle qui habitait Melun ³.

Dans le courant de l'année 1232, il y eut des troubles à Maillezaïs. Geoffroy de Lusignan, seigneur de Vouvant et Merçant en Poitou, avait commis des exactions contre les moines, et le pape l'avait excommunié : la reine n'avait pu rien gagner sur Geoffroy. Enfin ce seigneur se rendit à Spolète, où était le souverain pontife, et reçut l'absolution.

Les moines de Saint-Prix en Noyonnais, et ceux de Sainte-Catherine de Rouen, obtinrent le droit d'élire un abbé, droit dont jouissait le roi de France.

Le 8 août mourut l'archevêque de Bourges, Simon de

¹ *Layettes du Trés. des Chartes*, Teulet, p. 235.

² *Layettes*, p. 234; Mouchy-la-Gache, arr. de Péronne (Somme).

³ *Cartulaire N.-D. de Paris*, t. III, p. 12-13.

Sully, qui fut remplacé par Pierre de Châteauroux, déposé à Rome deux ans plus tard.

Le chapitre général de Cîteaux, à la requête des moines de Saint-Denis, ordonna que la fête du patron de ces religieux serait d'obligation pour tout l'ordre de Saint-Benoît de la branche cistercienne, sans que les frères convers fussent obligés de cesser leur travail. Le chapitre général de l'ordre de Prémontré indiqua des prières pour le roi, la reine et leurs parents défunts.

L'événement important de cette année, qui, bien qu'arrivé à l'étranger, eut un grand retentissement en France, fut la disgrâce du chancelier d'Angleterre, Hugues du Bourg.

« Le mauvais succès de la dernière expédition contre la France avait rendu l'administration de Hubert Burgh très-odieuse au peuple et à la noblesse. Henri, naturellement inconstant et fatigué de plaintes continuelles contre son ministre, lui retira insensiblement sa confiance. Les ennemis du grand justicier s'en aperçurent; ils redoublèrent de clameurs, et parvinrent à le renverser. On lui ôta sa place, quoiqu'elle lui eût été donnée à vie, et on le somma de rendre compte de l'emploi des revenus durant son administration. Persuadé qu'on avait juré sa perte, et peut-être sa mort, le ministre se réfugia dans l'asile sacré du prieuré de Merton, d'où le roi ordonna au maire de Londres de l'arracher mort ou vif. Le maire et les citoyens, dont la haine contre Hubert avait toujours été très-active, s'empressèrent d'exécuter un ordre si agréable, et ils s'étaient rassemblés dans cette intention au nombre de vingt mille, lorsque les plus sages d'entre les barons le firent révoquer en représentant au roi combien il était imprudent de confier cette exécution de justice à une populace irritée ¹. » Du Bourg demanda en vain la liberté de se défendre; seul l'évêque de Dublin intercêda pour lui avec tant d'instances

¹ Docteur Henry, *Hist. d'Angleterre*, in-4^o, t. IV, p. 7; Paris, 1792.

que Henri y consentit. Comme le chancelier se venait justifier, le roi donna ordre de l'arrêter. « On le surprit au lit, d'où s'étant jeté demi-nu dans une petite église, et ayant pris la croix d'une main, et le saint Sacrement de l'autre, il en fut arraché de force et mené dans la Tour de Londres. A peine y était-il que l'évêque du diocèse où il avait été pris s'alla plaindre de cette capture au roi comme d'un attentat à l'asile de l'église, ne menaçant pas de moins que d'excommunier tous ceux qui auraient trempé dans cette action. Sur cela Henri fit ramener le prisonnier dans cette église, mais en ordonnant qu'on en gardât si bien les avenues, qu'il pût l'avoir par la faim. Cependant l'évêque de Dublin fit tant par ses instances, que du Bourg eut le choix, ou de l'exil sans retour, ou de la prison perpétuelle, ou de l'aveu d'être un traître ¹. » Tombé de haut aux yeux des hommes, mais gardant une fierté sublime, Hubert aima mieux se livrer aux soldats que de faire une déclaration déshonorante. Henri III résista néanmoins aux sollicitations des ennemis du justicier, en disant qu'il ne ferait pas mourir un homme dont son père et lui avaient reçu de grands services. Il le fit enfermer dans une forteresse; Hubert parvint à s'échapper et à passer dans le pays de Galles. Sa fortune ne finit point là; car il sut se remettre dans les bonnes grâces du roi, pour retomber encore dans la défaveur. On ignore si Blanche fit intercéder pour ce ministre, qu'on accusait si vivement et avec tant de ténacité d'être son pensionnaire.

Avant la fin de l'année 1232, qu'elle passa hors de Paris, la reine fit réparer les murailles d'Angers et fortifier le château. Comme beaucoup d'églises durent lui céder du terrain pour ces réparations, elle les dédommagea par des sommes d'argent. Le chapitre de Saint-Laud, qui était dans l'enceinte du château, fut transféré dans l'église Saint-Germain dépendant de l'abbé

¹ Filleau de la Chaise, t. I, p. 159.

de Saint-Aubin. On abattit deux paroisses pour ces fortifications¹.

L'année 1231 avait vu mourir la sainte landgravesse de Thuringe, Élisabeth de Hongrie. Cette angélique princesse pratiqua à un degré héroïque les vertus que nous admirons dans Blanche de Castille : elle fut le modèle des femmes mariées et des veuves² ; elle fut encore une vraie fille de François d'Assise. Sa vie tout entière est éloquemment résumée dans les lignes suivantes dues à son incomparable historien.

« Du fond de la Hongrie, de cette terre à moitié inconnue, à moitié orientale, frontière de la chrétienté, qui se présentait sous un aspect mystérieux et grandiose aux imaginations du moyen âge, (Élisabeth) arrive au sein de la cour de Thuringe, la plus brillante et la plus poétique de l'Allemagne. Pendant son enfance, sa vertu précoce est méconnue, sa piété méprisée ; on veut la renvoyer ignominieusement à son père ; mais son fiancé lui garde une inébranlable fidélité... Pendant tout le temps de leur vie conjugale, ils offrent l'exemple le plus touchant et le plus édifiant d'un mariage chrétien... Mais, au milieu du bonheur de cette vie, des joies de la maternité, des hommages et de l'éclat d'une cour chevaleresque, son âme s'élance déjà vers la source éternelle de l'amour..., et les germes de cette vie supérieure déposés en elle se développent et s'épanouissent dans une charité sans limite..... Cependant l'irrésistible appel de la croisade, le devoir suprême de délivrer le tombeau de Jésus, entraîne loin d'elle son jeune époux..... Au désespoir qui déchire son âme lors de ses adieux si touchants, et lorsqu'elle apprend la mort prématurée de son époux bien-aimé, on reconnaît tout ce que ce jeune cœur ren-

¹ Tillemont, t. II, p. 136.

² « On dit que l'empereur Frédéric II, qui se trouva à l'ouverture de son tombeau, lui offrit trois couronnes d'or, et, par cette cérémonie, couronna en une seule personne une sainte fille, une sainte mariée, et une sainte veuve. » Le P. le Moine, *La Galerie des femmes fortes*.

fermait d'énergie et de tendresse ; précieuse et invincible énergie, digne d'être consacrée à la conquête du ciel ; tendresse profonde et insatiable dont Dieu seul pouvait être le remède et le prix.

« ... Elle contracte avec le Christ une seconde et indissoluble union ; elle le recherche et le sert dans la personne des malheureux : après leur avoir distribué tous ses trésors, quand il ne lui reste plus rien, elle se donne elle-même à eux, elle se fait pauvre pour mieux comprendre et soulager la misère des pauvres... A la fleur de son âge, elle est mûre pour l'éternité, et elle meurt en chantant un cantique de triomphe qu'on entend répéter aux anges dans les cieux ¹. »

En racontant la vie de notre reine, nous n'avons pu rencontrer, sans en rien dire, la douce figure d'Élisabeth. Que ne nous est-il donné d'esquisser, pour ainsi dire, les portraits de tant d'autres vertueuses princesses, contemporaines de Blanche, telles que Bérengère, Blanche de Champagne, sainte Hedwige de Pologne !

¹ M. de Montalembert, *Hist. de sainte Élisabeth de Hongrie*, introduction, p. 87-90.

CHAPITRE VI

Troubles à Rouen, Beauvais, Reims. — Le saint Clou. — Dédicace de Saint-Antoine-des-Champs. — Mort du comte de Flandre. — La reine de Chypre en France. — Affaires du Languedoc. — Voyage de saint Louis. — La maison de Provence. — Saint Louis épouse Marguerite.

(1233-1234)

Le printemps de 1233 trouva la famille royale à Vincennes. Elle demeurait rarement à Paris, et allait tantôt à Saint-Germain, tantôt à Melun, plus rarement à Meaux : c'est à Melun qu'habitait Alix de Mâcon, dont l'amitié était précieuse à Blanche¹.

Rien ne troublait la paix du royaume que des dissensions locales, et les barons, renfermés dans leurs domaines, s'occupaient de réparer leurs pertes. Tous les ennuis qui assaillirent alors la régente venaient des malentendus existant sur quelques points entre les évêques et les communes. Anselme, évêque de Laon, qui avait obtenu mainlevée de la régle en 1232, eut une dispute avec la ville au sujet de certains droits

¹ Mlle de Vauvilliers, t. II, p. 136.

sur les marchandises et les vivres. Le maire de Laon et les jurats ayant fait arrêter sept personnes du parti du pontife, il les excommunia trois fois de suite, et jeta l'interdit sur la cité. Blanche les concilia encore en forçant les magistrats de rendre leurs prisonniers avec dépens, et en priant le prélat de lever l'excommunication et l'interdit. Un autre différend plus grave s'éleva avec l'archevêque de Rouen et l'évêque de Beauvais. Cette fois l'autorité royale y fut engagée. Maurice de Sully, homme d'une piété éminente et d'une fermeté de caractère fort rare, avait à se plaindre de l'État, parce que le roi ne voulait pas rétablir l'abbé de Saint-Vandrille, ni forcer des moines rebelles à comparaître devant l'archevêque, qui les avait, disait-il, excommuniés pour de bonnes raisons, fondé qu'il était, pour le faire, sur la coutume de Normandie. En outre, Élicie, abbesse de Montivilliers près de Honfleur, étant morte l'année précédente, les religieuses ne purent s'entendre sur le choix d'une supérieure, et chaque parti nomma la sienne. Maurice de Sully estima justement que l'on n'avait pas observé les formes prescrites par le concile de Latran, cassa la double élection, priva pour le moment l'abbaye du droit d'élire sa supérieure, et lui donna lui-même, pour remplir cette charge, sœur Hélène de Beusemoncel ou Lécie de Voncemoncel. Blanche prit le parti des religieuses, et mit obstacle aux fonctions de la nouvelle abbesse : Maurice de Sully excommunia celles de la communauté qui refusaient l'obéissance à Hélène. Ces dissensions n'eurent un terme qu'en 1236, année où le successeur de Maurice, Pierre de Colmieu, leva l'excommunication, et, du consentement du roi et du couvent, bénit, comme abbesse, sœur Marguerite de Guerres, originaire de la Brie.

Mais revenons à l'année 1233. La reine, pour tous ces faits de discorde, cita l'archevêque devant le roi. Le prélat refusa de comparaître, alléguant la liberté de son Église, et refusant tout autre juge après Dieu que le souverain pontife, tant pour

le temporel ecclésiastique que pour le spirituel ; il protesta qu'il mettait lui et son avoir sous la protection du siège apostolique. Blanche répondit à ce refus en saisissant le temporel de l'Église de Rouen, et mit entre les mains des officiers royaux maisons et terres, fermes et manoirs. L'archevêque, à ce coup, ne put que demander mainlevée, qu'il n'obtint pas, et comme l'Église rouennaise est consacrée à la sainte Vierge, il ordonna d'ôter de toutes les églises, séculières et régulières, les images et statues de Notre-Dame, et de les déposer dans la nef de sorte qu'on n'y pût toucher.

Quinze jours après, il en fit faire autant pour les représentations de Notre-Seigneur.

Ces moyens n'ayant pas changé le cœur de la reine, Maurice prit des mesures d'une autre sorte : il interdit les baillis royaux, dans toute l'étendue du diocèse, les sous-baillis, leurs femmes, leurs enfants et leurs assesseurs, toutes les chapelles du roi ; défendit de sonner les cloches et de chanter l'office, et ordonna des prières spéciales. Cet interdit mis sur le domaine fut ensuite étendu à tout le diocèse, même à la ville de Rouen.

Non content de cela, l'archevêque en référa au pape, qui écrivit à Louis IX une lettre dans laquelle il appuya les droits du prélat, offrant néanmoins au roi de recevoir ses plaintes. Cette affaire considérable ne fut apaisée qu'en 1234.

D'autres troubles agitaient Beauvais et Reims. En 1232, les bourgeois de cette première ville s'étaient entendus pour la nomination des douze échevins, mais non point pour celle du maire. Il s'éleva à ce sujet une querelle entre les changeurs et les gens de métier. D'autre part, l'évêque Milon de Nanteuil la Fosse, de la maison de Châtillon, réclama le droit de nommer ce magistrat sur la présentation de deux candidats. La reine Blanche survint en dernier ressort, qui envoya à Beauvais Robert de Moret pour occuper cette charge. Les changeurs ne se refusèrent point à accepter Robert ; mais les bourgeois d'une

moindre classe protestèrent, parce qu'il était étranger, et s'insurgèrent. Les échevins s'opposèrent vainement à cette révolution, qui gagna toute la ville; et ils durent ainsi que le maire et tous les officiers de la commune se réfugier chez un armurier; le peuple assiégea la maison, et, mettant le feu à l'habitation voisine, les força de sortir. On fit main basse sur Robert de Moret; on déchira sur son dos l'hermine de sa robe longue, et on le poussa par les rues en criant : « Voilà que nous te faisons maire ¹. »

Les changeurs et leurs partisans informèrent la régente de ce qui se passait, en même temps que le bailli épiscopal faisait prévenir Milon. L'arrivée du pontife fut acclamée par le peuple, et les meneurs essayèrent de faire entendre au prélat qu'ils avaient combattu aussi bien pour lui que pour la commune. Les plus compromis furent heureux de se mettre à l'abri sous son nom; quatre-vingts d'entre eux requièrent sa sauvegarde. L'évêque trompa leur espoir en donnant ordre qu'ils se missent entre les mains des officiaux; car il était seigneur haut justicier. Ces quatre-vingts personnages s'en retournèrent moins aises qu'ils n'étaient venus. Sur ces entrefaites, le parti des changeurs prit de l'accroissement; plusieurs rebelles furent arrêtés et jetés dans les prisons épiscopales. On annonça l'arrivée de la reine et de son fils, accompagnés de troupes. Milon de Nanteuil alla saluer les personnes royales, et s'adressant au monarque : « Monseigneur le roi, je demande conseil à vous et à madame la reine sur ce qu'il me faut faire en cette occurrence? — Mais, seigneur et père, répondit Louis, je viens moi-même pour faire justice. — Je demande au roi et à Madame, reprit l'évêque, qu'ils veuillent bien considérer que toute la justice de cette ville, haute, moyenne et basse, m'appartient. » Louis passa outre sans rien répondre. Milon répéta une deuxième fois sa phrase, mais le cortège avançait toujours;

. ¹ M. Levasseur, *Histoire de Beauvais*, t. II, p. 366.

une troisième fois, et ce fut vainement, car ni Louis ni Blanche n'ajoutèrent un mot.

Le lendemain ils allèrent au conseil de ville, où les échevins et les pairs les reçurent. Là Louis parut aux fenêtres, et dit au peuple réuni en grand nombre que la connaissance de l'affaire lui appartenait. Aussitôt les parents des tués et des blessés se précipitèrent dans la salle, et s'élançant aux genoux du roi : « Justice ! » crièrent-ils. Sur l'heure, la régente fit ouvrir les prisons de l'évêque, et les accusés furent enfermés dans la maison commune jusqu'à plus ample information ¹.

Le résultat fut que quinze cents d'entre eux furent bannis, et quinze maisons démolies, le maire, Robert de Moret, frappant le premier coup de marteau. L'évêque protesta, et l'on n'eut pas égard à sa protestation. Blanche lui fit demander quatre-vingts livres pour le droit de gîte du roi, et, sur le retard qu'il mit à s'exécuter, les gens d'armes tinrent garnison dans son palais, et le mobilier fut vendu à l'encan.

L'impérieuse princesse, persuadée de son droit, poussait cependant un peu loin les mesures qu'elle croyait bon de prendre. Ces mesures irritèrent les évêques voisins assemblés à Reims en concile sous la présidence de l'archevêque Henri de Braine. L'activité de ce pontife était bien connue; elle se montra dans cette circonstance : car il députa, de l'aveu du concile, trois des Pères au roi pour le prier de réparer ses torts envers le prélat de Beauvais.

Cette prière, ou cette injonction ², n'eut aucun succès. Alors les suffragants de Reims décidèrent qu'on enverrait au pape, et qu'après un certain délai on mettrait le pays en interdit. On en vint là.

Par un revirement singulier toute la faveur des villes fut pour l'autorité royale, qui violait leurs privilèges.

¹ Augustin Thierry, *Lettre XXI*.

² *Ibid.*, p. 405.

A Noyon, on assaillit le chapitre en criant : « Commune ! commune !¹ » A Soissons, on dit *Haro* aux clercs. Mais ce fut à Reims qu'il y eut le plus de bruit. Les habitants du ban de Saint-Remi firent prier le roi de leur permettre de s'entourer de murailles, car ils avaient pour toute défense des chaînes tendues la nuit au bout des rues. Les magistrats de la commune arrêtaient, de par le roi, les amis et les partisans de l'archevêque : entre autres, Thomas de Beaumetz, chanoine, et son prévôt, qu'ils bannirent, contre tous les droits de l'Église.

L'affaire en demeura là pour cette année et la suivante; mais nous la reprendrons en 1236. Cependant il nous faut blâmer la reine (car on pense bien qu'ici le roi mineur ne fait que paraître) d'avoir attaqué les privilèges de l'évêque et ceux de la ville elle-même. Lorsque, le lendemain de son arrivée, le roi *fit faire son cri*, c'était contre le droit du prélat; car il ne suffisait pas d'inviter l'évêque à porter plainte à la cour. Lorsque, en quittant la cité, Louis, ou plutôt Blanche, y laissa des chevaliers et des sergents d'armes sous la conduite de Simon de Poissy et de Pierre de Halbe, c'était encore contre le droit de l'évêque. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Milon de Nanteuil mit le diocèse en interdit, et fit cesser jusqu'au service divin dans sa cathédrale. Il faut également blâmer Blanche d'avoir persisté à laisser ses chevaliers et de les avoir exposés à l'excommunication. Elle fit plus, elle écrivit aux chapitres pour les exciter à ne se point courber sous l'interdit. Henri de Braine était allé trouver la reine et son fils à Beaumont-sur-Oise, et ne put rien obtenir, bien que les évêques de Senlis, Soissons, Cambrai, Châlons, se fussent joints à lui. Aussi résolut-il d'étendre l'excommunication à toute la province. Cependant les chapitres de Laon, de Saint-Frambaud et d'Amiens, ne reconnurent pas l'interdit.

Vers la fin de février 1233, un accident arriva à l'église

¹ A. Thierry, p. 406.

Saint-Denis, qui émut toute la France. On célébrait dans l'abbaye la fête de la dédicace de l'Eglise qui tombe le jour de l'apôtre saint Matthias, et l'on exposait ce jour-là les plus insignes reliques du trésor. Durant l'octave, le second dimanche de carême, 27 février, il y eut un concours prodigieux de pèlerins; de sorte que les moines qui faisaient baisser les reliques durent monter sur un gradin. Le clerc qui tenait entre les mains la boîte où était renfermé le saint Clou de Notre-Seigneur ne remarqua pas que la précieuse relique était tombée. Une pèlerine, Ermengarde, le ramassa, et le cacha dans son sein, puis, se faufilant à travers la foule, sortit de l'église. Lorsqu'elle s'aperçut qu'elle avait ramassé un clou de fer, elle fut près de le jeter dans la rivière; cependant elle le garda. Le religieux n'avait rien vu, et continua de faire baisser le reliquaire vide, jusqu'à ce qu'on l'eût averti.

Aussitôt on ferme les portes du sanctuaire; on cherche, on fouille. Saint-Denis s'arme; les chaînes des rues sont levées, et l'on garde les portes extérieures. L'abbé Eudes Clément accourt de Gennevilliers, et envoie promptement à la reine. Comme ces messagers portaient, on dit que le saint Clou avait été trouvé à Saint-Marcel, ce qui était faux. Blanche montra beaucoup d'émotion à la nouvelle de la perte d'une relique si précieuse, elle envoya ses compliments de condoléance à l'abbé, et elle fit promettre publiquement dans Paris cent livres d'argent à qui trouverait le saint Clou. Eudes excommunia publiquement le ravisseur.

Quinze jours s'écoulèrent sans autres nouvelles, lorsqu'un hypocrite feignit d'avoir retrouvé la relique, et en informa deux frères mineurs qui instruisirent de la chose l'abbé de Saint-Denis. On alla chercher le saint clou à l'endroit indiqué; mais on découvrit aisément la tromperie, et le trompeur n'y gagna que la prison et quelque peu de torture, qui lui firent avouer son mensonge.

On adressait de toutes parts des prières au Ciel : même un

cistercien, le prieur du Val de Pontoise, fit vœu de ne pas boire de vin avant que l'on retrouvât le saint Clou.

Or la pèlerine Ermengarde, ignorant quel trésor elle possédait, avait donné le clou à son neveu Guillaume en lui disant qu'elle l'avait trouvé dans l'église de l'abbaye; Guillaume l'avait remis à sa femme, qui le cacha dans une armoire, comme si elle eût appris quel il était.

Peu de jours après, Guillaume, entendant déplorer la perte du saint Clou, se ressouvint de celui qu'il tenait de sa tante, et le montra à un voisin nommé Fromentin, qui le reconnut. Le curé du lieu fut ravi de cette découverte, mais craignit un peu qu'on n'abusât de lui. Néanmoins il parla au prieur du Val, puis à l'abbé Geoffroy, qui envoya le prieur voir ce clou. On le leur montra enveloppé dans un linge. Ils l'emportèrent dans leur abbaye, et écrivirent au tiers prieur de Saint-Denis, frère Dreux. Celui-ci arriva au Val, le lundi saint de grand matin, et reconnut la sainte relique avec de grands transports de joie.

L'abbé Eudes eut les mêmes transports, mélangés d'appréhension, car une première tromperie le rendait méfiant. Mais frère Dreux l'ayant assuré du fait, il le crut et partit sur l'heure pour la cour. Le roi était à Notre-Dame, qui assistait à la consécration du saint chrême. L'abbé ne trouva que la reine Blanche avec Jean de Milly, trésorier du temple, et le chambellan de Beaumont. « Après avoir salué la reine, il lui dit qu'il venait lui faire part d'une grande nouvelle, que le saint Clou était retrouvé, et qu'on le gardait dans l'abbaye du Val. La reine l'avertit de prendre garde de ne pas se laisser tromper; qu'il y avait bien des fourbes dans le monde, et qu'il en devait être assez persuadé par ce qui était arrivé depuis peu à l'occasion du clou contrefait. L'abbé répondit qu'il n'avait envie ni d'être trompé, ni de tromper personne, et que le religieux témoin du fait pouvait être entendu, puisqu'il l'avait amené avec lui. La reine commanda qu'on le fit entrer, et lui

demanda ce qu'il savait touchant le recouvrement du saint Clou. Il assura la chose comme indubitable, et dit qu'il l'avait vu de ses propres yeux. La reine, après un témoignage si positif, leur dit : « Partez donc, et reportez le saint Clou de Notre-Seigneur dans votre église avec tous les honneurs convenables. — Plût à Dieu, Madame, reprit l'abbé, que le roi votre fils ou plutôt tous deux ensemble pussiez honorer une cérémonie que votre présence rendrait si auguste ! — La sainteté du temps où nous sommes, répliqua la reine, ne me permet pas de monter ces jours-ci à cheval ; mais vous pouvez choisir, entre les premiers officiers du roi, ceux que vous voudrez pour vous accompagner. » L'abbé remercia la reine, et la pria de lui accorder les seigneurs qu'elle avait actuellement auprès d'elle, savoir : Jean de Milly, Hugues d'Athies et Renaud de Bérone, toutes personnes d'une probité et d'une sagesse hors de soupçon. La reine y consentit volontiers, et ils prirent congé d'elle ¹. » Eudes Clément, au sortir du palais, alla informer de l'événement le grand chambellan, Barthélemy de Roye, puis il monta à cheval. Dreux était parti en avant pour Saint-Denis, où il prit le frère chevecier Henri, pour porter les reliquaires. Ils joignirent l'abbé à Saint-Denis de l'Estrées, et arrivèrent au Val, le soir du jeudi saint.

Dès que le saint Clou eut été reconnu, et que l'on eut constaté qu'il s'adaptait parfaitement aux reliquaires, on le donna à baiser au peuple ; ensuite on le reporta au trésor de l'abbaye du Val.

Après le repas, Eudes Clément écrivit à la reine, et fit prévenir la communauté de Saint-Denis. Le vendredi saint, après matines, l'abbé du Val porta en procession la relique jusqu'aux portes du monastère, au chant du *Vexilla regis*. De là on se rendit à Saint-Lazare, maladrerie peu éloignée de Saint-Denis. Tout était prêt pour recevoir le saint Clou : l'abbé de

¹ Dom Félibien, *Hist. de Saint-Denys*, p. 230.

Saint-Edmond, de Cantorbéry, se trouvait alors à l'abbaye; il assista à la fête. « L'église était ornée de tapisseries et éclairée de cierges comme aux jours des plus grandes solennités; les rues de la ville étaient tapissées avec des pots remplis de feu et d'encens des deux côtés, et les soldats sous les armes. Les religieux, revêtus d'aubes et pieds nus, commencèrent la procession au son de toutes les cloches de la ville; ils avaient à leur tête l'abbé de Saint-Edmond, qui portait la Couronne d'épines. Il se trouva à cette cérémonie une foule prodigieuse de personnes de tout âge, de tout sexe, et de toutes sortes de conditions; les uns attirés par dévotion, et les autres par la nouveauté du spectacle. La procession étant près de Saint-Lazare, les deux abbés de Saint-Denis et du Val arrivèrent avec toute leur suite; celui du Val, revêtu d'une étole, portait le saint Clou dans un reliquaire d'or, ayant à ses côtés deux *gentilshommes* ¹ qui lui soutenaient les bras, pour l'aider à faire voir la relique au peuple. Lorsque se joignirent ceux qui portaient les instruments de la passion de Notre-Seigneur, c'est-à-dire le saint Clou et la Couronne d'épines, les acclamations redoublèrent; et l'on n'entendit partout que des cris de joie. La procession retourna à Saint-Denis en chantant les hymnes du temps, jusqu'à ce qu'étant arrivée à l'église, le chantre entonna une antienne de saint Denis qui fut suivie du *Te Deum*. L'abbé Eudes reçut ensuite des mains de l'abbé du Val le saint Clou, qu'il mit sur le grand autel. Alors un religieux de l'abbaye, nommé Étienne, monta au jubé, et prononça un discours qui commençait par ces mots de l'Évangile : *Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue*. Le concours du peuple était si grand, qu'on ne put lui prêter toute l'attention qu'il méritait : il fallut satisfaire le peuple, donner à baiser le saint Clou; et par là se termina la cérémonie ². »

¹ C'est dom Félibien qui parle, et en 1706.

² *Ibid.*, p. 231-232.

La reine et son fils vinrent, après Pâques, faire leurs dévotions à Saint-Denis et féliciter les religieux d'avoir retrouvé leur trésor, « tant on avait pour lors de respect, d'amour et de dévotion pour les choses saintes, » dit le pieux bénédictin avec un sentiment de regret qu'il éprouverait bien plus vivement aujourd'hui. Ce saint objet avait été donné à l'abbaye par Charles le Chauve.

Au mois de juin, Guillaume évêque de Paris dédia la nouvelle église de Saint-Antoine-des-Champs, en présence de la reine Blanche, du roi, des princes et de toute la cour. Cette abbaye avait été fondée dans l'origine pour des personnes qui désiraient vivre dans la retraite. Plus tard, Odon, évêque de Paris, voulut que les religieuses se missent sous la conduite de Cîteaux, dont elles partagèrent les privilèges. Louis VIII, pour célébrer la naissance de saint Louis, avait donné à ce couvent les quatorze arpents de terre où l'église est située, et deux cent soixante-dix autres arpents entre Paris et Vincennes ¹.

Le mois suivant, don Fernand de Portugal, comte Ferrand de Flandre, qui, depuis sa mise en liberté, avait été fidèle à la reine, et avait réparé sa rébellion contre Philippe II, mourut à Noyon ². Après que son cœur et ses entrailles eurent été enterrés dans l'église Notre-Dame de cette ville, on transporta son corps en Flandre, et on l'inhuma dans l'abbaye de Bernardines, nommée Marquette, que la comtesse sa femme avait fondée près de Lille. Les évêques de Cambrai, de Tournai, de Téroüenne et d'Arras célébrèrent ses obsèques en présence d'un grand nombre de religieux et de barons. Fernand fut regretté de la reine, qu'il avait bien servie; il laissait une fille en bas âge qui ne lui survécut guère. Jeanne fonda pour le repos de l'âme du comte le couvent des Jacobins

¹ Antiquités de Paris, p. 638.

² Et non pas à Douai. — Tillemont, t. II, p. 145.

de Bruges, et elle assigna aux religieux trois cents livres sur l'argent légué par le défunt pour des aumônes.

On n'a pas oublié que Thibaud de Champagne, lorsqu'il abandonna, sur une simple lettre de Blanche, son projet de mariage avec la fille de Pierre Mauclerc, avait fort indisposé les barons contre lui. En lui faisant épouser Yolande ils se l'attachaient, et si la ligue se renouait, ils pouvaient compter sur lui, dont le secours était si précieux pour Blanche. Cette seule espérance leur avait fait abandonner leur projet d'appeler en France la reine de Chypre, qui avait des prétentions sur la Champagne et la Brie. Ils reprirent ce projet, et Alix débarqua en France cette année, bien résolue à poursuivre ses droits, avec l'appui de l'archevêque de Lyon, des comtes de Dreux et de Boulogne. Elle était déjà venue en 1219 et en 1227. En 1219 Honorius III avait commis l'évêque de Châlons et les abbés de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons et de Val-Secret pour la sommer de se présenter devant lui en personne ou par procureur, afin qu'on jugeât de la légitimité de sa naissance; il lui avait d'ailleurs défendu de causer aucun trouble en Champagne.

En 1227 Grégoire IX commettait également et pour le même objet l'archidiacre de Châlons, les chantres de Châlons et de Langres; auparavant il avait prié Blanche de ne pas juger le procès que la reine de Chypre intentait à son parent, avant que le saint-siège eût décidé de la légitimité ou non-légitimité de la naissance de cette princesse.

En 1229, elle put venir en France dans le dessein d'épouser le comte de Bretagne.

La question de légitimité fut reprise encore en 1233, à la requête de Thibaud, et l'examen en fut confié par le saint-siège aux mêmes abbés de Saint-Jean-des-Vignes et de Val-Secret et à un autre, du diocèse de Reims. Henri comte de Bar-le-Duc, vassal de Champagne, eut des velléités de rendre hommage à la reine de Chypre; mais le pape le lui fit dé-

fendre, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, et il manda de nouveau à la reine de Chypre de venir à Rome ou d'y envoyer un représentant.

L'affaire se termina l'année suivante par un accord, grâce à la mort des principaux ennemis du comte de Champagne, qui poussaient Alix dans ses prétentions, à l'influence royale, et à l'autorité de la commission nommée par le saint-siège. La reine de Chypre vint trouver le roi et la régente à Beaumont et à Saint-Germain. Moyennant une rente de deux mille livres en fonds de terre, et quarante mille livres une fois payées pour les frais, elle renonça entre les mains de Louis à tous les droits qu'elle pouvait avoir sur la Champagne et la Brie, et le roi en investit Archambaud de Bourbon, beau-père de Thibaud, et représentant son gendre devenu roi lui-même, comme nous verrons. Toutefois Alix fit réserve de ses prétentions pour le cas où son parent mourrait sans héritiers¹. On lui assigna le bois de Waissi près de Châlons, avec les droits d'usage qu'y avait l'abbesse d'Avenay. Ces deux mille livres de rente en fonds de terre échurent après sa mort à son gendre, le comte de Brienne, et au comte de Joigny. Thibaud, pour payer les quarante mille livres, vendit au roi l'hommage et le ressort des comtés de Chartres, Blois, Sancerre, et du vicomté de Châteaudun, avec tous les droits et domaines qu'il y avait, hormis ceux du Perche. On a sur ce point le témoignage de Joinville, à qui saint Louis assura plus tard que c'était bien un achat véritable, et non, comme le prétendaient quelques-uns, un simple engagement. « Je ne sais, dit Tillemont, ce qui pouvait obliger Thibaud à démembrer une si belle dépendance de son comté pour quarante mille livres, s'il est vrai qu'il eût trouvé sept cent mille livres dans le trésor de Navarre. Cela pourrait faire soupçonner que Blanche le voulait ainsi pour tirer quelque avantage de cette négociation². »

¹ Tillemont, t. II, p. 230.

² *Id.*, t. II, p. 232.

L'arrangement une fois conclu, on le fit connaître par actes authentiques et attestations du duc de Bourgogne, de l'archevêque de Sens, de l'archevêque de Reims, de la comtesse de Flandre, à Raymond de Toulouse, aux évêques de Langres et d'Auxerre, à Henri roi de Chypre.

Raymond de Toulouse, malgré la promesse qu'il avait faite d'éloigner les hérétiques, en avait toujours autour de lui. Le souverain pontife, dont le Languedoc attirait sans cesse la sollicitude, avait prié le roi d'agir auprès de son vassal, accusé par plusieurs évêques de violer le traité de Paris. Raymond ayant présenté quelques justifications, la régente chargea un homme prudent et doué d'une haute intelligence, Gilles de Flajac, de passer en Provence pour délibérer avec l'évêque de Toulouse, et aussi pour voir secrètement si la princesse de Provence, Marguerite, qu'elle destinait à son fils, était bien telle qu'on la dépeignait.

Les commissaires inclinèrent sans peine le comte à l'obéissance et au respect de la foi jurée, et il rendit une ordonnance qui portait, entre autres choses, « des injonctions tant à la noblesse qu'aux juges de mettre tous leurs soins à se saisir des hérétiques; des amendes contre les habitants des lieux où l'on en découvrirait, et des peines sévères pour ceux qui avaient fait violence aux inquisiteurs; que les suspects d'hérésie ne pourraient posséder aucune charge; que les maisons où l'on en trouverait de vivants, ou seulement d'enterrés, seraient démolies, et les retraites qu'ils avaient dans les montagnes, vidées premièrement, et puis murées; que tous les biens de ceux qui seraient tombés dans l'hérésie depuis le traité de Paris, demeureraient confisqués, comme aussi ceux de tous fauteurs, et des convertis même qui ne porteraient pas publiquement la croix dont ils devaient être marqués¹. »

¹ Filleau de la Chaise, t. I, p. 185-186.

Alors la reine Blanche pria le pape d'investir de nouveau Raymond du marquisat de Provence. Au printemps de l'année 1234, le comte de Toulouse vint trouver la régente à Lorris, et le comte de Provence et lui la prirent pour arbitre de leurs différends. Puis, voulant achever de gagner le cœur du pape, Raymond passa en Italie, et se mit à la tête de l'armée pontificale pour réduire les Romains qui avaient contraint le saint-père de quitter sa capitale. Il obtint comme récompense le marquisat.

Ces affaires réglées, Blanche résolut de conduire son fils en quelques endroits du royaume, afin de le montrer encore aux peuples. De Beaumont la régente et Louis revinrent à Paris, où Blanche racheta la terre de Fors¹, engagée à la comtesse d'Eu, pour cent quarante marcs d'argent. Puis ils partirent pour Nemours, Lorris, Gergeau, Saint-Benoît-de-Fleury; de là, pour Bourges et Issoudun, où le roi fit des aumônes considérables. A Bourges, Archambaud de Bourbon vint les trouver, peut-être pour quelque affaire qu'il avait avec le comte de Champagne. Ils reçurent aussi dans cette ville des charrois d'argent, et retournèrent à Lorris en traversant Gien. Le voyage continua par Saint-Satur-sur-Loire près Sancerre, et ils regagnèrent encore Lorris, où les attendait Raymond de Toulouse. La famille royale se rapprocha de Paris par Montargis et Nemours; car le service anniversaire de la reine Isabelle de Hainaut appelait le roi, qui fit distribuer dix livres aux pauvres, suivant le précepte de l'Évangile : « La multitude des aumônes couvre la multitude des péchés. »

Le voyage se poursuivit par Poissy, Saint-Germain, Vernon, Pont-de-l'Arche, le Vaudreuil, Gaillon, Château-Gaillard, Gisors, et le retour par Asnières et Poissy. C'est à Poissy surtout que Louis pratiquait avec joie les plus sévères pénitences, et faisait les plus abondantes aumônes. Le dimanche des Rameaux,

¹ Cette terre a donné son nom à la maison d'Aumale.

il y distribua soixante livres aux pauvres; il en donna huit à vingt indigents le mardi saint à Vincennes, et vingt le jeudi à l'abbé de Saint-Victor pour les distribuer. Le jour de Pâques, il fit un festin pour célébrer la Résurrection : ce festin coûta cent onze livres; mais les malheureux eurent leur part. Non content de cela, étant à Pontoise le 1^{er} mai, le roi accorda cinq livres pour la construction du monastère de Saint-Pierre-des-Arsis, et quarante livres à une personne qui avait été à Caen poser, en son nom, la première pierre du couvent de Saint-Dominique.

Nous touchons à un point délicat et charmant de notre histoire, le mariage de saint Louis. Le roi approchait de sa vingtième année : la régente crut que l'heure était venue de lui choisir une compagne qui donnât un héritier à la couronne. Elle en instruisit son fils. Louis se prépara à ce sacrement, plus redoutable qu'on ne pense, par des exercices de piété extraordinaires, et par un redoublement de pureté et de sainteté. La reine avait jeté les yeux sur Marguerite, fille aînée de Raymond Bérenger, comte de Provence, et de Béatrix de Savoie, « une des plus gracieuses figures de l'histoire ¹. »

Li rois de France Loeys,
Ki del tout s'estoit obéis
As voloirs sa mere Blançain,
Ki le tenoit auques proçain,
Et tant l'amoit que nule mere
Pooit amer ne fil ne frere,
Viout que si baron li mandasent
Gentil feme, et le mariasent
Si que sa mere le loast.
Et ele a dit con li mandast
La fille au conte de Provence;
Quar el estoit de tel nassence

¹ Boutaric, *Revue des questions histor.*, 1^{er} oct. 1867, p. 417.

Qu'il n'avait feme plus gentil
Entre n mers, ce dient cil
Qui le conoisent, ne plus biele
Ne plus courtoise damoisiele ¹.

« Le roi de France Louis, qui en tout obéissait au vouloir de sa mère Blanche, qui tant l'aimait qu'aucune mère n'aima jamais autant fils ni frère, voulut que ses barons lui envoyassent femme gentille, et le mariassent de telle sorte que sa mère l'approuvât. Et elle dit qu'on lui envoyât la fille du comte de Provence; car elle était de telle naissance, qu'il n'y avait plus gentille femme entre les deux mers, disaient ceux qui la connaissaient, ni plus belle et courtoise damoiselle. »

Ainsi parle le poète chroniqueur Mouskes.

Raymond Bérenger, père de la future, de la maison de Barcelone, avait dans ses veines du sang royal d'Aragon. Gilbert, comte de Provence, de Nice et de Piémont, avait eu deux filles, Faidide et Dulcie, mariées, la première à Alphonse comte de Toulouse, la seconde à Raymond comte de Barcelone; en 1125, elles se partagèrent la Provence. Le fils de Dulcie ayant épousé Pétronille, fille unique de don Ramire, roi d'Aragon, eut d'elle Alphonse, père de Pierre d'Aragon tué en 1213 à Muret, lequel eut pour fils Jacques et Alphonse comte de Provence. Cet Alphonse prit pour femme Garsende, petite-fille du comte Guillaume de Forcalquier, et fille de René de Claustral et de Garsende de Forcalquier. C'est cette Garsende qui donna le jour à Raymond Bérenger, père de Marguerite.

Ce prince fut quelque temps prisonnier au château de Monçon, avec le roi Jacques d'Aragon son cousin, par suite des troubles. Il s'en échappa en 1216, s'embarqua au port de Tarragone, et gagna la Provence, qu'il gouverna sous la tutelle de sa mère. Les auteurs le comblent d'éloges : Prince sage et vaillant, dit

¹ Mouskes. (*Histor. de France*, t. XXII, p. 53.)

Roderic : Bon chevalier, simple, droit et craignant Dieu, dit Nangis : Bon guerrier et illustre, ajoute Matthieu Pàris. Raymond Bérenger s'était recommandé auprès de Louis VIII et de la reine en assistant le roi devant Avignon ; c'est ce qui le brouilla avec le comte de Toulouse.

Il y avait à sa cour un homme mystérieux, pèlerin sans doute, sur lequel couraient mille bruits divers ; cet homme s'appelait Romée ; il avait, dit-on, augmenté des deux tiers le revenu de son seigneur ; mais il disparut avec son cheval, son bourdon et sa besace, quand on lui demanda de rendre ses comptes. Telle est la légende. L'histoire dit que Raymond eut, en effet, pour ministre Romée de Villeneuve, baron, chevalier et bailli, qui fut depuis son exécuteur testamentaire, et qui vivait encore en 1254. On attribue à ce personnage une prophétie au sujet de Béatrix, sœur de Marguerite, et de son mariage ; mais le récit doit en être rejeté, car il suppose que Raymond était encore en vie quand cette princesse se maria, ce qui est inexact¹. La légende pénètre souvent l'histoire, surtout au moyen âge. Bien loin d'être aussi riche qu'on le pensait, Raymond Bérenger était appauvri par les guerres ; ce qui lui fit regarder comme merveilleux les mariages de ses filles.

Sa femme, Béatrix de Savoie, fille de Thomas, comte de Maurienne ou de Savoie, est qualifiée de femme belle, prudente et gracieuse, qui ne dédaignait pas la pompe des cours, mais préférait à toute chose l'aimable simplicité de saint Louis. Les quatre filles de ces deux époux contractèrent des unions qu'elles ne pouvaient espérer. Marguerite épousa saint Louis ; Éléonore, le roi d'Angleterre ; Sancie, le comte de Cornouailles ; et Béatrix, le comte d'Anjou et de Provence, roi de Sicile, frère de saint Louis. La princesse Marguerite, « au beau visage, à l'âme encore plus belle, ornée des mœurs les plus pures, » avait dès l'enfance montré une grande piété et beaucoup d'in-

¹ Tillemont, t. II, p. 199.

nocence. Un troubadour ayant osé lui adresser un poème profane composé à sa louange, Marguerite, bien différente des dames de son temps, le fit bannir aux îles d'Hyères, et ne le laissa revenir que corrigé. Mouskes l'appelle *loyale et fine* : les habits modestes qu'elle portait la faisaient comparer aux religieuses¹. C'était bien l'épouse qu'il fallait à saint Louis. Elle était sa parente au quatrième degré, à cause des alliances des maisons d'Aragon et de Castille. Il fallut donc obtenir dispense du souverain pontife, qui l'accorda. La reine Blanche, sur le rapport que lui fit Gilles de Flajac, son émissaire secret, la fit demander officiellement au comte de Provence, qui accueillit cette ouverture avec une si grande joie, que, malgré l'état précaire de ses finances, il s'engagea à donner vingt mille livres à la fiancée. Comme il avouait à Romée qu'il trouverait difficilement cette somme : « Sire comte, dit celui-ci, laissez-moi faire, et que cette grande dépense ne vous cause point de peine; car, si vous mariez hautement votre aînée, la seule considération de l'alliance fera mieux marier les autres, et à moins de frais². » Pour garantie de cette dot, Raymond engagea au roi le château de Tarascon. Une fois les conditions arrêtées, Blanche envoya au-devant de sa bru un grand et magnifique cortège, qui l'amena à Sens, suivie de Guillaume de Savoie, évêque de Valence, son oncle, et d'une foule de Provençaux, « la plupart poètes comme le pays qui les produit³. » Le roi l'y vint trouver avec la reine, les princes, le duc et la duchesse de Bourgogne, le comte et la comtesse de Nevers, la comtesse de Flandre, et une nombreuse noblesse. Le mariage se fit dans cette ville, le samedi 27 mai 1234; et le lendemain 28, la jeune reine fut sacrée et couronnée par l'archevêque, dans l'église Saint-Étienne, devant laquelle on avait dressé des échafauds. La couronne, toute d'or, coûta cinquante-huit livres. Le roi assista

¹ Tillemont, t. II, p. 203.

² *Id.*, p. 204.

³ Filleau de la Chaise, p. 188.

sous le manteau royal, couronne en tête, sceptre en main, à la cérémonie, à l'issue de laquelle il arma de nouveaux chevaliers, toucha les écrouelles et fit distribuer de l'argent aux malades. « Le cheval d'un pauvre homme ayant été tué dans cette confusion, le roi lui donna quarante livres ¹. »

La dépense du banquet royal et de la cérémonie fut grande pour le temps : elle monta à deux mille cinq cent vingt-six livres, y compris deux cent trente-six livres pour l'évêque de Valence et sa suite, et cent douze pour les ménestrels. On remarqua sur la table des époux une coupe et deux cuillers d'or : la coupe seule valait soixante-deux livres, et fut donnée au bou-tillier. « Mais une circonstance bien rare, et qu'on ose à peine marquer en ce temps-ci, c'est que Louis, qui n'avait pensé au mariage que par des vues toutes chrétiennes, et qui s'était proposé celui de Tobie pour modèle, s'y conforma jusqu'au bout, et trouva la jeune Marguerite dans la même disposition. L'union de deux cœurs comme ceux-là ne pouvait manquer d'être tendre et durable ; mais elle fut encore une source de toutes sortes de biens. Et Louis, commençant là comme à faire une profession plus ouverte de la sainteté où Dieu l'appelait, se défit absolument de tout luxe et de toute magnificence dans ses habits et dans ses meubles, de ses divertissements les plus innocents, et, en un mot, de toutes ces choses dont tant d'autres portent l'amour jusque dans le tombeau ². »

Les époux et la régente quittèrent Sens le surlendemain, passèrent par Montereau et Fontainebleau, où quelques gens du cortège gâtèrent le jardin d'un bon chapelain que Louis indemnisa, et ils entrèrent à Paris le 8 juin. Les Parisiens firent éclater l'enthousiasme le plus ardent, « comme ils ont accoutumé de faire en de semblables rencontres ³. »

¹ Tillemont, t. II, p. 207.

² Filleau de la Chaise, p. 190.

³ Tillemont, t. II, p. 208.

Et recommencierent tornoi
Et les fiestas et li dosmoi¹ (amusements),

dit Mouskes.

Quelle allait être la conduite de Blanche en face de cette jeune reine ? On la sait jalouse à l'excès du cœur de son fils. Regarda-t-elle Marguerite comme une rivale ? Joinville semblerait le faire croire : « Les duretez que la royne Blanche fist à la royne Marguerite furent tiex (telles), que la royne Blanche ne vouloit souffrir à son pooir (pouvoir), que son filz feust en la compaignie de sa femme, ne meiz que le soir quand il aloit coucher avec li. Les hostiex là où il plaisoit mieuz à demeurer, c'estoit à Pontoise, entre le roy et la royne, pour ce que la chambre le roy estoit desus, et la chambre la royne estoit desous. Et avoient ainsi accordé leurs besoignes qu'ilz tenoient leur parlement en une viz (escalier tournant) qui descendoit de l'une chambre en l'autre, et avoient leurs besoignes si attirées que, quant les huissiers véoient venir la royne en la chambre le roy son filz, ilz batoient les huis (portes) de leurs vergues, et le roi s'en venoit courant en sa chambre, pour ce que sa mere ne l'i trovast. Et ainsi refaisoient les huissiers de la chambre de la royne Marguerite, quant la royne Blanche y venoit, pour ce qu'elle y trovast la royne Marguerite.

Une foiz estoit le roy de costé la royne sa femme, et estoit en trop grand peril de mort, pour ce qu'elle estoit bleciée d'un enfant qu'elle avoit eu. Là vint la royne Blanche et prist son filz par la main et li dit : « Venés vous en, vous ne faites riens ci. » Quant la royne Marguerite vit que la mere emmenoit le roy, elle s'écria : « Helas, vous ne me lairés voir mon seigneur, ne morte ne vive ! » Et lors elle se pasma et cuida l'en (et on

¹ N'omettons pas le présent que le jeune roi fit à Marguerite, d'une bague entrelacée de lis et de marguerites, dont le chaton figurait Notre-Seigneur et portait cette devise : « Hors cet anel, pourrions trouver amour ? »

crut) qu'elle feust morte; et le roy, qui cuida qu'elle se mourut, retourna, et à grant peine la remist l'en à point ¹. »

A la question qui se dresse devant nous, il faut répondre sans feinte que Blanche de Castille, parmi ses admirables qualités, avait un défaut, celui d'être très-jalouse de son autorité et très-absolue. Elle craignit que son fils, échappant à son influence, ne subît celle de sa femme; et dans sa jalousie maternelle (n'aimait-elle point ce fils uniquement, et, après ce qu'elle avait fait pour lui, n'avait-elle donc pas le droit d'être jalouse de son affection?) il y eut de la politique. Un remarquable érudit, M. Boutaric, l'a compris et bien exprimé : « Tant que la reine Blanche vécut, Marguerite fut tenue en suspicion et éloignée des affaires publiques. Dès 1241, on crut devoir prendre des précautions contre sa tendance à s'immiscer dans le gouvernement... Marguerite pouvait, en effet, se livrer à des influences de famille funestes; elle appartenait par sa mère à la maison de Savoie, dont les membres pauvres et remuants cherchaient volontiers à l'étranger les richesses qu'ils n'avaient pas chez eux. La reine Blanche avait sous ses yeux un exemple des dangers de la parenté dans ce qui se passait en Angleterre, où Henri III, qui avait épousé une sœur de Marguerite, avait mécontenté les barons anglais, et s'était créé des difficultés en abandonnant une part de gouvernement aux oncles de sa femme ². »

On voit donc que Blanche n'avait pas tort de redouter cette tendance de la jeune reine à s'emparer du maniement des affaires; et ce qui appuie encore notre dire, c'est que Marguerite fit prêter plus tard à son fils Philippe III un serment solennel, par lequel il s'engageait à demeurer sous la tutelle

¹ Joinville, édit. Natalis de Wailly, chez Adrien Le Clère, 1867, in-8°, p. 404, 406.

² M. Boutaric, Marguerite de Provence, *Revue des questions historiques*, 1^{er} octobre 1867, p. 416 et suiv.

de sa mère jusqu'à l'âge de trente ans. Ce serment imprudent, dont le pape le releva, montre bien que Marguerite prétendait gouverner son fils et l'État tout autant que Blanche l'avait fait.

CHAPITRE VII

Encore le comte de Bretagne. — Mort de Philippe Hurepel. — Thibaud, roi de Navarre. — Ses chansons. — Mariage du comte d'Artois. — Suite des troubles de Beauvais et de Reims. — Guerre contre le roi de Navarre.

(1234-1236)

Pierre de Dreux gardait rancune à la régente parce qu'elle avait empêché le mariage de sa fille Yolande avec Thibaud, et étouffé ainsi dès sa naissance le germe d'une coalition future. On sait qu'il coûtait peu à ce génie brouillon de rompre les trêves, et l'on pense bien que, l'occasion aidant, Pierre n'y manqua pas. En effet, avant la fin de la trêve, les domaines d'Avaugour furent ravagés par ses bandes que conduisait Normand de Kiber, puis par lui-même, et encore par son fils. Henri III, à l'approche de la Saint-Jean, reprenant ses anciennes querelles, envoya au secours de celui qui s'était reconnu son vassal soixante chevaliers et environ deux mille Gallois. La régente, qui ne s'endormait pas, comme on peut croire, pendant les fêtes du mariage, envoya plusieurs fois vers Jean des Vignes et André de Vitré, et dépêcha des messagers pour avertir les seigneurs d'Anjou, d'Auxerrois, de Nivernais,

de Châlons, d'Avranches, d'Étampes, d'Orléans, de Nantes, de Moret, de Melun, de Sens, Senlis, Montdidier, Soissons, de l'Artois, du pays de Caux, de Mortemer, de Cotentin, de Ponthieu, de Flandre, et les évêques d'Auxerre, de Châlons, d'Amiens, de Coutance, de Troyes, de Langres et d'Autun.

Les fêtes terminées, elle convoqua la noblesse du Loudunois, de Thouars, du Poitou en général, de la Touraine et du Berri, assignant le rendez-vous à Niort ¹. Elle envoya jusqu'en Navarre à cause de Thibaud, aux maires des communes d'Artois et de l'Ile-de-France, en leur fixant le Mans pour lieu de réunion. Elle fit partir aussi des émissaires pour les abbayes de Laon, Saint-Omer, Lyon, Mortemer, Châlis, Longpont et Orcamp, afin d'en obtenir des charrois. L'évêque d'Amiens se dispensa d'aller à cette guerre en payant cent livres parisis : faveur que lui procura Jean de la Cour, chanoine de Paris, ami de la régente ². Dans la lettre de remerciements qu'écrivit le chantre d'Amiens à ce dignitaire, on voit, que suivant l'opinion générale, le comte de Bretagne serait réduit sous peu à se venir jeter aux pieds de Louis IX.

Hors le roi d'Angleterre, sur qui Pierre pouvait-il compter ? Pas même sur les ennemis de Thibaud. Philippe Hurepel, comte de Boulogne et le plus animé d'entre eux, venait de mourir, et Saint-Denis avait vu au mois de janvier ses obsèques magnifiques. Il ne laissa pas des regrets universels. Ses partisans, ceux qui avaient épousé ses haines, le disaient prudent, sage et clairvoyant ³ : la vérité est qu'il était magnifique et libéral, qu'il aimait le luxe et pouvait d'ailleurs satisfaire ses goûts à cause de sa richesse. Qu'il ait été empoisonné par Thibaud, cela ne peut être soutenu, bien qu'un poète du temps l'ait dit ⁴. Ce poète raconte que Philippe et Thibaud s'étaient

¹ *Pro submonitione Niorti*. Tillemont, t. II, p. 212.

² Tillemont, t. II, p. 213.

Mouskes, vers 27312.

Id., vers 28132.

trouvés ensemble devant le roi, que Philippe s'était plaint, et qu'au moment de son départ, il fut pris d'une enflure dont il mourut. On connaît Thibaud, il n'empoisonna pas plus Philippe qu'il n'avait fait de Louis VIII; car cet esprit brillant et léger, aventureux et tendre, n'avait rien d'un assassin. Philippe mort, Pierre avait encore des appuis qui lui furent enlevés non moins promptement et la même année : c'était Robert d'Auvergne, archevêque de Lyon, et Robert comte de Dreux, que son épitaphe loue d'avoir été *ami comme Thésée, vaillant comme Ajax et prudent comme Ulysse*¹. La mort de ces seigneurs finit leurs desseins ambitieux, suivant l'expression que Tillemont applique au comte de Boulogne, et devait ruiner les espérances du remuant comte de Bretagne.

Ainsi chacun s'en retira²,
Hors Mauclerc, qui tant estoit fiers;

car, dit le poète, *il avait cœur de roi*.

A voir les préparatifs formidables faits par la reine Blanche, on eût dit qu'elle voulait terminer sa régence par un coup d'éclat. La dernière heure de la trêve sonnée, elle envahit le pays breton, et, malgré quelques échecs partiels qu'expliquent l'impatience de la première tête d'avant-garde, et les embuscades où les Anglais enlevèrent des bagages et des provisions, elle s'avança comme en triomphe, et prit Chantocéaux et Oudon³. Cependant, pour parer à des échecs nouveaux, elle divise, de concert avec Louis, l'armée en trois corps; « et revenant à la charge avec plus d'ardeur, comme un lion irrité de ses blessures, le roi fond tout de nouveau sur le rebelle, et l'attaque de tous côtés dans son pays⁴. »

¹ Sainte-Marthe, t. II, p. 495.

² Tillemont, p. 213, citant Faucher.

³ Mouskes, vers 28326.

⁴ Tillemont, t. II, p. 214.

Le comte, avec sa poignée d'Anglais et ses Bretons bien inférieurs en nombre à l'armée royale, tomba encore un coup du haut de son orgueil, et sollicita une trêve, qu'il obtint au prix de sommes considérables. La trêve, scellée à Angers, fut accordée par Blanche jusqu'à la Toussaint; mais la reine stipula que, si avant ce terme Henri III ne venait en personne secourir celui qui s'était fait son vassal, Pierre remettrait entre les mains du roi toute la Bretagne, ses forteresses et ses troupes. Il s'engagea, lui et son héritier, non-seulement à l'égard du prince régnant, mais aussi à l'égard de son successeur, à remettre les seigneurs bretons du parti royal en possession de ce qui leur appartenait avant les troubles, et, pour sûreté d'une parole à laquelle on ne croyait plus, il remit au vainqueur Saint-Aubin, Chantoceaux, Mareuil et des otages. Le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, le fils aîné du comte de Soissons, se constituèrent ses garants pour les sommes promises. Tout ceci conclu et les troupes anglaises congédiées, Pierre passa la mer; mais il fut mal reçu à Londres. Henri III était en lutte avec ses barons anglais, jaloux de l'influence croissante des seigneurs poitevins : il ne pouvait rien faire pour le comte de Bretagne, et le lui fit durement sentir.

L'opinion s'était répandue outre-mer que Pierre ne pensait qu'à faire la paix; Henri III répondit à ses demandes : « Je n'ai que faire d'acheter une trêve qui ne me concerne pas. Tout l'argent de mon royaume ne pourrait, à l'heure qu'il est, racheter votre comté : je ne veux plus fouler mes peuples pour vous, comme j'ai fait pendant trois ans, sans en tirer un autre avantage que de la honte. Si vous voulez des gens de guerre, à la condition de les entretenir, je vous en donnerai. » Cette offre dérisoire montra bien à Pierre Mauclerc que les rebelles vaincus n'ont plus d'appui, et ne trouvent plus de créance même chez leurs complices. Il revint en Bretagne tout chagrin, ne songeant plus qu'à obtenir une paix solide jusqu'à ce qu'il pût se venger ;

car cette âme altière n'abandonnait pas ses projets. Matthieu Paris dit qu'il vint se jeter aux pieds du roi, la corde au cou, s'avouant traître et implorant le pardon, et que Louis ne lui fit grâce de la vie qu'à cause de sa naissance; mais cela est peu vraisemblable, surtout après les clauses de la trêve. En réalité le roi lui commanda de le suivre à Paris; Pierre s'obligea à passer cinq ans outre mer, et, se soumit *haut et bas*, sans abandonner néanmoins la régence de Bretagne. Par un autre acte il jura de servir Louis et Blanche contre tous, de ne faire aucun traité avec le roi d'Angleterre, ni avec nul autre ennemi du roi, et céda Saint-Jacques de Beuvron, Bellesme et la Perrière, et tout ce qu'il avait reçu dans l'Anjou au traité de 1227. « Ce fut par ce traité que finirent les troubles de la France du côté de la Bretagne; car, depuis cela, Pierre demeura paisible, et Jean son fils, après lui. Ce n'est pas que Pierre n'ait fait encore depuis quelques efforts pour troubler la France; mais ils eurent peu de suite, et on ne voit pas même qu'il se soit jamais déclaré ouvertement ¹. »

S'étant soumis à son suzerain naturel, Pierre rompit l'hommage qui le liait à Henri III; ce monarque fit alors saisir tout ce que le comte avait en Angleterre, c'est-à-dire le comté de Richemont. Mais, dit Filleau, « il sentit bientôt à quel homme il avait affaire; et Pierre, qui ne s'amusait guère à distinguer les innocents des coupables, se mit aussitôt à courre la mer, déclara la guerre aux marchands anglais, et pillà tous ceux qu'il put joindre. Ce fut là une espèce de pâture à son humeur inquiète, qui le retint dans le devoir. »

Que si l'on s'étonne de voir tant d'armées levées à grands frais pour ne point combattre; il faut se rappeler qu'à cette époque les vassaux devaient seulement quarante jours de service, que dans ces conditions la lutte était des deux côtés fort incertaine, et que l'on préférerait s'accommoder; il faut

¹ Tillemont, t. II, p. 248.

songer aussi que l'habileté de Blanche rompaît plus de ligues que n'eussent fait des victoires.

Le 7 avril de cette année 1234, Sanche, roi de Navarre, mourut sans laisser d'enfants. Son héritage revenait à Thibaud, comte de Champagne, fils de Blanche de Navarre sa sœur. Mais celui-ci, en concluant divers traités pour s'assurer la succession, avait indisposé son oncle contre lui, et Sanche avait prétendu transmettre son trône au roi d'Aragon par une mutuelle adoption qu'ils firent l'un de l'autre. Néanmoins, après la mort du roi, Thibaud fut considéré comme son légitime héritier. Il laissa la Champagne en garde à la régente, et alla se faire couronner, le 7 mai, en Navarre. Jacques d'Aragon était disposé à lui disputer le trône, mais le pape arrangea leur différend.

La puissance nouvelle que venait d'acquérir Thibaud, la mort de ses principaux ennemis, l'inertie des autres, le commandement que fit faire Blanche aux grands vassaux de ne le point inquiéter, permettaient enfin à ce prince de jouir d'une paix entière, qu'il n'avait pas connue depuis 1226. C'est sans doute le moment d'apprécier dans Thibaud, non plus l'homme politique, mais le poète ¹.

Le principal titre du roi de Navarre à l'attention de la postérité, ce sont ses poésies. Les unes sont antérieures à sa

¹ A propos des poésies de Thibaud, qui ont été la source de calomnies dirigées contre la reine, reproduisons le passage suivant du pieux et savant Tillemont, t. III, p. 465, 466 : « La justification de Blanche n'emporte pas celle de Thibaud. Il peut être coupable, et elle innocente... Aucun des trois (Matthieu Pâris, Sala, officier de Louis XII et de François Ier, *Vie de Blanche*, écrite sous ce roi) ne dit que Blanche ait témoigné en aucune façon favoriser la passion de Thibaud; et Sala dit positivement que l'ennui de Thibaud venait du désespoir où il était de ne la pouvoir satisfaire à cause de la vertu de Blanche... Il y a quelques vers (dans les poésies de Thibaud) dont on peut abuser contre Blanche; mais je ne crois pas qu'ils prouvent rien. » Nous n'effleurons même plus cette question bien résolue.

royauté ; les autres, relatives à la croisade, sont bien postérieures. On a de lui soixante-six pièces imprimées : trente-neuf chansons d'amour, douze jeux-partis, deux pastourelles, treize sirventois ¹.

Dans les chants d'amour, où le sentiment est chaste, contenu pour l'ordinaire, il y a du charme et de la grâce.

Bien me pourrait avancer ²
 Ma douce dame belle,
 S'elle me voulait aider
 A cette chansonelle.

Un de ces chants se rapporte au refus qu'il fit de la main d'Yolande de Bretagne, sur le simple avis de la reine Blanche :

Si je ne puis vers vous aller souvent,
 Ne vous en chaut, dame courtoise et sage,

 Et si je fais d'ailleurs aimer semblant,
 Sachez que c'est sans cœur et sans talent :
 S'en soyez sage ;
 Et s'il vous en devait peser
 Je le lairais ainçois ester (stare).

Les poésies de Thibaud ont du rythme :

Dame, en votre baillie
 J'ai mis cœur, corps et vie ;
 Pour Dieu, ne m'oubliez.
 Ou fin cœur s'humilie
 Doit-on trouver
 Merci, aïe,
 Pour conforter.

¹ *Les Poésies du roy de Navarre*, par l'Évesque de la Ravalière ; Paris, 1742, 2 vol. in-8°. — *Hist. littér. de la France*, t. XXIII, p. 779-804.

² Bien entendu, nous traduisons ces citations en français plus moderne, tout en serrant de près l'original.

Thibaud a été estimé des plus grands esprits du moyen âge, et Dante l'a cité par deux fois. Une de ces citations a été faite à l'appui d'une opinion fausse ; mais la chanson dont Alighieri a pris un vers « se recommande par la recherche et la délicatesse des pensées ¹ ».

Le coup fut grand, il ne fait qu'empirer,
Nul médecin ne m'en pourrait guérir
Hors celle-là qui le dard fit lancer.
Si de sa main le daignait *retenir* ²,
Bien en pourrait le coup mortel ôter
A tout le fust, dont j'ai bien grand désir.

En plusieurs endroits le poète rappelle les occasions où il lui fut donné de voir l'aimable et chaste reine, et ce souvenir mêlé de regret, se traduit en doux accents :

Qui voit venir son ennemi courant
Pour traire à lui grandes flèches d'acier,
Il se devrait trestourner en fuyant,
Et garantir, s'il se peut, de l'archer :
Et quant Amour vient plus à moi lancer,
Moins je la fuis, c'est merveille trop grant ;
Ainsi reçois le coup voyant la gent,
Comme tout seul étant en un verger.

Je sais de vrai que Madame aiment cent
Et plus encor ; c'est pour me courroucer ;
Mais l'aime plus qu'aucun homme vivant.

.
Et si je suis parjure à mal escient,
L'on me devrait entraîner en avant,
Et pendre puis plus haut que nul clocher.

Et lorsque la reine était gracieuse pour lui parce qu'il reve-

¹ *Hist. litt.*, t. XXIII, p. 781.

² Je ne donne pas ce mot comme du roi de Navarre : le sien est *adeser* toucher, attoucher. (Ducange, *Gloss. fr.*)

nait à son devoir, lorsqu'elle l'honorait de sa royale confiance et de son amitié, son cœur débordait de joie, et il chantait :

De grande joie à présent suis ému,
Et mon vouloir, qui mon fin cœur éclaire :
Lorsque Madame envoya son salut,
Fit que ne pus mon chant plus longtemps taire ;
De tel présent dois-je être si lié,
Venant de celle ayant, comme savez,
Ferme beauté, courtoisie et vaillance ¹ ;
Pour ce y ai mis toute mon espérance.

Quant à cette affection qui est contraire au devoir et que repousse la reine, comme on la sent meurtrie dans les vers qui suivent, et quel nouvel et éclatant témoignage en faveur de l'admirable princesse !

Mon chant n'est pas celui d'un homme aimé.

Car je n'ai mais de bien nulle espérance.

Le souvenir m'en fait mourir d'envie.

Raison me dit que j'ôte ma pensée ;

Mais j'ai un cœur.....

Toujours me dit : Aimer, aimer, aimer.

« En étudiant ce rythme harmonieux et flexible, en remarquant cet heureux entrelacement de vers, cette délicatesse et cette vérité de sentiment, on ne s'étonne plus de l'estime que professaient, jusqu'en Italie, Dante et Pétrarque pour les vers du roi de Navarre ². »

Thibaud reconnaissait lui-même la versatilité de sa nature et en souffrait bien un peu :

¹ Ce vers charmant n'est-il pas un nouvel hommage à la vertu non moins qu'au courage et à la beauté de Blanche ?

² *Hist. litt.*, t. XXIII, p. 784.

L'autre jour en m'endormant
 Fus en grand doutance,
 D'un jeu-parti en chantant,
 Et en grand balance;
 Quand Amour me vint devant,
 Qui me dit : Que vas querant ?
 Trop as courage mouvant,
 Ça te vient d'enfance.

Il en prend pourtant son parti : *Ça te vient d'enfance.*

La cour de Thibaud était le rendez-vous des beaux esprits du temps, plus brillante qu'aucune autre cour d'alors, même celle de Provence. Il ne faut pas croire néanmoins que le roi de Navarre n'ait chanté que les passions légères et profanes ; dans ce noble ^{xiii}^e siècle, comme dans l'incomparable ^{xvii}^e siècle, on voyait les trouvères et les troubadours, revenus de leurs douces et folles erreurs, consacrer leur âme et leur génie à Dieu ¹. Ainsi fit Thibaud.

Tantôt son cœur tremble encore sous la touche, si délicate qu'elle soit, de l'amour du monde, et ce cœur, attiré par Dieu, hésite :

Ainsi mon cœur follement va :
 Mère Dieu, par votre douceur
 D'un bon fruit me donnez saveur ;

Tantôt, plein d'un beau feu, il appelle à la croisade comme faisaient quarante ans auparavant, Quènes de Béthune et Coucy :

Tous les mauvais resteront par deçà,
 Qui n'aiment Dieu, bien, ni honneur, ni prix...
 Il n'est ami fors lui qui sans doutance
 S'est pour nous tous sur la vraye croix mis.

¹ Est-il besoin de nommer, au ^{xvii}^e siècle, le grand Corneille, traduisant l'*Imitation de Jésus-Christ* et l'office de Notre-Dame ; Racine, les hymnes du bréviaire ; et encore la Fontaine, Godeau, d'Andilly, Pavillon, Guillaume de Brébœuf ; Desmarets de Saint-Sorlin, Morillon, Testu, etc. ?

Quand il s'embarque lui-même à Marseille, il jette ce dernier adieu, d'une poésie impérissable :

Beau sire Dieu, vers vous me suis guenchis ¹,
 Laissant pour vous ce que je tant aimois;
 Li guerredons ² en doit être floris,
 Quand pour vous perds et mon cœur et ma joie :
 De vous servir suis tout prêt et garnis ;
 A vous me rends, beau père Jesu Christ.

.
 Bien doit mon cœur être aise, puis dolent,
 Dolent de ce que je pars de ma dame,
 Aise de ce que je suis désirant
 De servir Dieu tout mon corps et mon âme :
 Icest amour est trop fin et puissant.

.
 C'est le rubis, l'émeraude et la jame ³.

.
 Dame des cieux, grande reine puissante,
 Au grand besoin me soye secourante :
 De vous aimer puisse avoir droite flamme !
 Quand dame perds, Dame me doit aidant.

Il y a dans une de ces chansons pieuses une belle comparaison de Dieu avec le pélican :

Dieu est ainsi comme le pélican,
 Qui fait son nid sur la plus haute cime.
 Mauvais oiseau, qui monte de l'abîme,
 Ses oisillons occit, tant est méchant.
 Le père vient détruit, tout angoisseux,
 Du bec se frappe et d'un sang douloureux
 Vivre refait tantôt ses oisillons.
 Dieu fit autel, quand fut sa passion,
 De son doux sang racheta ses enfants.

¹ Tourné.

² Récompense.

³ Gemme, pierre précieuse.

Citons encore, pour finir, ce vers adressé à la reine Blanche et dont l'accent est plaintif et résigné :

Trop êtes double, et s'avez¹ si clair nom !

Tel était le ton des chansons de Thibaud de Champagne, où *il n'y avait qu'honneur*, pour employer l'expression de Pasquier. Le lecteur confessa que nous ne pouvions passer sous silence un tel poète, contemporain de notre Blanche.

Le comte de Flandre avait, nous l'avons dit, laissé une fille nommée Marie, à qui revenaient après la mort de Jeanne les Flandres et le Hainaut. La reine Blanche conçut le projet de marier cette petite princesse à son fils Robert comte d'Artois, et elle la demanda à Jeanne, qui consentit à cette alliance. Le prévôt de Bruges, le comte Baudouin de Guines, Arnoul d'Audenarde, le sénéchal des Flandres, Rase de Gavres et Guillaume de Béthune jurèrent au nom de leur maîtresse, à Compiègne, de veiller à la réalisation de ce mariage. Il manqua pourtant, car Marie de Flandre mourut encore en bas âge. Robert ne se maria qu'en 1237, à Mathilde, ou Mahaut, fille de Henri II de Brabant et de Marie de Souabe, qui avait pour père le malheureux empereur Philippe. Par une rencontre singulière, Béatrix, sœur de Mathilde, épousa Henri landgrave de Thuringe, beau-frère de sainte Élisabeth.

L'idée de cette union remontait à trois années. Vers le mois d'avril 1234, un messenger de Brabant apportait à la cour des nouvelles de Mathilde, et recevait quatre livres du roi, et quarante livres du prince Robert².

D'autre part, l'empereur Frédéric fit demander la main de la sœur du roi d'Angleterre, Isabelle, qui fut saluée impératrice dans Londres même, quand les ambassadeurs allemands eurent passé à son doigt l'anneau nuptial. L'union, célébrée

¹ *Si avez*, pourtant avez. Il fait allusion au nom de Blanche.

² Tillemont, t. II, p. 238.

à Worms, après que Frédéric eut consulté un astrologue, tourna entièrement les premières dispositions de ce prince à l'égard de la France. On le vit dès lors, malgré les traités, favoriser de tout point l'Angleterre.

Henri III lui-même, qui, bien qu'agé de vingt-huit ans, n'était pas encore marié, rechercha la fille de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, mariée depuis au roi Ferdinand de Castille; mais les menaces de la régente rompirent ce projet d'alliance, et le roi d'Angleterre, tournant ailleurs ses regards, envoya en secret un religieux demander au comte de Provence la seconde de ses filles, Éléonore. Robert Mouchegros contracta le mariage en son nom, à Tarascon, le 23 novembre. La princesse, accompagnée du roi de Navarre avec un luxe inouï, reçue par Blanche et Louis avec amitié, s'embarqua à Wissan en Boulonnais, et fut mariée à Westminster le 19 janvier 1236.

Les troubles de Beauvais et de Reims finirent vers ce temps. Au commencement de l'année, l'archevêque de Reims réclama une part de l'emprunt voté par la commune pour couvrir certaines dépenses, et comme elle affecta à cet emploi une portion du revenu des impôts, le prélat en réclama le dixième, car la taxe était levée par les bourgeois de son ban¹. Cette réclamation, publiée au prône, n'ayant pas été prise en considération, Henri de Braine augmenta les ouvrages de défense de son château de Porte-Mars. Ces travaux, regardés comme une menace par les bourgeois, étaient à peine entrepris que la cloche sonna, la commune se souleva, se rua sur les terrassiers et déranger les matériaux. La garnison fit une sortie et fut repoussée, bien que composée de nobles et d'archers, et le maréchal du pontife reçut une flèche mortelle. La garnison rentra et leva le pont-levis. La foule, fière de son triomphe, retira des églises les pierriers et les mangonneaux qu'on y gardait, s'empara du couvent des franciscains qui

¹ Aug. Thierry, *Lettre XXI*, p. 408.

dominait quelques-uns des ouvrages du Porte-Mars, le crénelèrent, et y logèrent des arbalétriers. L'attaque, continuée nuit et jour, était vive ; cependant la garnison tint bon, et les bourgeois se résolurent à changer l'assaut en blocus. Ils construisirent des redoutes revêtues de pierre sur le rebord extérieur du fossé¹, déplantant pour cela les rues, brisant les tombes du cimetière, enlevant les pierres sur le chantier de la cathédrale. Henri de Braine, qui était absent, excitait ses suffragants à la lutte ; la tâche de pacifier incombait au chapitre de Reims : on voyait les chanoines se mêler aux groupes, parlementer avec les magistrats, répondre en pleine rue aux invectives des tribuns de carrefour, citer la charte de l'archevêque Guillaume. Vint un moment où l'on ne s'entendit plus du tout ; le chapitre recourut à Rome, et Grégoire IX lui donna raison ainsi qu'à l'évêque.

Sommés de comparaître devant le chapitre, les échevins s'y refusèrent, et l'official les excommunia ; eux, de leur côté, défendirent de rien vendre, à quelque prix que ce fût, aux chanoines, à leurs sergents, à leurs familiers. Cette défense obligea les prêtres à quitter Reims, et le peuple pillait et ravageait leurs demeures et leurs biens. Le chapitre dispersé se réunit enfin à Cormicy, non loin de la ville, et peu de jours après l'excommunication papale fut lancée contre tous les bourgeois.

L'anathème fut prononcé suivant le rituel, dans toutes les églises de la province, au branle des cloches, les prêtres jetant à terre les torches enflammées et les foulant aux pieds pour les éteindre.

Les suffragants se réunirent en concile provincial à Saint-Quentin sous la présidence de l'archevêque. Ils résolurent que le roi serait prié de venir en aide au prélat, mais sans faire d'enquête, et que celui-ci ne serait point tenu de répondre aux plaintes des bourgeois. Ces résolutions prises, Henri de Braine

¹ Aug. Thierry, *Lettre XXI*, p. 409.

se transporta avec les évêques à Melun, où était la cour. « Sire roi, dit-il, je viens vous prier de secourir la sainte Église rémoise contre l'insolence et les attaques de la commune. » Louis, instruit par sa mère, répondit : « Pères vénérables, nous consulterons les gens de notre conseil, et dans un mois nous vous ferons connaître nos intentions. » Cette réponse ne satisfit l'archevêque qu'à demi. Un autre concile réuni à Compiègne ordonna qu'on adresserait au prince de plus pressantes prières. Une deuxième entrevue avec Louis IX eut lieu à Saint-Denis ; mais les évêques n'obtinrent pas d'autre réponse que la précédente. Ils transférèrent leur assemblée à Senlis, et jetèrent l'interdit sur le domaine royal dans la province rémoise. L'affaire en resta là, et ne fut reprise qu'après la déclaration de la majorité du roi.

Quant au conflit de Beauvais, il s'était fort compliqué, parce que Blanche avait fait saisir le temporel des chapitres qui, s'appuyant sur de légitimes privilèges, continuaient à ne pas reconnaître la juridiction royale. Godefroy de Clermont avait succédé sur le siège épiscopal à Milon de Nanteuil. Le premier soin de ce prélat fut de renouveler l'interdit vers le commencement de juin 1235. Comme il alla trouver le pape, il ne se trouva pas aux trois conciles présidés par l'archevêque de Reims.

Le roi et les barons, assemblés à Saint-Denis, envoyèrent au souverain pontife une protestation : ils voulaient, disaient-ils conserver les droits légitimes des évêques, mais suppliaient le pape de trouver bon qu'ils gardassent les leurs ; ils déclaraient en outre qu'ils ne pouvaient supporter la prolongation d'un tel désordre. Ils arrêtaient que leurs vassaux ne seraient point tenus de répondre en matière civile devant les tribunaux ecclésiastiques ; que si le juge ecclésiastique excommuniait pour un cas civil, il lèverait cette excommunication sous peine de saisie de son temporel ; que les ecclésiastiques et leurs vassaux répondraient devant les juges laïques pour

les faits civils, non point toutefois de leur personne. C'est sur ces entrefaites que se tint le concile de Senlis, où les Pères excommunièrent ceux qui usurpaient les biens ecclésiastiques de l'archevêque de Reims et de ses suffragants, et ordonnèrent que l'interdit fût jeté sur toute cette province, hors sur les évêchés de Laon et de Noyon.

Pour en finir avec Beauvais, la reine, sentant combien sa position était fausse, écrivit au pape que le roi était disposé à un arrangement. Alors le pape confia aux évêques de Meaux et Senlis le soin de chercher des moyens d'accommodement, et leur permit de lever l'interdit. Il exhorta la reine à engager le roi, par crainte de Dieu, à se soumettre à l'autorité spirituelle¹. Enfin il pria les évêques intéressés de se montrer faciles, sans souffrir néanmoins qu'on blessât les droits de l'Église.

Godefroy de Clermont mourut en 1236 sans que l'on se fût accommodé. Robert de Dreux, qui le remplaça en 1238, pria le roi et sa mère de vouloir bien s'entendre avec lui, et le différend fut terminé, à la grande satisfaction du monarque, qui en souffrait à cause de sa piété ardente et du respect qu'il portait aux gens d'Église et aux vœux du pape. Pendant que la régente consumait de la sorte une habileté qui méritait d'être mieux employée, le nouveau roi de Navarre, Thibaud, secrètement poussé par Pierre Mauclerc, en outre quelque peu vain de sa couronne, et voyant approcher le terme de la régence de Blanche, pour qui seule il s'était contenu dans le devoir, reprit ses projets hostiles de la première ligue.

Il donna une marque de ses dispositions nouvelles en prêtant l'oreille aux promesses de Mauclerc, et en acceptant pour sa fille Blanche la main de Jean de Bretagne; Blanche avait été fiancée à Othon de Méranie, comte de Bourgogne, mais elle était dégagée de ces liens par la mort de ce jeune prince.

¹ Tillemont, t. II, p. 257.

Le roi de Navarre avait juré mainte et mainte fois qu'il ne marierait point sa fille contre le gré du roi ; acte en avait été dressé, et Thibaud s'était obligé, pour le cas où il agirait autrement, à livrer trois places en Champagne. Il avait aussi promis en 1234 de marier Blanche au prince de Castille, Alphonse fils de Ferdinand. Mais il passa outre avec une légèreté inconcevable, à l'insu du roi et de la reine.

Cette alliance était très-avantageuse à Pierre de Dreux, car Thibaud s'engageait, même dans le cas où il aurait des fils, à laisser, après sa mort, le royaume de Navarre à son gendre ; il ne réservait aux siens que la Champagne et la Brie, et donnait à sa fille ce qu'il tenait du comte du Perche. En échange Pierre et Jean assignèrent à Blanche le tiers du pays breton, la moitié de leurs possessions françaises et le château de la Fère, et ils promirent, si Jean mourait sans enfant, de rendre Blanche ; et, si elle-même mourait sans enfant, de rendre la Navarre.

Ce mariage devait amener la guerre, et Thibaud n'avait pas de motif pour l'engager, si ce n'est « qu'il ne pouvait endurer aise ». Il alléguait, dit-on, qu'il voulait rentrer dans les fiefs aliénés en 1234 : mauvaise raison, puisque le roi lui offrit une équitable transaction.

Saint Louis, dès qu'il apprit le mariage, somma le roi de Navarre de lui livrer trois places en Champagne comme il était convenu. Thibaud, pour toute réponse, leva des troupes, fortifia ses villes, munit ses forteresses, renforça ses garnisons. Tant d'outrecuidance surprendrait si l'on ne savait que Thibaud eut pour soutien Hugues de la Marche, mené par Isabelle, la comtesse-reine, femme d'un infernal génie, jalouse de la reine mère, veuve d'un roi et épouse d'un vassal, inquiète, orgueilleuse, sans principes, despote et dominant son mari, qui tremblait devant elle. Ils s'obligèrent d'assister Thibaud contre qui que ce fût.

Blanche se hâta de rappeler ses fils Alphonse et Robert, de

convoquer les grands vassaux, et fixa Vincennes pour lieu de réunion. La cour était à Saint-Germain-en-Laye ; on y vit accourir le duc de Lorraine, le comte de Châlon, Eudes de Montaigu, le comte de Vienne. « Ainsi tout le pays se trouva dans le trouble et dans l'attente d'une guerre fâcheuse et cruelle ¹. » La régence était finie (nous anticipons un peu), et Thibaud, qui ne se prétendait engagé qu'avec la reine, la croyait en dehors des affaires, et ne soupçonnait pas que cette grande princesse prît toujours part au gouvernement par ses avis ; il s'imaginait donc qu'il aurait beau jeu avec le jeune roi. En réalité, si Blanche se dissimula toujours derrière son fils, le roi accorda toujours un grand prix aux conseils de sa mère.

Cependant l'on apprit à Rome que le roi entrait en Champagne à la tête d'une armée formidable ² ; et comme Thibaud s'était croisé l'année précédente, et que les croisés avaient d'immenses privilèges, le pape les rappela au roi par une lettre du 18 juin 1236, « ayant ordonné, dit-il, que toute la terre gardât une trêve de quatre ans. » Mais en même temps le souverain pontife écrivait à Thibaud de faire au roi les soumissions qu'il lui devait.

Les troupes royales, assemblées à Vincennes, s'ébranlèrent pleines d'entrain sous les yeux de Louis IX, dont le visage joyeux et assuré donnait du courage à tout le monde. Sans plus tarder, elles entrèrent sur les domaines du comte-roi, qu'elles occupèrent jusqu'à Lagny, qui est à cinq lieues de Paris. Bon nombre de gens influents et serviables s'appliquèrent à réconcilier le suzerain et le vassal. Thibaud lui-même, la première fumée de vanité dissipée, sentit bien qu'il ne saurait résister, et, pour arrêter la marche des troupes royales, il fit déclarer en son nom qu'il ne s'était pas séparé des plus sages de son conseil, lesquels estimaient avec raison que mieux valait se désister d'une entreprise mauvaise que de s'y opiniâtrer.

¹ Tillemont, t. II, p. 277.

² Raynaldi, ann. 1236, art. 47.

Ces ambassadeurs de la dernière heure supplièrent le roi de pardonner à leur maître, et de lui rendre son amitié, et, pour l'indemniser des frais de l'expédition, ils offrirent de lui livrer Bray-sur-Seine et Montereau-sur-Yonne. Mais Blanche, particulièrement blessée de ce que le comte avait profité de la fin de sa régence pour attaquer la couronne, suggéra à Louis un refus qui coupa court à toutes les propositions, et elle partit pour Vincennes.

Thibaud, pressé par la nécessité, y vint lui-même, et se présenta devant le roi. A côté de Louis siégeait Blanche, comme si elle eût voulu témoigner au comte qu'elle tenait encore entre ses mains les rênes de l'État. Le comte s'agenouilla devant le trône : « Sire roi, dit-il, et Madame, je suis votre serviteur et vassal indigne, et qui demande grâce ; remettant entre vos mains ma personne et mon pays de Champagne.

— Vraiment, sire comte, répondit vivement la reine, vous avez eu grand tort, et bien êtes-vous félon de vous être révolté contre votre seigneur qui vous avait déjà une première fois pardonné. Il vous devait souvenir que votre seigneur vous aida de son armée quand les barons vous voulaient détruire. » Le comte ne put que reconnaître la justesse de ces reproches.

Cependant, comme la reine elle-même l'avait engagé secrètement à venir se soumettre en personne, elle demanda elle-même sa grâce au roi. Elle l'obtint, et, suivant le langage de Tillemont, Thibaud fléchit ainsi par son humilité son prince et son roi qu'il avait offensé par son orgueil, et éprouva que comme saint Louis avait pour les superbes et les rebelles une justice inflexible, il avait aussi un cœur plein de tendresse pour ceux qui s'humiliaient et qui demandaient la paix. Le comte renonça aux fiefs vendus en 1234, et il promit de passer sept ans hors de France et de se rendre en Orient.

La colère du roi désarmée et le pardon facile de Blanche ne sauvèrent pas le coupable de l'aversion des grands. Robert comte d'Artois témoignait un profond mépris pour lui, et le lui montra

bien. Robert était hautain, violent, impérieux, sans mesure. Comme Thibaud venait prendre congé de Louis et de Blanche avant de s'en retourner, les domestiques du comte d'Artois, par ordre de leur maître, attachèrent des lambeaux d'étoffe aux riches habits du comte-roi, coupèrent la queue de son destrier, et l'un d'eux lui couvrit le visage d'un fromage mou ; « toutes actions, remarque très-bien Filleau, encore plus honteuses à celui qui les fit faire qu'à celui qui les souffrit. »

Blanche apprit la première cette indignité; elle ne savait d'où venait le coup, et fit sur l'heure mettre au cachot les valets. Le roi les voulut faire pendre. Robert, qui avait du moins de la franchise, avoua qu'il était l'auteur de cette injure, et n'obtint qu'à force de prières qu'on laissât la vie à ses gens.

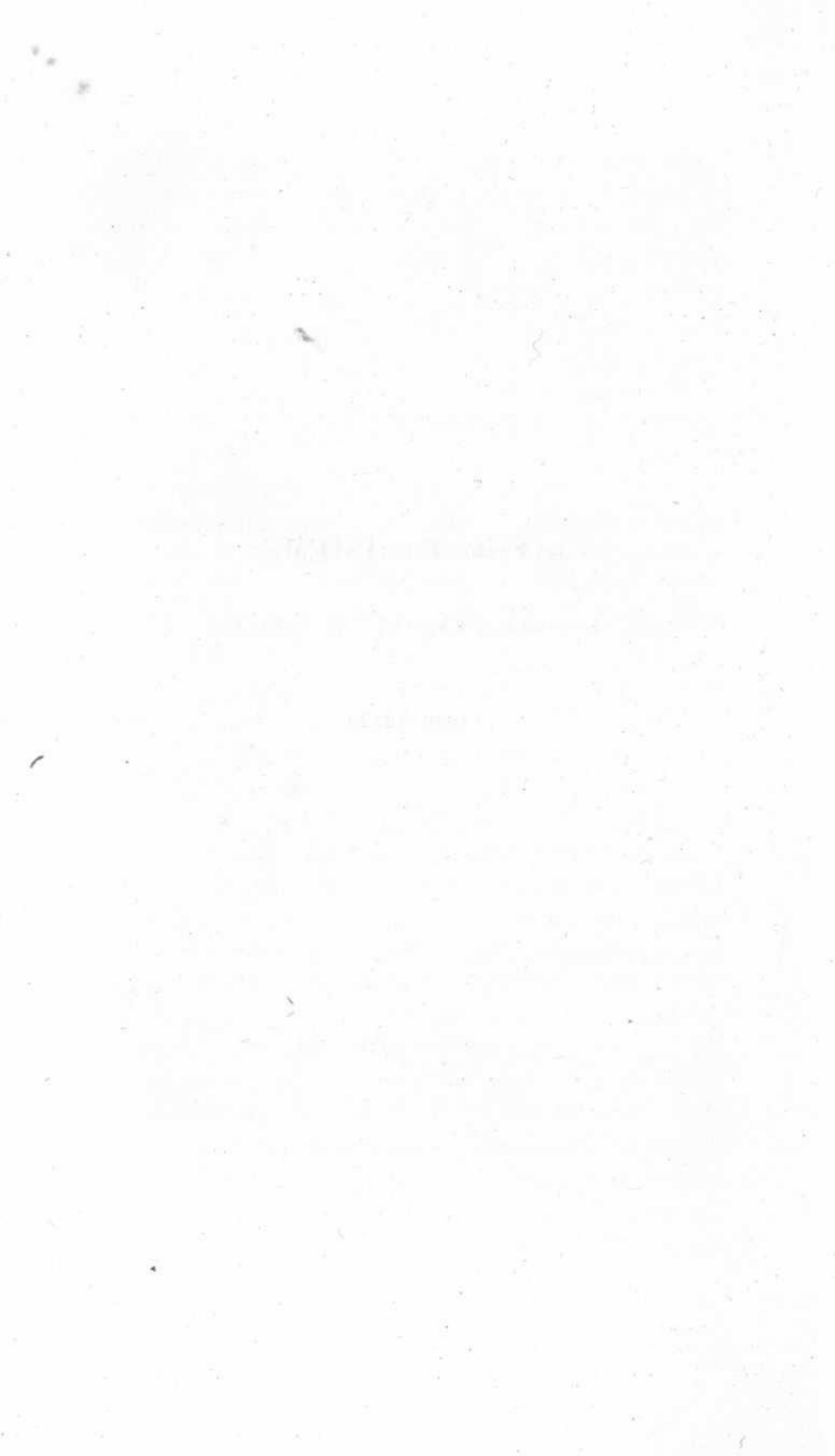
Thibaud lui-même demanda leur grâce; c'était demander celle de Robert, et se venger noblement. Le roi voulut bien oublier cet outrage, à la prière du comte; il le dédommagea par des attentions marquées, et montra une sévère contenance à l'égard de son frère; la reine combla Thibaud d'honneurs : puis Louis IX et Blanche l'accompagnèrent assez loin quand il se retira, et lui promirent de veiller sur la Champagne pendant qu'il irait en Navarre.

Jean de Bretagne et Pierre de Dreux joignirent en chemin le comte-roi avec une suite nombreuse et riche; ils l'accompagnèrent et lui donnèrent des navires pour passer dans son royaume.

LIVRE TROISIÈME

BLANCHE DOUAIRIÈRE DE FRANCE

(1236-1252)



CHAPITRE I

Majorité de saint Louis. — Robert comte d'Artois est fait chevalier. — Tentative du Vieux de la Montagne contre saint Louis. — L'empereur Baudouin en France. — Mort d'Ingelburge. — Mariage du prince Alphonse. — Les Tartares. — Le château Poilevaque ou Pille-Vache. — Trêve avec l'Angleterre. — La sainte Couronne d'épines.

(1236-1239)

Au mois d'avril 1236, le roi de France Louis IX reçut de sa mère toute la plénitude du pouvoir royal. Blanche gouvernait depuis 1226, et durant cette période elle avait accompli de grandes choses : dompté quatre rébellions, dont deux avaient mis l'État sur le penchant de sa ruine, gagné par force ou par adresse les hauts barons, apaisé les troubles, pacifié le Languedoc, vaincu l'Angleterre, augmenté les ressources du royaume ; elle avait élevé un roi pour la sainteté et la véritable grandeur, réglé une université turbulente, fait redouter et aimer tout à la fois son nom, qui était celui d'une étrangère sans appui parmi des ennemis et des mécontents. Allait-elle donc se reposer, laisser le roi à ses propres inspirations, et chercher dans la retraite un repos

mérité? Blanche, outre qu'elle aimait le pouvoir pour lui-même, sentait que, si son œuvre apparente était finie, un rôle non moins important que secret allait commencer pour elle; elle sentait que son fils, trop jeune encore, ne pouvait supporter seul le fardeau des affaires¹. D'ailleurs, jusqu'à sa mort, elle eut part au gouvernement. Saint Louis continua à la respecter et à rechercher ses conseils; même on remarqua qu'il lui cédait le pas. Il lui demeura si soumis qu'un troubadour de Provence le lui reprocha²; et si Caseneuve a dit qu'il ne voulait rien faire de ce que sa mère souhaitait, c'est que, comme le remarque très-bien le Nain de Tillemont, Caseneuve ne connaissait ni saint Louis ni Blanche. L'habile régente avait, pour ainsi dire, marqué de telle façon son empreinte dans l'esprit du roi qu'il la garda toujours.

Dès qu'elle eut déposé son autorité légale, la reine pria Louis IX d'écrire au pape en faveur de Raymond comte de Toulouse, qui avait chassé de sa capitale les frères dominicains, et excité les Narbonnais dans leur révolte contre l'archevêque et le vicomte. Blanche, on le rappelle encore, était parente de Raymond. Le souverain pontife répondit au roi de prendre l'avis de sa mère et de quelques évêques, et déclara qu'il voulait bien donner terme au coupable si l'on se portait garant que le comte ne tarderait pas davantage à passer en Orient.

Il paraît que cette douceur fut inutile; car, au mois de mai le pape se plaignit de ce que Raymond, bien loin de

¹ Il est absurde de dire que Blanche de Castille mena absolument son fils pendant toute sa vie; mais il est aussi inexact d'avancer qu'elle ne prit spontanément aucune part aux affaires après l'expiration de la régence. Le Nain de Tillemont est trop réservé sur ce point. Si l'on en croyait ce savant homme, Blanche n'aurait eu qu'une action et une influence très-restreintes. Il attribue toujours à Louis ce qui est du fait de Blanche.

² Nostradamus, liv. II, p. 194.

s'amender, ne se faisait pas relever de l'excommunication, refusait leurs gages aux professeurs de Toulouse, faisait maltraiter l'évêque de Vaison, rétablissait les gabelles supprimées dans le Venaissin, et, au lieu de partir pour la Palestine, employait ses troupes et son or à guerroyer contre le comte de Provence¹. Ce dernier, invité par son gendre Henri III à l'aller visiter en Angleterre, était sur le point de s'embarquer, lorsqu'il dut demeurer à cause des attaques de son voisin. Henri III lui envoya à cette occasion trois mille marcs d'argent. Blanche ne conseillait pas à son fils d'imiter ces profusions du monarque anglais : le comte de Provence et la famille de Marguerite étaient bien reçus à la cour de Louis IX; mais on ne les y accablait pas de présents.

Robert d'Artois, que nous avons vu se conduire si mal à l'égard de Thibaud, fut armé chevalier par le roi son frère en même temps que cent quarante barons. Il reçut alors son apanage : le comté d'Artois, qui comprenait Arras, Aire, Bapaume, Lens, Saint-Omer, et le Hesdin. Comme le Hesdin, Bapaume et Lens faisaient partie du douaire de Blanche, elle eut en échange d'autres terres. Robert prêta l'hommage pour l'Artois, et pour Poissy, qu'il obtint sa vie durant avec vingt livres parisis par jour et une rente de cinq mille livres tournois.

La cérémonie eut lieu à Compiègne, en présence d'un grand nombre de barons et de dames nobles du royaume que le roi avait convoqués, et il s'y trouva jusqu'à deux mille chevaliers, outre une foule de personnes moins considérables². Ce n'était pas pour Robert seul qu'on déployait tant de magnificence. On recevait alors les députés de l'Empereur qui venaient prier le roi de se rendre à Vaucouleurs à une conférence. Comme on craignait que Frédéric II, devenu l'ami du roi d'Angleterre,

¹ Tillemont, t. II, p. 299.

² *Id.*, p. 302.

n'eût quelque mauvais dessein, la reine engagea son fils à ne se rendre à cette conférence qu'avec une bonne armée. Les deux mille chevaliers et les milices de Compiègne devaient accompagner le roi. Les députés impériaux rapportèrent à leur maître cette circonstance; dès lors, Frédéric ne voulut plus d'entrevue et feignit d'être malade; ce qui prouva que Blanche avait deviné juste. La noblesse fut aussitôt congédiée.

Dieu sauva le roi d'un autre péril. Le Vieux de la Montagne, dont la terrible renommée remplissait l'Orient, et qu'on craignait même en Europe, avait appris que le plus ferme appui de la foi chrétienne et le plus chrétien des rois était saint Louis. Ses émissaires lui avaient rapporté un faux bruit qui courait en Orient, et d'après lequel Louis IX s'était croisé ¹. Le roi des Haschichin, qui enivrait ses séides, comme on sait, avec le haschich, et leur ouvrait par cette drogue infernale des paradis non moins sensuels qu'imaginaires, dépêcha deux de ces misérables pour assassiner le pieux monarque :

Or oyez merveille autresi.
 Le Vieux de la Montagne ouït
 Dire que le roi s'est croisé
 De France; si, n'en fut pas gai.
 Deux siens assassins appela,
 Et deux couteaux si leur bailla,
 Et commanda mer à passer
 Pour le roi Loeys tuer.
 Assez leur fit livrer avoir,
 Et fit aux Templiers savoir.
 Au Vieux de la Montagne allerent
 Et cette entreprise blasmerent,
 Car le roi pas croisé n'étoit
 Et freres quatre encore avoit;
 A sa mort ne conquerroit rien :
 Tant lui dirent qu'il les crut bien ².

¹ Mouskes, vers 29341.

² Mouskes, vers 29340 - 29355. Nous avons traduit en français plus moderne.

Ayant donc entretenu de son dessein les chevaliers du Temple, le Vieux de la Montagne apprit d'eux que Louis ne s'était pas croisé. Dieu en même temps toucha son cœur, et il dépêcha deux émirs de sa cour pour avertir Louis du péril qui le menaçait. Les chevaliers du Temple mandèrent le tout au roi, en lui envoyant les émirs, qui furent bien reçus en France. Ils prévinrent heureusement les premiers émissaires. Louis, à la nouvelle qu'ils lui apportèrent, s'entoura d'hommes d'armes munis de masses d'airain. Les deux émirs, cependant, cherchaient les assassins à Paris, et, ne les ayant point trouvés, partirent pour Marseille; c'est là qu'ils les découvrirent. Ils leur montrèrent le contre-ordre du Vieux de la Montagne, et leur firent rendre leurs poignards. Ils remirent ces armes au roi et prirent congé, charmés du prince et emportant de beaux présents.

Le Vieux de la Montagne avait su persuader à ses sujets que, s'ils mouraient pour exécuter ses ordres, ils iraient en un lieu de délices. Un jour qu'il s'entretenait avec Henri de Champagne, et vantait l'obéissance aveugle des Haschichin, le Vieux, voulant lui prouver qu'il disait vrai, appela deux jeunes gens qui étaient sur la terrasse de la tour où lui-même et son hôte se promenaient; il leur fit signe de se précipiter du haut de la tour; ils obéirent comme à l'envi.

« L'empire des Français à Constantinople était dans un extrême péril, nonobstant les victoires signalées que Dieu leur avait accordées sur les Grecs et les Bulgares en 1235 et 1236 ¹. » Jean de Brienne, tuteur de l'empereur Baudouin II, envoya en France son pupille, sous la conduite de Jean de Béthune, pour qu'il demandât du secours à saint Louis, et fût rétabli dans la seigneurie de Courtenay et de Namur, laissée libre par la mort de son frère Philippe, en 1226, après le siège d'Avignon.

Baudouin fut reçu avec honneur et affection par le roi, la

¹ Matthieu Paris.

reine et toute la cour. Il amenait avec lui Alphonse, Jean et Louis ses beaux-frères, fils de Jean de Brienne, et petits-neveux de la reine mère. A la prière de saint Louis, la comtesse de Flandre remit au jeune empereur ce qui lui appartenait. Tout à coup survint la mort de Jean de Brienne, « homme d'un immortel souvenir¹, » appui de l'Église, égal à Philippe-Auguste pour la valeur et le conseil ; sa mort ne fit qu'accroître le mauvais état de l'empire. C'est pourquoi saint Louis, de concert avec le pape, pressa l'armement que Baudouin tâchait de faire en Occident. Le comte de Bretagne promit de lui mener dix mille hommes et deux mille cavaliers ; Henri de Bar, cent chevaliers. Le duc de Bourgogne, les comtes de Soissons et de Mâcon, Imbert de Beaujeu prirent la croix, et le départ fut arrêté pour la Saint-Jean de 1238.

Blanche, touchée de la jeunesse et des malheurs de Baudouin, lui donna de fortes sommes, et travailla à lui procurer des soldats et des chefs. L'empereur reçut un don de quatre mille huit cents livres, et un prêt de trois mille livres. Ces sommes provenaient de l'argent levé sur les Juifs à cause de leurs usures ; il ne pouvait être mieux employé.

La conduite de la petite croisade fut confiée par le pape à Pierre Mauclerc à cause de sa valeur et de son expérience. Mais Frédéric II, qui avait conclu une trêve avec les Sarrasins, s'efforça d'arrêter l'expédition, qui n'eut lieu que plus tard, comme on verra.

Thomas de Savoie, frère de Béatrix comtesse de Provence, épousa, vers le mois d'octobre 1237, la comtesse de Flandre, veuve de Fernand, que recherchait Simon de Leicester de Montfort. Il vint trouver le roi à Compiègne, et reçut l'investiture aux conditions du traité de 1227 ; bien que Blanche ne fût plus régente, il lui prêta serment.

Le cœur de cette princesse fut affligé d'une mort qui, pour

¹ Mouskes.

être attendue, n'en était pas moins douloureuse. La vieille et sainte veuve de Philippe-Auguste, Ingelburge de Danemark, si pieuse, si humble et si patiente, rendit sa belle âme à Dieu avant la fête de Pâques, entre les bras de celle qui avait été pour la pauvre affligée une consolatrice, une amie et une fille dévouée. Elle fut enterrée à Corbeil, dans l'église Saint-Jean; voici son épitaphe :

ICI REPOSE ISBURGIS, NOBLE REJETON DES ROIS;
ÉPOUSE D'UN ROI, COMME LE MARQUE SON ROYAL SIMULACRE.
ELLE VÉCUT DANS LA FLEUR DES BELLES MŒURS; SON PÈRE ÉTAIT ROI
DES DANOIS,
ET SON ÉPOUX LE ROI DE FRANCE.
NOBLE DAME, ELLE AVAIT, CHOSE RARE CHEZ LES PRINCES,
UNE ÂME RELIGIEUSE, UNE CHAIR PURE ¹.

Deux illustres mariages signalèrent cette année, celui de Ferdinand de Castille, neveu de Blanche, et celui du prince Alphonse. « Comme saint Ferdinand était resté veuf dans un âge peu avancé, la reine dona Bérengère, sa mère, songea à le remarier, afin de le garantir des vices auxquels les souverains ont coutume de se livrer, quand ils se trouvent libres à la fleur de leur âge, s'ils perdent de vue la crainte de Dieu. Après avoir communiqué son dessein à son fils, elle prit le parti de consulter dona Blanche, reine de France, sur le choix qu'elle devait faire, pour donner à saint Ferdinand une épouse digne de lui. Dona Blanche lui répondit, après une mûre réflexion, qu'elle ne connaissait aucune princesse d'un plus grand mérite que Jeanne, fille de Simon, comte de Ponthieu, et de Marie, petite-fille d'Alix de France. La reine dona Bérengère en fit aussitôt faire la demande par le canal de dona Blanche sa sœur, et de saint Louis son neveu, qui réglèrent tous les articles, et

¹ Duchesne, t. V.

envoyèrent la princesse en Espagne avec un nombreux cortège. Saint Ferdinand et sa mère allèrent au-devant d'elle avec une suite brillante, et l'on fit à Burgos les cérémonies du mariage ¹. »

L'autre mariage, celui d'Alphonse avec Jeanne de Toulouse, acte de la plus habile politique, était, comme on l'a vu, arrêté depuis plusieurs années. Jeanne était née en 1220; princesse douce et aimante, elle n'eut jamais d'autres volontés que celles d'Alphonse.

Comme si Dieu eût voulu glorifier son serviteur en faisant connaître son nom jusqu'aux extrémités de la terre, les Sarrazins asiatiques et le Vieux de la Montagne envoyèrent à Louis une ambassade pour implorer son secours contre les Tartares. Ces barbares, peu ou point connus jusqu'au commencement du XIII^e siècle, étendaient, dit Tillemont, leurs courses, ou plutôt leurs conquêtes, non-seulement par tout le pays de Tartarie, mais généralement dans toute l'Asie, jusqu'à la grande Babylonie, jusqu'à Césarée en Cappadoce et à Iconium, et même jusqu'aux frontières de l'Autriche et de la Bohême ². Leur audace était si grande, que leur prince fit dire à l'empereur d'Allemagne de lui rendre hommage, et qu'en échange il lui donnerait une charge à sa cour. « Dites-lui, répondit Frédéric, que je sais assez bien chasser à l'oiseau pour être son fauconnier. »

Les Suédois et les Frisons, dans la crainte de leurs armes, n'osèrent venir en Angleterre chercher du hareng, comme ils avaient coutume. Saint Louis, au bruit de leurs ravages, quand toute l'Europe tremblait, s'était contenté de dire : « Nous serons donc ou vainqueurs ou martyrs. » Le chef de l'ambassade dont nous parlons fit passer un des siens en Angleterre, auprès de Henri III, dont un ministre dit en parlant des Sarrazins : « Laissons ces chiens se dévorer entre eux. » Saint Louis

¹ *Hist. générale d'Espagne*, de Ferreras, t. IV, p. 148.

² Tillemont, t. II, p. 322.

se garda bien d'aller secourir des peuples contre qui les chrétiens s'armaient.

L'Empereur allait attaquer les Milanais, qui aspiraient à jouir de l'indépendance et à former des républiques libres ; cherchant du secours de tous côtés, il manda le comte de Guines, Baudouin III, qui, avec le congé du roi de France, mena avec lui des Flamands et des Français. Il se joignit à Guillaume de Savoie, évêque élu de Valence, à Guy VII, dauphin de Viennois, aux Provençaux et aux Toulousains. Guillaume de Savoie montra une grande valeur dans une rencontre avec les Crémonais.

Valeran ou Gualeran, duc de Limbourg, avait sur la Meuse, au-dessous de Dinant, un château qu'il avait nommé *Émeraude*, mais que les gens du pays appelaient Poillevaque, qui dans leur patois est même chose que Pillevache. L'évêque de Liège, Jean II d'Aps, incommodé du voisinage de cette forteresse, en fit le siège avec l'aide de Thomas de Savoie, comte de Flandre, homme lige du prince-évêque pour le Hainaut. Gualeran II se défendit courageusement ; l'évêque malade dut abandonner la place, et vint mourir à Dinant. On cacha sa mort ; mais les assiégés la connurent quand même. Les assaillants étaient fort découragés. Le duc de Limbourg acheva de les démonter en battant Thomas de Savoie, en brûlant ses machines et en repoussant les bandes ennemies vers Dinant. Saint Louis, « commençant dès lors à agir comme un ange de paix ¹, » ordonna au comte de Flandre de faire trêve avec le duc, et de garder le château au nom du roi. Thomas y plaça une garnison sous les ordres de Rase de Gavre. Mais la dame de Misselbourg ayant revendiqué ce château, le roi envoya son frère d'Artois pour juger le différend ; ce prince adjugea Poillevaque à Valeran ; Misselbourg reçut une compensation, et le chapitre de Liège mille livres.

¹ Tillemont, t. II, p. 325.

La trêve conclue en 1234 avec l'Angleterre allait expirer. Le souverain pontife pria saint Louis et Henri III de la prolonger; et, comme il connaissait l'influence de la comtesse de Lusignan, veuve de Jean Sans-Terre, sur son fils, il lui écrivit une lettre fort pressante. Le roi de France consentit à renouveler la trêve, et, Henri III étant tombé d'accord avec lui, son frère Richard la jura jusqu'à l'année 1245; mais nous verrons qu'en 1242 l'Anglais, trouvant une occasion avantageuse pour la rompre, n'y manqua pas.

L'opposition de Frédéric II, plus occupé de ses querelles que des intérêts de la foi, avait ruiné le premier armement de Baudouin II, si généreusement procuré par Louis et Blanche. Le jeune souverain de Constantinople ne se découragea point, et travailla à en former un second avec lequel il pût passer en Grèce et défendre ses États ¹. Saint Louis demanda formellement à Frédéric qu'il le laissât passer; l'Empereur, qui craignait et révérait notre jeune roi, ne refusa pas. Le 7 décembre 1238, Baudouin obtint le passage par les terres de l'Empire. Le pape écrivit à la reine Blanche, au roi, à Henri III et à Richard de Cornouailles pour les inviter à user de leur influence sur le clergé des deux royaumes, afin qu'il opérât la levée d'un trentième en faveur de Baudouin.

L'empire latin de Byzance était dans une cruelle nécessité. Trois princes grecs se proclamant empereurs régnaient à Nicée, à Thessalonique, à Trébizonde; la Macédoine, l'Asie Mineure, n'obéissaient plus aux Francs, et Baudouin gardait à grand-peine sa capitale et la Grèce du Sud. Manquant de ressources, il dut en venir à des expédients douloureux.

La couronne d'épines qui avait percé le divin front du Seigneur Jésus-Christ; cette sainte couronne, joyau d'un prix incomparable, que saint Grégoire de Tours célèbre dans son livre *de la Gloire des martyrs*, et qui, de son temps, parais-

¹ Tillemont, t. II, p. 336.

sait encore verte, se conservait à Constantinople, dans l'oratoire impérial dit *Gueule de lion*, comme l'honneur de l'empire ¹. Lorsque Baudouin I^{er} avait pris Byzance, il avait détaché de la couronne auguste une épine, et l'avait envoyée à Philippe II, qui la donna à Saint-Denis. Ces religieux possédaient, disaient-ils, une partie de cette couronne sacrée tirée par Charles le Chauve de la Sainte-Chapelle d'Aix (Aix-la-Chapelle), où l'avait déposée le grand Charles son aïeul. Dans leur misère, les Latins pensèrent à engager cet objet incomparable, et leur empereur l'offrit à saint Louis, comptant bien qu'il l'aiderait de quelque grosse somme ; car de la vendre, cela eût été une simonie : nous avons d'ailleurs sur ce point le témoignage d'un homme de sainte vie, Gauthier Cornut, évêque de Sens, qui nous a laissé, sous forme oratoire, le narré fidèle de la translation de la sainte couronne. Il dit que l'empereur se contenta de témoigner au roi de France « que, dans la nécessité de perdre un trésor si précieux, il aimait mieux le prier d'agréer qu'il lui en fit un présent ; mais qu'il n'osa lui parler de l'acheter, de peur que la confiance du roi n'en fût blessée. Néanmoins saint Louis n'eût pas pu, dans l'état des affaires de Constantinople, l'accepter gratuitement, et il ne le fit pas non plus. Il fut fort aise d'avoir occasion de faire apporter en son royaume un si rare monument des souffrances du Sauveur, pour lui rendre des respects proportionnés à sa dévotion ². »

Aussitôt qu'il eut accepté l'offre de Baudouin, il dépêcha deux saints moines de l'ordre des Frères prêcheurs, les frères Jacques et André. Arrivés à Byzance, les députés trouvèrent la sainte couronne déjà engagée aux Vénitiens par le régent de l'empire, et déposée dans une église de la ville qui appartenait à la république. Trouvant les choses dans cet état, ils promi-

¹ Tillemont, t. II, p. 337.

² *Id.*, t. II, p. 339.

rent de rembourser les sommes prêtées par Venise, et transportèrent les précieuses reliques dans cette cité; ce fut par un prodige qu'ils échappèrent aux vaisseaux de Jean Ducas, empereur grec, qui les guettait.

Ils remirent à la république, au nom du roi, dix mille livres tournois¹ pour dégager le saint dépôt, et prirent le chemin de la France. L'entrée de la sainte couronne dans la terre du royaume fut triomphale. De toutes parts, clercs, moines, nobles, dames, bourgeois et serfs se précipitaient au-devant du cortège. Le roi, les deux reines, les princes allèrent recevoir la sainte relique au couvent des Frères mineurs du bois de Vincennes, et la rapportèrent en pompe jusqu'à un trône magnifique dressé à la Guette, près de Saint-Antoine. Là le roi et le comte d'Artois, qui portaient la couronne, s'arrêtèrent : le clergé, les moines de Saint-Denis en aubes et en chapes, cierges en main, les chevaliers, les gens de Paris, la cour, tombèrent à genoux; toutes les cloches de Paris sonnèrent à grande volée, lançant au ciel leur carillon sonore. Louis gravit à genoux les degrés du trône, adora un instant, puis, se tournant vers le peuple, la couronne en tête, le manteau royal sur les épaules, éleva en pleurant la couronne d'épines comme le prêtre élève l'hostie. Aussitôt des flots d'encens montèrent vers lui, l'entourant d'une nuée odorante, et les accents sublimes de l'hymne *Vexilla regis* remplirent les airs.

Quand le roi redescendit les degrés, pâle et transfiguré, son regard, plein d'une reconnaissance infinie, se tourna vers la reine Blanche et dut la payer de tous ses soins.

Le comte d'Artois, choisi pour porter avec Louis le saint dépôt, s'avança, et le cortège s'achemina vers Notre-Dame.

Guillaume d'Auvergne l'attendait, entouré de ses chanoines; la basilique était pavoisée; quand la royale procession déboucha sur le parvis, les acolytes, rangés sur les degrés que

¹ Deux cent mille francs.

le temps n'avait pas encore enfouis sous le sol, balancèrent les urnes d'où montait l'encens, et le bourdon ébranla l'air. La sainte couronne, exposée sur l'autel, fut ensuite portée, par les rues tendues de blanc et jonchées de fleurs, à la chapelle de Saint-Nicolas, dans le palais de la Cité.

Tout le monde admira l'humilité que firent paraître le roi et ses frères, et jamais plus grandes réjouissances n'eurent lieu dans Paris. Aujourd'hui l'on ne voit plus ces choses; on a fait de dures conditions à la foi, cette plante divine qui, au moyen âge, croissait si librement dans le jardin de l'Église.

Au moyen âge comme aujourd'hui, il y avait des défaillances, des hontes et des crimes; il y avait des passions, des concupiscences et des abominations. Mais la foi subsistait même dans les cœurs coupables, et souvent elle parvenait à sauver ces cœurs. Aujourd'hui, après la haine, est venue l'indifférence pire que la haine; aujourd'hui plus qu'en aucun temps, on peut dire en versant des larmes : « Pensez-vous que quand le Fils de l'homme viendra, il trouvera de la foi sur la terre? »

Plus tard, et nous en parlerons, saint Louis fit abattre la chapelle de Saint-Nicolas fondée par Louis le Gros, et dotée par Louis le Jeune, pour bâtir à sa place la Sainte-Chapelle. En 1248, il envoya une épine de la sainte couronne à l'église de Tolède; en 1259, une autre aux cordeliers de Séz; en 1261, une troisième à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi près d'Arras. En 1241, le chapitre de l'ordre Cistercien ordonna, à la prière de Blanche et de Louis, qu'on ferait, dans ses maisons de France, la fête de la couronne d'épines. En 1263, Ottokar, roi de Bohême, fonda une abbaye en son honneur¹.

Cependant l'argent manquait encore à Baudouin; il se vit obligé d'engager le comté de Namur au roi pour cinquante mille livres parisis, et saint Louis confia la garde de ce pays aux chevaliers du Temple, qui devaient le tenir jusqu'au rem-

¹ Tillemont, t. II, p. 340, 344.

boursement de la somme. Blanche avait participé à tout ce que l'on avait fait en faveur de Baudouin.

Plus tard, elle vit que l'empereur ne pourrait jamais rendre les cinquante mille livres pour lesquelles il avait engagé le Namurois, et elle pressa son fils de le lui rendre sans recevoir d'argent; c'est ce qui a fait dire qu'elle avait acheté ce comté pour le donner à Marie, femme de Baudouin ¹. Mais le comté avait été certainement rendu à celui-ci, puisqu'il en jouissait en 1257. Après qu'il eut rassemblé les sommes qu'il s'était procurées, l'empereur, suivi de Thomas de Marle, frère du sire Enguerrand de Coucy, et d'Imbert de Beaujeu, qui lui étaient proches, de plusieurs centaines de cavaliers et d'un grand nombre de fantassins, partit pour Constantinople. Il y arriva vers le mois de décembre 1239, à la tête de soixante mille hommes, ayant traversé sans grande perte l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie.

Quant à Frédéric II, il luttait toujours contre le saint-siège, qui employait toutes ses forces à maintenir la ligue des Lombards. Le César, dont la vie sans honneur et sans foi donnait prise aux plus graves reproches, poussait les Romains à la révolte. Si le pape avait pour lui le bon droit, la justice et les foudres de l'interdit, Frédéric avait des soldats et de l'or. Grégoire IX renouvela, le dimanche des Rameaux de l'an 1239, l'excommunication déjà portée contre l'Empereur, le déclara déchu de ses dignités, et délia ses vassaux et ses sujets de leur serment. Le pape, d'ailleurs, en soutenant la cause de la ligue, se montra aussi bon politique qu'il était un pontife vigilant. Il est étrange que des écrivains affectant des idées démocratiques prennent fait et cause pour un despote tel que l'empereur Frédéric contre les républiques italiennes, par cette raison seule que l'Empereur était ennemi d'un pape.

Frédéric en appela à un concile; mais alors circula cette

¹ Tillemont, t. II, p. 345.

parole, qui lui était, dit-on, échappée : « Le monde a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Mahomet et Jésus-Christ ! » Il sentit qu'il était devenu l'objet de l'indignation de tous les chrétiens, et il publia une profession de foi catholique, en même temps qu'il condamnait au feu ceux qui liraient ou afficheraient la bulle d'excommunication. Le fameux chancelier Pierre des Vignes envoya par son ordre des lettres apologétiques aux principales cours de la chrétienté. Ces lettres produisirent peu d'effet sur quelques princes ; car nous voyons le saint roi de Castille écrire à Grégoire IX, au mois de décembre, une lettre pleine de respect et de dévotion, où il condamne absolument l'Empereur, tout en protestant qu'il l'aime : Frédéric était le cousin germain de sa première femme. Il supplie le pontife d'avoir pour ce coupable la douceur d'un père, et lui annonce qu'il lui envoie un abbé espagnol pour traiter de cette affaire avec lui ¹. Saint Louis ne tint pas une autre conduite. Il députa à Rome l'évêque de Langres, Robert de Torotte et l'un de ses conseillers, et tacha de ramener l'Empereur dans la voie de la justice ².

¹ Raynaldi, ann. 1239, art. 40, 41.

² Ajoutons ici quelques explications au sujet de ce pape tant calomnié, Grégoire IX, de Frédéric II, le plus astucieux des Césars, et des rapports de saint Louis avec ce dernier, que les ennemis de l'Eglise et du saint-siège ont si méchamment dénaturés. Frédéric II devait tout aux papes et à l'Eglise ; mais, habile à jouer divers personnages et méprisant toute sorte de serments, « il commença de troubler dans les terres de l'Eglise, et d'entreprendre des choses énormes, établissant à sa mode des évêques dans la Pouille et dans la Sicile, et chassant ceux que le pape y avait mis, exigeant des contributions des églises... Et tant s'en faut qu'il s'arrêtât selon les avissemens du pape, qu'au contraire il l'en méprisa davantage, si bien qu'il fallut que le pape le menaçât de l'excommunier, et de le déposséder... » (1222, règne d'Honorius III. Voir *Continuation des Annales de Baronius*, t. I, p. 107, 190.) Frédéric s'était engagé à se croiser, et ne voulait jamais satisfaire à son vœu, cherchant pour cela de continuel subterfuges. En 1226, à l'époque où se forma la ligue lombarde, il écrivit au pape une lettre remplie des

La guerre s'alluma au sein de l'empire allemand. Le comte de Provence, à la voix du pape, promet d'aller servir la sainte cause en Italie, et supportait fièrement le titre d'insigne rebelle

plus basses injures, parce que ce pontife avait placé de bons évêques sur les sièges vacants de Sicile. En 1227, le pape Grégoire IX succéda au pape Honorius III. C'était un homme, dit Sigonius, d'une grande sagesse, très-savant en droit et très-expérimenté. Incontinent après son élection, il envoya un légat à Frédéric pour l'avertir paternellement de son devoir, et il lui enjoignit de se croiser. *Il le réconcilia avec les Lombards* (Sigonius, liv. VII); qu'on remarque bien ce fait. Frédéric fit en Italie d'appareils préparatifs; soixante mille Anglais prirent la croix. Mais l'hypocrisie de l'Empereur rendit tout inutile. Ce qui fait dire à Mutius (dans sa *Chronique d'Allemagne*, liv. XX) « que Frédéric retourna honteusement, et que chacun criait que c'était un lâche. » Grégoire IX excommunia le fourbe. Au lieu de s'amender, le César allemand injurie le pontife et le fait chasser de Rome (1228). Les Sarrasins sont vilainement introduits dans les biens ecclésiastiques. L'Empereur fait alliance avec le soudan et excite les rois à la guerre contre le pape. Au mois d'août de cette même année, il feint encore une croisade, c'est-à-dire qu'il part avec des troupes insuffisantes, de sorte que c'était une dérision. Pendant ce temps, ses soldats tourmentaient les Églises de Sicile. Ayant abordé en Chypre, l'Empereur envoya secrètement assurer le soudan de son amitié, et dépouilla l'enfant-roi de Chypre, Henri. Puis il fit semblant de fortifier Jaffa, au lieu de profiter de la plus belle occasion de chasser les Sarrasins de toute la Syrie. Il conclut un traité honteux avec le soudan, osa visiter le saint sépulcre, et retourna à Chypre, puis en Italie. Nous en passons, et beaucoup. Grégoire IX demanda alors aux princes de secourir comme ils le devaient la sainte Église affligée (1229). Frédéric implora la paix en 1230, et il l'obtint de la miséricorde du père des chrétiens, en promettant *soumission complète*. (Sigonius.) Il alla baiser, à Anagni, les pieds de Sa Sainteté, et le pape usa d'une *grand' débonnairété*, dit un vieil auteur. Mais l'Empereur ne cessa point de persécuter l'Église ni de spolier les templiers et les hospitaliers. Il fit assassiner le duc de Bavière au milieu de ses gens. (*Trithème Stéron. Le moine de Cologne.*) En 1232, il reçoit des présents de son allié le soudan, et le jour de Sainte-Madeleine célèbre *la Pasque des Sarrazins*. (Voir Pierre Coppin, t. I, p. 141.) En 1234, sa méchanceté semble triompher. Quand les Romains chassent le pontife, il retire ses soldats et s'accorde avec les révoltés. Il triomphe des Lombards, et se signale par d'horribles cruautés. En 1238, il fait un édit pour les Sarrasins contre les chrétiens; et le souverain pontife, allié avec la brave ligue lombarde, appelle le roi d'Aragon au secours de la

que lui donnait Frédéric irrité. Il souleva la ville impériale d'Arles, et se vit, sans être intimidé, mis au ban de l'Empire. Frédéric donna ses domaines au comte de Toulouse; ce fut

bonne cause. Enfin Frédéric est de nouveau excommunié en 1239, *pour avoir excité une sédition dans Rome, foulé aux pieds les privilèges de l'Église, empêché le cardinal de Préneste d'aller dans sa légation, privé d'évêques les sièges vacants, ruiné et profané les temples, mis à mort les clercs, usurpé les biens ecclésiastiques*, etc. — On voit que les motifs ne manquaient point, et que le coupable mérite peu de sympathie. Faut-il citer ses horribles blasphèmes contre le vicaire de Dieu, contre Notre-Seigneur lui-même et sa sainte mère? Grégoire IX lui répondait par ce beau distique :

Niteris incassum navem submergere Petri :

Fluctuat, ast nunquam desinet esse ratis.

L'Empereur comble la mesure de ses forfaits. Il chasse les moines de Mont-Cassin et bat monnaie avec les vases saints. Le cardinal Jacques de Pécoraire part pour la France, apportant au roi une lettre du saint-père qui exhorte le fils aîné de l'Église à secourir sa mère. « Dieu fait enfin sentir le poids de son bras à l'infâme. Frédéric est repoussé de Rome, pendant que les Romains chantent, au son de toutes les cloches : *Salve, Regina, mater misericordiæ*. (Voir *ubi supra*, p. 172.) Arrêtons-nous ici pour ce qui concerne le pontife, car il mourut en 1240, et voyons ce qu'il faut penser des rapports de Frédéric et de saint Louis. Saint Louis, affirme l'Anglais Matthieu Pâris, dans sa Chronique, loin de rompre avec Frédéric excommunié, accusa le pape de le persécuter injustement, parce que ce *Frédéric surpassait le pape lui-même en religion... Ce qui est*, dit le grave Sponde (t. I, p. 172, continuation de Baronius), *une pure invention de ce moine étourdi*. Nous avons déjà récusé, sur d'autres points, le malveillant témoignage de Pâris. On sait que ce moine, ennemi des papes comme des rois de France, ne craint pas de calomnier les uns et les autres. C'est sur son témoignage que des écrivains modernes ont basé leurs accusations contre Grégoire IX; c'est grâce à lui qu'ils ont fait de saint Louis et de Blanche deux sortes de *jansénistes gallicans*; le mot n'est point trop fort. En réalité, saint Louis fit ce qu'il devait faire, il se mit du côté du pape, et, dit le Nain de Tillemont (*Vie de saint Louis*, t. III, p. 164), « il résolut de marcher en personne, avec ses trois frères, au secours du pape, et même la reine Blanche voulait y aller avec eux. » C'était en 1247, et sous Innocent IV. S'il implora la miséricorde du saint-père à Lyon pour l'Empereur (*ibid.*, 182) (année 1248), il se garda bien de blâmer la juste inflexibilité du pontife, qui lui

un nouveau sujet de guerre entre les deux voisins. Toute la famille de Savoie témoigna d'un grand zèle pour Grégoire. Nous verrons dans le chapitre suivant quels événements se succédèrent.

En ce temps-là, le roi de France reçut à Paris avec honneur le jeune duc de Bretagne, Jean, fils de Pierre de Dreux, et marqua ainsi qu'il avait oublié les fautes et les trahisons du père, comme devait faire un roi habile et chrétien.

représenta que Frédéric était le plus hypocrite des hommes. Cependant Tillemont suit Pâris et se trompe avec lui ; n'est-il pas lui-même gallican et janséniste, et en tout cas très-opposé aux pontifes romains ? Cette note est déjà longue ; nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

CHAPITRE II

La petite croisade. — Roger Trencavel arme contre le roi. — Saint Edmond de Cantorbéry. — Saint Louis refuse l'Empire, offert au comte d'Artois. — La vraie croix. — La Sainte-Chapelle. — Alphonse est fait chevalier et comte de Poitiers.

(1239-1241)

Nous appelons petite croisade l'expédition de Palestine conduite par le roi de Navarre, et à laquelle participaient Hugues duc de Bourgogne, Pierre jadis comte de Bretagne, dont la tutelle était expirée, Jean comte de Mâcon, Henri comte de Bar, le connétable Amaury de Montfort, le comte de Nevers, Robert de Courtenay et un grand nombre d'autres. Le connétable partait pour le roi, le représentait, et portait ses armes :

Si passa li quens de Monfort,
De qui il orent (eurent) grant confort ¹.

Les croisés, s'adressant à Frédéric, le prièrent d'être leur chef; il y consentit ², à la condition que le pape l'aiderait à

¹ Mouskes, vers 30 575, 30 576.

² Ou mieux, il feignit d'y consentir. On a vu dans la note précédente ce qu'il faut penser de *ses croisades*.

soumettre les Lombards, ce qui ne se pouvait. Le départ des croisés fut différé à cause de la détresse de Constantinople, et parce que l'Empereur, ayant conclu une trêve avec les Sarrasins, ne voulait point que les croisés partissent avant la Saint-Jean. Cependant les chrétiens de Syrie appelaient leurs frères d'Occident, et leur représentaient que jamais depuis la mort de Saladin l'occasion n'avait été plus favorable, les princes mahométans étant divisés et ennemis les uns des autres. Le passage en Orient fut définitivement arrêté pour la Saint-Jean, et le rendez-vous général marqué à Lyon. L'incroyable conduite de l'Empereur ¹ perdit tout : une partie des croisés se dissipa ; le comte de Bar alla s'embarquer à Brindes, et les autres seigneurs à Marseille. Enfin ceux qui prirent terre à Saint-Jean-d'Acre étaient au nombre de quinze cents chevaliers et quarante mille cavaliers.

Si les princes infidèles étaient divisés, les chrétiens ne l'étaient malheureusement pas moins, et cette armée si puissante n'eut que de mauvais succès. A peine débarqué, Pierre de Dreux se jeta sur Damas avec une poignée de Bretons, et revint chargé de dépouilles ; cette capture excita l'envie des autres barons, qui partirent huit jours après sans rien dire de leur dessein, ni au roi de Navarre, ni au comte. Les Sarrasins eurent avis de cette course, et les chrétiens, après avoir chevauché toute une nuit, fatigués et brisés, furent taillés en pièces dans les sables près de Gaza, entre Joppé et Jérusalem ². Soixante-dix chevaliers tombèrent entre les mains des vainqueurs, entre autres le comte de Bar blessé à mort, le comte de Forez et le connétable de France. Dans cette action, les Sarrasins étaient au nombre de deux mille, et ce qui est inexplicable, c'est que les chrétiens du pays refusèrent de seconder les croisés. Le soudan Bibars Bondocdar, que Joinville nomme

¹ Voir ci-dessus la note sur Frédéric.

² Tillemont, t. II, p. 361.

Boudendart, fit conduire Amaury à Babylone. L'abstention des chevaliers du Temple et de Saint-Jean indigna saint Louis ; il retira alors son trésor du Temple de Paris, mais il l'y remit plus tard.

« Les Français ne se laissèrent pas vaincre sans tuer un grand nombre des ennemis, et ils en emmenèrent même quelques-uns prisonniers ; mais néanmoins la terreur se mit tellement dans l'armée, qu'on n'y vit plus ni prudence, ni courage, ni aucun effet des forces qui lui restaient encore ¹. » Thibaud quitta Ascalon, qu'il n'avait pu réussir à fortifier ; on ne songea plus à prendre Damas. Après une trêve, Thibaud et Pierre Mauclerc revinrent en France ; Amaury racheté mourut en route, et la croisade échoua complètement.

Cependant un légat du pape, l'évêque de Palestrine, déguisé en pèlerin pour échapper à Frédéric, vint en France publier l'anathème prononcé par Grégoire IX, et lever des taxes sur les biens ecclésiastiques. Le roi les réduisit au vingtième.

Le légat remit au monarque et à sa mère des lettres fort pressantes où le pape les excitait à s'armer contre l'Empereur ; mais ni Louis ni la reine ne pouvaient en ce moment rompre sans danger l'alliance qui les unissait à ce prince, dont ils ne voyaient la conduite qu'avec douleur.

Les armées impériales menaçaient Rome ; quelques cardinaux proposèrent une trêve, à laquelle Frédéric consentit, si l'on en exceptait les Lombards, que le pape ne voulut pas abandonner. Un concile général fut proposé, puis indiqué pour le commencement de 1241. L'Empereur, qui d'abord y donnait la main, changea d'avis et continua la guerre. Néanmoins Rome persista, et écrivit aux évêques de se tenir prêts, tandis que Frédéric prévenait les princes qu'il traiterait en adversaires tous les prélats qui se rendraient au concile. On s'en tint là pour cette année.

¹ Tillemont, t. II, p. 363.

Nous avons dit que le comte de Provence avait pris parti pour le saint-siège, soulevé la ville d'Arles, et que l'Empereur avait donné ses terres au comte de Toulouse. Raymond prit au sérieux cette donation, et envahit les domaines de son voisin, qui était peu en état de lui résister. Des seigneurs riverains du Rhône vinrent au secours du beau-père de leur roi, et tout ce que put faire Raymond fut de remporter quelques avantages et de piller quelques châteaux. Louis mit sur pied une grande armée, et envoya demander à Frédéric s'il prétendait soutenir Raymond; celui-ci s'en défendit; et tout ce que gagna le comte de Toulouse fut de rentrer chez lui excommunié de nouveau pour ses ravages dans la Camargue.

L'armée que saint Louis avait levée lui fut très-utile; car, dans le même temps, Roger Trencavel, vicomte de Béziers, qui était rentré dans tous ses biens depuis Louis VIII, se lia avec Olivier de Termes, et se précipita à l'improviste sur les évêchés de Narbonne et de Carcassonne. Les évêques de Narbonne et de Toulouse et les barons fidèles au roi s'enfermèrent dans cette dernière ville; ils exhortèrent les habitants à demeurer dans le devoir, fortifièrent les murs, firent entrer des provisions à la faveur des vendanges, et se préparèrent à une vigoureuse résistance. Ceux de la basse ville furent convoqués dans l'église, et prêtèrent serment entre les mains du sénéchal Jean de Crênes; mais, d'un autre côté, ces misérables traitaient avec les rebelles. La nuit suivante ils reçurent le vicomte, à qui ils firent un nouveau serment. Les sujets fidèles eurent de la peine à s'échapper; on en massacra trente qui avaient un sauf-conduit de Trencavel. Non contents de cela, les traîtres tentèrent de s'emparer de la haute ville, qu'ils attaquèrent le 9 septembre, au moyen de la sape et des engins. Le siège durait depuis un mois, quand les troupes royales arrivèrent. « Ceux de dehors minaient pour se faire entrée, et quand ils pensaient profiter de leur travail, ils ne rencontraient que des ennemis avertis qui leur avaient préparé pendant du

sable embrasé, de la chaux bouillante, et tout ce qu'on emploie en pareille occasion. Mais c'était encore quelque chose de plus extraordinaire hors de terre ; car, les maisons de la basse ville étant presque adossées contre les murs de la haute, on combattait nuit et jour d'une maison à l'autre, comme main à main, et de pied ferme ¹. » Les troupes du roi étaient commandées par Jean de Beaumont, chambellan, Geoffroy de Châteaudun, Adam de Milly, Guy de Lévis, maréchal de Mirepoix, et l'illustre Ferry Pasté. Trencavel n'osa attaquer ; il mit le feu à la basse ville, qui fut détruite, et emmena avec lui les habitants. Réfugié dans Montréal à quatre lieues de Carcassonne, il y fut relancé par Beaumont, et le siège dura bien avant dans l'hiver ; les comtes de Toulouse et de Foix ménagèrent enfin un accord aux termes duquel les assiégés sortirent avec leurs armes et leurs chevaux. Les autres forteresses ne tardèrent pas à se rendre ou à être emportées de vive force.

Les traîtres de la basse ville, pardonnés et honteux, allèrent rebâtir leur bourg en un autre lieu, au delà de l'Aude.

En cette année 1240, saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, vint mourir en France, parce que, dit Tillemont, il avait trop de vertu pour souffrir les maux de son Église, et trop peu de puissance pour y remédier. Il chercha le repos en Dieu dans un monastère, et Dieu, qu'il servait dans les larmes, couronna la patience admirable de son serviteur, et honora son tombeau par des miracles.

Edmond était né à Abington près d'Oxford, en Angleterre ; ses parents, chrétiens et pieux, lui firent donner une éducation distinguée, et l'élevèrent dans la crainte de Dieu et l'amour de son Église. Il étudia à Paris, y enseigna les lettres humaines, puis, s'étant adonné à la science sacrée, fut reçu docteur, et professa même quelque temps. Élevé au sacerdoce malgré son humilité, Edmond alla enseigner la théologie à Oxford, et par

¹ Filleau de la Chaise, t. I, p. 280.

ses prédications y cueillit des fruits de grâce et de salut. Il devint trésorier et chanoine de Salisbury. Grégoire IX le choisit en 1233 pour occuper le redoutable siège archiépiscopal de Cantorbéry. Les députés du chapitre s'étaient refusés à le nommer ; mais le chapitre lui-même l'accepta, par un subit changement des cœurs que Dieu permit en faveur de l'Église d'Angleterre. Edmond ne voulait pas accepter cette charge, il fallut que son évêque le lui ordonnât. Les évêques de Londres et de Rochester le revêtirent ensuite du *pallium*, au nom du souverain pontife.

Saint Edmond fut sacré le 2 avril 1234, en présence du roi, par l'évêque de Londres. Son premier acte fut celui d'un bon Anglais ; huit jours après son sacre, il s'unit aux autres prélats et contraignit Henri III de renvoyer ses conseillers poitevins et étrangers.

Il s'appliqua à rendre la paix à son Église, et nous le trouvons à Rome en 1237. Il montra une grande énergie à l'égard des moines de sa cathédrale, dont le prieur avait falsifié l'original d'un privilège obtenu autrefois par le glorieux martyr saint Thomas : à la requête de l'archevêque, le légat Othon déposa ce religieux ; et comme le couvent élut un second prieur sans consulter le prélat, Edmond cassa l'élection, et interdit les moines, qui en appelèrent à Rome et furent déboutés de leur appel.

Saint Edmond était plein du zèle de la maison de Dieu et combattait vaillamment pour les franchises de l'Église ; mais « il trouva une étrange opposition à ses bons desseins, et dans le roi, et dans les grands, et même dans son chapitre¹. » Par une politique pernicieuse, Henri III laissait vacantes les abbayes et ne remplissait pas les sièges des évêques défunts ; et quand les chapitres éalisaient des sujets, il refusait de valider les élections, soit pour jouir des revenus, soit pour placer ses favoris.

¹ Tillemont, t. II, p. 383.

Saint Edmond ne put tolérer cet état de choses, et le fit connaître au pape, qui, par une bulle, l'investit lui-même du droit de pourvoir aux vacances des Églises après un délai de six mois. Des raisons de ménagement, dont Grégoire IX fut le seul juge, le poussèrent peu après à retirer cette bulle.

Le roi ayant commis contre l'Église des fautes graves que l'histoire ne raconte pas, le saint évêque réunit ses confrères pour aviser aux moyens de rétablir la paix et l'ordre. Suivant l'avis qui prévalut, Edmond vint solennellement sommer Plantagenet de rentrer dans le devoir, ce qui fut inutile; de sorte qu'il excommunia les conseillers coupables du roi. « Le saint évêque voyait avec une extrême douleur l'Église anglicane tomber de jour en jour dans une plus grande oppression, ses biens pillés, ses libertés ruinées, et lui-même exposé à divers mauvais traitements. Il semblait être en horreur et en abomination à tout le monde. Chacun le fuyait, chacun évitait sa compagnie : les uns parce qu'ils le haïssaient, et les autres par la crainte des puissances de la terre ¹. »

Ne pouvant donc plus faire de bien dans sa malheureuse patrie, il s'en exila volontairement, et il montra ainsi l'amertume dont son âme était abreuvée et l'horreur que lui inspirait la méchanceté des hommes. D'ailleurs son glorieux prédécesseur, la victime de Henri II, Thomas Becket lui était apparu et lui avait annoncé qu'ils seraient bientôt joints ensemble.

Edmond débarqua en France et vint demander asile à Pontigny, abbaye cistercienne du diocèse d'Auxerre, où saint Thomas avait prié et attendu le jour du Seigneur; où le grand Étienne Langton, persécuté par Jean Sans-Terre, s'était réfugié. En s'y rendant, Edmond visita la pieuse reine Blanche, qui, baisant humblement les mains de ce confesseur, le pria de la bénir ainsi que ses enfants. Les moines de Pontigny

¹ Tillemont, t. II, p. 385.

l'accueillirent avec le même respect qu'ils avaient témoigné à ses prédécesseurs. Là il jeûna, pria, pleura, écrivit beaucoup, répandit la parole de Dieu dans les villages d'alentour. On l'entendait, dans le calme de sa cellule ou le silence du sanctuaire, gémir sur les maux de son Église; pour appeler sur elle la miséricorde de Dieu, il se livrait à d'effrayantes mortifications qui le rendirent malade. On le fit changer d'air; on le conduisit au prieuré de Soisi, qui est à une lieue de Provins; mais le mal était mortel, et se compliquait d'une dysenterie qui l'emporta le vendredi 16 novembre 1240, après qu'il eut reçu le pain des voyageurs et des anges.

Quand on le déshabilla, on trouva son corps tout rongé par le cilice et par les vers.

Le prieuré où il était mort garda son cœur et ses entrailles; Pontigny réclama son corps, qui fit sur la route d'éclatants miracles. Il fut inhumé dans l'abbaye le 21 novembre. Trois mois après on l'exhuma pour le mettre dans un autre sépulcre, et on le trouva sans corruption.

De toutes parts on accourut au tombeau de saint Edmond. On se rappelait les paroles proférées par Thomas Becket, quand il quitta l'abbaye hospitalière : « J'ai demeuré longtemps avec vous et ne vous ai pas payé ma dette; un autre viendra qui payera pour moi. »

En 1241, le chapitre de Cîteaux commit l'abbé de la Ferté pour travailler à la canonisation d'Edmond. Le 23 avril 1244, le pape Innocent IV, sur la prière des moines de Pontigny, ordonna aux évêques de Londres et de Lincoln d'informer des vertus et des miracles du saint. Les ennemis d'Edmond le poursuivaient encore de leur haine après sa mort; ils empêchèrent l'enquête, qui fut reprise en 1246.

La bulle de canonisation fut promulguée le 11 janvier de l'année suivante. « Dès que le roi Henri sut cette nouvelle, il en témoigna une extrême joie, et fit chanter une messe

solennelle du saint, avec sa légèreté plutôt qu'avec sa dévotion ordinaire¹. »

En 1248, on rouvrit le tombeau du saint, dont le corps fut encore trouvé sans corruption. A cette cérémonie assistèrent Louis IX, la reine Blanche, les princes. Blanche jeûna la veille, et passa une partie de la nuit en prière. Une châsse de cristal, d'or et d'argent, ornée de pierreries, don du comte de Cornouailles, reçut les glorieuses reliques d'Edmond. L'abbaye de Pontigny, qui lui avait ouvert un refuge, prit de lui le surnom de Saint-Edme.

Le mariage de Louis IX était demeuré stérile. On résolut de demander à Dieu, par l'entremise de saints personnages, un héritier de la couronne. La reine Blanche avait une vénération particulière pour Thibaud de Montmorency, qui, après avoir renoncé à la succession de Bouchard son père, s'était fait moine de Cîteaux, dans l'abbaye de Vaux-Cernay, et dirigeait cette abbaye. Ce saint homme répondit à la reine, qui le suppliait de s'adresser à Dieu, d'attendre encore un peu cette grande grâce qui ne tarderait pas ; et lors, se mettant en oraison, il fut exaucé : Marguerite devint grosse et accoucha, le 11 juillet 1240, d'une fille qu'on nomma Blanche, comme sa grand'mère. Cependant Dieu, voulant éprouver son serviteur, trancha cette jeune fleur à peine éclosée, car elle ne vécut que trois ans ; mais depuis lors la reine Marguerite fut féconde.

On se rappelle que Grégoire IX avait indiqué un concile pour le commencement de l'année 1241. Cette année était venue, et, bien que Frédéric assiégeât presque le pape dans Rome, et qu'il gardât toutes les issues de terre et de mer, le pontife ne laissa pas de presser les évêques de se rendre à sa convocation. Le légat Jacques de Palestrine, dans l'assemblée de Meaux, donna aux prélats français l'ordre de le suivre en

¹ Tillemont, t. II, p. 390.

Italie. Il s'en retourna accompagné d'un grand nombre d'entre eux, qui, lorsqu'ils furent rendus à Vienne¹, n'y trouvèrent ni escorte ni vaisseaux. L'archevêque de Tours, celui de Bourges, l'évêque de Chartres et des chanoines revinrent sur leurs pas; mais les prélats de Rouen, d'Arles, de Bordeaux, d'Auch, de Besançon, d'Agde, de Nîmes, du Puy et de Carcassonne s'embarquèrent à Nice, et arrivèrent sans encombre à Gênes en compagnie du ministre Romée.

L'Empereur faisait surveiller le passage de Gênes à Rome par son fils naturel Enzo, roi de Sardaigne; la république génoise tenait pour le pape, et avait reçu sa flotte dans le port. Les évêques, les légats de France et d'Angleterre, celui de Gênes, Grégoire de Romagne, montèrent sur cette flotte, escortés par les soldats de la république; mais le fils de l'Empereur les attaqua avec tant de vigueur, qu'il défit l'escorte et captura les prélats, hors ceux d'Arles et du Puy, et le ministre Romée, qui s'évadèrent; l'archevêque de Besançon fut tué. Frédéric commença par s'emparer de l'argent que le cardinal Othon avait levé en Angleterre, puis il fit emprisonner durement et maltraiter sans mesure les captifs.

Le roi de France, à cette nouvelle, députa l'abbé de Corbie auprès de l'Empereur pour lui demander leur liberté; bien loin de rien accorder à saint Louis, Frédéric fit mener les évêques à Naples, et ne répondit que par une lettre d'injures contre le pape qui venait de mourir. Louis IX lui envoya une seconde lettre, menaçante, qui fit réfléchir l'Empereur : les évêques français furent mis en liberté.

Le pape avait offert l'Empire à Othon duc de Saxe, aux princes d'Allemagne, et au fils de Waldemar, roi de Danemark; mais partout cette offre avait été refusée. Il se tourna alors vers Robert comte d'Artois; mais il trouva la reine Blanche tout à fait opposée à l'acceptation de cette dignité : car accepter la

¹ Tillemont pense qu'il faut lire Marseille ou Nice (t. II, p. 397).

couronne impériale, c'eût été se mettre l'Allemagne et l'Angleterre sur les bras ; Frédéric était à la tête de fortes armées, et ne se fût pas laissé dépouiller sans combats. En cas de guerre avec Henri III, on s'exposait à voir renaître la coalition de Bouvines et la ligue des grands feudataires ¹. Il ne faut pourtant pas méconnaître la grandeur de l'idée du pontife romain, défenseur du juste et du vrai, dans cette lutte

¹ On a voulu voir dans l'attitude de Louis IX la preuve d'une certaine indépendance à l'égard du saint-siège, et une protestation contre ses actes d'autorité. L'esprit qui triompha sous Philippe le Bel, l'esprit du légiste par excellence, esprit de révolte, de violence et de spoliation, plusieurs contemporains de saint Louis le possédaient déjà, et leurs assertions ont été admises par beaucoup d'historiens sincères ou non. Ces contemporains du saint roi, inspirés des idées d'une aristocratie hostile à l'Église, ont dénaturé les faits et gestes de ce grand prince. Puis nos historiens modernes ont renchéri. Il n'est venu à l'esprit d'aucun de ces libres penseurs que le Louis IX qu'ils se sont forgé n'eût pas été canonisé par Boniface VIII, un si terrible homme aux yeux des libres penseurs. Il est facile de dissiper toute apparence de contradiction entre deux jugements de l'Église romaine, celui qui a porté Louis IX sur nos autels et celui qui condamne les opinions *gallicanes* prêtées au pieux roi. Évidemment certains successeurs de ce prince, en démêlé avec le saint-siège, ont voulu se mettre à l'abri sous son nom et lui ont attribué leurs idées. C'est ainsi qu'on a mis sur son compte la fameuse pragmatique sanction, qui lui est postérieure au moins d'un siècle. Pour ce qui concerne l'endroit de l'histoire où nous sommes arrivés, ce furent des raisons toutes politiques, et non point un faux sentiment de justice envers Frédéric, qui portèrent Blanche et le roi de France à refuser la couronne impériale. M. Henri Martin (*Hist. de France*, t. IV, p. 180-181) juge étrangement la conduite de saint Louis et de Grégoire IX. Toutefois il reconnaît que le pape ne voulut jamais consentir à abandonner la brave ligue lombarde, qui s'était armée contre l'oppresser allemand. Mais sur quelle autorité s'appuie-t-il pour avancer que, « quant au jeune roi Louis, son sens droit et son esprit d'équité l'empêchèrent de se laisser aveugler par la dévotion » ? Sur Matthieu Pâris ! Il ajoute que saint Louis, après avoir fait examiner la foi de Frédéric et connu la grotesque protestation de l'Empereur, *n'en demanda pas plus* (*ibid.*, p. 182). Est-ce prendre saint Louis au sérieux ? Il y avait mieux à faire : au lieu de poser sur l'auguste visage de saint Louis un masque de libéral, il fallait excuser Louis IX d'être un saint.

pleine d'angoisses. Transférer la couronne de l'Allemagne sur la tête d'un prince français, c'était assurer l'indépendance de l'Église, délivrer l'Italie, faire de l'Empereur le lieutenant de saint Pierre, au lieu qu'il en était le geôlier et souvent le bourreau.

Saint Louis néanmoins, voulant faire connaître ses sentiments à Frédéric, lui envoya des ambassadeurs pour s'enquérir de sa foi. Le fourbe leva les mains au ciel, et protesta de son orthodoxie avec de grands gémissements¹.

Pendant que ces événements se passaient, les Tartares, guidés par les fils du terrible Djinghiz (Gengis-Khan), s'abattaient sur Moscou et Kiew, qu'ils brûlaient, débordaient sur l'Asie occidentale et l'est de l'Europe, attaquaient en même temps la Pologne, la Bohême et la Hongrie, et déjà la France et l'Italie croyaient les voir dans leur sein. Frédéric II, s'arrachant un moment aux inspirations de son mauvais génie, faisait écrire par son chancelier une lettre de détresse. « Levez-vous, Germanie fougueuse et bouillante sous les armes ; France, mère et nourrice d'une vaillante chevalerie ; guerrière et audacieuse Espagne ; Angleterre, protégée par tes flottes ; Souabe, remplie de valeureux soldats ; Danemark, aux hardis matelots ; Italie, qu'on ne peut dompter ; farouches corsaires de Grèce et de Toscane ; Irlande ensanglantée ; Galles agile ; marécageuse Écosse ; Norwège de glaces ! »

La reine Blanche sembla fléchir un moment sous la frayeur générale. A la nouvelle de ces succès des barbares, elle va trouver son fils : « Les Tartares arrivent ; n'y a-t-il donc rien à faire ? C'en est fait de nous tous, de la chrétienté, de l'Église ! — Madame, répondit le roi, dont l'histoire a conservé la belle et sainte réponse, Madame ma mère, espérons au secours du Ciel ; si les Tartares viennent à nous, ou nous les renverrons dans leurs déserts, ou ils nous enverront au Ciel. » Et, par

¹ Henri Martin, t. IV, p. 482.

cette excellente parole, jugée digne de venir du Ciel et d'être admirée de toute la postérité, il rendit le courage à la noblesse de France et même aux peuples voisins¹.

Ce surcroît d'affliction accabla le pape Grégoire IX, qui mourut à l'âge de près de cent ans, au milieu du mois d'août; Célestin IV ne lui survécut que quelques mois.

Cette année vit mourir aussi le pieux et savant Gauthier Cornut, archevêque de Sens, aussi utile à Blanche qu'il l'avait été à Philippe-Auguste; homme d'une haute doctrine et d'une bonté sans égale, *verus cultor justitiæ, cleri pater, arca sophiæ*. Son frère, Gilles Cornut, lui succéda.

Nous avons vu comment le besoin d'argent força Baudouin II à donner à Louis IX la sainte couronne d'épines de Notre-Seigneur. Il dut se priver encore d'autres précieuses reliques, dont la principale était un morceau de la vraie croix, long de près d'une aune, gardé depuis longtemps à Constantinople, et engagé à la sérénissime république de Saint-Marc pour vingt-cinq mille livres. Mais, comme le remarque Tillemont, les plus grandes sommes étaient peu considérables aux yeux de saint Louis dès qu'il s'agissait d'acquérir un pareil trésor. Louis forma le projet de racheter cette vénérable relique, Blanche entra dans les intentions du roi, et la vraie croix, dégagée des mains des Vénitiens, fut apportée à Paris par un chevalier nommé Guy et d'autres graves personnages. Ils apportèrent aussi plusieurs autres reliques de la Passion : le fer de la lance, un morceau du manteau de pourpre, du suaire et de l'éponge. Ces pieux objets transportés à Vincennes, comme l'avait été la couronne d'épines, le furent ensuite à Paris, avec les mêmes cérémonies et le même concours de peuple. A peine y entraient-ils que la grande sécheresse qui désolait le royaume vint à cesser. Voici comment Mouskes rend compte de cette précieuse acquisition :

¹ Tillemont, t. II, p. 403-404.

Or avint-il que Baudouin,
 L'empereur orphelin,
 Transmit au roi Louis de France,
 Par droit conseil et souffrance,
 La vêtüre que Dieu avait
 Quand à la croix on le menait;
 Et le vaisseau lui fut livré,
 Dont en la croix fut abreuvé,
 Et le fer et la lance avec, qui frappa son côté;
 Et si eut de la croix près d'une aune,
 Tout ainsi comme cyprès jaune;
 Nue, sans or et sans argent,
 Elle fut montrée à mainte gent,
 Et la croix aussi, comme vous dis,
 Où Dieu en Jérusalem pendit ¹.

Saint Louis, en possession de ces richesses, leur voulut construire un temple digne d'elles. Pour cela, il fit abattre la chapelle Saint-Nicolas-du-Palais, et posa, en 1246, la première pierre de la Sainte-Chapelle, inimitable chef-d'œuvre, bijou sans prix de l'art architectural du XIII^e siècle. En trois ans le célèbre Pierre de Montereau terminait cette église, dont il est bon de dire quelques mots ².

« Ces pieuses larmes, dit M. Michelet, ces mystiques extases, ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle : église toute mystique... un monde de religion et de poésie. » La Sainte-Chapelle est à deux étages et double; la partie inférieure était destinée aux habitants de la cour du palais, la partie supérieure au roi; elle s'appelait Sainte-Couronne et Sainte-Croix. « Elle était entourée d'un vaste espace, d'où elle pouvait être vue dans son ensemble; aujourd'hui, au contraire, une galerie assombrit et masque son côté nord; à l'est et à l'ouest,

¹ Mouskes, vers 30861-30878.

² Il est prouvé maintenant que la Sainte-Chapelle n'est pas l'œuvre d'Eudes de Montreuil, mais bien de Pierre de Montereau.

de lourdes constructions entretiennent une humidité qui ruine les peintures; elle n'a un peu d'air qu'au midi, et on ne peut la voir que de cette trop petite cour où la vue, forcée par le manque d'espace, ne peut juger des proportions¹. »

Le plan de la Sainte-Chapelle est d'une grâce, d'une simplicité et d'une élégance remarquables. C'est un parallélogramme allongé dont l'hémicycle forme l'abside. « Deux porches donnent accès aux deux chapelles, les voûtes sont décorées de nervures; chacun de ces deux porches est de plain-pied avec la chapelle qui lui correspond, est ouvert par de grands arcs, et est surmonté d'une balustrade trilobée. Immédiatement au-dessus, on voit la grande fenêtre ou rose, qui fut rétablie vers le milieu du xv^e siècle... Sur les côtés et à l'abside, les murs ne montent que jusqu'au niveau des fenêtres de la chapelle haute. Des contre-forts montent jusqu'à la balustrade percée de trèfles et d'ogives² qui entoure la toiture; chaque contre-fort est surmonté d'un clocheton fleuroné, orné de crochets et flanqué de deux gargouilles à têtes d'animaux. Il y a en tout quinze travées, l'abside seule en a sept. Les verrières de la chapelle haute occupent toute la largeur comprise entre les contre-forts; elles sont divisées en quatre compartiments, excepté celles de l'abside, qui n'ont que deux divisions, les fenêtres étant beaucoup plus étroites... Trois larmiers entourent l'édifice... A la quatrième travée au midi, une petite construction qui occupe tout l'espace compris entre deux contre-forts, et qui fait quelque peu saillie, fut élevée par Louis XI, qui craignait d'exposer sa personne dans le banc trop en évidence sur lequel ses aïeux s'étaient assis; par une petite ouverture biaise et grillée il pouvait voir le célébrant...

¹ *Hist. de la Sainte-Chapelle*, par MM. Decloux et Doury; Paris, Morel, in-fol., 1865.

² Le mot *ogives* est impropre, il ne s'applique qu'à l'arc des voûtes. (M. Jules Quicherat.)

« Des fenêtres triangulaires éclairent la chapelle basse ; la base est rectiligne, tandis que l'arc brisé constitue les deux autres côtés ; la largeur est donnée par la dimension des travées, et la hauteur est commandée par l'intérieur... Aujourd'hui comme du temps de saint Louis, on arrive à la Sainte-Chapelle par les galeries du palais... On voit encore, du côté de l'édifice qui n'est pas masqué, un petit jour percé à la troisième travée au midi, et qui correspond intérieurement au banc de la reine...

« Le clocher peut se diviser en quatre parties : la première, et la plus basse, qui sort du comble, est pleine et ornée de figures ; l'étage immédiatement au-dessus est composé d'arcs géminés à galbes surmontés de fleurons. L'aiguille à arêtes, décorées de crochets, se termine par une croix, et des anges sont adossés contre la base... ¹ »

Pendant que saint Louis méditait ainsi de bâtir un sanctuaire qui fût digne de la couronne et de la croix du Sauveur, son grand-queux Adam fondait une chapellenie dans la chapelle Saint-Michel, près du palais, pour ses bienfaiteurs et surtout pour le roi. L'évêque de Paris lui en laissait la collation.

La reine Blanche, toujours soucieuse de l'avenir, et connaissant, pour l'avoir éprouvé, le caractère doux, mais tenace et avide de domination, de Marguerite de Provence, ne se lassait pas de lui tenir rigueur. Elle obtint même de Marguerite qu'elle s'engageât à ne contrarier en rien les dispositions du testament du roi. La jeune reine donna l'acte suivant :

« Marguerite, par la grâce de Dieu, reine de France, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Nous notifions par ces présentes, que, de notre volonté spontanée, nous avons juré, en touchant les très-saints Évangiles, à notre très-cher sei-

¹ Même ouvrage, p. 32, 33, 34.

gneur Louis, illustre roi de France, que nous ne viendrions jamais ni ne laisserions venir à l'encontre du testament qu'il pourrait faire sceller de son sceau. En témoignage de quoi, nous avons fait apposer notre sceau aux présentes. Fait à Saint-Germain-en-Laye, l'an du Seigneur 1241, au mois d'avril¹. »

Cette charte fut attestée solennellement par Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris; Adam de Chamblis, évêque de Senlis; Eudes, abbé de Saint-Denis; et Raoul, abbé de Saint-Victor.

Vers le mois de juin, le roi réunit à Saumur la noblesse et le clergé du royaume, le roi de Navarre, les comtes de Toulouse et de la Marche, des abbés et des évêques. Il y mena son frère Alphonse, qui touchait à sa vingt-deuxième année, et lui conféra l'ordre de chevalerie, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste. Il lui conféra aussi l'investiture du comté de Poitiers et de celui d'Auvergne, et le déclara héritier du comte de Toulouse.

Joinville, témoin des belles fêtes qui eurent lieu, nous les raconte dans son naïf langage, qu'il faut citer :

« Après ces choses tint le roy une grant cour à Saumur en Anjou, et là fu je, et vous tesmoigne que ce fu la mieux arrée (arrangée) que je veisse oncques; car à la table le roy, mangeoit auprès de lui le conte de Poitiers que il avoit fait chevalier nouvel; et après le conte de Poitiers, mangeoit le conte Jehan de Dreux, que il avoit fait chevalier nouvel aussi; après le conte de Dreux, mangeoit le conte de la Marche; après le conte de la Marche le bon conte Pierre de Bretaigne; et devant la table le roy, vis à vis le conte de Dreux mangeoit mon seigneur le roy de Navarre, en cote et en mantel de samit, bien paré de courroie, de fermail et de chapel d'or; et je tranchoie devant li. Devant le roy servoit du mangier le conte d'Artois son frere; devant le roy tranchoit du coutel le bon

¹ Layettes du Trésor des chartes, t. II, p. 446.

conte Jehan de Soissons. Pour la table garder étoit mons Ymbert de Bieaugen, qui puis fu connestable de France; et mon seigneur Engerran de Coucy et mon seigneur Herchanbaut de Bourbon. Darriere ces iii barons, avoit bien trente de leurs chevaliers, en cottes de drap de soie pour eulx garder; et darriere ces chevaliers avoit grant nombre de serjans vestus des armes du conte de Poitiers, brodées sur cendal. Le roy avoit vestu une cotte de samit ynde¹, et surcot et mantel de samit vermeil fourré d'ermes, et un chapel de coton en sa teste qui moult mal li séoit, pource que il estoit lors jeune homme. Le roy tint cele festes aux halles de Saumur; et lon disoit que le grant roy Henry d'Angleterre les avoit faites pour ses grans festes tenir. Et les hales sont faites à la guise des cloistres de ces moines blans²; mais je croy que de trop loing il nen soit nul si grant. Et vous diray pourquoy il le me semble; car à la paroy du cloistre où le roy mangeoit, qui estoit environné de chevaliers et de serjans qui tenoient grant espace, mangeoient à une table vingt tant evesques que arcevesques; et encore après les evesques et les arcevesques mangeoit encoste cele table la royne Blanche sa mere, au chef du cloistre, de celle part là où le roy ne mangeoit pas. Et si servoit à la royne le conte de Boulogne qui puis fu roy de Portingal³, et le bon conte de Saint-Pol, et un Alemant de l'aage de dix-huit ans, que on disoit que il avoit esté filz sainte Helzabeth de Thuringe; dont lon disoit que la royne Blanche le besoit au front par devocion, parce que ele entendoit que sa mere le lui avoit maintes fois besié. Au chef du cloistre, d'aulture part, estoient les cuisines, les bouteilleries, les panneteries et les despenses. Et en toutes les aultres ailes et au preau du milieu mangeoient de chevaliers si grant foison, que je ne scé le nombre, et dient

¹ En soie bleue.

² De Citéaux.

³ Alphonse, neveu de Blanche, époux de Mahaut, veuve de Hurepel.

moult de gens que il n'avoient onques vu autant de surcots ni d'autres garniments de drap d'or à une feste, comme il y eut là; et dient qu'il y eut bien trois mille chevaliers¹. »

¹ Joinville (texte un peu rajeuni). (*Histor. de France*, t. XX.)

CHAPITRE III

Rébellion du comte de la Marche. — Lettre d'un habitant de la Rochelle à la reine Blanche. — Ligue des comtes de la Marche et de Toulouse, des rois d'Angleterre et d'Aragon contre saint Louis. — La comtesse-reine Isabelle. — Prise de Fontenay, Taillebourg, Saintes. — Trêve avec les Anglais.

(1241-1242)

Après les fêtes de Saumur, le roi conduisit Alphonse à Poitiers pour y recevoir l'hommage de ses vassaux. Ce prince y confirma les privilèges de la ville de Niort, en ces termes :

« Alphonse, fils de roi de France, comte de Poitiers, à tous ceux à qui ces présentes lettres parviendront, salut. Savoir faisons que nous avons concédé à nos amés et féaux les bourgeois de Niort d'avoir commune et libertés appartenant à commune, à Niort, leurs libres us et coutumes, et les libertés et dons qu'ils tiennent et ont tenus du temps des feus rois d'Angleterre Henri et Richard. Nous concédons aussi cela, que nous ne les mettrons pas sans leur assentiment hors de notre main, de celle de nos héritiers ou de nos frères. Et pour ce que cette

charte demeure ferme à tout jamais, nous l'avons fait munir de notre sceau.

« Fait à Poitiers, l'an du Seigneur 1244, au mois de juin¹. »

Les réjouissances de Saumur se renouvelèrent dans la capitale du Poitou, où les eigneurs saquitains accouraient de toutes parts. Parmi eux l'on remarquait Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, qui eut bien de la peine à reconnaître pour son suzerain un prince jeune encore, et dont il ne s'estimait pas l'inférieur. Cependant il prêta l'hommage pour Saintes, ses domaines poitevins et son comté de la Marche; puis il partit mécontent, et reniant dans son cœur le serment que sa bouche avait prononcé. Il alla se poster à Lusignan, où il ramassa tout ce qu'il put de gens d'armes, de sorte que « le bon roy Loys eust bien voulu estre à Paris », étant suivi de peu de monde, et contraint de rester dans Poitiers sans oser en sortir. Le roi prit le parti de monter à cheval, et, suivi de son frère, d'aller à Lusignan même faire un accord avec le comte.

Ce dernier reçut Louis IX et son frère avec respect, mais leur imposa des conditions désavantageuses avant de laisser le monarque retourner à Paris. Néanmoins Hugues serait demeuré tranquille, n'eût été sa femme, la comtesse-reine, que Matthieu Pâris lui-même accuse d'avoir été sans honneur ni conscience, et qu'en France on surnommait Jézabel. Aussitôt après le départ du roi, cette femme, qui avait pris sur son mari un ascendant sans limites², accourt furieuse, enflammée de haine, et, comme pour purger la ville des souillures du séjour royal, fait enlever meubles, vêtements, jusqu'aux ustensiles de cuisine, voire même une image de Notre-Dame, avec les ornements de la chapelle, et les envoie à Angoulême. Le comte, interdit et affligé, la regarde faire, et humblement et avec respect lui

¹ Layettes du Trésor des chartes, t. II, p. 451-452.

² Léopold Delisle, *Lettre à la reine Blanche*, p. 22.

demande pourquoi elle dépouille si honteusement le château : « Achetez, Madame, achetez à Angoulême de pareils objets, et je les payerai volontiers. — Sortez, répond Isabelle, sortez de ma présence, homme vil entre tous, abjection et opprobre de tout le peuple, qui avez honoré ceux qui vous déshéritent. Sortez, je ne veux plus vous voir. » Et elle partit. Deux jours se passèrent, et le comte la suivit à Angoulême; mais elle lui fit défendre l'entrée du château qu'elle habitait, et pendant trois jours entiers il mangea et coucha chez les Templiers, à la porte du castel : au bout de ces trois jours, il obtint, par l'intermédiaire d'un personnage qu'on ne nomme pas, un entretien avec sa femme. A sa vue, elle fondit en larmes, puis en invectives, et elle s'écria : O le plus vil des hommes, n'avez-vous pas vu à Poitiers, où j'ai attendu trois jours pour rendre honneur à votre roi et à votre reine, que, quand j'ai comparu devant eux dans la chambre, le roi était assis sur une moitié du lit, et la reine sur l'autre avec la comtesse de Chartres et sa sœur l'abbesse Alix de Blois? N'avez-vous pas vu qu'ils ne m'ont pas appelée pour me prier de m'asseoir, afin de me rendre la risée de tous les assistants? N'avez-vous point vu qu'ils ne se sont pas même soulevés de leurs sièges à mon entrée et à ma sortie? Je n'en puis dire plus de douleur et de honte; cette honte et cette douleur me tuent bien autrement que la spoliation de notre héritage. Mais Dieu ne voudra pas qu'ils soient impunis, ou bien je perdrai tout ce que j'ai, et mourrai à la peine! » Alors le comte, la voyant tout en pleurs, se jette à ses pieds et lui dit avec émotion : « Ordonnez, Madame, j'obéirai. » — C'est alors que s'ébaucha un projet qui ne devait pas tarder à aboutir. Une grande conspiration se forma dont les meneurs furent Hugues et Geoffroy de Lusignan, le comte d'Eu et Renaud de Pons; une lettre écrite par un bourgeois de la Rochelle à la reine Blanche nous en a conservé le récit ¹.

¹ M. Léopold Delisle a publié, en 1859, dans la *Bibliothèque de l'École*

Ces meneurs réunirent à Parthenay tous les barons et châteaux du pays; on y disputa. Quelques-uns dirent que le projet de la reine Blanche, après avoir deshérité le comte de la Marche, était d'enlever au comte d'Eu les châteaux qu'il tenait des rois d'Angleterre, et d'en faire autant à Geoffroy de Lusignan et à toute la noblesse poitevine. « Vous savez bien, Messigneurs, dit quelqu'un, que les Français ont toujours détesté les Poitevins. Ils veulent tout ranger sous leurs lois, et nous traiteront plus mal qu'ils n'ont traité les Normands et les Albigeois. Ne voyez-vous pas que ce petit garçon royal insignifiant fait ce qu'il veut en Champagne et en Bourgogne, et que tous les barons sont ses serfs? J'aimerais mieux mourir que de vous voir ainsi traités. Les bourgeois aussi craignent leur pouvoir et désirent s'y soustraire. Allons, Messigneurs, préparons-nous à résister vaillamment. » A la suite de ce discours, sorti probablement de la bouche de Hugues X, l'assemblée se lia par un serment, et se transporta à Angoulême pour s'entendre avec la comtesse-reine, qui combla d'honneurs tous les conjurés. Ce fut la deuxième réunion.

Une troisième se tint à Pons, et cette fois l'affaire a marché,

des chartes, un savant et curieux Mémoire sur cette lettre, qu'il a découverte à la Bibliothèque impériale, Mss. supplément latin, n° 878. C'est de cette lettre, qu'il reproduit et qu'il élucide par des notes d'une clarté parfaite, que nous avons tiré la conversation qui précède et que nous allons tirer l'histoire de la conjuration qui va suivre. Dans ce Mémoire, M. Delisle réfute l'opinion générale, qu'Isabelle aurait épousé Hugues IX de Lusignan, son premier fiancé, auquel Jean Sans-Terre l'aurait enlevée. C'est le fils de Hugues IX qu'elle prit pour mari, après la mort du roi d'Angleterre. Le comte d'Eu était Raoul d'Exoudun et non d'Issoudun, seigneur de Melle. M. Delisle prouve, ce qui est important, contre l'assertion de M. Henri Martin, que l'on disait bien *Majestas* aux rois antérieurs à Louis XI, et que ce titre avait bien pu être donné à la reine Blanche par le bourgeois de la Rochelle. Il le prouve par des chartes qu'il cite. Le savant érudit soutient comme nous, en s'appuyant sur des faits, que notre grande reine ne fut jamais écartée du pouvoir.

puisque nous y voyons assister le sénéchal de Gascogne, tous les barons châtelains et seigneurs de Gascogne et d'Agenois, les maires de Bordeaux, Bayonne, Saint-Émilien, les échevins, Bosson de Mastak comte de Bigorre, les châtelains de l'évêché de Saintes, à l'exception du brave et fidèle Geoffroy de Rancon, seigneur de Taillebourg, auprès duquel, l'année suivante, Henri III fera de vaines tentatives. C'était une assemblée tumultueuse, mais unanime dans sa haine; elle exprima cette opinion, qu'il fallait détruire les Français pour ne pas être détruits par eux. Un serment nouveau et encore plus solennel fut prêté; le messager du bourgeois de la Rochelle, étant à Pons, connut tous ces détails ¹.

Le messager du bourgeois étant de retour auprès de son maître, celui-ci continua d'informer la reine des événements. Il fut décidé que les Bordelais et les Bayonnais, qui sont marins et maîtres de la mer, viendraient bloquer la Rochelle et empêcheraient le blé, le vin et toutes les marchandises d'y pénétrer; qu'ils brûleraient les maisons à celliers et à pressoirs, pendant la nuit, autour de la ville, et que, pour ce faire, le comte de la Marche et Isabelle payeraient des gages aux gens de dix galiotes et galères, et les Bordelais, qui ont toujours haï les Rochelois, aux équipages de dix autres galiotes. Les Bordelais, en outre, payeront aux Bayonnais un droit sur chaque tonneau de vin qui passera de la Gironde à la mer de Gascogne, de Moissac et de Bergerac, pour qu'ils les aident contre la Rochelle. Les barons devront susciter des guerres et des troubles partiels que le comte Hugues feindra d'ignorer. On mit ce plan habile à exécution; Hugues acheta tout le blé de la contrée, et le renferma dans ses forteresses, défendant qu'on le portât à la Rochelle. Il fit garnir

¹ M. l'abbé Chollet, dans deux notes manuscrites sur la marge du texte de M. Delisle, émet, croyons-nous, l'opinion que ce bourgeois serait Jean de la Rochelle: il retrouve un vers latin et une expression de cette lettre dans un sermon de ce personnage.

et augmenter les défenses du château de Frontenay, qui est sur la route de Niort à la Rochelle. Le bourgeois finit sa lettre à Blanche par ces paroles : « C'est un grand bien, Madame, que la paix, et un péché mortel que la guerre. Votre terre de Poitou est, Dieu soit béni, en meilleur état qu'elle ne fut jamais sous les Anglais. Et je crois que la sentence de Dieu tombera sur les rebelles, quoique les Bordelais et les Gascons leur aient promis, s'il le fallait, cinq cents chevaliers, cinq cents sergents et arbalétriers et mille fantassins ; mais tout cela je ne l'estime pas la valeur d'un œuf, car je connais bien le comte et le pays ; ils n'oseront pas bouger. Vous, Madame, qu'il vous plaise mander aux maires de la Rochelle et des autres villes de fermer leurs portes à tout inconnu ; car je sais qu'on y mettrait le feu. »

Le mobile de cette grande révolte n'était autre que l'effroi que causaient aux barons l'extension du pouvoir royal, l'autorité des baillis et des sénéchaux qui réprimaient, après des enquêtes sévères, les excès des seigneurs féodaux. Témoin cette grande enquête de Touraine, de Loudunois et de Poitou ordonnée par le roi à l'instigation de la reine Blanche, et dont nos archives impériales conservent encore les registres. La sévère administration de la reine Blanche, dit M. Delisle, consolidait l'œuvre commencée par les conquêtes de Philippe-Auguste. Ce fut donc, ajoute cet auteur, pour défendre une indépendance qu'ils voyaient leur échapper, que les barons du Poitou et des provinces voisines formèrent, en 1241, une ligue avec la haute noblesse et les communes de Gascogne. La présence d'Eusteng de Solers, sénéchal de Gascogne, au conciliabule de Pons prouve que l'Angleterre n'était pas étrangère à la conspiration.

Il fallait maintenant étendre cette ligue au dehors. Hugues, dès le mois d'octobre, se concerta avec Raymond de Toulouse, toujours disposé à se révolter, avec le roi d'Aragon, et surtout avec le roi d'Angleterre. Enfin, Noël approchant, sur la sommation du comte Alphonse, Hugues de la Marche, suivi de sa belle et nombreuse chevalerie, se rend à Poitiers, comme pour

y renouveler l'hommage. Il avait promis à sa femme d'éclater, il tint parole. Introduit devant son seigneur, et en face de tout le baronnage, il s'écria : « Sire comte, je vous renie pour seigneur, et je reprends ma foi. Vous avez usurpé les domaines du roi d'Angleterre, et vous vous êtes fait investir du comté de mon beau-fils Richard, pendant qu'il servait Dieu en Palestine. » Puis, sortant du palais, il monte à cheval au milieu de ses arbalétriers qui l'attendent arbalète tendue, va mettre le feu au logis où il a été reçu, et court à toute bride vers Lusignan. Isabelle se hâte de passer la mer, presse son fils d'armer, lui montre le Poitou, la Saintonge, la Marche, l'Angoumois, prêts à se soulever pour lui. Henri cède. Il confie le gouvernement du royaume à l'archevêque d'York, s'embarque à Portsmouth avec la reine Éléonore, le comte Richard de Cornouailles et trois cents chevaliers, fait voile vers la Gascogne et aborde à Royan, à l'embouchure de la Gironde¹.

Tout le haut pays l'accueille. Il part de Royan, et va à Pons, où Renaud le reçoit comme son souverain. Tous les barons de la Saintonge l'y viennent trouver, et lui offrent leur foi et leur épée. Hugues et ses Aquitains l'y rejoignent. De Pons, Henri annonce qu'il ne déclare la guerre à Louis que parce que le roi de France s'est emparé, pendant la trêve, de l'héritage de Savary de Mauléon; puis il quitte ce château, et vient à Saintes, ordonne aux Gascons, aux Aquitains, de le venir trouver, sort de cette ville, assoit son camp devant Tonnay-Charente, et de là s'efforce de gagner les habitants de l'île de Rhé.

Cependant Alphonse de Poitiers avait instruit sa mère de l'insulte qui lui avait été faite. Le roi convoque le ban, et se met en marche, vers la fin d'avril, à la tête de quatre mille chevaliers et de vingt mille soldats; il s'empare en chemin de Montreuil-Bonnin, Béruges, Fontenay-le-Comte, Vouvant,

¹ Nous suivons le récit de M. Massiou, dans son *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*.

Frontenay. C'est au siège de cette place que le comte Alphonse fut blessé au pied, d'un coup d'arbalète. Saint Louis y reçut les envoyés de Henri III; il fit offrir à l'Anglais des conditions raisonnables, qui furent rejetées. Frontenay fut pris au bout de quinze jours. Le fils naturel du comte de la Marche commandait la garnison; les barons français voulaient le pendre. « Non, dit Louis, il a obéi à son père. » Et il l'envoya à Paris prisonnier. Frontenay fut rasé et démantelé, et depuis lors s'appela *l'Abattu*.

Pendant que le roi prenait l'un après l'autre les châteaux de Hugues de Lusignan, quatre-vingts galères françaises croisaient devant la Rochelle, et couvraient les côtes de l'Aunis.

Le bruit des succès du roi de France se répand, et alarme les alliés. Seule Isabelle reste impassible, et médite un crime. Elle envoie vers le roi des assassins munis d'un poison qu'elle-même a préparé; mais Dieu permet qu'au moment de réussir ils soient découverts. Louis poursuit sa course, emporte d'assaut Tonnay sur la Boutonne, prend la tour de Matha, Thors, qui appartient à Eble de Rochefort, et Saint-Assaire à deux lieues de Saintes. L'armée royale arrive devant un marais. Louis veut y faire jeter un pont pour aller surprendre Henri III, qu'il croit dans Saintes. On lui répond qu'il vaut mieux se poster dans Taillebourg, où commande son fidèle Geoffroy de Rancon. Le 21 juillet 1242, le roi assoit son camp sur la rive droite de la Charente.

Geoffroy de Rancon, dès qu'il vit l'armée de France au pied de sa forteresse, en ouvrit les portes, puis, suivi d'une riche et belle escorte, s'avança vers la tente de saint Louis. « Là, fléchissant le genou, mettant, selon la coutume du temps, ses mains jointes entre celles du prince, il lui fit foi et hommage pour sa seigneurie de Taillebourg, et lui promit le secours de sa lance, comme son homme lige et son fidèle vassal. » Je vis, dit Joinville, un chevalier qui avait nom Geoffroy de Rancon, qui, pour un grand outrage que le comte de la Marche lui avait

fait, avait juré sur saints que il ne serait jamais rogné en guise de chevalier, mais porterait grève ainsi que les femmes faisaient, jusqu'à tant qu'il se verrait vengé du comte de la Marche, ou par lui ou par autrui.

L'arrivée subite de Louis à Taillebourg fit que le roi d'Angleterre leva son camp, et, remontant la rive gauche de la rivière, vint camper dans les prairies où se prolongeait la chaussée du pont de Taillebourg. Des deux bords opposés, les deux armées pouvaient se voir.

La fête de sainte Madeleine se célébrait le lendemain. Le petit jour se leva sur les belles plaines, teignant de rose la *male rivière* de Charente, où l'on ne peut passer que par un pont de pierre *moult estroit*. Henri III avait mille six cents chevaliers, vingt mille fantassins et sept cents arbalétriers. Il contempla la puissante armée du roi de France, l'oriflamme, les drapeaux, les pennons qui flottaient aux premières brises, et l'admirable mouvement des troupes qui se rangeaient en ordre de bataille; alors il se troubla et dit à Lusignan : « Seigneur comte, qu'est-il advenu de vos promesses? J'étais en Angleterre, et vous me promettiez, par lettres patentes, de me fournir une telle armée qu'elle épouvanterait le roi de France. — Non pas, Sire, répondit Hugues. — Comment, non pas! riposta Richard de Cornouailles, j'ai encore vos lettres patentes. — Elles ne sont pas de moi, reprit Hugues. — Qu'entends-je? dit le roi surpris. — Par la gorge-Dieu! cria le comte exaspéré, c'est votre mère, ma femme, qui a tout fait à mon insu. »

Pendant que ce débat scandaleux se passait sous la tente du roi Henri, l'armée française se disposait à passer le pont. Comme la plaine était nue et découverte, Henri redouta les hasards d'un premier choc; il fit garder le pont par une bande aguerrie et reculer son armée. A cette vue, cinq cents chevaliers français et les gens d'armes s'élancent en avant, Louis les précède : le pont disparaît sous les soldats, et ceux qu'il ne peut

contenir se jettent dans des bateaux pour passer la Charente. L'armée anglaise, interrompant sa retraite, se porte en avant et soutient bravement le choc. « Alors, sur le pont, dans les barques, sur la rive, s'engage une action générale. Louis, au plus fort de la mêlée, affronte le péril et renverse tout ce qui s'offre à ses coups. La vie du bon roi était bien en danger ; car pour *ung homme que li roy avoit, quant il fu passé devers les Anglois, les Anglois en avoient bien cent*. Malgré cette disproportion, l'impétuosité française l'emporte. Les Anglais, entamés de toutes parts, se dispersent et laissent au pouvoir de saint Louis le pont, théâtre du combat. »

Cependant Louis s'arrête et attend que le gros de son armée passe la rivière. Le comte de Cornouailles choisit ce moment pour quitter ses armes, prendre en main un bâton de paix, et s'acheminer vers le roi, qui le reçut avec bienveillance. Sûr de vaincre, Louis hésitait à accorder une suspension d'armes ; la solennité du dimanche le décida, et il accorda une trêve jusqu'au lendemain. Comme Richard s'éloignait : « Sire comte, cria saint Louis, sire comte, la nuit porte conseil. — Oui, Sire, répondit Richard ; c'est pourquoi j'ai demandé une suspension d'armes. »

Richard avait vu de près les forces françaises ; à peine de retour dans la tente de son frère : « Vite, dit-il, vite, partons d'ici, ou nous sommes perdus. » On se presse de manger, et comme le soleil baissait, on se hâte de plier bagage. A peine les ténèbres envahissent-elles les plaines que le roi Henri s'échappe, et, n'épargnant pas les éperons, ne s'arrête qu'aux portes de Saintes, suivi d'une armée en désordre.

Louis IX avait repassé le pont. Le lendemain, sa surprise fut extrême quand il aperçut la plaine entièrement libre. Il traversa lentement le pont, et vint camper là où ses ennemis campaient la veille. Le 24 au matin, il marcha sur Saintes, envoyant en avant ses éclaireurs. Un berger les vit, et, prenant un chemin détourné, alla prévenir le comte de la Marche,

cantonné dans Saint-Eutrope. Celui-ci s'arme, et, sans rien dire au roi d'Angleterre, marche au-devant des éclaireurs et de l'avant-garde. Alphonse de Boulogne survient; le combat s'engage. Le premier qui tombe est le châtelain de Saintes, qui porte l'étendard de Hugues. Deux cris terribles montent au ciel: « Aux armes! Montjoie! » Le bruit en parvient jusque dans la ville, où Henri III et son armée l'entendent; le roi s'informe avec anxiété: on lui dit que le comte son beau-père veut perdre la vie ou racheter son honneur. Alors il commande qu'on le suive, et quitte Saintes pour l'aller secourir.

Louis, cependant, rejoint son avant-garde, et charge les Anglais, la lance au poing. Les Anglais supportent le choc; la mêlée s'engage sous les remparts de Saintes, dans les vignes, près des haies, avec furie. Là se distinguent du côté des Anglais Simon de Leicester, Roger Bigod, Jean du Bourg, Guillaume de Sey, qui prend Jean des Barres, et Jean Mansel, clerc de Henri III, qui fait prisonnier le sénéchal de Boulogne, Pierre Origé. Du côté des Français on admire le vicomte de Châtellerault, qui prend vingt-deux chevaliers et cinq cents hommes d'armes: Henri de Hastings est contraint de se rendre.

Les Français, dont l'impétuosité ne se ralentit pas, redoublent leurs coups, et les rangs anglais s'éclaircissent. Tout le poids de la bataille tombe sur eux; ils tournent le dos et fuient. Leur roi lui-même enfonce l'éperon dans les flancs de son destrier, qui bondit et l'emporte vers Saintes; les siens qui résistaient encore le voient fuir et perdent courage. Louis poursuit cette armée qui se débande; des chevaliers que leur ardeur entraîne entrent dans la ville pêle-mêle avec les fugitifs, et sont pris. Le roi de France, vainqueur, fait sonner la retraite et campe à peu de distance de la cité. Il a pris quatre évêques, vingt-deux barons, cent vingt gens d'armes.

« Ceux de nostre gent qui furent prins à Saintes, dit Joinville, recorderent que il oïrent un grand descort naistre entre le roy

d'Angleterre et le conte de la Marche, et disoit le roy que le conte l'avoit envoyé querre, car il disoit que il trouveroit grant ayde en France. »

Hugues répondait à ces reproches par des exclamations sur ses propres pertes : son fils captif, sa place de Frontenay démantelée, cent quarante hommes de guerre pris à Vouvant ; il devait tout cela à l'orgueil infernal de la femme qu'il avait épousée. Le cœur brisé, bien que n'en témoignant rien sur son visage, il commença à songer par quels moyens il pourrait rentrer en grâce auprès de son seigneur le roi de France. Il se cacha de son beau-fils et envoya vers Pierre de Bretagne, en secret, pour lui rappeler leur ancienne amitié, et le prier d'aller, en compagnie de l'évêque de Saintes, demander sa grâce au roi. Pierre Mauclerc s'y prêta volontiers, alla se jeter aux pieds de saint Louis, et, après quelques compliments sur son bonheur et son courage, lui parla en ces termes : « Mon seigneur le roi, votre homme lige le comte de la Marche confesse vous avoir grièvement outragé ; ce n'est pas justice, mais pardon qu'il vous demande. Vous savez, mon seigneur, le proverbe : A tout péché miséricorde. C'est pourquoi j'implore en sa faveur votre royale bonté. Qu'il vous plaise recevoir votre homme lige à merci. »

Le roi y consentit, mais à de dures conditions : « Je veux, dit-il, que, n'ayant pas le pouvoir d'être mon ennemi, il soit forcé d'être mon vassal, qu'il livre ses forteresses et fasse hommage lige à mon frère. » Ces paroles, rapportées au comte Hugues, le plongèrent dans une grande amertume ; il pleura et soupira. Mais enfin, pressé par ses amis, et de crainte de pire chose, il se rendit, non sans regret.

Quant au roi d'Angleterre, avec sa légèreté ordinaire, il oubliait déjà sa défaite, et il attendait à Saintes que saint Louis le fit reculer. Il se croyait si bien maître dans la ville, que, sans consulter la municipalité, il donna à Hugues le Brun, prisonnier des Français et fils de celui qui le trahissait, la souve-

raineté de Saintes. Mais cette fausse sécurité ne tarda pas à disparaître.

Quatre jours après le combat, un chevalier français délivré jadis en Palestine par le comte de Cornouailles vint secrètement prévenir le roi d'Angleterre que Louis avait résolu de l'assiéger en cernant la ville, qu'il avait reçu des renforts, et qu'il avait dit ne pas devoir partir sans l'emmener lui et les siens enchaînés à sa suite.

D'autre part, Richard apprit la défection du comte de la Marche et des barons de son parti ; soudain arrive un messager de Hugues le Brun qui annonce que le roi Louis va donner l'assaut dans la nuit. C'était le 28 juillet ; Henri, après s'être promené à Pons, à Archiac et à Barbezieux, venait de rentrer à Saintes ; il ne prend même pas le temps de dîner, il remonte à cheval, et se jette dans Blaye, laissant derrière lui l'ordre cruel de mettre le feu aux logis des bourgeois, et s'inquiétant peu du salut des siens. Le roi était loin quand ils apprirent sa fuite. Mourant de faim eux-mêmes, et toute l'armée avec eux, ils sortent en foule de la ville, et se traînent dans la direction qu'a suivie le roi, cueillant sur la route des fruits sauvages qu'ils dévorent.

Le 29 au matin, le clergé et les bourgeois vont offrir à saint Louis les clefs de Saintes. Il entre et met garnison dans la ville, puis va soumettre les châteaux d'alentour. Renaud de Pons prévient le roi : à Colombier, il se jette à ses pieds devant toute l'armée, et, avec le consentement d'Hugues de Lusignan et de la comtesse-reine, il rend hommage lige au comte de Poitiers duc d'Aquitaine. Dans les plaines de Pons, Hugues de Lusignan lui-même et sa femme, ses fils Guy et Geoffroy viennent en pleurs et à genoux implorer leur pardon. L'humiliation de cette arrogante famille toucha le cœur de saint Louis : il releva celle qui avait voulu l'empoisonner, et pardonna ; mais le comte dut remettre en son pouvoir le grand fief d'Aunis, Saintes, Pont-l'Abbé, Montreuil, Frontenay, Saint-

Gelais, Tonnay-Boutonne, etc., et ne garda que les comtés de la Marche et d'Angoulême.

Quand Geoffroy de Rancon vit Hugues agenouillé et criant merci, il entra dans la tente royale, se fit apporter un escabeau, et gravement se fit couper la barbe et les cheveux.

Henri III, ne se croyant pas en sûreté dans Blaye, passa la Gironde avec ses Gascons et ses Écossais, et alla s'enfermer dans Bordeaux, d'où il écrivit à l'Empereur une lettre mensongère pour se justifier.

Louis IX l'eût poursuivi jusque dans Bordeaux, si ses troupes n'avaient souffert de la famine. Non-seulement les vivres manquèrent, mais encore les feux de la canicule tarirent toutes les sources. Une épidémie décima la brillante armée du roi de France; quatre-vingts barons, vingt mille soldats expirèrent; le roi lui-même fut atteint, et tout le camp frémit à la pensée de le perdre.

Henri, qui ne savait rien de la maladie du roi, et qui craignait de se voir traqué dans Bordeaux, sollicita la paix. Saint Louis, dans l'état où se trouvaient ses troupes, ne pouvait sans imprudence la refuser; il accorda donc une trêve de cinq années. Tandis que Henri prodiguait ses trésors aux Gascons et s'endormait dans les délices de Bordeaux, Louis convalescent fortifiait Saintes, laissait partout des garnisons et rentrait victorieux en France.

La reine Blanche le reçut à Paris, le 28 septembre, au milieu de transports de joie.

Restait la ligue languedocienne. Raymond était malade et n'avait pu se joindre aux Anglais; mais ses officiers ayant amené par surprise dans une chambre de son palais, à Toulouse, frère Guillaume Arnaud, dominicain; frère Étienne, franciscain; Raymond l'Écrivain, archidiacre de Toulouse, et d'autres inquisiteurs de la foi qui exerçaient leurs fonctions dans le diocèse de Saint-Papoul, ceux-ci furent immolés par

les sectaires albigeois, dans la nuit de l'Ascension ¹. Plusieurs barons eurent horreur de cet assassinat et abandonnèrent le rebelle.

De son côté, Amaury vicomte de Narbonne, qui se lia par un serment à Raymond, s'empara des biens de l'archevêque et l'expulsa. Carcassonne et Albi se rendirent au comte de Toulouse. Après la victoire de Saintes, Louis envoya contre les Languedociens les comtes de Bretagne et de la Marche. Le comte de Foix, effrayé, se hâta de faire sa paix, et s'engagea même à servir Louis contre Raymond, qui assiégeait Pennes d'Agenois. Cette place fut prise, il est vrai; mais Raymond, apprenant que le roi armait contre lui, songea à rentrer dans le devoir.

« Raymond avait une puissante protection à la cour, en la faveur de la reine Blanche, dont la mère, Éléonore d'Angleterre, était sœur de Constance, mère de Raymond. C'est pourquoi Blanche l'avait toujours aimé, et on l'accusait même de témoigner trop d'inclination pour lui, quoique apparemment elle considérât moins en cela l'avantage de son cousin que celui de son fils et de tout l'État, à qui il était utile d'avoir la paix du côté du Languedoc ². » Le comte de Toulouse écrivit à sa cousine une lettre pleine de soumission, la suppliant d'intercéder pour lui auprès du roi, lui remettant ses intérêts, lui promettant tout pour l'avenir. C'est ainsi qu'à des conditions onéreuses il obtint grâce. Les triomphes de la royauté française réjouirent même l'Orient; le jeune empereur de Constantinople, qui devait tant à la reine mère, satisfait à un devoir de reconnaissance en la félicitant des succès de son fils. Mais Louis venait de sentir une joie plus douce et plus intime : la reine Marguerite était accouchée d'une fille, Isabelle, qui fut depuis mariée à Thibaud II, roi de Navarre.

¹ Catel, *Hist. des comtes de Toulouse*, p. 362-363.

² Tillemont, t. II, p. 470.

Le même mois, Blanche fonda, en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame-la-Royale, l'abbaye de Maubuisson¹, près de Pontoise, dans le village d'Aunay. Maubuisson est le nom d'un fief qui relevait de l'abbaye de Joyenval. Blanche y appela les religieuses de Cîteaux, et ce monastère ne tarda pas à devenir le plus riche de tout l'ordre. Dans la charte de fondation, notre reine ordonna des prières pour l'âme de son père le roi de Castille, de sa mère Éléonore et de son royal époux Louis VIII. Elle installa dans le couvent comme première abbesse Guillemine de Basancourt, femme de mérite et de piété, prudente et probe : *Sibi parca, mundo grata, polo digna*, dit son épitaphe². Guillemine mourut en 1275, et fut remplacée par Blanche de Brienne, petite-fille du roi de Jérusalem et de Bérengère de Castille, nièce de la reine Blanche. En 1244, Guillaume d'Aurillac, évêque de Paris, consacra la magnifique église de l'abbaye, que saint Louis prit sous sa protection spéciale. Le roi, plus tard, se rendit souvent dans ce pieux monastère, où il retrouvait vivant encore le souvenir de sa mère; il y fit élever sa fille Blanche, et y vint faire son dernier adieu au tombeau de la grande reine au mois de mars 1270, avant de partir une seconde fois pour l'Orient.

Blanche ne se contenta pas d'avoir réconcilié le comte de Toulouse avec le roi; comme son cœur était grand, sa charité n'avait point de bornes : elle le prouva bien en envoyant à Baudouin des sommes d'argent. Cet empereur était dans une extrême nécessité; pressé par Jean Ducas, il dut s'allier au sultan. Le despote, effrayé par l'invasion des Tartares, s'était

¹ Pour s'ame (son âme) rendre à Dieu plus clère,
A son gré commença sa mère,
La débonnaire, la courtoise,
Maubuisson qui siet lez Pontoise.

Branche des royaux lignages. (Histor. de France, t. XXII, p. 179.)

² *Gallia christiana*, t. IV, p. 604.

rapproché de lui. Il demanda même en mariage une de ses nièces, promettant de faire bâtir des églises par tout son territoire, et laissant entendre qu'il pourrait bien embrasser la foi catholique. L'empereur écrivit à Blanche à ce sujet, et la pria de remettre entre les mains de son messager, le sire de Verjus, une des filles de sa sœur Élisabeth ; mais ce projet n'aboutit pas, car le sultan se tourna du côté des Grecs.

Cependant le saint-siège était occupé par un nouveau pontife dont le règne s'annonçait par des revers. La guerre continuait en Italie, malgré les belles promesses de Frédéric. Innocent IV, cerné dans Rome, s'en échappa pendant la nuit ; il gagna Cività-Vecchia, Gênes, puis Ast et les terres d'Amédée de Savoie ; enfin il prit le chemin de Lyon, où il arriva vers le milieu de décembre 1244. Il établit sa résidence dans le monastère de Saint-Just.

Vers la fête de saint Michel, Louis IX, accompagné de sa mère, visita le chapitre général de Cîteaux, et se logea dans la maison du duc de Bourgogne, hors de la clôture. Le chapitre ordonna que, dans toutes les abbayes cisterciennes de France, on porterait au *Memento* du saint sacrifice les noms de Louis et de Blanche. Ils reçurent alors une lettre d'Innocent IV, qui demandait leur protection contre l'Empereur, et au besoin un asile sur les terres de France, Lyon étant une ville impériale.

Une assemblée des hautes barons fut réunie pour délibérer sur la demande du souverain pontife ; elle donna audience à une députation, qui rappela que Louis le Jeune avait reçu avec respect et empressement Alexandre III persécuté par Frédéric I^{er}. Le saint-père demandait à s'aller fixer à Reims, les barons refusèrent¹. L'Aragon et l'Angleterre fermèrent aussi leurs portes à Sa Sainteté ; mais le vicaire de Jésus-Christ

¹ Au milieu des désordres de son royaume, Louis IX craignit de se faire un nouvel ennemi de Frédéric, et c'est pour ce motif qu'il suivit

n'en demeura pas moins ferme dans son devoir et dans l'exercice de son droit.

Cependant saint Louis allait se rendre à Lyon, quand la maladie l'arrêta. Il n'était pas entièrement guéri de la fièvre qu'il avait gagnée en Saintonge. Elle le reprit à Maubuisson ou à Pontoise, et fut compliquée d'une forte dyssenterie. Une alarme générale se répandit dans le royaume; les évêques et les abbés ordonnèrent partout de solennelles processions, des aumônes et des supplications. A Paris, le peuple se jeta dans les églises et les chapelles; les images de la sainte Vierge, de sainte Geneviève et de saint Denis furent environnées de cierges brûlant nuit et jour; les cloches appelaient sans cesse à la prière; les prédicateurs tonnaient contre les péchés des grands, qui attiraient la colère divine. Mais la maladie du roi redoublait, on désespéra; saint Louis envisagea la mort avec calme, il disposa ses affaires, remercia ses officiers et ses serviteurs, leur parla de la nécessité de servir le Seigneur, dit adieu à sa mère et

l'avis de ses barons; il savait, en outre, que ces seigneurs turbulents favorisaient l'Empereur.

Matthieu Pâris et Matthieu de Westminster, son disciple, montrent sur ce point leur bonne foi habituelle. Pâris, cependant, veut bien avouer que saint Louis écrivit au pape une lettre pleine de respect. Ce chroniqueur, nous l'avons déjà dit, est l'auteur de cette fameuse fiction d'un accord entre saint Louis et l'Empereur. Frédéric, qui savait apparemment à quoi s'en tenir, n'oublia point, lui, qu'après qu'il eut été excommunié au concile de Lyon, la sentence fut affichée et publiée dans tout le royaume de France par l'ordre de Louis IX. Il s'en plaignit amèrement (Voir *Hist. litt. de Lyon*, par le P. de Colonia, Lyon, 1730, in-4^o, 2^e vol., p. 275). En 1250, pendant la captivité du roi, il se souvint de ce grief, et il regardait si peu Louis IX comme un allié contre le pape, qu'il fit demander au soudan de traiter le saint roi très-rudement et de ne point le relâcher. Joinville rapporte ce fait odieux. « *D'où l'on peut reconnoître*, dit le traducteur de Sponde, Coppin, *que tout ce que Frédéric avoit dit et escrit de l'affection qu'il avoit pour saint Louis, n'estoit que piperie*, pour rechercher des excuses en ses péchez. » Le roi, d'ailleurs, n'avait pas toujours été dupe de ces *piperies*; sa conduite après l'anathème prononcé par le pape au concile de Lyon le prouve suffisamment.

à sa femme éplorées, avec une fermeté mouillée de larmes, et remplit ses devoirs de chrétien.

Un évanouissement l'ensevelit dans une torpeur mortelle ; on pensa que tout était fini, et le palais retentit des sanglots. Déjà une des dames qui veillaient auprès du roi avait posé le drap sur sa tête, et déjà les prêtres commençaient les chants funèbres, quand Dieu rappela son serviteur à la vie, exauçant les prières de la reine Blanche, qui n'avait cessé de les offrir au Ciel pendant plusieurs jours et plusieurs nuits en les mêlant d'incroyables macérations. Elle avait fait apporter la sainte couronne, la sainte lance et la vraie croix, et les avait fait toucher au mourant. Le corps remua faiblement ; Louis fit entendre un vague soupir ; il retira et étendit les bras et les jambes ; et d'une voix qui sortait du fond des entrailles, il prononça lentement ces mots : *Visitavit me per Dei gratiam Oriens ex alto, et a mortuis revocavit me.*

Dès qu'il fut revenu complètement à lui, il demanda l'évêque de Paris. « Seigneur évêque, dit-il, je vous prie de me mettre sur l'épaule la croix rouge du saint pèlerinage. » Guillaume, surpris, et l'évêque de Meaux qui l'accompagnait, lui alléguèrent des raisons considérables pour le détourner de ce projet ; Blanche et Marguerite se mirent à genoux au pied de son lit pour le supplier d'attendre qu'il fût guéri ; mais Louis refusa de les entendre, et protesta qu'il ne prendrait aucune nourriture avant d'avoir la croix. Il la réclama une deuxième fois et impérativement à Guillaume, et ce prélat, fondant en larmes, la lui attacha sur l'épaule. Cette scène émouvante redoubla les larmes que la croyance de sa mort avait fait couler dans le palais ; on le pleurait comme s'il eût été mort, car on pensait que sa frêle et délicate constitution ne supporterait jamais les fatigues d'une croisade. La reine Blanche tomba dans une tristesse muette et profonde ; Louis, au contraire, était rayonnant de joie, il prenait la croix et la baisait ; il la pressait contre son cœur. « Il ne pouvait moins faire, dans la paix et le bonheur que

Dieu lui avait donné, que de lui offrir la vigueur de son âge et de ses armes ¹. »

Avait-il vu, comme on l'a dit, non sans raison, dans cette extase de l'agonie la défaite des chrétiens arrivée en Palestine le 17 octobre, et dont la nouvelle n'était pas encore connue en Europe ? Cet ORIENT, dont il parla, et qui était, sinon Jésus-Christ, du moins l'ange gardien de la sainte terre, lui avait-il ordonné d'aller venger cette défaite et réparer ce désastre ? On ne le sait pas de source certaine, mais nous aimons à le croire, connaissant que Dieu est admirable dans ses saints.

Le roi était hors de danger, mais il n'était pas guéri ; les médecins se rassuraient à peine. Pour obtenir sa complète guérison, la reine Blanche pria l'abbé de Saint-Denis de lever et porter en procession les chasses des saints martyrs, ce qui ne s'accordait que rarement. « L'on disposa aussitôt toutes choses, et dès le lendemain, qui était un vendredi, veille de Noël, on fit la cérémonie. Il s'y trouva quantité de personnes de considération, ecclésiastiques et séculiers suivis d'une grande foule de peuple. L'Église de Saint-Denis était tout éclairée de cierges ; et parée de ses plus riches ornements. Les évêques de Noyon et de Meaux accompagnèrent l'abbé Eudes, quand il tira les châsses des saints martyrs, qui furent mises d'abord sur l'autel, et portées ensuite en procession autour de l'église et du cloître. Tous les religieux marchaient pieds nus, priant le Seigneur avec larmes d'accorder la santé du roi par les mérites de leurs saints patrons. Des vœux soutenus d'une si puissante intercession furent exaucés ; le roi commença à se porter mieux, et enfin recouvra une pleine santé si nécessaire au bien de ses sujets ². »

Revenu à la santé, Louis dut subir les représentations de sa mère ³, qui ne pensait pas sans inquiétude à l'abandon où

¹ Ménard, *note*, p. 378 de son édition de Joinville.

² Dom Félibien, p. 237.

³ « Cette mortelle douleur de la pieuse et vertueuse Blanche, en ap-

le départ du prince laisserait le royaume; elle-même pouvait mourir pendant l'absence de Louis. Le roi fit semblant d'être touché de ses raisons et ôta sa croix; mais la reprenant soudain, et la tendant à Guillaume d'Aurillac, il l'obligea de la lui remettre, prouvant ainsi qu'il agissait dans la plénitude de sa raison, et non plus, comme on feignait de le croire, avec un esprit affaibli par la maladie.

Pendant toute cette maladie et la convalescence, Blanche gouverna avec le conseil des princes Robert et Alphonse. Quelque temps auparavant la reine Marguerite avait mis au monde un fils, qui fut nommé Louis, en mémoire de son grand-père. Ce jeune prince mourut à l'âge de seize ans, l'an 1260.

Nous avons dit qu'Innocent IV se proposait de réunir à Lyon le concile qu'avait convoqué son prédécesseur. Il le manda dès le commencement de janvier 1245.

Cent quarante-quatre évêques répondirent à l'appel de leur chef; l'empereur de Constantinople, les comtes de Toulouse et de Provence, les envoyés de France et d'Angleterre, le fameux Thaddée de Suesse, légiste et guerrier, se rendirent au concile, ce dernier pour défendre Frédéric II. On y voyait des chevaliers du Temple et de Saint-Jean qui, la lance au poing, veillaient à la sûreté du pape et des prélats; Philippe de Savoie s'était établi capitaine des troupes pontificales. Le lundi 26 juin 1245, le saint concile de Lyon fut ouvert dans le réfectoire de Saint-Just. Les patriarches d'Antioche et de Constantinople parlèrent du triste état de la Grèce et de la Syrie. Henri III fit demander la canonisation de saint Edmond; enfin Thaddée

prenant le vœu chrétien de son fils, eût pu être dissimulé par un auteur plus soigneux des convenances extérieures, par un écrivain de la classe de ceux qui font les éloges ou les oraisons funèbres; mais Joinville, comme Homère et comme les narrateurs primitifs, dit tout, et il ne songe à rien de ce qui est pose et attitude convenue. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII, p. 502.)

de Suesse se leva, et tenta de justifier Frédéric II. Le pape répondit : « Les promesses que vous faites au nom du prince, il les violera comme il les a toujours violées. La cognée est levée, prête à trancher les racines de l'arbre; vous ne pouvez plus l'arrêter. »

Le mercredi suivant, le concile se réunit de nouveau dans l'église cathédrale. Là Innocent IV prononça un discours, les yeux pleins de larmes et la voix tremblante. Il déplora les mauvaises mœurs de certains prélats et des peuples, et termina par de grandes plaintes contre l'Empereur.

La troisième séance des Pères eut lieu huit jours après.

L'archevêque de Compostelle et l'évêque de Carinola (Terre-de-Labour) rappelèrent la vie déréglée du César allemand, l'état d'abaissement où il tenait les ecclésiastiques; comment ce prince avait arrêté les prélats qui se rendaient au concile de Rome en 1241 : ils promirent au chef de l'Église l'assistance des évêques de la catholicité.

Thaddée de Suesse fut à peine écouté; il obtint seulement, sur les instances des ambassadeurs de France et surtout d'Angleterre, un ajournement à la séance suivante, afin qu'il pût instruire son maître de l'état des choses, et le conjurer de venir. Frédéric refusa de se soumettre au jugement du concile; il y envoya, pour tenir sa place, le grand maître de l'ordre Teutonique et Pierre des Vignes, son ministre. Alors ceux qui tenaient encore pour lui l'abandonnèrent.

Le 17 juillet, les Pères se réunirent pour la quatrième fois. Thaddée en appela au pape futur et au futur concile; Innocent IV lui représenta avec *douceur et humilité*¹ que le concile de Lyon était œcuménique, et que d'ailleurs il y manquait seulement les prélats que l'Empereur avait empêchés d'y venir. Le pape parla de l'affection qu'il avait montrée pour Fré-

¹ Tillemont, t. III, p. 76. Nous avons souligné ces mots, parce qu'il est rare que Tillemont parle avec cette justice des pontifes romains.

déric, du soin avec lequel il l'avait ménagé, de l'obstination du prince, de ses crimes, de son ingratitude ; puis il prononça la sentence d'excommunication ; après quoi, l'on entonna le *Te Deum*, et le saint concile se sépara.

CHAPITRE IV

Mariage du comte d'Anjou. — Saint Louis quitte Paris. — Blanche de nouveau régente. — Adieu de la reine mère et de son fils. — Embarquement de saint Louis. — Ambassade des Tartares. — Prise de Damiette.

(1245-1249)

Frédéric II avait écrit à saint Louis pour se justifier; cette lettre donna lieu à un voyage que fit le roi pour voir le pape. Après avoir reçu en France le légat Odon de Château-Raoul, cardinal évêque de Frascati, qui prêcha la croisade, Louis s'achemina vers Cluny au mois de novembre, emmenant avec lui sa mère, ses frères, sa sœur Isabelle et de nombreuses troupes. Innocent IV l'attendait depuis quinze jours. Le jour de saint André, il officia pontificalement devant les princes, assisté de douze cardinaux, de deux patriarches et de dix-huit évêques. Baudouin II était présent. Ces augustes personnages logèrent dans le monastère, sans incommoder les religieux.

La conférence entre le pape, Louis et Blanche dura sept jours; on y traita des affaires de l'Empereur et de l'expédition de Palestine. Innocent donna au prince une absolution générale comme le viatique spirituel de son voyage; puis le roi quitta

Cluny, passa par Mâcon, que sa mère lui avait fait acheter en 1239, et retourna à Paris après avoir envoyé des troupes en Provence pour la réalisation d'une affaire secrète, qui rompit un projet de mariage entre Raymond et Béatrix, quatrième fille du comte de Provence. Ces seigneurs en étaient convenus au concile; « mais, comme il arrive souvent que les gens empressés, usant leur activité à contre-temps, en manquent dans le besoin, Raymond, qui d'ordinaire allait si vite, ruina son affaire pour ne l'avoir pas assez pressée ¹. » En effet, le comte de Provence mourut, instituant Béatrix héritière de Provence et de Forcalquier, sous la régence de Romée et de Guillaume de Cottignac; et Blanche de Castille persuada à ces ministres de marier Béatrix à Charles, frère du roi. Ils cachèrent d'abord ce dessein, du moins Romée, car Albert de Tarascon avait été substitué à Guillaume, de peur que Raymond n'usât de violence. Romée, employant la ruse, lui manda de venir en diligence et avec peu de monde comme pour épouser l'héritière de Provence. Raymond donna dans le piège; pendant qu'il faisait sa cour, les sœurs de la fiancée prièrent le pape de ne pas donner de dispense au comte, et Charles fut publiquement accepté. La princesse fut remise par sa mère entre les mains du roi, qui envoya son frère pour l'épouser. Cependant le comte Raymond ne perdait pas tout espoir, et il envoyait même vers Marguerite de France pour lui demander son aide, quand son messager trouva Charles en chemin suivi d'une grande noblesse.

L'habileté de la reine Blanche consista en ceci, qu'elle obtint la main de la princesse, avec son droit entier sur la Provence, sans aucune réserve pour le roi d'Angleterre. Ainsi Blanche a donné à la France le Languedoc, le Mâconnais et la Provence, et lui a conservé le Poitou. Ne serait-ce pas assez pour sa gloire? Le mariage se célébra le 31 janvier 1246, avec une

¹ Filleau de la Chaise, t. I, p. 418.

joie et une magnificence incroyables, et Charles fut armé chevalier à Melun, dans l'assemblée de la Pentecôte. Ce jeune ambitieux, jaloux de ce que cette cérémonie avait été selon lui moins brillante que celles qu'on avait faites pour ses frères, s'en plaignit à sa mère, qui sut le rappeler au respect qu'il devait avoir pour le roi.

Quant à Raymond, dont la destinée fut de toujours entreprendre sans jamais réussir, il passa en Espagne, ayant manqué quatre mariages et cherchant à en faire un cinquième. Il entra un jour pour entendre la messe dans l'église Saint-Jacques de Compostelle, et y vit une noble étrangère qu'on le soupçonne d'avoir épousée plus tard ¹.

Une fois le mariage de son frère conclu, rien n'arrêta plus le roi dans la poursuite de ses pieux desseins. Imbert de Beaujeu et le comte Thibaud de Bar parcoururent l'Italie pour lui trouver des provisions; les Vénitiens lui achetèrent en Chypre du blé et du vin; Frédéric se gardait bien de mettre obstacle à ces préparatifs: tout au contraire, il y aidait, et faisait livrer à prix courant des chevaux, des armes et des vivres.

Comme la trêve avec l'Angleterre devait finir en 1248, saint Louis songea à la prolonger; mais on ne put s'entendre.

Le roi n'avait d'autre port d'embarquement sur la Méditerranée que celui d'Aigues-Mortes, malsain et peu sûr; il y fit bâtir une tour pour protéger les pèlerins et les marchands, et cette tour dut servir de phare; il y fonda également une ville qu'il combla de privilèges. « Aujourd'hui, dit Tillemont, il n'y a plus de port à Aigues-Mortes, et la mer en est éloignée de demi-lieue. »

Il fallait encore trouver de l'argent; le roi, pendant trois ans, leva un décime sur les ecclésiastiques, et comme la reine Blanche ne savait si l'on devait y comprendre les distributions quotidiennes, le pape donna une décision affirmative. Les

¹ Guillaume de Puy-Laurens, *apud* Duchesne, p. 700.

pauvres clercs et les cisterciens furent seuls exemptés de cette taxe. Les communes ne furent pas les dernières à venir en aide au prince ; nous voyons Paris donner dix mille livres ; Laon et Beauvais, trois mille ; Rouen, Reims et Mâcon, cinquante-deux mille.

Un incident survint qui détourna un instant Louis IX de ses préparatifs. La comtesse Jeanne de Flandre était morte en 1244, sans faire d'autre testament que des fondations pieuses, de sorte que son second mari, Thomas de Savoie, ne conserva qu'une grosse pension et des revenus dans le Hainaut, et que l'héritage échut à Marguerite, sœur de la défunte, qui, sur l'avis de Blanche, prêta serment de fidélité au roi, le 10 janvier 1245, à Pontoise, et alla recevoir celui de ses nouveaux vassaux.

Or Marguerite avait été confiée, du temps de Philippe-Auguste, à la garde de Bouchard d'Avesnes, qui était chantre de Laon et trésorier de Tournay. Bouchard renonça à l'Église, prit l'épée, et acquit une grande réputation ; mais il avait reçu le sous-diaconat en secret, à Orléans. Marguerite était recherchée en mariage par beaucoup de barons ; Bouchard, s'étant assuré qu'il lui était agréable, demanda sa main, l'obtint et épousa la princesse sans opposition. Le bruit toutefois se répandit que Bouchard était engagé dans les ordres majeurs ; il recourut au pape pour obtenir dispense ; mais il n'obtint le pardon qu'à la condition d'aller en Palestine, et de remettre Marguerite entre les mains de ses parents. Il accomplit bien son pèlerinage, mais garda Marguerite, et le pape l'excommunia. La comtesse Jeanne, qui d'abord ignorait le secret, pria le pape de forcer le coupable à lui rendre sa sœur. Ceci se passait en 1215, à l'époque du concile de Latran. Rien ne put déterminer Bouchard à s'amender, et quand plus tard il quitta Marguerite, il lui laissa trois enfants, Jean, Baudouin et une fille.

Marguerite épousa Guillaume de Dampierre, dont elle eut

Guy, Jean, Jeanne qu'épousa Thibaud de Bar, et Marie qui fut nonne de Cîteaux. Guillaume étant mort, elle se réconcilia avec Bouchard, et l'un des deux fils qu'elle avait de lui épousa Alix de Hollande. Marguerite préféra toujours aux enfants de Bouchard ceux qui étaient nés de son mariage avec Guillaume de Dampierre.

Tous ces enfants se disputèrent l'héritage des Flandres et du Hainaut. Ceux de Dampierre accusaient les d'Avesnes d'illégitimité; ceux-ci répondaient que le pape n'avait rien décidé à cet égard. Ils convinrent, pour en finir, de s'en rapporter au jugement de saint Louis, et la comtesse leur mère y consentit. Le saint roi, aidé des conseils de Blanche et du légat, adjugea, pour le bien de la paix, les Flandres à Dampierre, le Hainaut à d'Avesnes, et les parties se le tinrent pour dit. Ainsi fut terminé l'incident.

La fin de l'année vit s'éteindre une étrange et redoutable personnalité. Isabelle, comtesse de la Marche et reine douairière d'Angleterre, mourut au mois de novembre, confiant ses enfants à la garde du roi; on l'enterra à Fontevraud.

Le roi déclara au parlement qu'il tint à Paris vers la mi-carême 1247, qu'il était résolu de partir à la Saint-Jean de l'année suivante; il fit jurer foi et hommage à ses enfants par tous les barons du royaume. Le bon sire de Joinville se refusa à ce serment, parce qu'il voulait suivre le roi, et qu'il était sujet du comte de Champagne.

L'exemple de Louis attirait beaucoup d'autres princes; le roi de Norwége prit la croix, et demanda l'autorisation de descendre sur les côtes françaises pour y prendre des provisions, ce que le roi lui accorda avec joie: en outre, il chargea le moine Matthieu Pâris de porter au roi de Norwége l'invitation de se joindre à lui, et de prendre le commandement de la flotte. Ce prince répondit à l'envoyé que, les Norwégiens étant aussi fiers que les Français, ils se prendraient de querelle, et qu'ainsi mieux valait voyager chacun de son côté.

Simon de Montfort comte de Leicester et un grand nombre de barons anglais se croisèrent, ainsi que Guillaume Longue-Épée, petit-fils en ligne brisée de Henri II.

Raymond de Toulouse prit la croix, et promit enfin de partir. On ne croyait plus à sa promesse, tant il l'avait renouvelée sans la tenir : la reine Blanche le pressait fort de se laver de cette tache ; elle lui fournit même de l'argent. Il arma des vaisseaux et des soldats ; mais au moment de s'embarquer il mourut.

Semblable au grand Théodose, qui, près de guerroyer, remit à ses sujets quelques impôts, Louis, avant d'entreprendre une guerre sainte, voulut réparer les injustices que commet souvent, sans le savoir, le pouvoir souverain. Il envoya par tout son royaume des fils de saint François et de saint Dominique chargés de faire des enquêtes, et ordonna aux baillis de la couronne de rechercher si quelque marchand ou autre ne se plaignait pas justement de ses officiers, de ses justiciers ; nous voyons un chanoine de Chartres et un moine recevoir les réclamations des habitants d'Alais contre les sénéchaux et les châtelains royaux.

« Ainsi il travaillait avec sagesse à se préparer à son voyage, en faisant d'une part toutes les provisions nécessaires pour la guerre, et en purifiant de l'autre sa conscience par les restitutions qu'il faisait de tout ce qui ne lui appartenait pas ¹. » Richard de Cornouailles crut devoir profiter de cette délicatesse de conscience en réclamant la restitution de la Normandie ; mais les évêques mêmes de ce pays rassurèrent le roi sur ce point.

Frédéric II, qui poursuivait ses méfaits et venait de faire pendre un parent du pape, cher à Sa Sainteté, s'avança jusqu'au pied des Alpes pour aller à Lyon s'emparer du pontife. Saint Louis ne pouvait permettre qu'aux portes de son royaume

¹ Matthieu Pâris, p. 735.

on vint outrager le successeur de saint Pierre, et il arma. La grande reine Blanche se ressouvint de Bellesme en cette occasion; elle déclara qu'elle chevaucherait à la tête de l'armée. Mais ce fut inutile; car l'Empereur, détourné de son chemin par la révolte de Parme, assiégea cette place durant six mois, au bout desquels les habitants, qu'il avait repoussés maintes fois, firent un effort désespéré, forcèrent la ville de *Vittoria* qu'il avait bâtie près de la leur, taillèrent en pièces ses troupes, s'emparèrent de son camp pendant qu'il fuyait vers Crémone, et vengèrent la mort de l'évêque Marcellin d'Arezzo, en mas-sacrant Thaddée de Snesse.

Le temps approchait où le pieux roi de France allait accomplir son vœu, et obéir à la voix mystérieuse qu'il avait entendue. Le pape, au commencement de l'année 1248, publia une lettre circulaire par laquelle il excitait riches et pauvres, nobles et bourgeois, à s'armer sous la conduite d'un si grand homme. La lettre traversa la chrétienté, et chacun fit ses derniers apprêts, entre autres Alphonse de Poitiers, le comte de la Marche, le comte d'Artois, Guillaume des Barres. Louis répandait d'abondantes aumônes, enrichissait les couvents, leur demandait des prières, parcourait l'État pour se montrer une dernière fois à ses peuples, apaisait les querelles des barons.

La mort de son fils Jean ne l'arrêta pas dans sa résolution, ne le retarda même pas. Le 12 juin 1248, après avoir visité Saint-Victor et d'autres sanctuaires, Louis alla à Saint-Denis prendre l'oriflamme, l'écharpe et le bâton du saint pèlerinage, des mains du cardinal légat, et, revêtu des insignes sacrés, il entra au chapitre, où il prit humblement congé des religieux. Le dimanche suivant, cette pieuse cérémonie se renouvela pour la reine Marguerite. De retour à Paris, Louis IX alla pieds nus à Notre-Dame entendre la messe, et se rendit de de même à l'abbaye de Saint-Antoine, suivi de ses frères, de sa mère, de sa femme, de ses barons et d'une foule immense de

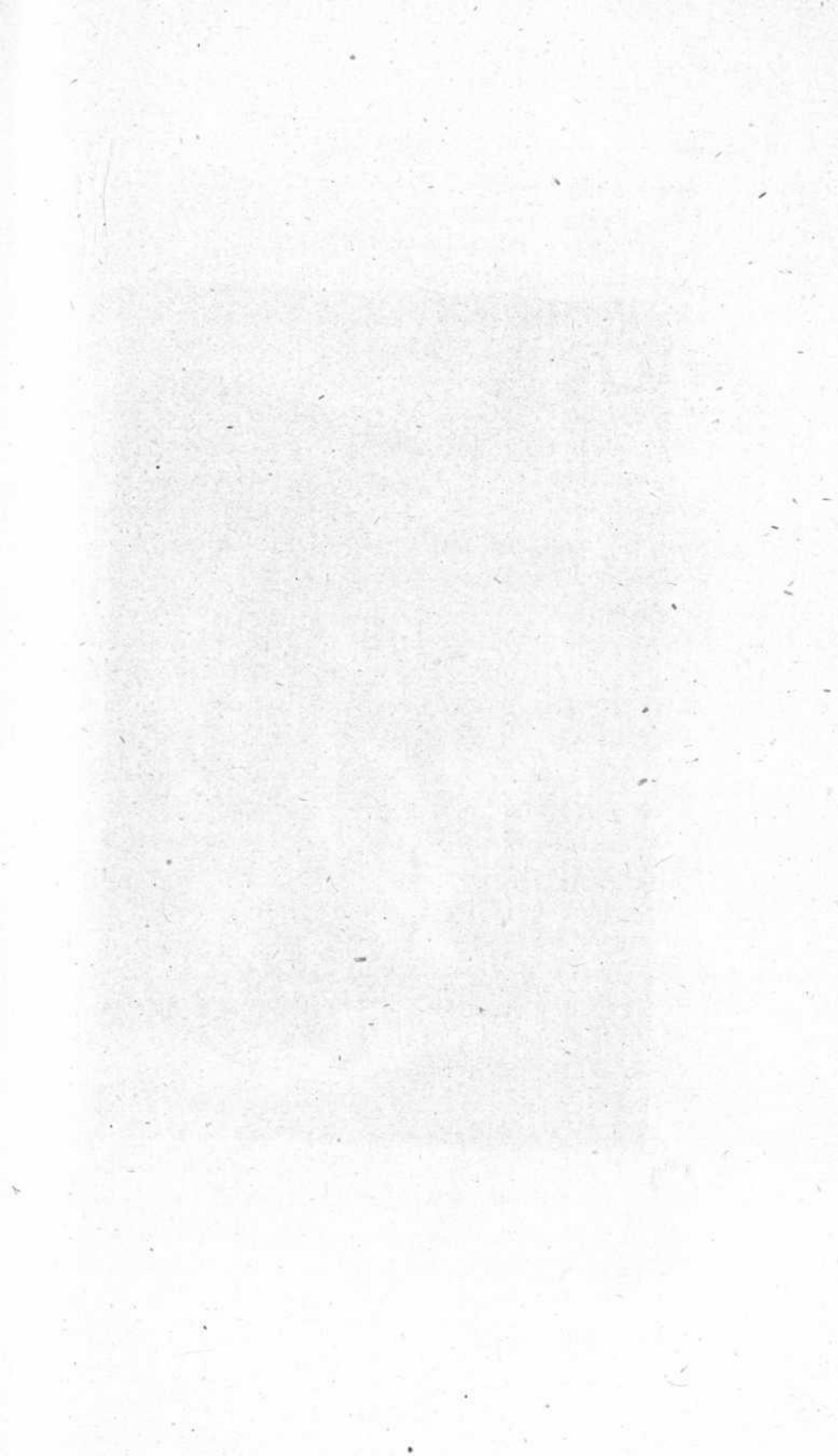
peuple. Il entra dans l'enceinte du couvent, dit adieu aux moines, s'élança sur son destrier qu'un écuyer tenait par la bride aux portes de l'abbaye, puis, se tournant vers le peuple, se découvrit. Une acclamation prolongée, où l'on distinguait des cris d'amour et d'admiration et des sanglots, répondit à ce salut du jeune roi à ses sujets. Louis portait un habit bleu en camelot, la fourrure de sa robe était de peau d'agneau; il était coiffé d'un mortier; il n'avait aucun ornement d'or ni d'argent à sa selle; ses éperons étaient en fer.

La reine Blanche était à ses côtés, contenant avec peine ses larmes. Sur un signe du roi, au son des cloches et des buccines, le cortège s'ébranle, disparaît dans la poussière, s'évanouit à l'horizon, laissant Paris sans roi ni reine; le peuple courut aux églises.

Louis coucha à Corbeil, à l'hôpital, et y tint son conseil. Il y déclara sa mère régente du royaume, et lui conféra la plénitude de l'autorité souveraine : elle pouvait établir et destituer les officiers de la couronne, conférer les bénéfices, donner les régales, recevoir les serments, présider aux assemblées des barons et au jugement des affaires. Personne, dit Tillemont, n'envia cet honneur à Blanche, qui avait donné tant de preuves de sagesse. Louis lui laissa ses amis en qui il avait confiance. Blanche reçut de son fils la faculté de donner en aumônes trois cents livres de rente sur son douaire.

De Corbeil le roi se rendit à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, à Mortemer-en-Lions, à Noyers-sur-Serain, à Pontigny, à Cluny, enfin, où il obligea sa mère de retourner sur ses pas, et lui fit ces adieux déchirants que rapporte la chronique.

« Mais la reine sa mère demoura avec lui, et le convoia trois jors, maleoit gré le roi, et li dist adent : — Biele très douce mère, par celle foi que vous me devés, retournés des ore mais. Je vous lais mes deux enfans en garde, Loeys, Philippe, et Ysabel; et vous lais à garder le roiaume de France, et je sais de fi que il sera bien gardés et bien gouvrenés. — A dont, li





Derniers adieux de Blanche et de saint Louis.

dist la roïne en plorant : — Biau très dous fils, coment porra li miens cuers endurer la départie de moi et de vous? Ciertes il sera plus dure que pierre se il ne fent en deus moitiés; car vous m'avés esté li mieudres (meilleur) fils qui onques fust à mère. — A ce mot chéi (tomba) pasmée, et li rois la redrecha et l'en leva, et prist congié à li en plorant; et la roïne se repasma et fu une grant pièce en pamisons; et quant ele fu revenue, si dist : — Biau tenres fius (tendre fils), jamais je ne vous verrai; li cuers (le cœur) le me dist bien. — Et ele dist voir (vrai); car ele fu morte avant qu'il revenist ¹. »

Après cette scène de désolation, Blanche retourna vers Paris avec le sombre pressentiment qu'elle ne reverrait plus ce fils bien-aimé, son ouvrage. Les mères seules peuvent nous dire, qui ont vu partir ou mourir leurs enfants, quelles ténèbres remplissent leur âme, quel déchirement se fait dans leur cœur, à ces heures pleines d'angoisses.

Après avoir quitté sa mère, Louis se rendit à Lyon, où le pape l'entendit en confession et prit son royaume sous sa garde; puis il emporta de vive force, sur les bords du Rhône, le castel de la Roche de Glui ou de Glun, appartenant à un brigand féodal, Roger de Clorège, qui détroussait les passants. Arrivé à Aigues-Mortes, Louis y reçut le comte Raymond de Toulouse. Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol et de Blois, était mort au moment où il se disposait à se joindre à son suzerain.

Le 25 août, jour même où vingt et un ans plus tard il devait mourir, le roi de France s'embarqua au milieu de prières solennelles. Le 28, un vent favorable s'étant levé, la flotte royale cingla vers la pleine mer, au chant des psaumes, emportant avec Louis Marguerite, les comtes d'Artois et d'Anjou, le cardinal-légat et les barons. Alphonse de Poitiers devait demeurer encore un an en France, puis rejoindre son frère.

¹ Chronique de Reims. (*Romancero français*, p. 203.)

Deux Génois, Hugues de Lartaire et Jacques de Levant, conduisaient la flotte.

Pendant que son fils voguait vers Chypre, Blanche reçut du pape cette lettre de consolation ¹ : « Très-chère fille, vous êtes inquiète de l'absence de vos fils, réfléchissant aux périls qu'ils peuvent courir; mais vous êtes trop inquiète : car, bien que leurs personnes soient éloignées de vous, leurs cœurs en sont proches. Ce qui vous doit consoler, très-chère fille, c'est qu'ils ont reconnu humblement et grandement tout à la fois les bienfaits dont Dieu les a comblés entre tous les princes du monde, en entreprenant une expédition qui les couvre d'honneur parmi tous les fidèles, et qu'ils rendent ainsi hommage aux soins que vous n'avez cessé de leur prodiguer durant leur enfance, les instruisant dans la sagesse, la crainte et l'amour de Dieu. Ne soyez donc pas troublée ni hésitante à leur sujet, fille très-chrétienne, vous souvenant que le Rédempteur n'abandonne point ses fidèles et dévoués, et qu'il prend en main leur cause. Appliquez-vous à garder le royaume de France dans un bon et tranquille état ; faites prier, et priez incessamment. Quant à nous, nous ne cessons d'offrir à Dieu nos prières et le saint sacrifice pour vos augustes fils. Au reste, comme la sainte mère Église vous porte dans son cœur avec un amour spécial, elle ne vous manquera pas dans vos besoins. Nous prions donc, avertissons et exhortons Votre Sérénité de rendre toujours à l'Église et à cette chaire de Pierre l'honneur et l'obéissance qui leur sont dus. »

Saint Louis aborda au port de Limisso dans la nuit du 17 au 18 septembre 1248. Il passa l'hiver en Chypre pour y attendre le reste des croisés ; mais des maladies causées par le changement d'air et de nourriture lui enlevèrent plus de deux cents chevaliers, entre lesquels Jean comte de Dreux, Jean comte de Montfort, le comte de Vendôme, Archambaud de Bourbon, Guillaume des Barres, le seigneur allemand de Dusch, l'Écossais

¹ Duchesne, p. 412-413. Nous abrégeons en condensant.

Patrick et l'évêque de Beauvais. Comme un ange de paix, le roi profita de son séjour dans l'île pour y réconcilier les chrétiens, fort divisés entre eux, les templiers et les hospitaliers surtout, et faire conclure une trêve entre le roi d'Arménie et le prince d'Antioche.

Au mois de décembre, étant à Nicosie, il reçut une ambassade des Tartares, à la tête de laquelle était un certain David, qui apportait un message d'un prince du pays, mais dit au roi des impostures, comme Louis IX le sut plus tard par une lettre de l'illustre voyageur franciscain Rubruquis. Saint Louis fit traduire le message par le dominicain André de Longjumeau, qui l'avait suivi, et l'envoya à la reine Blanche; c'est ainsi que la fausse nouvelle de la conversion du kan de Tartarie au christianisme se répandit en Europe.

Le printemps de l'année 1249 approchait : Louis crut le moment propice pour opérer une descente en Égypte; il écrivit au soudan pour lui annoncer qu'il était prêt à faire marcher ses troupes contre lui, s'il ne le prévenait par son obéissance. On dit que le soudan, grièvement malade, pleura en écoutant la lecture de cette missive; il répondit avec fierté qu'il ne craignait pas les chrétiens, et qu'il les attendait de pied ferme; puis il fit fortifier Damiette, et il en renforça la garnison déjà considérable.

Le roi ayant reçu les vaisseaux de Gênes, de Pise et de l'Archipel, y fit placer un chargement de charrues, de hoyaux et d'autres instruments de labourage, et, tout étant prêt, il monta sur son navire avec la reine, le 13 mai au soir. La flotte comptait cent gros vaisseaux, quinze à dix-huit cents galères ou chaloupes, chargés de deux mille huit cents chevaliers et d'un nombre infini de gens d'armes.

« Il semblait qu'on pouvait s'assurer de voir tout le parti de Mahomet succomber sous une armée si puissante, où tant de princes combattaient pour le nom de Jésus-Christ, et qui avait pour chef un roi très-saint, qui assurément ne travaillait que

pour la gloire de Dieu et de l'Église. Mais le mérite du roi, qui souffre avec patience tout ce qu'il y a au monde de plus terrible, est bien plus considérable que toutes les victoires temporelles, aux yeux de Celui qui, voyant tout le monde comme une goutte d'eau, a voulu souffrir la mort pour nous apprendre à souffrir.»

Le vent contraria la flotte jusqu'au vendredi 21 mai ; le dimanche, une grande tempête dispersa les vaisseaux ; le roi rentra dans le port, et n'en sortit que le 30 ; le 4 juin, les guetteurs signalèrent Damiette. Les gens de cette ville envoyèrent quatre corsaires reconnaître la flotte, qui en coula trois ; le quatrième put se sauver et prévenir les musulmans. Aussitôt la cloche de cuivre sonna dans la ville, et une multitude innombrable accourut sur le rivage pour en défendre l'approche. Damiette, la clef de l'Égypte, placée entre la mer et un des grands bras du Nil, avait un pont de bateaux sur ce fleuve, et, sur l'autre bord, une énorme tour d'où sortaient deux fortes chaînes qui, traversant les eaux, allaient se fixer par des crampons de fer à une autre tour intérieure.

Il était midi quand la flotte des chrétiens arriva en rade et jeta l'ancre ; sur le rivage éclataient aux yeux les costumes bariolés des infidèles ; un soleil chaud et aveuglant se reflétait sur les lances, les épées et les boucliers ; les chevaux hennissaient ; les chefs criaient leurs ordres ; la voix plaintive de la mer était couverte de temps en temps par le son des cors et des timbales : au loin, on distinguait les tentes du soudan.

Saint Louis tint conseil sur son vaisseau : le soleil était trop ardent pour qu'on pût aborder ; on remit donc l'opération au lendemain matin ¹. Toute la nuit, sous ce beau ciel d'Orient, pur et plein d'étoiles, on fit bonne garde ; les arbalétriers entouraient la flotte dans des barques munies de fanaux rouges ; des torches brûlaient sur les navires, et d'autres sur le rivage : c'était un spectacle féerique que cette rade et ce Nil, éclairés

¹ Duchesne, p. 353.

de lueurs étranges. On n'entendait que les cris des veilleurs chrétiens et musulmans, et le chant des hymnes de l'Église sur le vaisseau du roi.

Dès l'aube, la flotte leva l'ancre, et tira droit vers l'île Gisa, c'est-à-dire vers la rive occidentale du Nil; c'est là qu'avaient abordé les croisés en 1218, sous Jean de Brienne, roi dépossédé de Jérusalem.

Les Sarrasins suivirent ce mouvement, par mer et par terre; toute la ville sortit, hors les femmes, les enfants et les malades.

Cependant, les navires ne pouvant aborder sur ce terrain plat, on saute dans les chaloupes et dans les barques; le roi, le légat, portant une croix découverte semblable à la vraie Croix que les rois de Jérusalem portaient dans les combats, entrent dans une embarcation; elle est suivie d'une seconde où est l'oriflamme, et entourée de plusieurs autres qui portent les princes, les grands vassaux armés de pied en cap, et leurs destriers près d'eux. Cette flottille s'avança entourée d'arbalétriers qui avaient pour mission d'écarter les musulmans à coups de flèches, pendant que des sergents d'armes montant des galères formaient l'arrière-garde. Alors on s'approcha de terre, le brave Joinville en avant, dépassant la barque du roi sans se mettre en peine de ce que les gens du prince lui criaient de se ranger derrière l'oriflamme. A portée de trait, les archers criblèrent les Sarrasins de flèches; ceux-ci leur répondirent de même. Cette grêle de dards partie du rivage ayant un moment arrêté les Français, Louis, dans son ardeur, se jeta à la mer, le bouclier au cou et la lance à la main, sans que le légat pût le retenir; il eut de l'eau jusqu'aux épaules. Arrivé à terre, il se jeta à genoux et pria Dieu, le conjurant avec larmes de lui donner la victoire pour l'honneur de son saint nom. Puis il rejoignit sa bannière, Joinville, Baudouin de Reims et le comte de Jaffa, arrivés avant lui; toute l'armée imita le roi criant : « Montjoie ! saint Denis ! » et chargea les infidèles avec une telle furie qu'ils reculèrent, mais pour se rallier plus loin. Ils se

précipitèrent à leur tour sur les croisés qui continuaient d'aborder ; saint Louis fit dresser son pavillon rouge , et monta à cheval à la tête de tous les barons. Un combat rude et sanglant commença ; jamais le courage de saint Louis n'éclata davantage ; il remplit d'enthousiasme les chrétiens et consterna les musulmans.

Ceux-ci se retirèrent , abandonnant au vainqueur la rive occidentale ; la nuit était venue. Pendant ce combat, les navires chrétiens attaquaient la flotte sarrasine qui gardait l'embouchure du Nil , et la forçaient de remonter le fleuve.

Toute la nuit, l'armée campa sur le bord de la mer. Cependant les Sarrasins n'avaient reçu aucun secours du soudan ; ils le crurent mort, et, après avoir écrasé la tête aux chrétiens captifs et aux esclaves , ils quittèrent Damiette à la faveur des ombres avec tout le peuple , les uns se traînant le visage contre terre , les autres passant par des portes cachées ; ils mirent le feu derrière eux. Cependant la ville était forte , et c'était folie de l'abandonner. Les captifs qui avaient pu échapper au massacre éteignirent l'incendie , et, le matin venu , Louis , après avoir fait chanter un *Te Deum*, entra dans la ville. Son premier acte fut de se rendre à la mosquée , consacrée en 1219 à la sainte Vierge ; le légat la purifia et il y célébra la messe *Salve, sancta parens*.

Les fuyards de Damiette, arrivés à Achmoun, trouvèrent encore en vie, contre leur attente, le soudan, qui entra dans une colère extrême, et fit pendre sur l'heure cinquante-quatre capitaines ; puis il se fit porter à la Massoure, qu'il fortifia, et où les musulmans accoururent en foule pour la guerre sainte. Quant à saint Louis, il résolut de passer l'été à Damiette, jusqu'à ce que le Nil eût baissé, et qu'Alphonse de Poitiers fût arrivé. Le 23 juin, le comte d'Artois manda à la reine Blanche ces glorieuses nouvelles , qui la consolèrent dans son affliction. Les chrétiens abusèrent des dons de Dieu ; ils se livrèrent à des festins somptueux , à de honteuses actions. Le roi trou-

vait à peine de l'obéissance parmi ses officiers : il n'était pas maître des barons ; son frère le comte d'Artois résistait ouvertement à ses ordres ; les Anglais du comte de Salisbury , qui l'avaient rejoint, le quittèrent à cause des insolences des siens. Enfin toutes choses étaient dans un désordre inexplicable, quand Alphonse de Poitiers aborda à Damiette, le 24 octobre, avec l'arrière-ban de France ; il apprit au roi la nouvelle de la mort du comte de Toulouse.

La période des revers allait succéder à celle des triomphes, et la journée de la Massoure à celle de Damiette.

CHAPITRE V

La Massoure. — Prise du roi. — Sa captivité. — Sa délivrance. — Les pastoureaux. — Administration de la reine Blanche. — Elle délivre les prisonniers du chapitre de Paris.

(1249-1252)

Entre Damiette et Babylone se teouve la Massoure, où nous avons dit que le soudan s'était renfermé. Le roi, laissant la reine et les dames dans la ville conquise, s'avança vers cette place, pour la réduire, à la tête d'une partie de son armée, tandis que l'autre moitié suivait les vaisseaux de convois le long du Nil. Un des canaux du fleuve barra le passage à l'armée au sortir de Damiette; il fallut pratiquer une chaussée à laquelle le roi lui-même mit la main. On dut escarmoucher longtemps, et l'on ne parvint guère que le 20 décembre à la jonction du canal d'Achmoun et du Nil, vis-à-vis de la Massoure, ou Mansourah.

Fakhr-Eddin commandait depuis la mort du soudan Malek-al-Saleh; à mesure que le travail de la chaussée avançait, il faisait pratiquer à l'autre bord de grandes cavités où affluait l'eau refoulée par les chrétiens¹. Il attaqua le camp du roi à l'im-

¹ M. Henri Martin, t. IV, p. 224.

proviste, et ne fut que difficilement repoussé. Le terrible feu grégeois tombait sur les croisés occupés à construire leur chaussée, et les escarmouches meurtrières se succédaient de jour en jour. « Toutes les fois que le bon roi, dit Joinville, oyoit qu'ils jetoient ainsi le feu, il se jetoit à terre, et tendoit les mains, la face levée au ciel, et disoit en pleurant à grandes larmes : Biau sire Dieu Jésus-Christ, gardez-moi et toute ma gent ! »

Cinquante jours se consumèrent en efforts stériles, en luttes qui n'aboutissaient pas ; les travailleurs épuisés abandonnèrent l'ouvrage de la chaussée ; et comme Louis prenait le parti de reculer sur Damiette, un Arabe lui enseigna, à prix d'or, un gué dans le canal d'Achmoun. Or, le jour du mardi gras, 8 février 1250, dès le matin, Louis, laissant le camp à la garde du roi de Chypre et du duc de Bourgogne, fit sortir l'armée des retranchements ; le grand maître du Temple tenait l'avant-garde ; le centre obéissait aux comtes d'Artois et de Salisbury, et saint Louis dirigeait l'arrière-garde. Après qu'ils eurent franchi le canal, les templiers s'arrêtèrent pour protéger le passage ; mais le comte d'Artois, voyant la déroute d'une bande de musulmans, méprisa les conseils du grand maître, lui adressa même de violentes injures ainsi qu'à Salisbury, et s'élança à la poursuite des fuyards. « Un vieux chevalier sourd, Foucaud de Merle (Merlot?), plus furieux encore que lui, tenait la bride de son destrier et l'entraînait au galop, criant à tue-tête : « Ores à eux ! ores à eux ! sans rien entendre¹. »

Les templiers, exaspérés, donnèrent de l'éperon et les suivirent. Il en résulta un choc épouvantable ; ces deux premiers corps d'armée, poussant devant eux les musulmans, entrèrent dans leur camp, tuèrent Fakhr-Eddin qui sortait du bain, enfoncèrent une des portes de la Massoure, et s'en allèrent galopant sur la route de Babylone. Mais les Sarrasins

¹ M. Henri Martin, t. IV, p. 226.

revinrent à eux et se comptèrent; ils se reformèrent en bataille, et quand les imprudents croisés firent volte-face, ils se heurtèrent contre des barricades élevées dans les rues, et reçurent du haut des terrasses une pluie de projectiles mortels. Alors commença une véritable boucherie; malgré leurs efforts gigantesques pour regagner l'autre porte de Mansourah, les chevaliers furent écrasés; le fougueux Robert d'Artois, qui laissait sa femme Mahaut enceinte d'un fils, le comte de Salisbury, Raoul de Coucy, tombèrent pour ne se plus relever. Seul, le grand maître Guillaume de Sonnac échappa, avec un œil crevé.

Le roi accourut, avec toute sa bataille, à grand bruit de trompettes, et il s'arrêta sur un chemin élevé, dépassant son entourage de toute la hauteur des épaules, le heaume doré en tête, une épée d'Allemagne en main.

Il fit signe à l'oriflamme de se porter à main droite vers le fleuve, et il attendit un peu que les bandes d'Alphonse de Poitiers et du comte de Flandre le rejoignissent. En ce moment arriva le connétable Imbert de Beaujeu, disant que le comte d'Artois se défendait à la Massoure, et qu'il fallait le secourir.

« Connétable, dit le roi, allez devant, et je vous suivrai. » Joinville accompagna ce grand officier; mais ils venaient à peine de quitter Louis, qu'un sergent à masse les vint avertir que les ennemis serraient de près le monarque. Ils se tournèrent, et virent plus de mille ennemis entre eux et lui; alors, ne pouvant percer cette masse, ils revinrent en aval du fleuve, où ils retrouvèrent le roi. Le Nil était couvert d'épées, de lances, d'écus, de gens qui se noyaient. Louis, assailli et entraîné par six Turcs, se délivra de leurs mains à grands coups d'épée. Joinville et le connétable gardaient un petit pont, d'où ils virent Pierre Mauclerc revenir de Mansourah, la figure balafree d'un coup de cimeterre, et la bouche dégouttante de sang. Tenant des deux mains l'arçon de sa selle, sur

lequel flottaient les rênes abandonnées, il crachait le sang, et criait : « Vois, par le chef-Dieu, tous ces ribauds ! » Il traversa le petit pont d'où Joinville éloigna les musulmans, qui se jetèrent dans le ruisseau. « Laissons, disait le comte de Soissons, laissons huer cette chiennaille, sénéchal ; car, par la coiffe-Dieu, encore parlerons-nous de cette journée dans la chambre des dames. »

Le soleil baissait que Soissons et Joinville gardaient encore leur petit pont ; les arbalétriers, les rejoignant, mirent les Turcs en fuite. Alors le bon sénéchal s'empressa de courir au roi, à qui il fit ôter son heaume, et lui donna son « chapel de fer pour avoir le vent ». Puis arriva frère Henri de Ronnay, chevalier de Saint-Jean, qui baisa la main du roi, et lui dit que son frère d'Artois était en paradis. Et le roi répondit que Dieu fût adoré de ce qu'il lui donnait, et de grosses larmes lui tombaient des yeux ¹.

A la nuit, on dut repousser de nouveau les Sarrasins ; mais trois jours après cette première bataille, les musulmans firent une autre attaque. Les émirs déployèrent autour des chrétiens une grosse infanterie et une cavalerie d'élite. Sur le midi, Bibars Bondocdari fit sonner les nacaires, et les mameluks coururent sus aux chrétiens, repoussèrent le comte d'Anjou, et le mirent en grand péril. Un sergent vint informer Louis du danger que courait son frère ; Louis, enlevant son cheval, le lança au milieu des mameluks, et, l'épée au poing, chargea l'ennemi ; le comte Charles fut dégagé.

Guillaume de Sonnac perdit son autre œil, et mourut de sa blessure. Alphonse de Poitiers, qui commandait des gens d'armes à pied, fut défait, et on l'emmenait prisonnier, quand les bouchers, les autres hommes de la suite de l'armée, et les femmes qui vendaient des denrées, le délivrèrent. On se battit tout le jour ; le soir venu, l'émir fit sonner la retraite.

¹ Dans ce récit nous suivons Joinville.

L'avantage restait aux chrétiens, mais un avantage pire qu'une défaite. Le roi n'écouta pas la prudence, qui lui conseillait de se replier sur Damiette; il attendit. Tout ce qui avait échappé au glaive fut la proie de la peste : l'infection des cadavres qui s'élevaient au-dessus de l'eau corrompit l'air; une étrange et mortelle maladie gagna les croisés : la chair des jambes leur séchait, la peau se tachetait de noir et se ridait, dit Joinville, comme une *vielle heuse* (vieille bottine); et les gencives pourrissaient. Les infidèles affamèrent l'armée en coupant les communications avec Damiette, et les galères du soudan coulèrent bas quatre-vingts galères chrétiennes.

Saint Louis levait les yeux au ciel, et bénissait Dieu dans le malheur comme il l'avait béni dans la prospérité; il parcourait les tentes, consolant et soignant les pestiférés; lui-même tomba malade, sa dysenterie le reprit. On fut réduit à demander une trêve par l'entremise de Philippe de Montfort.

Il l'obtint; mais lorsque le Sarrasin et lui se donnaient mutuellement leur foi, un misérable de sa suite, un traître ou un peureux, cria que tout le monde se rendit, si l'on voulait sauver la vie du prince; on crut que l'ordre venait de saint Louis, chacun rendit ses armes, et se laissa conduire en prison. Le roi, malade et mourant, ne pouvait plus résister; il se mit entre les mains de Djemal-Eddin, un des premiers émirs, et ses deux frères entre celles de Mouacen Touachi. Tous les grands vassaux furent pris, quelques troupes qui résistèrent furent taillées en pièces; l'oriflamme tomba au pouvoir des infidèles. Le royal prisonnier et ses compagnons d'infortune, chargés de fers, furent gardés à Mansourah dans la maison de Fakhr-Eddin Ibrahim.

Quelques-uns essayèrent de se sauver par eau; mais le vent soufflait de Damiette, et refoula les embarcations sur la Massoure; la flotte infidèle qui gardait le passage fit pleuvoir le feu grégeois sur la malheureuse armée; les gros vaisseaux seuls échappèrent. A mesure que les Sarrasins prenaient une embar-

cation, ils tuaient ceux qu'elle contenait, réservant seulement les personnes de marque. Joinville ne fut épargné qu'en laissant croire qu'il était cousin du roi. Enfin le nombre total des captifs s'éleva à près de cent mille : Joinville cite parmi eux Guillaume de Flandre, Pierre Mauclerc, Jean comte de Soissons, le connétable de France, le sire de Montfort, Guy et Baudouin d'Ibelin, Jean de Wabry.

Dans leurs transports, les vainqueurs commirent d'odieuses profanations, crachant sur la croix et la foulant aux pieds, la battant de verges ainsi que les images de la sainte Vierge et des saints.

Ces désastres, encore inconnus en Europe, furent révélés par Dieu à de saintes âmes. Le docteur Boniface, ancien évêque de Lausanne, s'était retiré près de Bruxelles dans un monastère de bernardines ; comme il était en prière, il entendit une voix qui lui dit : « Sachez qu'aujourd'hui le roi de France est livré entre les mains des impies ¹. »

Un frère mineur s'interrompt à Constantinople au milieu d'un sermon, pour crier en pleurant : « L'aigle est pris ² ! »

Pour le saint roi, il rapporta la cause de ces malheurs à ses propres péchés, et adora en silence la volonté de Dieu. Précédemment un vaisseau portant des sommes d'argent, que lui avait envoyé la reine Blanche, avait fait naufrage, et Louis s'était contenté de dire : « Rien ne me séparera de la charité de Jésus-Christ. »

La reine Marguerite, comme dit Joinville, avait eu sa grande part dans ces misères. Elle était enceinte depuis le commencement de la guerre ; trois jours avant son accouchement, elle fut instruite de la prise de son mari. Elle en fut si troublée que le délire la saisit, et que toute la nuit elle crut voir sa chambre pleine de Sarrasins qui voulaient l'*occire*, de sorte qu'elle criait :

¹ Bollandistes, 19 février, art. 15.

² *Ibid.*, 19 mars, p. 60.

« A l'aide ! » Un très-vieux chevalier veillait la nuit au pied de son lit. Un jour, elle fait sortir tout le monde, et, se jetant aux pieds du vieillard, lui requiert un don, qu'il accorda d'avance par serment. Alors elle lui dit : « Messire, je vous requiers, sur cette foi que j'ai de vous reçue, que si les mécréants prennent la ville, vous me coupiez la tête, plutôt que me laisser prendre. » Et le chevalier de répondre qu'il le ferait bien volontiers, et que cette pensée lui était déjà venue.

Marguerite accoucha d'un fils, Jean-Tristan, triste fruit du malheur et de l'exil. Le jour même de sa délivrance, on vint la prévenir que les marins pisans et génois, et le menu peuple qui gardait Damiette, voulaient fuir et abandonner le roi. La courageuse princesse mande les principaux d'entre eux : « Pour Dieu, mes amis, leur dit-elle, ayez au moins pitié de cette chétive dame qui gît sur cette couche, et veuillez tant seulement attendre qu'elle en soit relevée. — Hélas ! dame, reprennent-ils, ce n'est jà chose possible, car nous mourons de faim. » Alors la reine leur dit : « Ainsi étant, restez avec moi et serez tous bien nourris des bons deniers du roi. » Et ils restèrent.

Une immense affliction se répandit en Europe et surtout en France, quand on y apprit la captivité du roi. On y sut, il est vrai, presque en même temps sa délivrance. Tout d'abord la sinistre nouvelle passa pour fausse, et Blanche, qui croyait son fils au Caire, fit punir ceux qui la propageaient ; mais, la chose enfin ne se vérifiant que trop, toute la France, le peuple, les ecclésiastiques, la noblesse, tombèrent dans l'accablement. Le pape s'efforça de consoler la reine régente ; il ordonna des prières publiques par toute la chrétienté, et exhorta les peuples à aller secourir le fils aîné de l'Église.

Le saint roi de Castille, Ferdinand, neveu de Blanche, prit la croix sur les instances de sa tante. Au milieu de ce deuil universel, un seul petit peuple montra de la joie, une joie indigne ; les Florentins ordonnèrent des réjouissances publi-

ques ! Les Florentins tenaient contre le pape le parti de Frédéric II ¹.

Saint Louis, dans sa prison, donnait au monde un exemple incomparable. Il y vaquait sans cesse à la prière, *instabat orationi*, recommandant à Dieu tous les gens de bien ; il lisait, sans manquer, le bréviaire, et observait les jeûnes et abstinences de l'Église. Ses vertus lui attirèrent l'estime et l'admiration des Sarrasins, à qui, dans l'occasion, il expliquait notre foi ; et l'on assure que plusieurs furent touchés et se convertirent. Nous avons vu que Louis était malade quand on le prit ; les médecins du soudan ne le guérèrent qu'imparfaitement, et il dut souffrir beaucoup. « Car il était si malade que les dents lui branlaient, la chair des gencives était pâle et teinte, et il avait un flux de ventre fort fâcheux ; il était si maigre que les os de l'épine du dos, étant aigus, lui perçaient la peau ; il était si faible, qu'il fallait le porter à toutes ses nécessités. Cependant il n'avait pour le servir qu'un seul de ses officiers, nommé Isembert, natif de Paris ; il était son cuisinier, car les autres étaient absents ou malades, et incapables de le servir. Il avait encore auprès de lui Guillaume de Chartres, son chapelain, et un prêtre jacobin qui savait l'arabe ². » Or cet Isembert ne le vit jamais impatient ni de mauvaise humeur. La première pensée du soudan avait été d'envoyer le roi au calife de Bagdad, et auparavant de le promener par tout l'Orient ; l'espoir de tirer de lui une grosse rançon, la crainte de s'attirer la vengeance des rois chrétiens, le désir de ravoir Damiette, peut-être aussi le respect que lui inspirait saint Louis, lui firent abandonner ce projet. Il somma, avec de grandes menaces, l'auguste prisonnier de lui rendre Damiette, dont ni le roi ni lui-même ne connaissaient la triste situation ; mais Louis refusa. La maladie passée, il adressa

¹ Raynaldi, ann. 1250.

² Tillemont, t. II, p. 341-342.

au prince de nouvelles propositions qu'il accompagna de nouvelles menaces, comme de lui faire trancher la tête, ou de lui faire souffrir l'affreuse torture des *bernicles*; Louis n'en fut nullement touché, jamais il ne voulut rien accorder qui fût préjudiciable aux chrétiens ou indigne de lui. Les émirs, surpris, s'étonnaient tout haut qu'il les traitât de telle sorte qu'il paraissait être le maître, et eux les prisonniers.

Tant de fierté et de constance imposa aux Sarrasins. Louis, qui trouvait honteux qu'un roi de France se rachetât avec de l'argent, offrit Damiette pour sa personne, et un million de besans d'or pour la rançon de ses gens. On conclut une trêve de dix années, puis le soudan fit mettre sur quatre galères le roi et les principaux seigneurs pour les mener à Damiette¹. On descendit Louis près de Damiette, dans une tour de bois environnée d'un fossé profond qu'avait fait construire le soudan; le premier dimanche de mai 1250, le traité fut confirmé devant le patriarche de Jérusalem, et l'on convint que le roi remettrait Damiette aux Sarrasins le 7 du même mois.

Tout paraissait fini; mais on vit le lendemain un changement étrange dans les affaires par suite de la mort du soudan, qui s'était attiré la haine des mameluks. Leur chef Pharès Octaï les avait excités à la vengeance; une grande conspiration s'était formée qui comptait soixante émirs et presque la moitié de l'armée. Le lendemain de la conclusion définitive du traité, le soudan invita à sa table ses capitaines mameluks; sur la fin du repas, il se retira dans son appartement: c'est alors que les conjurés se jetèrent sur lui. Bibars Bondocdar le frappa le premier, et lui fendit la main. « Qui m'a blessé? » cria le soudan; et il se sauva dans la tour de bois. Mais les mameluks le poursuivirent les armes à la main, lui tirèrent des flèches, et jetèrent du feu grégeois sur la toiture de la tour. Le feu prit, et

¹ Tillemont, t. II, p. 352.

le soudan essaya, mais en vain, de se sauver du côté du Nil ; il courut se jeter aux pieds d'Octaï, qui le repoussa ; personne ne tentait de le défendre ; les flèches pleuvaient de toutes parts autour de lui. Un mameluk le joignit, et lui porta dans le côté un coup de poignard ; le soudan se précipita dans le fleuve, où les dards le poursuivirent ; enfin neuf émirs, se jetant à la nage, le tuèrent à coups de cimeterre. Il avait régné soixante-dix jours.

Dès lors « le sort des prisonniers chrétiens est en question plus que jamais. Entassés sur des galères, Joinville et ses compagnons sont un jour menacés par une trentaine de furieux qui entrent l'épée nue ou la hache à la main. Déjà chacun ne songe plus qu'à bien mourir : il y avait tout plein de gens qui se confessaient à un frère de la Trinité, là présent. Joinville avoue que pour lui, en un tel moment, il aurait cherché en vain de quoi se confesser, il ne se souvenait d'aucun péché ; il se contente de faire le signe de la croix, et s'agenouille devant un des Sarrasins qui tient une hache, en disant : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Cependant un chevalier, son voisin, qui se souvient mieux de ses péchés, se met, faute de prêtre, à se confesser à lui, Joinville ; et celui-ci, après l'avoir entendu, prononce la formule : « Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » — « Mais quand je me levai de là, ajoute-t-il avec innocence, il ne me souvint plus jamais de chose qu'il m'eût dite ni racontée ¹. »

Après leur crime, les émirs eurent la pensée d'offrir à saint Louis le trône d'Égypte ; mais ils n'osèrent, parce qu'il était, dirent-ils, le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu, et que s'ils le faisaient soudan, il les tuerait tous ou les rendrait chrétiens. Ils s'accordèrent enfin à ratifier les conventions arrêtées avec leur victime, et messire Geoffroi de Sargines fut envoyé à Damiette vers Marguerite pour lui notifier le traité.

¹ Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII, p. 523-524.

Quand, après divers incidents, la rançon fut payée, le roi et ses deux frères mirent à la voile pour Saint-Jean-d'Acre, où ils retrouvèrent la jeune et vaillante reine, le 14 mai 1250. « Telle fut la fin d'une entreprise dont les seuls préparatifs avaient fait trembler jusqu'aux extrémités de l'Orient, et le commencement égalé la gloire des plus fameuses conquêtes. Mais, quel qu'en eût été le succès, la foi de Louis n'en devint que plus vive et sa piété que plus ardente; et tout ce que le monde estime grand et délicieux ne lui en parut que plus méprisable et plus amer¹. »

Saint Louis, étant à Saint-Jean-d'Acre, travailla à la délivrance de ceux qui étaient demeurés captifs en Égypte; ses ambassadeurs ne ramenèrent que quatre cents prisonniers; car les émirs, contre ce qui était convenu, avaient cruellement massacré les malades et fait apostasier les timides.

Louis, fort affligé, différa son départ; cependant la reine Blanche lui avait écrit que l'état des affaires demandait son retour, et qu'elle désirait le revoir avant de mourir. Cette lettre lui avait été apportée par deux moines de Royaumont; mais s'il était parti, le roi aurait laissé derrière lui plus de dix mille prisonniers exposés à tous les dangers du corps et de l'âme; puis les chrétiens d'Orient le conjuraient de ne les point abandonner, Louis resta donc; ses deux frères, cependant, se disposèrent au retour, avec le duc de Bourgogne, Guy de Lusignan, et presque tout le baronnage. Alphonse de Poitiers reçut de Louis une lettre destinée à la grande reine Blanche, lettre dans laquelle il avait mis tout son cœur. Saint Louis demeura encore quatre années outre-mer.

Revenons sur nos pas; car il nous faut parler des derniers actes de notre reine.

Raymond de Toulouse était mort, on l'a vu, pendant que sa fille Jeanne et Alphonse de Poitiers son gendre rejoignaient

¹ Filleau de la Chaise.

saint Louis en Égypte. La reine régente, au premier bruit de ce décès (octobre 1249), donna commission à Guy et Henri de Chevreuse, et à Philippe, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers, de saisir le comté au nom d'Alphonse; voici ses lettres patentes : « Blanche, par la grâce de Dieu reine de France, à ses amis le chapitre et les prud'hommes de la ville et faubourgs de Toulouse, salut et dilection. Notre amé et féal parent le comte de Toulouse étant entré, comme nous l'avons appris, dans le chemin de toute chair, à notre grande douleur, ses terres tombent à notre très-cher fils Alphonse, comte de Poitiers, époux de Jeanne fille dudit comte; c'est pourquoi nous vous ordonnons que vous donniez secours et conseil à nos amés, nobles hommes Guy et Henri de Chevreuse, chevaliers de notre fils, et à notre amé vénérable personnage Philippe, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers, et chapelain de notre dit fils bien-aimé, que nous envoyons par devers vous pour saisir et recevoir, au nom de notre susdit bien-aimé fils, la terre du comte de Toulouse. Donnée à Paris, l'an de grâce 1249, au mois d'octobre. »

Les commissaires de la régente nommèrent un gentilhomme appelé Sicard Alemant bailli du comté de Toulouse pendant l'absence du nouveau comte, et reçurent le serment des bourgeois¹; mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés, il fallut négocier, et Blanche dut réserver à Moissac les privilèges communaux. Les consuls du Quercy prêtèrent hommage. L'Agenais, appuyé sur les Anglais de Guyenne, fit de l'opposition²; Blanche manda les consuls à Melun, et leur fit jurer fidélité à Alphonse.

La Provence avait profité de l'absence du comte d'Anjou pour s'agiter. Les villes voulurent tenter de secouer la domination française, et l'annonce de la captivité du roi et de ses frères ne fit que surexciter les esprits. L'habileté de la reine Blanche

¹ Catel, *Hist. des comtes de Toulouse*, p. 378.

² M. Boutaric, article déjà mentionné. (*Revue des questions hist.*)

para aux premiers troubles, et la venue du comte d'Anjou acheva de tout comprimer.

Ce comte et son frère Alphonse arrivèrent à Paris vers la fin de l'année 1250, et furent reçus avec honneur et joie par la reine, les barons, le clergé et le peuple; mais Blanche ne put longtemps jouir de leur entretien, car l'état incertain de leurs apanages réclamait leur présence. D'autres soins d'ailleurs vinrent distraire la régente.

La captivité du roi avait affaibli la foi de plusieurs, et ceux qui ne cherchent dans la vraie religion que des sujets de douleur et d'heureux événements avaient été scandalisés, oublieux qu'ils étaient de cette vérité, que *cette demeure* est transitoire, et qu'à travers les obstacles, les luttes et les obscurités d'un jour et d'un temps, nous devons tendre vers ces tabernacles éternels où nous attend le seul bonheur, le seul repos, le seul et unique amour.

Certain Hongrois du nom de Jacob, ancien moine de Cîteaux, puis renégat et serviteur du soudan de Babylone; doué, du reste, d'une intelligence qui le rendait dangereux; sachant le français, l'anglais et l'allemand; éloquent, passant pour magicien, maigre, pâle, trompant les peuples par son apparente sainteté; soupçonné pourtant par quelques-uns d'avoir organisé la déplorable croisade d'enfants de 1212, parcourait la France, soulevant les bergers et les paysans, et les appelant aux armes, sous le prétexte d'aller délivrer le roi Louis. Il avait réuni une escouade de faux prêcheurs qui le secondaient dans sa mission, et faisaient croire aux simples que Dieu les appelait à délivrer la Palestine. Jacob, qui prenait aussi le nom de *Maître de Hongrie*, assurait avoir reçu sa mission de la sainte Vierge, et il tenait toujours la main fermée, comme si dans cette main sacrilège l'ordre céleste eût été renfermé.

« Le Ciel, disait-il, accorde aux *Pastoureux* simples et sans art ce qu'il refuse aux orgueilleux barons; c'est eux qui délivreront la terre sainte, et sauveront le bon roi Louis. » Il tra-

versait les bourgs, les villages, les hameaux, et sur son passage les bergers laissaient leurs troupeaux, et le suivaient comme poussés par un charme dont ils ne se rendaient pas compte. La crédulité de ces hommes simples et grossiers les rendait aisément la proie de cet imposteur. Suivi de ses partisans, qui s'augmentaient de jour en jour, le *Maître de Hongrie* parcourut les Flandres, la Picardie, vint à Amiens, où les bourgeois, craintifs ou fascinés, s'agenouillèrent devant lui comme devant un saint. L'armée (car, à mesure qu'on avançait, cette troupe grossie devenait une armée véritable) s'achemina de là vers l'Ile-de-France, défilant à travers les villes, en cohortes distinctes, avec des haches, des épées, des masses d'armes, des fléaux. La reine, séduite comme tant d'autres, malgré sa prudence ordinaire, autorisa ces rassemblements, espérant que ces troupes se précipiteraient sur l'Égypte et délivreraient son fils. La faveur royale mit le comble à l'insolence de Jacob; ses fidèles furent bientôt au nombre de plus de cent mille hommes; il choisit un étendard symbolique sur lequel était brodé un agneau portant une croix entre ses pattes de devant, comme signe d'humilité, d'innocence et de triomphe. Quelques gonfanons figuraient la Vierge Marie apparaissant au *Maître de Hongrie*, et lui donnant sa mission. Mais dans ces hordes indisciplinées il n'y avait pas que des bergers et de paisibles laboureurs; tout le rebut du monde s'y mêlait : ribauds, malingreux, voleurs, bannis, excommuniés, relaps et renégats. Tout cela criait, injuriait, menaçait de mort, brandissait des épieux, des bâtons ferrés, des couteaux.

Quand Jacob se vit à la tête d'une si nombreuse armée, il se départit quelque peu de son hypocrisie, pas assez toutefois pour désabuser le monde. Il prêcha, s'écarta du dogme, célébra des mariages, distribua les croix du saint voyage, et donna des absolutions; et quand il pérerait, entouré de ses gardes, c'était pour tonner contre les ordres monastiques, les mineurs et les prêcheurs, les moines blancs de Cîteaux, les

moines noirs de Cluny, les chanoines et les doyens, les officiaux les évêques et même le saint-siège.

Et le peuple écoutait et applaudissait. Jacob passait pour avoir le don des miracles ; et l'on croyait que les mets que mangeaient les pasteurs augmentaient au lieu de diminuer. Les prêtres qui essayaient d'arrêter ce débordement d'iniquité étaient mis à mort. Ces ribauds gagnèrent Paris, où Blanche, qui ignorait leurs excès, commanda qu'on les reçût avec honneur.

Le *Maître de Hongrie* parut devant elle ; elle l'entretint et le combla de présents. Cet auguste accueil le gonfla tellement d'orgueil, qu'il osa revêtir la chasuble sacerdotale, et monter à l'autel, dans l'église Saint-Eustache, puis prêcher, mitre en tête, et bénir l'eau comme font les évêques. Quant à ses pasteurs, ils se répandirent dans la ville, pillant, hurlant, tuant les clercs ; et si l'on n'eût fermé les portes du Petit-Pont, ils auraient massacré les étudiants.

Ce passage triomphal à travers Paris mit le comble à la hardiesse et à l'impudence de ces sauvages. Divisés en trois corps, ils prirent la route du Midi. Le 11 juin 1251, ils entrèrent à Orléans, du consentement des habitants et contre le gré de l'évêque. Le *Maître de Hongrie* annonça un prêche qui attira une innombrable multitude ; quelques clercs des écoles l'allèrent entendre, malgré les défenses du prélat ; et l'un d'eux, ne pouvant contenir son indignation, quand Jacob eut commencé à vociférer ses erreurs, s'écria : « Imposteur, mécréant hérétique, tu en as menti par la tête. » Il dit, et à peine a-t-il refermé la bouche, qu'un des pasteurs lui fend la tête avec une hache à bec. Un tumulte sans nom suit ce meurtre ; les bergers courent sus aux clercs, brisent les portes des écoles, jettent les livres au fleuve, et immolent une quantité considérable d'écoliers, non sans perdre des leurs, car les gens de l'université se défendaient énergiquement.

Enfin la nouvelle de tous ces crimes parvint aux oreilles de la régente, qui avoua humblement s'être trompée : « Dieu sait,

dit-elle, que j'espérais en ces gens pour recouvrer la terre sainte ; mais puisque ce sont des imposteurs et des meurtriers, qu'ils soient traqués et pourchassés ! » Et elle donne des ordres énergiques ; la bourgeoisie, détrompée comme elle, se lève en masse. Bourges fut le dernier lieu de triomphe des pasteurs ; ils en sortirent en désordre, poursuivis par les gens du roi et le peuple ; Jacob alla mourir à deux lieues de la ville, et son cadavre fut jeté aux chiens ¹.

« Pour les bergers et autres paysans qui avaient suivi ces imposteurs, ils se dispersèrent comme la fumée après la mort de leurs chefs, et retournèrent chez eux garder leurs moutons ². »

La reine, mise sur ses gardes par ces événements inattendus, voulut s'assurer de la docilité des sujets du roi, et principalement de la turbulente université et des bourgeois de Paris. Le 19 juin, elle tint une séance royale, et ils jurèrent entre ses mains de contribuer en tout ce qu'ils pourraient à la sûreté de la ville, d'obéir à ceux à qui elle en commettrait la garde, de ne point se retirer quand ils seraient témoins d'attentats contre son autorité, afin de pouvoir témoigner au besoin, enfin de dénoncer aux officiers royaux ceux qui troubleraient l'ordre. L'université dut prendre l'engagement de ne pas disputer à la justice de la reine les écoliers qui commettraient des désordres et des pillages pendant la nuit.

Blanche en un mot gouverna si bien, si fermement le royaume, que la longue absence du roi lui fut moins préjudiciable qu'on ne l'eût pu craindre ³.

Sa protection s'étendait sur les pauvres ; aucune injustice ne trouvait grâce devant elle ; témoin ce fait. Il arriva que le chapitre de Notre-Dame de Paris fit prendre par ses officiers tous les redevables de Châtenay, village de sa juridiction, et les fit

¹ Chronique de Guillaume de Nangis.

² Tillemont, t. III, p. 438.

³ M. Henri Martin.

enfermer dans ses cachots, où ils étaient en danger de mourir de faim et de mauvais traitements. Châtenay, comme Orly et gly, se croyait exempt du droit de mainmorte, et avait refusé de payer la taille, prétendant qu'il ne la devait qu'au roi.

La reine Blanche fut affligée d'apprendre de quelle sorte les officiers des chanoines traitaient ces paysans; elle fit prier le chapitre de délivrer sous caution, et pour elle, ceux qui étaient détenus dans les prisons, et lui promit qu'elle ferait informer et rendre justice.

Le chapitre répondit que la reine n'avait rien à voir dans cette affaire; que ces hommes étaient à lui seul, et que seul il en pouvait disposer; puis il fit saisir les femmes et les enfants qu'on avait épargnés et les joignit aux hommes : de sorte que plusieurs moururent de faim et de chaleur, étant entassés les uns sur les autres d'une manière barbare, dans la plus chaude saison de l'année.

On sait que Blanche était jalouse de son autorité. La réponse des chanoines l'irrita; elle partit de Melun, courroucée, et aussi touchée de compassion pour ce peuple ainsi traité par ceux qui auraient dû le soulager et le défendre. Arrivée à Paris, elle mande les bourgeois et les chevaliers, leur fait prendre les armes, et se met à leur tête, tenant un bâton à la main.

Le peuple, surpris, voit ce cortège déboucher en face des prisons du chapitre, et le salue de ses acclamations où le nom de Blanche éclate avec amour, avec ivresse. Elle-même frappe du bâton la porte rebelle, et aussitôt ses gens se précipitent et jettent la porte à bas. Alors on voit sortir une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, qui tombent aux genoux de la reine, étreignent sa noble main, baisent le bas de son manteau, et demandent sa protection ¹.

Blanche, dans son indignation, ordonna la saisie du temporel

¹ Tillemont, t. III, p. 450-451.

du chapitre, jusqu'à ce qu'il eût satisfait à la justice, et le contraignit d'affranchir ces paysans, moyennant une somme une fois payée.

Cet esprit d'équité animait toutes ses actions. Ainsi elle apaisa un différend assez grave qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Denis et les marchands parisiens : les premiers voulaient percevoir un droit sur les parcheminiers à l'occasion de la grande foire du Landit ; Blanche régla ces prétentions à la satisfaction générale. Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, obtint d'elle que le bailli de Caux ferait conduire à ses frais les criminels qui relevaient de sa juridiction séculière ; et le prieur de Saint-Martin-des-Champs, que le prévôt de Paris lui rendrait deux meurtriers enlevés sur ses terres.

Le souverain pontife allait quitter Lyon et retourner en Italie, car Frédéric II était mort. Blanche eût désiré le revoir ; mais le pape ne put l'attendre ; elle lui offrit toutes les forces du royaume et lui envoya des présents.

Au commencement de l'année 1252, elle donna mainlevée de la régle à Pierre de Lamballe, archevêque élu de Tours, reçut le serment de Guy de Dampierre pour la Flandre, et fit mettre sous la garde du roi le litigieux de la succession de Jeanne de Boulogne. Sa dernière donation fut pour Maubuisson, où elle se plaisait et qui était son œuvre ¹. Elle s'y transporta au mois d'avril 1252, faible et consumée de chagrin, relevant à peine d'une maladie qui n'était que l'avant-courrière de la dernière.

¹ Tillemont, t. III, p. 452.

CHAPITRE VI

Maladie et mort de la reine Blanche. — Son éloge.

(1252)

Pendant l'absence de saint Louis, Blanche ne fit que languir, et l'annonce des malheurs du roi porta à sa santé le dernier coup.

Le chagrin et non la vieillesse avait creusé ses traits, pâli et aminci son visage, resserré ses lèvres, blanchi ses cheveux. Elle traversait, silencieuse et les mains croisées, les cloîtres de Maubuisson, et les sœurs devaient, pour ainsi dire, épier le passage de cette ombre royale couverte d'une tunique longue qui tombait jusqu'à ses pieds, et d'un grand manteau doublé de vair renversé.

Ce n'était plus cette jeune et svelte princesse que nous montre un manuscrit, et dont le visage offre un mélange de majesté et de charme séduisant¹. Cette jeunesse et cet attrait avaient disparu, mais non point, il est vrai, cette grâce que conserve encore la belle et sainte vieillesse.

¹ Dom Montfaucon, t. II, p. 119.

Il semblait qu'avant de l'appeler dans son éternité, Dieu voulait qu'elle bût jusqu'à la lie le calice d'amertume; le comte de Poitiers, Alphonse, tomba dans une paralysie qu'on crut mortelle, et en même temps courut le bruit que saint Louis avait fait vœu de finir ses jours en Palestine. Blanche n'eut plus dès lors ni joie, ni consolation, ni santé, ni vie¹.

Une fièvre lente la consumait; les médecins firent conduire la reine à Melun. Avant de s'y rendre, Blanche voulut visiter Maubuisson et l'église de Taverny, qu'elle avait fondée de concert avec les Montmorency. « Elle y allait souvent prier; elle y pria pour la dernière fois². » La bienheureuse Isabelle accompagnait sa mère.

A quelque distance de Melun, et sur l'autre bord de la Seine, est un charmant petit pays, tout ombragé, tout fleuri, qui a nom *Dammarié-les-Lis*. Il y avait dans ce lieu une abbaye dont Alix de Mâcon, l'amie de Blanche, était abbesse; la reine y passa les derniers beaux jours de l'automne, s'entretenant des choses du Ciel.

On crut d'abord que sa santé deviendrait meilleure à Melun, où l'air est sain. Blanche y faisait de lentes promenades sur les deux rives du fleuve, entre la ville et les beaux villages qui s'étagent sur les collines boisées d'alentour. Mais cette espérance fut déçue; la fièvre persistait, les douleurs à l'endroit du cœur s'accrurent. Au mois de novembre, il lui en prit une violente. A ce signal de la mort, la reine ordonna qu'on la transportât à Paris; elle voulait mettre la dernière main aux affaires du royaume. On la mena en bateau, et lentement, tristement, le cortège royal descendit la Seine. Auprès d'elle veillaient sa fille, Alix de Mâcon, l'impératrice de Constantinople, et des religieuses. Elle descendit dans sa maison de

¹ Dom Montfaucon, t. II, p. 119.

² Le Nain de Tillemont.

Nesle, dicta ses derniers avis au roi, les remit à des messagers sur qui elle pouvait compter, et fit dresser l'acte de ses dernières volontés. Renaud de Corbeil, évêque de Paris¹, entendit sa confession et lui administra le saint viatique.

Autour de son lit, les frères mineurs des couvents de Paris étaient agenouillés. Ils venaient, au nom de saint François d'Assise, recueillir l'âme de sœur Blanche, reine de France, et membre du tiers ordre séculier.

La reine était pieusement revêtue de la blanche robe cistercienne; elle avait fait profession et reçu le voile des mains de l'abbesse de Maubuisson, présente avec toutes ses filles. « Elle embrassa comme elles la perfection de la vie religieuse. Par là elle acquit hors du monde la royauté des pauvres et des humbles, la souveraineté de l'esprit et l'onction intérieure, et le voile qu'elle prit lui fut une seconde couronne qui donne un second lustre et un nouveau prix à la première². »

Les assistants sanglotaient; Blanche conservait sa sérénité. Dans la chambre mortuaire se pressaient les princes, les amies de la reine, les évêques, les barons, tous ceux qu'elle avait aimés et qui l'aimèrent, les conseillers de la dernière comme de la première régence. Depuis cinq à six jours on avait attendu avec anxiété le dernier moment, qui était proche.

Les douleurs augmentèrent rapidement; leur intensité effraya tout le monde, et la reine perdit la parole. Alors, suivant sa demande, on la transporta sur un lit sans matelas, où il n'y avait que de la serge sur un peu de paille; Renaud de Corbeil lui administra l'extrême-onction.

Elle demeura quelques instants en cet état, et comme dans leur douleur les prêtres ne songeaient pas à commencer les prières suprêmes, Blanche, recouvrant subitement un reste de voix, dit ces paroles des agonisants : *Subvenite, Sancti Dei!*

¹ M^{lle} de Vauvilliers, *Hist. de Blanche de Castille*, t. II, p. 428.

² Le P. le Moine.

Les prêtres continuèrent : *Occurrite, angeli Domini, suscipientes animam ejus, offerentes eam in conspectu Altissimi.*

Isabelle tenait la mourante entre ses bras. Au bout de quelques versets, Blanche rendit l'âme¹, à trois heures de l'après-midi, le 28 novembre ou le 1^{er} décembre 1252².

« C'est ainsi que cette fidèle servante de Dieu, qui avait été si longtemps la gardienne et la tutrice de la France, quitta le siècle pour aller au-devant de Jésus-Christ. »

On revêtit le cadavre des ornements de la royauté sans le dépouiller de ceux de la religion; on mit par-dessus le voile la couronne royale. Comme Blanche avait ordonné qu'on portât son corps à Maubuisson, il y fut processionnellement conduit par l'évêque et le clergé de Paris, sur un trône d'or massif, visage découvert et le sceptre en main.

Un peuple immense accompagnait le cortège funèbre; on peut dire que la France entière suivait le deuil. Par intervalles, on s'arrêtait, et les chants de l'office des morts montaient au ciel, psalmodiés par un clergé nombreux et recueilli.

Elle fut enterrée dans une voûte sous terre, et, dit Tillemont, ce fut là son dernier palais. Depuis on lui éleva un tombeau au milieu du chœur des religieuses; c'était une chapelle en tiers-point où la reine était représentée couchée. Sa statue était sculptée en marbre noir et reposait sur un sarcophage orné par devant d'une colonnade formant sept petits arcs, dont les archivoltes étaient chargées de feuilles de vigne, et les entre-colonnements ornés de peinture à l'eau d'œuf. Au-dessus l'on voyait une mosaïque de petits verres losangés, peints par derrière. Cette mosaïque, servant de fond à la statue, était couronnée d'une frise gravée en creux, représentant des griffons et des coqs. Elle était surmontée d'une tête d'une

¹ Baron d'Auteuil, *Vie de la reine Blanche*, liv. III, p. 127.

² Matth. Paris, p. 859, b, d.

singulière délicatesse, en pierre de liais, avec accompagnement de feuillage. L'inscription suivante entourait la figure :

MADAME LA ROYNE BLANCHE MÈRE DE MONSIEUR SAINT LOYS.

A la partie supérieure du tombeau se dressaient les statues de Notre-Dame de Saint-Marc et de saint Jean l'Évangéliste¹.

Le 13 mars 1253, le cœur de Blanche fut porté à l'abbaye du Lys par Alix de Mâcon, et enterré dans le chœur de l'église. « Voilà quelle a été la fin de cette grande reine, illustre par sa naissance qu'elle avait tirée des deux maisons de Castille et d'Angleterre, par son mariage avec le roi Louis VIII, par un grand nombre d'enfants, dont l'un se peut appeler le plus saint de tous les rois, trois autres se sont rendus illustres en piété et en courage, et la fille, nommée Isabelle, a mérité le titre de bienheureuse et la réputation de sainte². »

« Toute la France sentit vivement cette perte; aussi peut-on dire qu'elle n'a jamais eu de plus grande reine. Une régence dans des temps aussi agités qu'on en vit jamais, lui donna lieu de conserver la couronne à son fils, et, après avoir été son principal conseil pendant un règne plein de gloire, elle sut, dans une seconde régence, maintenir l'État tranquille³... »

« Dès sa jeunesse on avait dit d'elle que son nom marquait la blancheur de son âme, qu'elle n'avait pas moins de beauté au dedans qu'au dehors, et que la noblesse de son cœur surpassait encore la grandeur de sa race⁴. »

Sa sainteté et la pureté de sa vie lui ont fait attribuer des miracles⁵, et on l'a inscrite dans certains martyrologes.

¹ Le Noir, *Musée des monuments français*, t. V, p. 231.

² Tillemont.

³ Filleau de la Chaise, t. II, p. 157, 158.

⁴ Tillemont, p. 458.

⁵ Baron d'Auteuil, liv. III, p. 141-144.

Roulliard¹ raconte d'elle une apparition à la bienheureuse Isabelle¹. Mais sur ces faits l'Église a gardé le silence.

Après la mort de Blanche, Alphonse de Poitiers prit, avec l'assistance du conseil, la conduite des affaires. Saint Louis était occupé aux fortifications de Jaffa quand il apprit la triste nouvelle de la bouche du cardinal-légat. Lorsque ce prélat se présenta en compagnie de l'archevêque de Tyr et de Geoffroi de Beaulieu, confesseur du prince, et que Louis eut vu sur leur visage une tristesse profonde, il se douta d'un malheur. Il les mena lors de chambre en chambre et vint jusqu'à sa chapelle; puis fit fermer la porte, et s'assit devant l'autel avec eux. « Et lors commença sagement le légat, et dit au roi et raconta les grand bienfaits que la sainte bonté de Notre-Seigneur lui avait abondamment octroyés par sa grâce, quand il était au temps de sa jeunesse : entre autres choses que Dieu lui avait donné telle mère, qu'ainsi dévotement l'avait nourri et si saintement enseigné, et qui si très-sagement et si très-loyalement avait gardé et administré les besognes de son royaume. Après quoi le cardinal commença de larmoyer, et dénonça au roi la mort de sa très-chère mère la reine Blanche. Quand le bon roi Louis entendit que sa mère fût morte et trépassée de ce siècle, comme bon chrétien, commença à crier à haute voix et fondit tout en larmes, et se mit à genoux devant l'autel, et remercia Dieu à mains jointes, et dit : « Sire Dieu, je vous rends grâce et merci, qui par votre bonté m'avez prêté si longuement ma chère mère, et par mort corporelle l'avez prise et reçue par votre bon plaisir, à votre part. Il est bien vrai, beau, très-doux Père de Jésus-Christ, que j'aimais ma mère par-dessus toute créature qui fut en ce siècle mortel ; *car elle l'avait bien mérité*, mais puisqu'il vous vient à plaisir qu'elle soit trépassée, béni soit votre nom. » Après quoi, le légat commença à dire les recommandations pour l'âme de la morte; et quand

¹ Baron d'Auteuil, liv. III, p. 445.

il les eut dites, il se partit du roi entre lui et l'archevêque, et demeura le roi en la chapelle, entre lui et son confesseur. Quand ils furent partis, le roi demeura en soupirs et en larmes et en méditations un peu devant l'autel; et quand il eut reçu confort, il se leva du lieu où il était et dit tout le service des morts, vêpres et vigiles avec son confesseur; puis dores en avant, le roi Louis fit chanter messe chaque jour¹. » Une si sainte douleur n'est-elle pas le plus bel éloge qu'on puisse faire de Blanche, et faut-il en ajouter d'autres? *Defuncta adhuc loquitur* : ses actions d'ailleurs parlent assez d'elles-mêmes.

La bienfaisance de Blanche nous est apparue dans ses traits généraux et comme dans ses grandes lignes. C'est elle qui accoutuma saint Louis à être aumônier et libéral, et voici ce qu'en dit la *Branche des royaux lignages* :

Ainz faisoit pour Dieu proprement
 Donner acoustumément
 Aus povres, c'en ramentevoit
 Ce que li ors couster devoit
 Sus semaine et ou dimanche
 Aveuques (avec) la reine Blanche
 Qui n'iert (n'était) convoiteuse n'avère (ni avare)².

Les comptes particuliers de la reine font foi de sa générosité pour les membres souffrants du Christ, comme du caractère modeste de ses dépenses personnelles.

Mais la plus grande œuvre de Blanche fut l'éducation admirable qu'elle donna à saint Louis, et sur laquelle il nous est doux de revenir encore une fois avec le confesseur de la reine Marguerite. « Son dévot fils, nous dit-il, souventes fois remémorait ses louanges, et, racontant, disait : Madame disait de moi, lequel elle aimait sur toutes créatures, que si j'étais

¹ *Vie de saint Louis*, par Guillaume de Nangis. (*Histor. de France*, t. XX, p. 384, 385.)

² *Histor. de France*, t. XXI, XXII.

malade jusqu'à la mort et ne pût être guéri fors qu'en faisant telle chose que je péchasse mortellement, elle me laisserait plutôt mourir que de courroucer mon Créateur damnablement.

« Madame Blanche était vraiment honnête de paroles et en faits, et avec tout cela droiturière et bénigne, et aimait les personnes religieuses et tous ceux qu'elle croyait bons, et honorait les prud'hommes, bien et sagement, et se réjouissait de tout bien, et le faisait à son pouvoir; et tout mal et tout mauvais exemple lui déplaisait.

« Ladite dame fit bien garder et nourrir la jeunesse de messire saint Louis. Il lui obéissait en toutes choses, et elle le gardait très-diligemment et le faisait aller noblement comme il avenait à un si grand roi. Elle le faisait jouer, aller au bois ou en rivière, et en même temps son maître lui enseignait les lettres et le battait aucunes fois, à cause de discipline. Elle lui faisait entendre chaque jour la messe et les vêpres en plainchant, et elle lui fit apprendre les antiennes de Notre-Dame et ce bel hymne : *Ave, maris stella*¹. »

On se représente volontiers saint Louis apprenant de sa mère les hymnes et les séquences que l'Église adresse à la très-douce et très-aimable Vierge Marie, et répétant avec elle, par exemple, ce chant où déborde l'amour du chrétien pour la Mère de Dieu.

Ave, gloriosa,
Mater Salvatoris;
Ave, speciosa,
Virgo, flos pudoris;
Ave, lux jocosa,
Thalamus splendoris;
Ave, preciosa,
Salus peccatoris.

¹ *Histor. de France*, t. XX, *passim*.

Salut glorieuse ,
 Mère du Sauveur ;
 Salut , spécieuse ,
 O fleur de pudeur ;
 Lumière joyeuse ,
 Trône de splendeur ;
 Salut, précieuse ,
 Salut du pécheur.

Ave , vitæ via ,
 Casta , munda , pura ;
 Dulcis , mitis , pia ,
 Felix creatura ;
 Parens modo miro
 Nova genitura ,
 Virum sine viro ,
 Contra carnis jura.

Virgo virginum ,
 Expers criminum ,
 Decus luminum ,
 Cœli domina .
 Salus gentium ,
 Spes fidelium ,
 Lumen cordium ,
 Nos illumina .

Nosque filio
 Tuo tam pio ,
 Tam propitio ,
 Reconcilia ;
 Et ad gaudia
 Nos perennia
 Duc prece pia ,
 Virgo Maria ¹.

Nous terminons notre livre par ce poëme , dont les accents

¹ *L'Art harmonique aux XII^e et XIII^e siècles*, par E. de Coussemaker ;
 Paris, Durand, 1865, in-4^e, p. 225, 226.

pleins de foi et d'amour monteront, nous le souhaitons, vers la très-immaculée Reine du ciel, vers la protectrice de notre jeunesse et la sauvegarde de nos études, comme un encens d'acceptable odeur.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER LIVRE.



• APPENDICE

MORT D'ARTHUR DE BRETAGNE

(1203)

Extrait des *Selecta ex variis chronicis ad Philippi Augusti regnum pertinentibus*. (*Histor. de France*, t. XX, p. 246.)

« L'an 1203, le roi Jean, après la capture d'Arthur et des Poitevins, revint en Angleterre, célébra l'anniversaire de sa naissance à Cantorbéry. Le château de la Roche est pris par le roi de France. En 1204, le roi Jean s'enfuit en Angleterre, le roi Philippe occupe la Normandie et l'Anjou... Le roi de France prend le château de Chynun, les forteresses normandes, angevines, et la ville de Poitiers, les autres châteaux, bourgades et villes qui lui plurent. Pour cette raison, le roi Jean ayant pris Arthur, et l'ayant enseveli vivant dans une prison, le tua enfin de sa propre main, à la tour de Rouen, le jeudi avant Pâques, après dîner, ivre qu'il était et plein de Satan, puis le lança dans la Seine; on dit que le corps, pris dans un filet de pêcheur, fut attiré sur la rive, reconnu, et enseveli secrètement, par crainte du tyran, dans le prieuré de Notre-Dame-du-Bec. Le roi de France, l'ayant appris, fit citer le meurtrier devant les pairs comme duc de Normandie, à cause de la mort d'un si grand homme, légitime héritier d'Angleterre. Le coupable, tourmenté par sa conscience, n'osa point comparaître; il s'enfuit en Angleterre, où il exerça jusqu'à sa mort une épouvantable tyrannie. Comme il ne vint point comparaître devant les pairs, il fut jugé et déshérité de toutes ses terres relevant de la couronne de France. » (Tiré des *Annales*

de Margan, *apud* Th. Gale, t. I, parmi les cinq écrivains de *l'Histoire d'Angleterre*, p. 13.)

L'ÉDUCATION DE SAINT LOUIS

Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite.
(*Historiens de France*, t. XX, p. 63-66.) — Nous rajeunissons le style.

« Le très-glorieux saint Louis, jadis roi de France, eut père qui fut très-bon chrétien et roi de France, qui eut nom Loys, lequel fut embrasé de jalousie de la sainte foi, et prit la croix de l'autorité de sainte Église pour aller contre les Bougres en Aubigeois, qui étaient contraires à la foi chrétienne. Et comme il eut entrepris vigoureusement son saint pèlerinage, et l'orgueil de cette male gent puissamment mis au-dessous; si comme il s'en revenait de ladite terre d'Aubigeois, il trépassa en la voie bienheureusement à Notre-Seigneur, à Montpancier en Auverne. Et si eut le benoît roi mère la reyne Blanche, honorable fille du roi d'Espagne, laquelle, après la mort de son seigneur, nourrit religieusement son fils, qui commença à régner en l'aage de douze ans; laquelle prit courage d'homme en cœur de femme, et administra vigoureusement, sagement, puissamment et droiturièrement, et garda les droits du royaume et défendit contre plusieurs adversaires qui adonc apparaissaient, par sa bonne prévoyance. Les louanges de laquelle son dévot fils, c'est à savoir le benoît saint Loys, souventes fois remémorant et racontant, disait : « Madame disait de moi, lequel elle aimait sur toutes créatures, que si j'étais malade jusqu'à la mort et ne pusse être guéri qu'en faisant telle chose que je péchasse mortellement, elle me laisserait plutôt mourir qu'elle voulût que je courrouçasse mon Créateur damnablement. » Et quand le roi de France, père du benoît saint Loys, fut ainsi mort de qui nous disons ici, ce benoît roi demeura, qui avait peu plus de douze ans, sous la garde et sous le gouvernement de Madame la reyne Blanche sa mère; laquelle dame vraiment était moult honnête en paroles et en faits, et avec tout ce, droiturière et bénigne, et aimait moult les personnes religieuses et tous ceux que elle cuidait bons; et honorait les prud'hommes bien et sagement, et voulait que chacun fit tout bien, et se réjouissait de tout bien, et volontiers fai-

sait bien à son pouvoir, et tout mal et tout mauvais exemple lui déplaisait. Elle fonda deux abbayes, et fit moult d'aumônes. En la parfin, en la maladie de laquelle elle mourut, elle reçut le benoît vrai corps Jésus-Christ de l'évêque de Paris, et avec ce par cinq jours ou par six elle reçut l'habit des nonnains de l'ordre de Citeaux; lequel habit elle reçut purement même pour le garder, s'il fût ainsi qu'elle ne trépassât pas de cette maladie, et dès lors toujours jusqu'à la fin elle fut sous l'obédience de l'abbesse du couvent des nonnains de Pontoise de l'ordre dessus dit.

« Elle informa le devant dit roi, comme celui qui devait si grand royaume gouverner, et comme celui qu'elle aimait devant tous les autres. Et il fut nourri bien et saintement par la pourvéance de ladite mère, qui lui enseignait bons exemples et avec ce bons enseignements, et à faire toutes choses qu'elle croyait qui fussent plaisantes à Dieu, et par lesquelles bons princes et chacuns bons chrétiens peuvent et doivent plaire à Notre-Seigneur; et lui enseignait à esquiver les choses qui fussent contraires à la volonté de Dieu. Et encore elle le baillait à garder et à informer ès choses devant dites, à ceux qu'elle cuidait qui fussent à ce faire suffisants; et lui baillait bonnes personnes qui bon conseil lui donnassent pour le royaume loyalement, sagement et vigoureusement gouverner. Et avec tout ce icelle même dame l'aidait à ce faire; et il lui portait si grande révérence et si grand honneur, pour ce qu'elle était bonne dame, et sage, et prude femme, et qu'elle aimait et craignait Dieu, et qu'elle faisait volontiers les choses qu'elle cuidait qui plussent à Dieu, que même depuis que il gouverna par soi le royaume, il ne se voulait éloigner d'elle, mais requérait sa présence et son conseil quand il le pouvait avoir profitablement. Et toujours, tant comme ledit roi vécut, les biens furent chaque jour multipliés en lui; et ès œuvres que ce même benoît roi fit, en la vie qu'il mena et en laquelle il persévéra jusqu'à la fin, il apparut bien qu'il avait été du commencement enseigné à faire tout bien et à éviter tout mal.

« Le temps de croissance convenable à travaux endurer, à engins embesoigner, à corps par œuvres exercer, premier jour très-bon à chétifs mortels ne laissa pas échapper le benoît saint Louis en vain; mais le passa très-saintement, comme celui qui savait bien que les meilleures choses s'envolent et les pires choses demeurent. Tout

aussi comme en la cruche pleine, que le premier qui est très-pur, en court hors, et ce qui est trouble s'assied ; tout aussi en aage d'homme ce qui est très-bon est el commencement : et le temps de la jeunesse messire saint Loys ne passa pas vainement, mais le passa très-sainement ; car comme il fut de l'âge de quatorze ans ou environ, et fut en la garde de la noble dame reine Blanche sa mère, à qui il obéissait en toutes choses, et laquelle, si comme il est dit, le faisait garder très-diligemment et le gardait, et le faisait aller noblement et en noble atour, si comme il avenait à un si grand roi. En quel temps il mettait aucunes fois entente pour soi jouer, à *aller en bois et en rivière*, et en autres œuvres de telle manière, honnêtes toutefois et convenables. Ce qui n'empêchait pas qu'il n'eût toujours son maître en icelui même temps, qui lui enseignait les lettres et l'apprenait ; et, si comme ce même bienheureux roi disait, le devant dit maître *le battait aucunes fois* pour lui enseigner cause de discipline ¹. Et ledit benoît roi toujours en ce même temps oyait chacun jour la messe et vêpres à note ², et toutes les heures canoniales aussi, et pour ce ne laissait il pas que il ne les dit avec un autre, et avait chapelains et autres qui par jour et par nuit lui chantaient messe, matines et les autres offices de sainte Église, et il hantait l'église et oyait les services, et combien qu'il fût embesoigné. Il évitait tous jeux inconvenants, et se retirait de toutes deshonnêtetés et de toutes laideurs. Il ne faisait à aucun injure par faits ni par parolés ; ni ne méprisait ou blâmait nul en aucune manière ; mais reprenait très-doucement ceux qui aucunes fois faisaient chose de quoi il pouvait être courroucé, et les corrigeait en disant ces paroles : « Reposez-vous ou soyez en paix ; ne faites pas dès ores en avant telles choses, car vous en pourriez bien porter la peine ; » ou il leur disait paroles semblables, et à chacun *il parlait toujours au pluriel*. Ni il n'affirmait pas en ses paroles par serment les choses qu'il disait ; mais disait communément de simples paroles. Ni il ne chantait pas les chansons du monde, ni ne souffrait pas que ceux qui étaient de sa mesnie les chantassent pourvu qu'il le sût ; mais commanda à un sien écuyer qui bien chantait telles choses au temps de sa jeunesse, que il se retint de telles chansons chanter, et lui fit apprendre aucunes antiennes de Notre Dame, et cette hymne *Ave maris stella*, quoique ce

¹ Au XVIII^e siècle on fouettait encore les princes. M^{me} de Motteville, dans ses Mémoires, raconte comme quoi Louis XIV fut fouetté.

² C'est-à-dire en plain-chant.

fût chose fort difficile à apprendre ; et cet écuyer et lui-même le benoît roi chantaient ces choses dessus dites. »

LA FAMILLE ROYALE

Extrait de la *Branche des Royaux Lignages* (*Histor. de France*, t. XXII, p. 178, etc.)

TRADUCTION

Du roi que mort mordant tria ,
Quand à Montpensier dévia ,
Demeurèrent quatre enfants mâles ,
Louis, Robert, Alphonse et Châles (Charles).

.
.
.

Le mois ensuivant que le père
Qui le morceau de mort cassa ,
Hors de ce siècle trépassa ,
Où toute créature a bonne (borne),
Reçut saint Louis la couronne
Des mains l'évêque de Soissons ;
Car (si le vrai n'entrelaçons
Par quoi récit soit empêché)
A Reims vaquait l'archevêché.

.
.

Simple il était, patient et chaste ,
Droiturier, plein de vérité.
Foi, Espérance, Charité
Si parfaitement l'enlacèrent
Que du tout le sanctifièrent.
Car à Dieu le puissant plaisait.
Ce saint roi chaque jour faisait ,
A l'honneur du bon roi céleste (céleste).
Six vingts pauvres à sa cour paître ;
Très-souvent devant eux coupait,
Et les viandes il leur baillait.

Pour ce faire souffrait grand'peine.
 Tout l'Avent et la quarantaine ,
 Étaient de par son ordre accrus ,
 Les six vingts pauvres ci-dessus.

.

Dès qu'il vint à terre tenir
 Il commença dans plusieurs guises
 A faire édifier églises
 Çà et là par sa région ,
 Et maisons de religion.
 Pour s'âme rendre à Dieu plus clère,
 A son gré, commença sa mère ,
 La débonnaire, la courtoise ,
 Maubuisson qui sied près Pontoise.
 Ce roi, ce sage, dès ouan (alors)
 Fonda Saint-Mahieu de Rouan.
 Aussi établit-il au mont
 Portelavaur et Royaumont ,
 Par cens, par dîmes, par richesse,
 De Longchamps et de la Hautèce
 Refit-il faire les clôtures ,
 Les parois et les couvertures.

.

Puis eurent les barons envie
 De ce que de la tuterie
 Du règne était Blanche la reine,
 La mère du roi, souveraine.
 Par quoi contre lui se tournèrent
 Comme tous, et le défièrent.

.
 Va tantôt Belesme assiéger,
 Son ost jusque là ne s'étanche ;
 Avec lui va sa mère Blanche.

.
 L'an mil deux cent et trente et quatre,

Épousa le roi Marguerite,
 La fille au comte de Provence.
 L'an après (selon la sentence)

 Fit-il chevalier à Compiègne

 Robert, l'ainé de ses trois frères;
 Le comté d'Artois lui quitta,
 Et puis en ce se délecta
 Qu'il lui fit prendre, après le ban,
 Mahaud, fille au duc de Brabant,
 Qu'on tient à courtoise et à sage.
 Quatre ans après ce mariage
 Fut (par quoi France est confortée)
 De Constantinople apportée
 (Si comme chronique me donne)
 La très-précieuse Couronne.

 VERS DE PHILIPPE MOUSKES

SUR LA DOULEUR DE BLANCHE A LA MORT DE LOUIS VIII

Or estoit dit à la roïne
 Que li rois vient sains et ceminé.
 Si ot fait i car atorer (un char préparer),
 Pour ses fuis encontre mener (fuis, fils);
 Et li ainsnés, ki cevaüça,
 Cèle part moult tos en ala :
 Mai frère Garins ¹, qui l'encontre,
 Nel laisa plus cevaucier outre,
 Ains a fait retourner l'enfant,
 Et la roïne maintenant,

¹ Le chancelier Guérin.

Ki se fust ocise de duel (deuil),
 S'on nel tenist outre son voel (vouloir).
 Si fu d'ire et d'aniuie viermelle,
 Et cou ne fu mie miervelle,
 Qu'il li fu tout adîes preudom ¹
 Del commencement jusqu'à som.
 Mais que vaut cou? Envie et mors
 L'orent à mort perciel et mors.
 S'en mena trop grant dol Felipres ²,
 Ses frères, li sages, li vistes ³;
 Quar la roine ploroit tant
 Que tuit en furent démentant.
 Dont jou di bien, et fis (certain) en sui,
 Que Dieux ama plus soi qu'autrui;
 Quar tout le bien qui ça jus ert,
 Trest avoec lui, si com il pert.
 Et qui bien sa vallance glose,
C'est violaite, lis et rose,
 Pour tous les biens à remirer.
 Or en a fait son peule (peuple) irer ⁴.

 EXTRAIT

De la *Chronique anonyme, dite Chronique de Reims. (Histor. de France, t. XXII, p. 304.)* (Texte rajeuni.)

« Si laisserons les morts et parlerons des vivants. La roine Blance menoit mervellous deuil; et ce n'estoit pas merveille, car elle avoit moult perdu. Car ses enfants estoient petits, et elle estoit seule femme et d'estrangère contrée, et avoit affaire à grans signours, au

¹ Car il lui fut toujours prud'homme.

² Philippe de Boulogne, frère du roi.

³ Ne pas oublier que l's marque le nominatif singulier dans le langage roman du Nord: *ses frères* veut dire *son frère*.

⁴ Chronique rimée de Ph. Mouskes, vers 27293 - 27322.

comte Philippe Hurepel de Boulougne, au comte Robert de Dreux, au comte de Mascon, son frère, au signour de Courtenai, à monsignour Engherrant de Coucy, et à tout le grant lignage qui lors estoit. Si manda les princes dou roiaume où elle se fioit plus et leur dist : « Signour, mon sire est mort, dont j'ai grant dommage et vous aussi ! Si vous demande conseil, car j'en ai grant besoin ! — Par foi, dirent-ils, dame, vous ferez votre fils Loeïs coroner à Rains, et irons là tout armés ; et sera coroné, à qui qu'il en pèse. » Et fut le jour de coroner l'enfant pris, au jour de la saint André, l'an de l'Incarnation Nostre Signour M. CC. et XXVI ans ; et n'avoit adonques que XIII ans, et vinrent à Reims simplement. Et fut l'enfant coroné par la main de l'evesque de Soissons¹, car adont estoit le siège vacant. Et furent fait les hommaiges au roi et à la roine, tant comme elle tiendroit la baillie. Et de ce eurent les barons grant envie. »

EXTRAIT

De la Chronique rimée de Saint-Magloire. (*Histor. de France.*)

(1224-1228)

TRADUCTION

L'an mil deux cent et vingt et quatre,
S'alla Ferrand au roi combattre,
Au mois que l'on fauche l'avène,
Et au jour de la Madeleine
Fut à Bouvines la bataille,
Ou l'on a rompu mainte maille.
Comte Ferrand lié, pris,
En fut amené dans Paris,
Et maint autre baron de prix,
Qui plus ne virent leur pays.

¹ Jacques de Bazoche.

L'an mil deux cent et trente et trois
 Fut mort Philippe le bon roi.
 L'an mil deux cent et vingt et quatre
 Fit Thibaud sa monnaie abattre ,
 Je dis la vielle de Provins ,
 Où l'on boit souvent de bons vins.

L'an mil deux cent et vingt et six ,
 Fut mort notre bon roi Loïs.
 L'ost fut à Avignon assis ,
 Pour aller sur nos ennemis ,
 Lesquels étaient contre la foi
 De sainte Église et de sa loi ,
 Car quant les enfants étaient nés ,
 N'étaient jamais chrétiens.
 Et dura cette erreur longtemps ,
 Quinze ans , ou plus , comme j'entends.
 Et lors fit-on un croisement
 Dont l'on portait la croix devant ;
 Ce fut la cause et l'occasion
 Pour qu'on allât en Avignon.
 A Montpensier fut mort le roi
 En son revenir d'Albigeois.

L'an mil deux cent et vingt et huit ,
 Ventèrent de grands vents la nuit ,
 La veille d'une Saint-Martin ,
 Lorsque l'hiver est en chemin.

L'an mil deux cent et vingt et dix ,
 Fut Dammartin en flambe mis !

.

Et grandes guerres en Champagne ;
 N'est point de jour qu'on ne s'en plaigne ,
 En tel point fut comte Thibaud
 Qu'il alla nu comme un ribaud ,
 Un autre ribaud avec lui ,
 Qui ne fut connu de nullui ,

Pour écouter que l'on disait
De lui, comme on en devisait.
Tous l'accusaient de trahison,
Petit et grand, mauvais et bon,
Et un et autre, et bas et haut.
Lors dit le comte à son ribaud :
« Compagnon, je vois bien de plain
« Que d'un petit morceau de pain
« Je nourrirais tous mes amis ;
« Je n'en ai nul, ce m'est avis,
« *Ni je n'ai dans nul confiance*
« *Hors que dans la reine de France.* »
Elle lui fut loyale amie,
Montra que ne l'haïssait mie.
Par elle se finit la guerre,
Et fut reconquise sa terre.
Maintes paroles, sont disant,
Comme d'Yseult et de Tristan.

SIÈGE DE BELESME

(1229)

Extrait des *Chroniques de Saint-Denis* (*Histor. de France*,
t. XXI, p. 105.)

« Le roy chevaucha hastivement droit au chastel de Belesme, que le duc (Pierre de Dreux) avoit receu en garde de par le pere saint Loys (Louis VIII) quant il ala sus les Albigeois, ne rendre ne le voloit, ainz (mais) le tenoit par force. Le roy fut enclorre tout autour le chastel et mist le siege devant, n'onques ne le lessa pour l'yver. Si fut-il grant et si froit que trop eust esté perilleus aus hommes et aus chevaus, se ne fust la royne Blanche, qui estoit au siege devant le chastel, qui fist crier parmi l'ost que tuit cil (tous ceux) qui voudroient gaagnier alassent abattre arbres, noiers et ponmiers, et

quantqu'il trouverroient de *busche*, et aportassent en l'ost. Si tost comme elle l'eust conmandé, les menuz vallez de l'ost alèrent abattre quanque il trouvèrent, et envoièrent à charrières et à chevaus en l'ost. Et cil de l'ost firent grant feu par les tentes et par les paveillons, si que la froidure ne put empirier les hommes ne les chevaus.

« Tantost comme le siège fu entour le chastel l'on courut à l'assaut. Et cil dedenz se deffendirent bien et viguerusement, si que cele journée la gent du roy ne put riens faire. L'endemain le mareschal de l'ost fist assamblar ceus qui savoient miner, et commanda qu'il minassent par dessous les fondemenz dou chastel, et il les deffendroit li et sa chevalerie. Hors fu crié parmi l'ost que tuit alassent à l'assaut. Si commencièrent à lancier à ceus dedenz et à paleter¹. Et cil dedenz se deffendirent, qui firent les mineurs reculer et fuir; et dura l'assaut sanz cesser jusques à none. Et fu le chastel moult defroissié et empirié par dessouz. L'endemain par matin le mareschal fist drécier II engins; l'un jetoit grosses pierres, et l'autre jetoit plus petites. Si lancièrent les maistres du grant enging une pierre si grosse emmi le chastel que elle confondi tout le palais du chastel, et furent mort presque tuit cil qui dedenz estoient; et du grant hurt (heurt) qu'ele donna, elle estonna toute la maistresse tour et la fit crouler. Quant cil dedenz se virent si entrepris, si ne surent que faire; car il virent bien que le chastel estoit tout defroissier et dessus et dessouz, et qu'il estoit aussi comme au trébuschier; et, avoec ce, nul secours ne leur venoit du duc, où il avoient grant fiance; si se rendirent au roy et vindrent à merci.

« Quant le roy d'Engleterre oï dire que Belesme estoit pris, si se douta forment, et manda le duc, et li dist: « Vous me disiez et feisiez entendant que ce jeune roy n'auroit nulle aide de ses homes, et il m'est aviz que il a plus grant force de gent que moi et vous n'avons. Se il vient sur moy, comment me porrai-je deffendre? Je n'ai pas gent pour combattre à lui, et si ne fait pas temps pour mener guerre². » Quant il eut ce dit, il se departi du duc, et se mist en mer, et retorna en Engleterre, dolent et courroucié pour ce qu'il n'avoient rien fait. »

¹ *Paleter*, escarmoucher, de *paletare*. (Voir du Cange.)

² A cause de l'hiver.

UNE CONVERSATION ENTRE BLANCHE ET BAUDOUIN

(1245)

Extrait de la *Chronique dite de Reims*. (*Histor. de France*,
t. XXII, p. 321, 322.)

« Et l'empereur Baudouin était jeune et enfantin ; si dépensa largement et ne prit pas garde à son affaire, si fut pauvre et endetté et n'eut que donner aux chevaliers et aux sergents ; si s'emparèrent de lui une grande partie et s'en rallèrent en leur pays. Et quand l'empereur vit qu'ainsi était, si eut conseil qu'il viendrait en France au pape, qui était à Lyon, et à la reine, qui était tante à sa femme, et requerrait ordre au pape et à la reine. Et monta sur mer au plus tôt qu'il put et au plus coiment pour Watace, qui moult le guerroyait et moult le tenait court, et trop désirait avoir la saisine de Constantinople et l'empire. Et s'en vint à Marseille, et descendit à la Roche (1245), et chemina tant qu'il vint à Lyon, où il trouva le pape et lui montra sa nécessité. Et le pape en fut trop ému, et lui donna trois ans la dime des clercs. Et en vint à la reine, qui volontiers le vit, et lui dit sa peine. Et la reine dit que volontiers y mettrait conseil et le retint longtemps avec elle ; et le trouva enfantin en ses paroles ; si lui déplut moult : car à empire tenir convient moult sage homme et vigoureux. « Dame, dit l'empereur, il me faut deniers, car je ne puis pas tenir l'empire sans grande coûtance ; si me convient vendre le comté de Namur, qui me vient de naissance de mon héritage. — En nom du Signour, dit la reine, je ne veux pas que vous le vendiez. — Dame, et ferai-je donc ? — Par ma foi, dit la reine, je vous prêterai vingt mille livres à reprendre sur les recettes de la comté, et ainsi sera sauvée à vous et à vos hoirs, en telle manière que vous me jurerez sur les saints Évangiles que dans le mois que vous serez rapatrié à Constantinople, vous m'enverrez l'impératrice, car je désire moult la voir. — Certes, dit-il, qui ne se sut garder, volontiers. » Et lui jura, et la reine lui délivra 20,000 livres, et prit congé d'elle et au plus tôt qu'il put s'en ralla en Constantinople. Et sachez de vrai que il n'avait que targier. Et quand il fut revenu, si dit à l'impératrice : « Dame, la reine m'a prêté 20,000 livres sur le comté

de Namur, en telle manière qu'il me convient jurer que je vous enverrai à elle dans le mois que je serais revenu. — Sire, dit la dame, qui désirait à y aller, vous tiendrez votre promesse et sauverez votre serment, s'il plaît à Dieu. » Lors fit l'empereur appareiller quatre navires armés, et fit mettre dedans ceux que le besoin fut; et fit entrer l'impératrice dedans et chevaliers et arbalétriers, et la recommanda à Dieu, à telle heure qu'onques plus ne la vit. Et s'en alèrent côtoyant terre et nageant tant qu'ils vinrent à port de salut.

« Adonc furent appareillées chevaucures belles et riches, et errèrent tant par leurs journées qu'elles vinrent à Pontoise. Quand la reine la vit, si lui fit très-grande joie, et demeura avec elle, tant comme elle vécut. Et quand la reine mourut, si rendit à l'impératrice le comté de Namur; et en refut en possession. »

COMMENT L'EMPEREUR FRÉDÉRIC FUT CONDAMNÉ

(1245)

(*Histor. de France*, t. XX, p. 347. *Vie de saint Louis*, par Nangis.)

« En l'an de Notre-Seigneur 1245, le pape Innocent le Quart célébra un concile général à Lyon sur le Rhône. Là prit conseil aux cardinaux et au saint conseil des prélats, qui là furent assemblés, sur es excès de Fédri l'empereur de Rome, et le condamna et priva par leur conseil, le jour de la fête à la Madeleine, de tout l'honneur de l'Empire et de toute dignité; et tous ceux qui étaient joints à lui par foi et par leur serment, ou par autre manière, il absout de leuri foi et de leur serment, et leur défendit, de l'autorité de saint Pierre, en vertu de obédience, que de ce jour en ayant, ils n'obéissent à lui comme à empereur ou à roi. Le pape excommunia après tous ceux qui dès ores en avant lui donneraient faveur, conseil ou aide, et qui dès ores mais en avant le tiendraient pour empereur ni pour roi, et donna congé à tous ceux à qui l'élection appartenait d'élire l'Empereur, que ils pussent élire un autre quand ils voudraient. Pourquoi le pape donna si cruelle sentence en si haut homme, moult de

gens s'en pourraient émerveiller, si aucune raison n'en oyaient; et parce que trop longue chose serait à raconter toutes les causes de sa condamnation, et pourrait, par aventure, ennuyer à ceux qui cette histoire liront ou oïront, nous en raconterons quatre qui ne sont pas à oublier, pour que l'on ne dise pas que le pape le fit sans cause.

« La première cause, si est que, comme Fédri eut fait hommage à l'Église de Rome du royaume de Sicile, que l'Église avait donné et octroyé à l'empire de Rome, ainsi et eut juré, devant les princes et les plus nobles hommes de l'Empire et du royaume, qu'il garderait et défendrait loyalement à son pouvoir les honneurs, les droits et les possessions de l'Église de Rome, et spécialement il rétablirait celles qu'on lui nommerait, si elles venaient en sa main : de toutes ces choses il fut parjure et les rompit toutes; laquelle chose ne fut pas sans trahison ni sans crime de majesté lésée. Car pape Grégoire le neuvième et les cardinaux de Rome il diffama partout où il put, en moult de manières, par les lettres qu'il envoya à moult de gens; et fit, par la force de ses baillis et de ses sergents, que ceux qui avaient fait hommage à l'Église de Rome des possessions qu'ils tenaient de l'Église, que ils le dénièrent et lui firent hommage par la violence qui leur fut faite.

« La seconde cause, parce que follement et malvaisement il rompit la paix qui avait été faite entre l'Église de Rome et l'Empire; car, comme il eut été absous des injures et des torts qu'il avait faits à sainte Église, pour quoi il avait été excommunié, et avait juré devant deux cardinaux de l'Église de Rome, et devant moult de prélats et de princes, qu'il obéirait du tout en tout, sans nulle condition ni exception faire, au mandement du pape et de l'Église, et pardonnerait toute peine et offense à tous ceux du royaume d'Allemagne et de Sicile qui étaient attachés à l'Église contre lui, ni ne les courroucerait, ni ferait faire par lui ni par autres : de toutes ces choses il ne fit rien, mais prit tous leurs biens et leurs terres, et les exila eux et leurs femmes et leurs enfants, et n'eut pas honte d'envahir les terres de l'Église, contre son serment. Et comme l'on lui eut mandé, de l'autorité du pape, que les élections, confirmations et postulations d'Églises ne fussent empêchées par lui ni par autre au royaume de Sicile ni en l'Empire, qu'elles ne fussent faites selon les statuts du concile général, et que nul ne contraignît clerc ni prêtre, ni personne de sainte Église à payer taille ni impôt, ni qu'ils ne fussent trainés devant juge séculier en cause de crime et

contraint, si ce n'était cause qui appartint à fief, et qu'il rendit aux templiers, et aux hospitaliers, et aux autres personnes de sainte Église, ce qu'il leur avait pris et extorqué : de toutes ces choses il ne fit rien, mais furent par lui vacants dès longtemps jusqu'au concile de Lyon, onze archevêques et moult d'évêques et plusieurs abbés par le royaume et par l'Empire, auxquels il ôta trois calices et encensoirs, et moult d'autres choses qui étaient pour le service de Notre-Seigneur. Il fit aux clerks payer tailles, toutes, et trainer devant juges séculiers, et emprisonner et occir, en dépit et en confusion de sainte Église; et ne fit pas satisfaction aux templiers ni aux hospitaliers de ce qu'il leur avait enlevé.

« La tierce cause, si fut sacrilège qu'il fit, car il prit deux des cardinaux de Rome et moult de prélats, qui allaient à Rome par le commandement du pape, et les fit jeter en ses prisons et tenir moult longuement et moult de mésaises souffrir.

« La quarte cause, ce fut hérésie dont il fut prouvé et atteint, non sur de simples et légers soupçons, mais par des preuves rigoureuses et décisives. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v
------------------------	---

LIVRE PREMIER

BLANCHE DE CASTILLE, PRINCESSE ET REINE DE FRANCE (1200-1226)

CHAPITRE I

Philippe-Auguste et Jean Sans-Terre. — Paix entre les deux rois. — Mariage du prince Louis et de Blanche de Castille.	6
--	---

CHAPITRE II

Guerre de Normandie, de Poitou et d'Anjou. — Mort d'Arthur de Bretagne. Louis de France armé chevalier.	17
--	----

CHAPITRE III

Bouvines. — Naissance de saint Louis.	34
---	----

CHAPITRE IV

Expédition d'Angleterre. — Énergie de Blanche. — Expédition en Albigeois. Succession de Castille.	49
--	----

CHAPITRE V

Éducation de saint Louis. — Mort de Philippe-Auguste.	61
---	----

CHAPITRE VI

Avènement de Louis VIII et de Blanche. — Expédition du Poitou. — Épisode du faux Baudouin	69
--	----

CHAPITRE VII

Expédition du Languedoc. — Siège d'Avignon. — Maladie du roi. — Sa mort. — Douleur et fermeté de Blanche. 82

LIVRE DEUXIÈME

BLANCHE REINE RÉGENTE DE FRANCE (1226-1236)

CHAPITRE I

Sacre de saint Louis. — Blanche gagne le comte de Boulogne. — Elle met en liberté don Fernand de Flandre. — Causes de la révolte des barons. — Pierre Mauclerc. — Thibaud de Champagne. — Armement des rebelles. — Paix de Vendôme. — Trêve avec l'Angleterre. 99

CHAPITRE II

Mort du chancelier Guérin. — Différend avec l'archevêque de Rouen. — Dédicace de Longpont. — Alerte de Montlhéry. — Troubles à Châlons. — Fondation de l'abbaye du Trésor. — Canonisation de saint François d'Assise. — Fondation de l'abbaye de Royaumont. . . 114

CHAPITRE III

Hue de la Ferté et ses sirventes. — Troisième ligue des barons. — Le comte de Boulogne et Enguerrand de Coucy visent à la couronne. — Les rebelles déclarent la guerre à Thibaud, comte de Champagne. — Le comte de Bretagne la déclare au roi et appelle les Anglais. — Prise de Belesme. — La reine à la tête de l'armée. — Troubles de l'université. — Raymond, comte de Toulouse, se remet à la discrétion du roi. 128

CHAPITRE IV

Quatrième ligue. — Les Bretons se soulèvent contre leur comte. — Les barons pillent la Champagne. — La régente marche contre eux. — Le comte de Flandre fait diversion en ravageant le Boulonnais. — Trêve. — Nouveau mouvement du comte de Bretagne. — Prise d'Angers. — Nouveau pillage de la Champagne. — Descente des Anglais. — Paix. 145

CHAPITRE V

Rétablissement de l'université. — Trêve avec le roi d'Angleterre et le comte de Bretagne. — Blanche empêche Thibaud d'épouser Yolande de Bretagne. — Incidents à l'intérieur. — Mort de Jean et de Dagobert, frères du roi. — Disgrâce de Hubert du Bourg. — Fortification d'Angers. 162

CHAPITRE VI

Troubles à Rouen, Beauvais, Reims. — Le saint Clou. — Dédicace de Saint-Antoine-des-Champs. — Mort du comte de Flandre. — La reine de Chypre en France. — Affaires du Languedoc. — Voyage de saint Louis. — La maison de Provence. — Saint Louis épouse Marguerite. 176

CHAPITRE VII

Encore le comte de Bretagne. — Mort de Philippe Hurepel. — Thibaud, roi de Navarre. — Ses chansons. — Mariage du comte d'Artois. — Suite des troubles de Beauvais et de Reims. — Guerre contre le roi de Navarre. 199

LIVRE TROISIÈME

BLANCHE DOUAIRIÈRE DE FRANCE (1236-1252)

CHAPITRE I

Majorité de saint Louis. — Robert comte d'Artois est fait chevalier. — Tentative du Vieux de la Montagne contre saint Louis. — L'empereur Baudouin en France. — Mort d'Ingelburge. — Mariage du prince Alphonse. — Les Tartares. — Le château Poilevaque ou Pille-Vache. — Trêve avec l'Angleterre. — La sainte Couronne d'épines. 221

CHAPITRE II

La petite croisade. — Roger Trencavel arme contre le roi. — Saint Edmond de Cantorbéry. — Saint Louis refuse l'Empire, offert au comte d'Artois. — La vraie croix. — La Sainte-Chapelle. — Alphonse est fait chevalier et comte de Poitiers. 239

CHAPITRE III

Rébellion du comte de la Marche. — Lettre d'un habitant de la Rochelle à la reine Blanche. — Ligue des comtes de la Marche et de Toulouse des rois de Toulouse et d'Aragon contre saint Louis. — La comtesse-reine Isabelle. — Prise de Fontenay, Taillebourg, Saintes. — Trêve avec les Anglais. 258

CHAPITRE IV

Mariage du comte d'Anjou. — Saint Louis quitte Paris. — Blanche de nouveau régente. — Adieux de la reine mère et de son fils. — Embarquement de saint Louis. — Ambassade des Tartares. — Prise de Damiette 281

CHAPITRE V

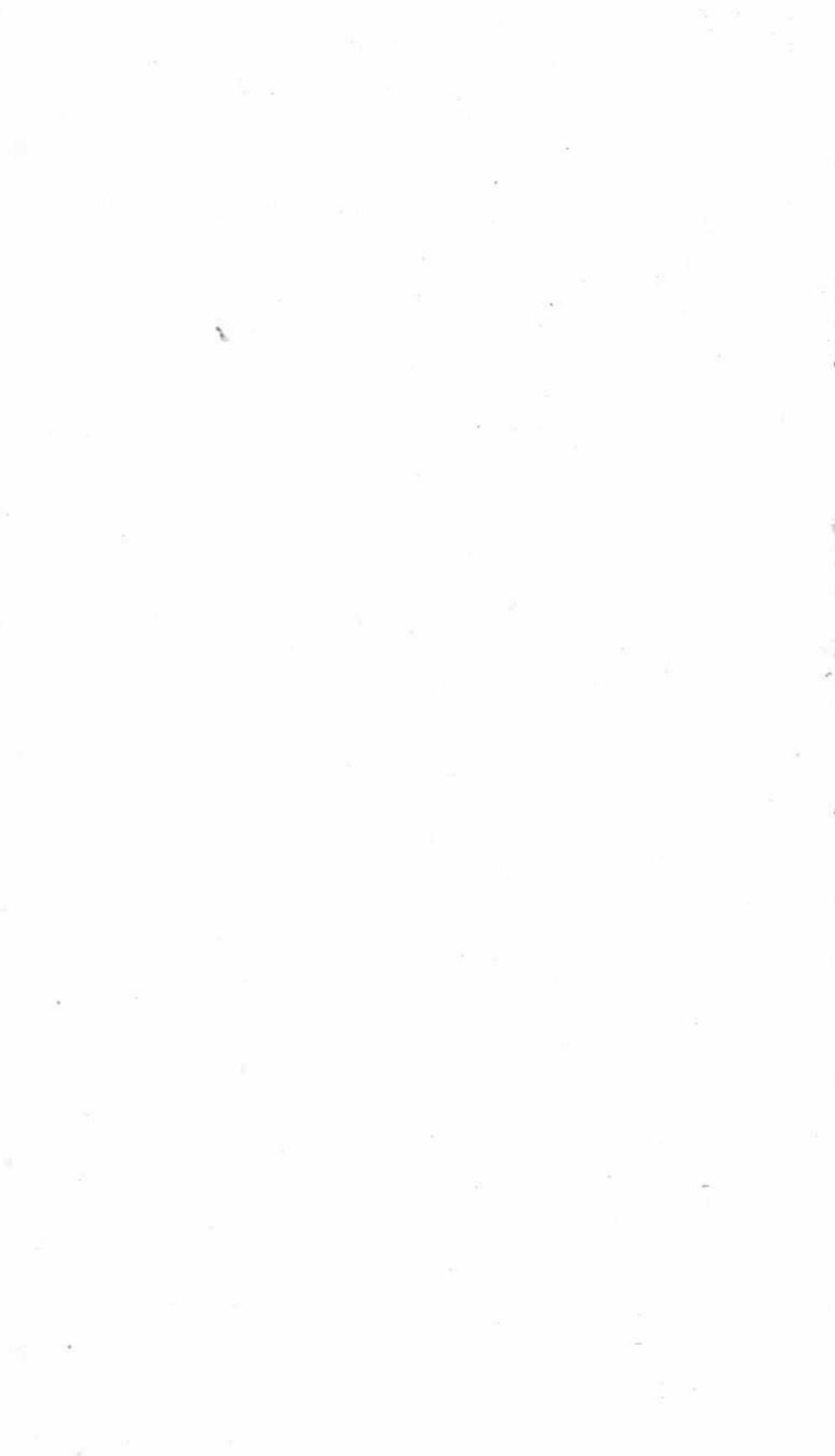
La Massoure. — Prise du roi. — Sa captivité. — Sa délivrance. — Les pastoureaux. — Administration de la reine Blanche. — Elle délivre les prisonniers du chapitre de Paris.	296
---	-----

CHAPITRE VI

Maladie et mort de la reine Blanche. — Son éloge.	314
---	-----

APPENDICE	325
---------------------	-----







HISTOIRE
DE
BLANCHE
DE CASTILLE

G 43601